

■ Congo : premières nominations

Laurent-Désiré Kabila a formé un mini-gouvernement, sans Etienne Tshisekedi, opposant historique au maréchal Mobutu, ni premier ministre. p. 4

■ L'Iran vote

Les Iraniens élisent, vendredi 23 mai, le cinquième président de la République islamique. Comme la campagne, le scrutin devrait refléter la diversité de la société. p. 4 et notre éditorial p. 20

■ Nouveau ministre de la défense russe

Boris Eltsine a limogé, jeudi 22 mai, Igor Rodionov et nommé, vendredi, à son poste de ministre de la défense, Igor Sergeev. p. 2

■ Le mois de l'art contemporain

La tenue simultanée de la Documenta de Kassel et des Biennales de Venise et de Lyon va offrir un panorama complet de la création. p. 30

■ La normalisation Washington-Hanoï

Ancien prisonnier du Vietcong, Douglas « Pete » Peterson est le premier ambassadeur américain au Vietnam depuis la fin de la guerre. p. 17

■ Paribas vend son réseau belge

Les agences et les salariés vont être repris par le groupe Arco-Bacob. p. 22

■ Josacine : l'accusé accuse

Devant les assises de Seine-Maritime, Jean-Marc Deperrois dénonce l'instruction « à charge » dont il estime avoir été la victime. p. 15

■ Pour ou contre Cartoon

Le CSA doit se prononcer sur la demande de Ted Turner, repoussée à deux reprises, d'installer sa chaîne pour enfants sur le câble en France. p. 35

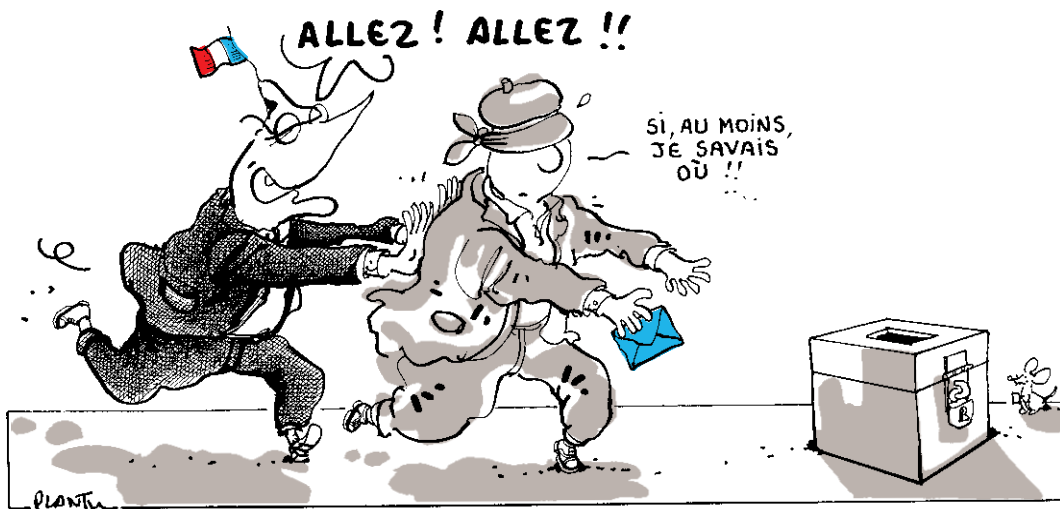
■ Régions sans frontières

Quatre régions françaises et espagnoles viennent de s'associer afin de mieux bénéficier de la réforme des fonds structurels européens. p. 16

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KR; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Irlande, 1,40 E; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Droite et gauche appellent au vote « utile »

● La dispersion des voix sur les « petits » candidats inquiète M. Juppé et M. Jospin ● Fiscalité et privatisations : les programmes ont évolué ● Pour le Luxembourg, qui assurera la présidence de l'Union le 1^{er} juillet, une cohabitation ne ferait pas obstacle au bon fonctionnement de l'Europe



ALAIN JUPPÉ et Lionel Jospin ont tenu, jeudi 22 mai, leurs derniers grands meetings du premier tour. La multiplication des candidatures préoccupe les partis traditionnels. A Toulouse, le premier secrétaire du PS a appelé les Français à « ne pas disperser leurs suffrages » le 25 mai. Vendredi sur France Inter, Alain Juppé a estimé

que la multiplication des candidatures rendrait « difficile » l'interprétation des résultats. Il a appelé son camp à « se préparer à se mobiliser entre les deux tours ». La droite et la gauche ont amendé leurs programmes, notamment sur la fiscalité et les privatisations.

Dans une tribune adressée au Monde, Jacques Poos, ministre des

affaires étrangères du Luxembourg, pays qui assurera la présidence de l'Union européenne à partir du 1^{er} juillet, affirme qu'il ne perçoit pas « une éventuelle cohabitation comme un obstacle au bon fonctionnement de l'Union ».

Lire pages 6 à 12 et les points de vue pages 18 et 19

Le risque

LA FRANCE, au seuil d'une consultation qui devrait engager son avenir, va-t-elle passer d'un débat introuvable à une élection stérile ? Tel est le risque majeur encouru par un pays qui aspire au changement. Au terme d'une campagne-éclair, presque escamotée, la démocratie n'a guère progressé. Faute de véritable affrontement et de volonté, de la part des acteurs, d'en découdre sur le fond.

La droite n'avait et n'a toujours qu'un seul message à délivrer : elle veut aller au bout du mandat présidentiel, donc être là pour cinq ans.

J.-M. C.

Lire la suite page 20

Deux clochers, deux cafés, deux cimetières, la double vie de Saint-Santin

AURILLAC
de notre correspondant

A l'extrême limite sud-ouest du Cantal, le bourg de Saint-Santin abrite un millier d'âmes dans de solides bâtisses ramassées comme un troupeau autour de deux clochers. Le village est écartelé entre deux communes - Saint-Santin-de-Maurs et Saint-Santin-d'Aveyron - qui appartiennent à deux départements, Cantal et Aveyron, et à deux régions, Auvergne et Midi-Pyrénées. D'un côté les Auvergnats, de l'autre les Rouergats. Le Rubicon est matérialisé par un morceau de rue, un coin de maison ou un bout de pré.

L'histoire du schisme de Saint-Santin trouve ses origines au Moyen Âge : les deux rives du village faisaient déjà partie de deux diocèses et possédaient deux églises séparées par le château des seigneurs. En 1790, la Constituante coupa définitivement Saint-Santin en deux lorsqu'elle traça les limites des départements. Dans le même mouvement, les Cantaliens de Saint-Santin devinrent résolument républicains, tandis que leur vis-à-vis aveyronnais continuèrent à se rendre massi-

vement à la messe et à défendre des potentats conservateurs. Côté auvergnat, les paysans à blouse bleue élevèrent des vaches de Salers à robe acajou. Côté rouergat, on préférait la blouse noire et on élevait des Aubrac, à robe froment. Il fallut attendre le début du XX^e siècle pour que des amoureux passent la ligne de démarcation et que le premier mariage « interdépartemental » soit célébré.

La double vie de Saint-Santin continue : deux mairies, deux écoles publiques, deux cimetières, deux cafés et deux fêtes patronales. Les poilus de 14-18, unis dans le sacrifice, avaient réclamé un seul monument aux morts. Ainsi fut fait, mais le monument a deux faces. Les deux facteurs ne passent toujours pas à la même heure. Il n'y a plus qu'un seul prêtre mais il célèbre les offices, alternativement, dans l'église romane de Saint-Santin-de-Maurs et dans celle, gothique, de Saint-Santin-d'Aveyron. Non sans mal, un unique club de football baptisé Entente a été récemment créé. Depuis, les « rouge et blanc » jouent sur un terrain aménagé à la limite des deux communes. A l'entrée du stade,

une stèle rappelle que les buts de droite sont dans l'Aveyron et ceux de gauche dans le Cantal.

Au bar de la Garenne, sur la rive cantalienne, on lit le quotidien auvergnat *La Montagne*. Le maire du « Cantal », Henri Ruat, un instituteur socialiste, évoque les prochaines élections, avec ses amis, du bout des mots, sans trop y toucher.

Le maire de « l'Aveyron », Raymond Bos, marchand de bestiaux, proche de la majorité, est arrivé en retard, dimanche 11 mai, à la cérémonie au monument aux morts, car il avait battu campagne avec son député aveyronnais sortant. On a déposé des gerbes et remis des médailles devant deux communautés villageoises réunies chacune de son côté du monument. Mais à l'heure de l'apéritif, au café de l'Aveyron, tout en lisant *Le Midi libre* ou *La Dépêche du Midi*, leurs journaux à eux, les électeurs aveyronnais affirmaient qu'ils ne connaissaient même pas le nom du député du Cantal.

Jean-Louis Rocher

Lire page 14

Portrait du politicien en légende historique

FAUDRAIT-IL, pour garantir son entrée dans l'Histoire nationale, s'en faire le chantre ? A suivre le rythme actuel des parutions de biographies signées d'hommes politiques, on serait tenté de le croire. Jusqu'ici - mis à part les cas du romancier Max Gallo (naguère Robespierre ou Jaurès, aujourd'hui Napoléon Bonaparte) et de la journaliste Françoise Giroud (Marie Curie, Clemenceau, Cosima Wagner), tous deux hôtes éphémères des palais républicains -, l'exercice n'avait rien d'un passage obligé. Trop léger, discrédité par les priorités nouvelles de l'Histoire - établies par l'école des *Annales* -, le modèle de l'homme illustre, hérité de Plutarque, ne délivrait plus guère de morale.

Puisque les universitaires négligeaient le genre biographique, suspect d'entretenir une conception passéiste du « grand homme » dans le devenir universel, les rayons des librairies proposaient la simple alternative entre les essais littéraires d'écrivains cultivés (naguère Stefan Zweig, André Maurois ou Marcel Brion, aujourd'hui Henri Troyat) et des portraits flatés, plaisants et souvent peu démarqués des sources employées, mais dont l'écriture limpide, perti-

nente pour le large public des non-spécialistes, visait plus la peinture d'un héros que l'évocation d'options idéologiques singulières. A ce jeu-là, en marge des écrivains et artistes célèbres, monarques fameux et reines malheureuses se taillaient la part du lion. On ne compte pas les Marie-Antoinette, Louis XIV, Henri IV et autres Joséphine, dont l'exotisme culturel et la séduction sentimentale assuraient la primauté sur un Robespierre ou un Jaurès.

Les années 70 virent le brusque retournement d'une situation que l'on croyait durablement acquise. Coup sur coup, *Le Dimanche de Bouvines* de Georges Duby (1973), *Louis XI* de Paul Murray Kendall (1974), puis *Montaillou, village occitan*, best-seller inattendu d'Emmanuel Le Roy Ladurie (1975), vinrent bousculer les conventions. Ces trois titres redonnèrent à une Histoire à nouveau spectaculaire, déprise de la vertigineuse fascination de l'option quantitative, une légitimité scientifique qui rendait ses lettres de noblesse à l'entreprise biographique.

Philippe-Jean Catinchi

Lire la suite page 20

L'euro et les marchés vus par le redoutable « Monsieur Yen »

DANS UN ENTRETIEN au Monde, Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère japonais des finances, surnommé « Monsieur Yen », exprime sa confiance dans la reprise de l'économie nipponne. Cet homme, dont les jugements sont redoutés par les marchés, estime que le pire de la crise bancaire est passé et prévoit une hausse du taux d'escompte de la Banque du Japon dans l'année qui vient. Le resserrement de la politique monétaire japonaise ne devrait pas, selon lui, déstabiliser les marchés financiers nippons. Tokyo, poursuit-il, a intérêt à se préparer à l'arrivée de l'euro en modernisant sa place financière sous peine de voir le yen devenir une monnaie locale. Le capitalisme japonais, dit-il, ne doit pas chercher à reproduire le modèle américain.

Lire page 21

La violence à l'école

LES ACTES DE VIOLENCE se multiplient dans les établissements scolaires de Seine-Saint-Denis, département frappé de plein fouet par la crise sociale. Certains collègues sont en grève pour protester contre les tensions et les agressions répétées, et 1 500 enseignants, élèves et parents ont manifesté à Paris, jeudi 22 mai. Un observatoire départemental de la violence scolaire a noté, en un an, une augmentation de 70 % du nombre d'incidents et délits. Les dispositifs de prévention mis en place apparaissent pour partie dépassés. Le plan anti-violence défini en mai 1996 par François Bayrou n'est qu'imparfaitement appliqué.

Lire page 14

La favorite de Roland-Garros



STEFFI GRAF

APRÈS TROIS MOIS d'absence, elle revient défendre son titre des Internationaux de France, qui commencent lundi 26 mai à Roland-Garros. Dans un entretien au Monde, Steffi Graf, cinq fois victorieuse sur la terre battue de la porte d'Auteuil, évoque sa carrière et ses adversaires, dans le sport comme dans la vie.

Lire pages 26 et 27

| | | | |
|------------------|----|-------------------|----|
| International | 2 | Météorologie | 28 |
| France | 6 | Carnet | 29 |
| Société | 14 | Culture | 30 |
| Régions | 16 | annonces classées | 32 |
| Horizons | 17 | Guide culturel | 34 |
| Entreprises | 21 | Communication | 35 |
| Finances/marchés | 23 | Abonnements | 36 |
| Aujourd'hui | 26 | Radio-Télévision | 36 |
| Jeux | 28 | Kiosque | 37 |



Baccarat

BAGUES PYPYRUS 740 F

L'armée russe est « près de s'effondrer » selon une étude de l'OTAN

« **L'ARMÉE** [russe] n'a pas simplement un problème : elle est près de s'effondrer. » Telle est la conclusion d'une étude commandée par l'OTAN à un expert britannique, dont le magazine allemand *Der Spiegel* a récemment publié des extraits. « Une force armée unie a cessé d'exister », indique le texte. Elle est éclatée, subordonnée à plus de vingt ministères ou institutions. Une partie des forces armées a été placée sous le commandement de divers ministères [une quinzaine], voire de personnes privées appartenant au petit cercle du pouvoir. Le nombre de soldats ne dépendant pas du ministère de la défense représente déjà aujourd'hui un tiers de l'ensemble. Ce qui veut dire qu'un soldat sur trois est engagé dans des tâches de maintien de l'ordre interne. (...) Ce chiffre illustre le fait que la Russie ne doit plus faire face à un danger venant de l'extérieur, mais qu'elle doit surtout lutter contre les menaces intérieures. Résultat : bien que les forces armées russes aient été réduites, l'Etat n'a toujours pas été démilitarisé.

« C'est dans les "gardes prétoriques" (les troupes qui ne dépendent pas de la défense) que l'on trouve les unités les plus puissantes : 15 000 hommes dans les forces spéciales de sécurité – Omon –, 250 000 hommes dans les troupes du ministère de l'intérieur et 205 000 garde-frontières, dont 25 000 pour la protection des institutions et des personnalités de l'Etat. Ces chiffres

doivent être comparés avec les effectifs de l'armée de terre, qui ne compte que 400 000 soldats et officiers.

« L'entretien de ces troupes repose essentiellement sur les liens "féodaux" entre leurs chefs respectifs et le président. Certaines sont privilégiées ; ainsi, les troupes du ministère de l'intérieur sont beaucoup mieux dotées financièrement que le ministère de la défense, qui doit attendre des mois avant de pouvoir payer les soldes.

« Les hommes politiques parlent de la réforme de l'armée et de la nécessité d'un "contrôle démocratique", mais les questions essentielles restent sans réponse.

FORCES PROFESSIONNELLES OU CONSCRIPTION

« Deux conceptions se font face :

– d'abord celle de l'ancien ministre de la défense, Pavel Gratchev, qui voulait des forces armées plus mobiles, plus flexibles, plus professionnelles, qui auraient pu être utilisées comme force d'action rapide dans les régions en crise ;

– ensuite, la conception traditionnelle de l'état-major : l'armée russe devrait être reconstruite sur le modèle de l'armée soviétique, mais en plus petit. Sur la base de la conscription, elle devrait pouvoir mobiliser suffisamment d'hommes pour tenir tête aux armées des pays voisins.

« Mais le système du service militaire obligatoire, lui aussi, s'est effondré. En 1992, 25 % seulement des appelés s'étaient présentés. En 1996,

13 % seulement ont été enrôlés pour un service de deux ans. (...) Les écoles d'officiers ont du mal à trouver des candidats. La qualité est médiocre. Au début de 1997, 70 % des nouveaux élèves ont interrompu leurs études. Comme les académies militaires sont obligées d'accepter pratiquement tous les candidats, il n'est pas étonnant que la qualité ne soit pas à la hauteur des qualités exigées d'un officier. (...) L'effondrement de l'URSS a eu des conséquences fatales sur les structures et sur l'équipement des forces armées (...). Une grande partie du matériel et des infrastructures se trouvait dans les régions frontalières [de l'URSS]. Les armes et les équipements sont revenus aux nouveaux Etats. (...) »

Le texte de l'OTAN envisage trois scénarios : le plus optimiste (40 % de chances de réalisation) est la stabilisation du système politique qui permettrait la reconstruction des forces armées au cours des quinze prochaines années ; le deuxième (50 %) prévoit une poursuite de l'instabilité actuelle, avec pour conséquence des forces de sécurité intérieures en mesure de maintenir l'ordre, mais une rupture de l'équilibre en Europe ; le troisième, enfin (10 %), est le scénario-catastrophe conduisant à un affrontement entre les diverses factions et leurs troupes pour le contrôle de la Russie.

Daniel Vernet

Des changements coûteux et contestés sans cesse reportés

MOSCOU

de notre correspondant

La réforme de l'armée russe se heurte à des obstacles politiques et économiques. La réduction des effectifs militaires, indispensable en raison du lourd déficit des finances

ANALYSE

Réélu en juillet, Boris Eltsine n'est plus l'otage de l'armée

publiques, coûte dans un premier temps davantage d'argent qu'elle ne permet d'en économiser. A moins de procéder brutalement, en n'indemnisant pas les soldats et officiers partants, ce qui risque de provoquer une révolte dans les rangs des militaires, qui pour la plupart sont déjà des partisans du général Alexandre Lebed, le principal opposant à Boris Eltsine. La réforme militaire pose donc un dilemme politique – en payant, par exemple, régulièrement les salaires et les retraites – les dirigeants russes doivent prendre le risque de

déstabiliser les forces armées. Or ce sont elles qui arbitraient, en dernier recours, une situation de crise.

Depuis la mort de l'URSS, les décisions concernant l'armée ont été sans cesse reportées. En 1991, lors du coup d'Etat qui renversa Gorbatchev, Boris Eltsine, ayant bénéficié de la non-intervention de l'armée, ne pouvait donc pas lui imposer des réformes douloureuses. Ensuite, la Russie a tenté de préserver des « forces armées unies » sous l'ombrelle de la Communauté des Etats indépendants (CEI), héritière de l'URSS. En 1993, l'affrontement entre le Kremlin et les députés du Soviet suprême paralysa les réformes militaires. Cette crise s'est achevée en faveur de Boris Eltsine parce que l'armée n'avait pas basculé dans le camp des députés, et que quelques unités réglèrent le sort des rebelles, en tirant au canon sur le Parlement, au cœur de Moscou. Puis, fin 1994 et jusqu'en août 1996, ce fut la désastreuse guerre en Tchétchénie : on ne réforme pas une armée en plein conflit.

Les graves problèmes de santé de Boris Eltsine ont, par ailleurs, bloqué toute tentative de réforme,

car le président est le véritable commandant en chef de l'armée. C'est lui – et non le ministre de la défense – qui a le pouvoir de nommer ou de révoquer les généraux et jusqu'au porte-parole de ce ministère. En outre, la maladie de Boris Eltsine a prolongé la période d'incertitude politique. Le Kremlin n'excluait pas en effet une élection présidentielle anticipée que le général Lebed, adversaire de la classe au pouvoir et adulé par beaucoup d'officiers, avait de bonnes chances de gagner. Enfin, l'extension à l'Est d'une Alliance atlantique se rapprochant des frontières russes et ressentie à Moscou, et en particulier dans les états-majors, comme une menace, hypothéquait elle aussi la réforme de l'armée.

L'IMPORTANCE DE LA POLICE

Aujourd'hui, la plupart des incertitudes semblent levées. La Russie a conclu un accord avec l'OTAN et obtenu que l'Alliance ne déploiera ni troupes ni matériel militaire dans les nouveaux pays membres d'Europe centrale. Du moins dans un avenir prévisible et à condition que Moscou ne fasse aucun geste hostile. Le Kremlin peut donc davantage faire accep-

ter une réduction des forces armées sans être immédiatement accusé de mettre en danger la sécurité du pays.

Après son opération du cœur, le « président-commandant en chef » paraît en mesure de gouverner. La guerre en Tchétchénie est finie. Réélu en juillet, Boris Eltsine n'est plus l'otage de l'armée. Echaudée par les événements du Parlement de 1993, l'opposition communiste et nationaliste s'est « institutionnalisée ». Elle assure avoir renoncé à la « voie des armes ». Enfin et surtout, les forces du ministère de l'intérieur – 250 000 hommes – montent en puissance. Créées et choyées par le pouvoir, elles ont réduit l'importance du rôle des militaires en cas de crise politique. Citant de bonnes sources à Moscou, l'agence Interfax croit savoir que le ministre de la défense et le chef de l'état-major auraient été brutalement limogés parce que leur plan de réforme prévoyait une subordination de toutes les forces – dont celles du ministère de l'intérieur et les gardes-frontières (ex-KGB) – à l'état-major de l'armée. La position de l'actuel ministre de l'intérieur, qui a aussi le titre de vice-

premier ministre, illustre la domination de la police sur l'armée dans le régime eltsinien. Politiquement, le moment est donc favorable à la transformation des forces armées.

Reste l'obstacle économique. La réduction des effectifs (entre 1,2 et 1,7 million d'hommes) coûte cher. Car, selon la loi russe, l'Etat est tenu de payer une retraite et de fournir un logement et une formation professionnelle aux soldats licenciés. Le démantèlement d'une division de 10 000 hommes coûte environ 50 milliards de roubles (50 millions de francs), soit près de 500 millions de roubles (500 000 francs) par soldat).

RAYER LES ÂMES MORTES

Or le maintien de cette même division ne coûte chaque année que 12 milliards de roubles (12 millions de francs). Ce n'est donc qu'au bout de cinq ans que l'Etat engrangera les bénéfices financiers d'une réduction des effectifs militaires. En 1997, le budget de l'armée s'élève à 104 000 milliards de roubles (100 milliards de francs) et représente près de 20 % du budget de l'Etat. Pour la première fois, près de 4 milliards de roubles ont

été inscrits pour les réformes. L'armée juge cette somme très insuffisante pour mener à bien la réduction d'effectifs planifiée par le Kremlin (200 000 hommes en 1997). D'autant qu'en 1996, le ministère de la défense n'a touché que 60 % des sommes prévues au budget et que pour 1997, les choses ne se présentent pas mieux.

Des économies peuvent être réalisées d'abord en rayant des listes les « âmes mortes », ces militaires qui n'existent que sur le papier, et en diminuant le nombre de ses généraux (plus de 2 800). L'armée peut se restructurer en réduisant le nombre de ses divisions, en unifiant certaines de ses cinq armées : l'armée de l'air et les forces de défense aérienne font double emploi, comme l'armée de terre et les parachutistes, les forces spatiales et celles des missiles stratégiques. L'Etat russe pourrait également faire de considérables économies en mettant fin à la corruption qui gangrène l'armée autant que les autres corps de l'Etat. Mais les généraux les plus notoirement corrompus étaient jusqu'à présent les protégés du Kremlin...

Jean-Baptiste Naudet

Les Quinze mettent la dernière main à la révision du traité de Maastricht

Après le temps de l'obstruction s'ouvre celui des marchandages avec la Grande-Bretagne

Les dirigeants des Quinze étaient réunis, vendredi 23 mai, à Noordwijk (Pays-Bas), pour un sommet informel consacré à la réforme des institutions

politiques de l'Union. C'est le premier conseil européen auquel participe le premier ministre britannique Tony Blair. Il devait permettre de soupe-

ser les intentions des uns et des autres avant la dernière ligne droite de la négociation sur la réforme de l'Union, qui devrait se conclure en juin.

À DEUX JOURS des législatives françaises, la réunion des Quinze dans la cité balnéaire néerlandaise de Noordwijk devait fournir à Jacques Chirac une nouvelle occasion de plaider pour que l'Union affiche de véritables ambitions dans des domaines où, jusqu'ici, elle a manqué de présence : défense de ses intérêts extérieurs, lutte contre la criminalité, coordination des politiques contre le chômage. Les responsables français espèrent aussi que, d'ici au prochain sommet européen des 16 et 17 juin à Amsterdam, un accord se dégagera sur des réformes qui donneront à l'exécutif de l'Union une véritable capacité d'agir, à Quinze, et plus tard à vingt ou trente.

Si *grosso modo* les pays fondateurs de l'Union, auxquels il faut ajouter l'Espagne et le Portugal, partagent cette vision, les pays du Nord demeurent très jaloux de leur autonomie, et il reste à savoir comment va évoluer la politique britannique. Les travaillistes ont donné des signes encourageants de leur volonté de participer pleinement au jeu européen, mais la fin de l'obstruction britannique marque aussi le début des vrais marchandages.

Les travaux sur la révision du traité de Maastricht avaient démarré à Turin, en mars 1996. Ces derniers mois, la présidence néerlandaise a fait un important travail pour faire émerger des compromis. Elle a remis aux gouvernements, au début de cette semaine, un projet de traité révisé, sur lequel chacun devait faire valoir, à Noordwijk, ses réserves ou ses oppositions.

Signé le 7 février 1992, un an et

deux après la réunification allemande, le traité de Maastricht avait découpé la matière en trois grands chapitres : le premier traitait des questions, surtout économiques, gérées par les institutions communes ; les deux autres établissaient des règles de coopération entre les gouvernements en matière de politique extérieure et de sécurité commune (PESC), d'une part, de justice et d'affaires intérieures, d'autre part.

PERSPECTIVE D'ÉLARGISSEMENT

Le point fort du traité avait été la création de l'Union économique et monétaire destinée, au plus tard le 1^{er} janvier 1999, à venir compléter l'instauration du marché unique européen. S'il avait jeté les bases d'une Union politique, ses signataires, conscients d'avoir seulement ébauché le sujet, avaient convenu de compléter plus tard leur travail. C'est l'objet de la révision du traité, rendu d'autant plus nécessaire que la perspective d'élargissement de l'Union à de nouveaux pays, d'Europe centrale notamment, s'est entre-temps imposée. Les grands dossiers de la négociation sont les suivants :

● **PESC** (politique extérieure et de sécurité commune) : les Quinze avaient reconnu dans le traité de Maastricht l'utilité de mener des actions coordonnées pour défendre leurs intérêts extérieurs. Mais les décisions importantes exigent l'unanimité, ce qui rend toute initiative extrêmement difficile. On est d'accord aujourd'hui pour instaurer une cellule commune d'analyse à Bruxelles, et un compromis est en

cours pour assurer une meilleure représentation des Européens vis-à-vis de l'extérieur. Le choix des actions communes restera largement tributaire d'un vote à l'unanimité. Les Britanniques ont fait savoir, cependant, qu'ils accepteraient le principe de l'« abstention constructive », qui permettrait à un Etat de ne pas s'associer à une action, sans pour autant la bloquer.

● **Défense** : Si l'objectif d'une défense commune est inscrit dans le traité, les Britanniques refusent toujours de voir l'Union dotée d'une organisation militaire propre. Français et Allemands insistent, en revanche, pour intégrer progressivement dans l'Union l'UEO (Union de l'Europe occidentale), réactivée pour coordonner les politiques des pays membres, notamment pour des missions de maintien de la paix.

● **Justice et affaires intérieures** : Le développement de la criminalité internationale, qui se joue des frontières, et l'expérience acquise au sein des sept pays de l'espace Schengen depuis 1995 ont convaincu les dirigeants de « communautariser » une partie des moyens de lutte contre le crime, l'immigration clandestine, la drogue, le terrorisme. Europol, l'embryon de police européenne, pourrait voir ses compétences accrues. Les Britanniques, qui tiennent à garder leurs contrôles aux frontières, sont aujourd'hui plus ouverts à des compromis, notamment sur la compétence de la Cour de justice européenne. Mais on avance avec prudence. L'élaboration d'un droit pénal commun, défendu par la France, se heurte à de fortes réticences. De même que

l'extension du vote à la majorité dans la définition de politiques communes en matière de police.

● **Exécutif** : La Commission de Bruxelles est composée aujourd'hui d'un collège au sein duquel les petits Etats ont un représentant et les grands deux. La France fait valoir que ce système sera impossible à tenir après l'élargissement et propose de limiter le nombre des commissaires. Elle se heurte à une virulente opposition des petits pays, qui craignent une dilution de leur influence. L'extension prévue du vote à la majorité qualifiée au Conseil diminuerait déjà leur pouvoir de blocage. Il en serait de même du système de « coopérations renforcées », élaboré par Paris et Bonn, pour permettre à des Etats de mener une politique dans le cadre communautaire sans que tous soient forcés de suivre. Certains petits Etats sont également très réticents devant la proposition de révision du système de pondération des voix au Conseil, en fonction du poids démographique des Etats.

● **Contrôle parlementaire** : La France et la Grande-Bretagne étaient ligüées contre les autres jusqu'ici pour limiter les pouvoirs du Parlement européen et associer davantage les Parlements nationaux au contrôle de l'activité européenne. Un accord semble se dessiner, en revanche, sur la nécessité d'une clarification du travail de l'Assemblée, qui, d'un côté, verrait ses pouvoirs de codécision accrues, de l'autre, serait priée de ne pas se mêler de tout et de rien.

Henri de Bresson

Helmut Kohl veut créer 100 000 emplois par an en Allemagne orientale

LE CHANCELIER ALLEMAND, Helmut Kohl, entouré des partenaires sociaux, a présenté, jeudi 22 mai à Berlin, un pacte pour la création de 100 000 emplois par an dans l'ex-RDA. « Il s'agit d'un signal fort pour le développement de l'Allemagne orientale et pour l'avenir de l'ensemble de l'Allemagne », a déclaré le chancelier. « Nombreux sont ceux qui, à l'Est, se sentent rejetés, victimes d'injustices, traités comme des citoyens de seconde zone », a affirmé, pour sa part, Dieter Schultze, le patron de la Fédération des syndicats.

Ce pacte repose sur des aides publiques à l'investissement, une plus grande flexibilité dans les conventions collectives et une augmentation des achats de produits est-allemands par les entreprises. L'objectif est de relancer la dynamique de croissance dans l'ex-RDA, de stabiliser l'emploi cette année au moins au niveau de 1996 et de revenir à la création d'environ

100 000 emplois par an à partir de 1998, comme lors des années 1994 et 1995, a expliqué M. Kohl. En avril, l'ex-RDA accusait un taux de chômage de 17,5 % avec 1,315 million de demandeurs d'emploi, contre 9,8 % à l'Ouest. Après des taux prometteurs de 5 % à 8 % en 1994-1995, consécutifs à la réunification, la croissance s'est ralentie à 2 % à l'Est en 1996, rattrapant ainsi celle de l'Ouest.

SUBVENTIONS JUSQU'EN 2004

L'accent est mis également sur la formation professionnelle car, selon le chancelier Kohl, « jusqu'à 80 % de quelque quatre millions de chômeurs en Allemagne n'ont reçu pratiquement aucune, ou pas du tout de formation ». L'initiative pour l'ex-RDA succède à un précédent pacte pour l'emploi, conclu début 1996, qui concernait l'ensemble du pays, mais qui est resté lettre morte, le gouvernement ayant alors

lancé un grand programme d'austérité. Dans le nouveau pacte, la contribution de l'Etat prévoit une reconduction des subventions à l'économie est-allemande jusqu'en 2004, à raison de 5,7 milliards de deutschemarks (environ 19,5 milliards de francs) par an jusqu'en 2002 et 4,4 milliards de deutschemarks ensuite. L'industrie s'est engagée, pour sa part, à augmenter de 50 % ses achats en Allemagne de l'Est d'ici à l'an 2000 par rapport à 1995. Les groupes de distribution veulent doubler également leurs achats d'ici à 1998, notamment dans l'agroalimentaire.

Plusieurs experts et responsables politiques restent très réservés sur la possibilité d'atteindre les objectifs fixés. « Il est illusoire de vouloir créer 100 000 emplois dès l'an prochain », estime le ministre-président de l'Etat régional de Saxe-Anhalt (Est), Reinhard Hoepfner (opposition sociale-démocrate, SPD). — (AFP, Reuter.)

En Slovaquie, la validité du référendum sur l'OTAN est compromise

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Les électeurs slovaques sont appelés, vendredi 23 et samedi 24 mai, à se prononcer par référendum sur l'entrée de leur pays dans l'OTAN. Voulu par le premier ministre, Vladimir Meciar, cette consultation devait être, à l'origine, la preuve d'une volonté d'amarrer la Slovaquie — dont le régime est critiqué à l'Ouest pour son « déficit démocratique » — à l'Occident. Le résultat risque toutefois d'être inverse.

A quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote, la confusion la plus totale régnait autour du déroulement du scrutin, entaché, avant même d'avoir débuté, d'irrégularités. La validité du référendum est fortement compromise. Le chef de l'Etat, Michal Kovac, qui a pourtant mené une campagne favorable à l'intégration dans l'OTAN, a lancé un mot d'ordre d'abstention. La raison de cette surprenante décision est l'annulation, à la dernière minute, de la quatrième question du référendum, qui portait sur un éventuel changement constitutionnel devant permettre l'élection du président au suffrage universel direct.

En effet, le ministre de l'intérieur, Gustav Krajci, un proche de M. Meciar, a pris l'initiative, contre l'avis de la commission électorale centrale, de faire distribuer des bulletins de vote contenant seulement trois questions, portant sur

l'adhésion de la Slovaquie à l'OTAN, sur le déploiement d'armes nucléaires et sur l'installation de bases militaires sur le territoire national. Pour justifier cette modification — qualifiée par le président et l'opposition de « sabotage » —, M. Krajci a invoqué une décision ambiguë de la Cour constitutionnelle. Celle-ci a certes estimé, mercredi, après la clôture de la campagne, qu'il était possible de modifier la Constitution par référendum, ce que contestait M. Meciar. Mais, dans la suite de son verdict, la Cour a précisé qu'une erreur du chef d'Etat dans la présentation du décret de promulgation de la consultation invalidait par avance les réponses données à la quatrième question. L'opposition a accusé le président de la Cour, Milan Cic, d'avoir rendu un verdict « sur commande du gouvernement Meciar ».

TRAVAIL DE SAPE

« La désorientation des électeurs est totale », estime un proche du chef de l'Etat. « Le travail de sape mené depuis deux mois par le gouvernement, qui a multiplié les disputes juridiques et refusé de faire campagne pour le oui à l'OTAN, a atteint son objectif. » « La participation sera probablement insuffisante, non seulement pour valider le scrutin, mais aussi pour en tirer un enseignement », conclut-il.

M. Meciar, en conflit avec M. Kovac depuis trois ans, n'a jamais ac-

cepté que le référendum soit « déprécié » par la question sur l'élection présidentielle, voulue par l'opposition, qui avait réuni dans ce but un demi-million de signatures lors d'une pétition nationale. Une élection présidentielle au suffrage universel direct aurait compliqué la situation du premier ministre, aux tendances autoritaires, dans une société polarisée autour de sa personne.

L'OPPOSITION POUR LE « OUI »

Sur l'OTAN, M. Meciar s'est refusé à donner une consigne de vote, indiquant uniquement qu'il « voterait bien et dans le secret de l'isoloir ». Officiellement, le gouvernement de Bratislava est favorable à l'intégration dans l'Alliance atlantique et l'Union européenne. Deux formations de la coalition gouvernementale, le Parti national slovaque (SNS) et l'Association des ouvriers (ZRS), critiquent cependant l'OTAN et prônent la neutralité du pays. Renouant avec un esprit de « guerre froide », le SNS va jusqu'à dénoncer la « machine de guerre de l'OTAN ». « Même le parti de M. Meciar [le Mouvement pour une Slovaquie démocratique, HZDS] est divisé entre pro-OTAN et partisans de la neutralité », précise un diplomate occidental.

L'échec du référendum représenterait avant tout une défaite pour l'opposition démocratique, qui avait fait de cette consultation un test politique, à près d'un an

des prochaines élections législatives. Les partis de la minorité hongroise, les chrétiens-démocrates, les libéraux, les sociaux-démocrates et les écologistes, ont mené une campagne massive, organisant quelque cent trente meetings à travers le pays, diffusant de nombreux spots à la télévision et mobilisant des personnalités de la culture, des affaires et de la science, en faveur de l'adhésion à l'OTAN.

« Si le non l'emporte, cela renforcera l'isolement de la Slovaquie, qui n'a actuellement pas d'amis, sauf la Russie », estime l'ancien dissident Milan Simecka, proche de l'opposition. L'opposition espérait que le référendum — à défaut de renforcer les chances de la Slovaquie de rejoindre l'OTAN dans le premier groupe des adhérents, dont elle semble exclue — permettrait de « redonner espoir à la société civile, qui se sent opprimée ». Les Slovaques, poursuit M. Simecka, vivent dans un régime de « démocratie limitée, dans laquelle le gouvernement, sans pour autant user de la répression, corrompt la société en soutenant uniquement les personnes et les organisations qui lui sont loyales ». « Les [récentes] activités de la coalition au pouvoir montrent que celle-ci n'est pas prête à respecter l'Etat de droit, et menace les fragiles fondations de la démocratie slovaque », ajoute-t-il.

Martin Plichta

Berne conteste le rapport américain sur l'or nazi

La Suisse reconnaît « de regrettables erreurs », mais refuse les « jugements de valeur d'ordre moral et politique » de ce document

BERNE

de notre correspondant

Quinze jours après avoir accusé le coup, Berne s'efforce de se ressaisir et de repousser les attaques du rapport établi sous la direction du sous-secrétaire d'Etat américain au commerce, Stuart Eizenstat, stigmatisant le comportement de la Suisse durant la seconde guerre mondiale. Alors que le Conseil fédéral s'était déjà empressé de réagir à chaud dès la publication, le 7 mai, de cette étude du gouvernement américain, il y revient de manière plus circonstanciée dans une déclaration officielle présentée, jeudi 22 mai, par le ministre des affaires étrangères, Flavio Cotti.

Approuvée la veille au soir, lors d'une réunion extraordinaire du gouvernement helvétique à la suite d'un « examen approfondi » du rapport Eizenstat, cette prise de position comporte une part d'aveu et une plus grande part de réfutation des griefs adressés à la Suisse. Ainsi, le Conseil fédéral reconnaît que « de regrettables erreurs » ont résulté du « délicat jeu d'équilibre entre la nécessité de se conformer à la neutralité et celle de résister ». La déclaration qualifie d'« erreur inexcusable la politique de réfugiés pratiquée contre les juifs » dont plus de trente mille ont été refoulés aux frontières. Il s'est agi d'une « politique pusillanime », a déclaré M. Cotti.

DÉFENSE DE LA « NEUTRALITÉ »

Le gouvernement admet également comme « justifiée la critique qui porte sur des transactions financières douteuses » et les « concessions économiques parfois faites aux puissances de l'Axe ».

Par ailleurs, il reconnaît que le rapport Eizenstat recèle de nombreuses informations de sources américaines qui étaient jusqu'ici inaccessibles. Mais le Conseil fédéral s'inscrit en faux contre « des jugements de valeur d'ordre moral et politique contenus dans l'avant-propos du rapport et qui débordent du cadre strictement historique ». Il estime ainsi que qualifier la Suisse de « banquier de l'Allemagne nazie relève d'un jugement à l'emportepièce ». La place financière helvétique ou la Banque nationale suisse, dit le Conseil fédéral, n'ont pas entretenu de relations étroites avec l'Allemagne uniquement à partir de la prise du pouvoir par les nazis. L'Allemagne a toujours été et reste un partenaire économique d'importance primordiale pour la Suisse.

La Suisse se défend également du reproche d'avoir profité économi-

quement de la seconde guerre mondiale. Commercer autant avec les puissances de l'Axe qu'avec les Alliés était « une question de survie économique du pays ». Berne juge ensuite « infondée » l'affirmation selon laquelle le commerce des Etats neutres, et de la Suisse en particulier, avec l'Allemagne nazie aurait contribué à prolonger la guerre. A la contradiction qu'il y aurait entre la neutralité et la morale, le Conseil fédéral répond que « depuis des siècles la neutralité est le ciment de la cohésion nationale de la Suisse. La politique de neutralité menée à l'époque avait pour objectif de tenir le pays à l'écart de la guerre mondiale et de préserver sa population de l'extermination et de la déportation par les nazis ».

L'ÉCHO DE L'OPINION

Le Conseil fédéral indique à ce propos que « la position neutre de la Suisse servait aussi les intérêts des Alliés », Berne ayant assumé plusieurs mandats pour leur compte dans les Etats ennemis.

Dans sa préface, le sous-secrétaire d'Etat américain au commerce, Stuart Eizenstat, s'est montré encore plus critique pour l'attitude de la Suisse pendant la période de l'après-guerre. Mais pour Berne, il n'est pas question de renégocier l'accord de Washington conclu en 1946 avec les Alliés et en vertu duquel la Suisse avait versé 250 millions de francs suisses pour solde de tout compte de ses opérations sur l'or avec l'Allemagne hitlérienne. La Suisse persiste à considérer que cet accord « demeure le résultat d'un compromis sur lequel les partenaires s'étaient entendus pour des raisons économiques et politiques ».

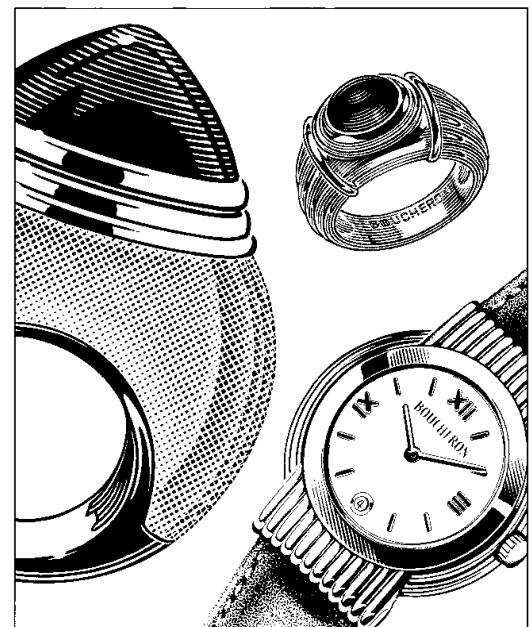
Soucieux de faire la lumière sur cette période trouble de l'histoire helvétique, le Conseil fédéral affirme qu'il appartiendra aux historiens « de juger de manière globale si la démarche suisse reposait sur une intention par trop légaliste ». La Suisse, dit-il, est également disposée à participer à une conférence internationale d'historiens et d'autres experts.

En haussant le ton, le gouvernement helvétique se fait l'écho d'une partie de l'opinion, excédée par la virulence de certaines attaques venant des Etats-Unis. Si la droite salue ses velléités de fermeté, la gauche lui reproche, en revanche, de se dissimuler derrière la neutralité pour refuser de tirer les conséquences des erreurs du passé.

Jean-Claude Buhner

NOUVELLE BOUTIQUE

78, rue des Saints Pères - 75007 Paris



Bijoux - Montres - Parfums - Lunettes



BOUCHERON
PARIS

Le scrutin présidentiel a permis l'expression de certaines revendications en Iran

La marge de manœuvre des candidats à l'élection pour la succession d'Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, vendredi 23 mai, est réduite. Cela n'a pas empêché les jeunes de se mobiliser en faveur de M. Khatémi, ancien ministre de la culture, présenté comme le candidat de l'ouverture

Plus de 32 millions d'Iraniens, sur une population qui en fait le double, devaient élire, vendredi 23 mai, un successeur au président sortant, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, au terme d'une campagne électorale qui aura

surtout été marquée par la participation des jeunes au débat politique. Les électeurs ont le choix entre quatre candidats dont deux, l'actuel président du Parlement et un ancien ministre de la culture, tiennent le haut du

pavé. Si aucun des deux ne l'emporte au premier tour, un second tour aura lieu dans six semaines. En l'absence de partis, il n'y aura pas une majorité et une opposition constituées, les passerelles demeurant

constantes entre les différentes factions. 30 000 bureaux de vote sont ouverts à travers le pays et quelque 200 000 policiers ont été chargés d'assurer l'ordre. Tout citoyen iranien âgé de 15 ans révolus peut voter

« n'importe où », dans le pays ou à l'étranger, muni de sa seule carte d'identité. La campagne a surtout porté sur les problèmes économiques et sociaux (lire aussi notre éditorial page 20).

QUEL QUE SOIT le candidat qui l'emportera à l'élection présidentielle iranienne du vendredi 23 mai, la clef du système demeure le Guide de la République, l'ayatollah Ali Khameneï, à qui revient toujours le dernier mot. Le scrutin ne sera pas pour autant de pure forme. Il sera révélateur de l'état d'esprit d'une opinion publique de plus en plus variée, dont une partie au moins voit dans l'un des candidats, l'ancien ministre de la culture et actuel conseiller présidentiel, Seyyed Mohamad Khatémi, l'espoir d'une libéralisation minimale des mœurs et de la politique.

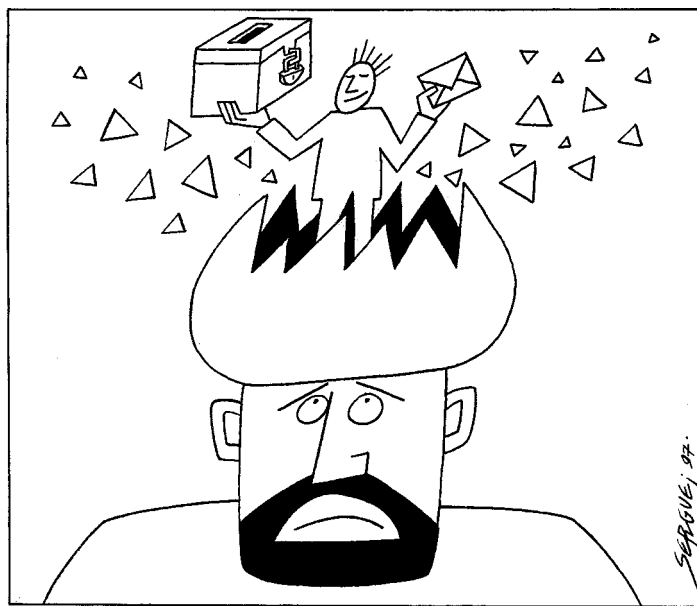
Sur les 238 postulants à la candidature, le Conseil constitutionnel en a retenu quatre : MM. Khatémi, Ali Akbar Nategh-Nouri, le président du Parlement, Ali Mohamad Reychahri, un ancien ministre des renseignements et le président de l'Organisation du registre national, Reza Zavarei – seul candidat non religieux. En réalité, c'est un duel qui opposera, vendredi, M. Khatémi à M. Nategh Nouri – duel dont le président du Parlement devrait sortir vainqueur, de l'avis de nombreux Iraniens, y compris parmi les sympathisants de M. Khatémi. Les quatre candidats avaient d'abord bénéficié de l'aval du Guide, dans une sorte de pré-sélection inévitable dans le système en vigueur en Iran.

Les dés ne sont pas totalement pipés pour autant. Ce qui singula-

rise positivement l'Iran, c'est le recours régulier au suffrage universel, tant pour ce qui est des législatives que pour désigner le chef de l'Etat. Une femme a même, pour la première fois, postulé à la candidature. Si le trucage des résultats ne peut être totalement exclu, il n'atteint jamais des sommets. Et le président de la République, aussi bien que le Guide lui-même et l'ensemble des forces qui gravitent autour du pouvoir devront tenir compte – pour les réprimer, tenter de les « récupérer », ou au contraire chercher à les satisfaire – des courants qui traversent une population de 64 millions d'habitants, jeunes dans leur écrasante majorité.

RAPPELS À L'ORDRE

La courte campagne électorale – douze jours – a fourni un échantillon assez éloquent des aspirations des uns et des autres et des contradictions qui minent la société iranienne. Les jeunes, surtout ceux d'entre eux qui viennent d'acquiescer le droit de vote – à l'âge de quinze ans révolus – et dont on pensait qu'ils étaient totalement désabusés par le jeu politique en vase clos des factions au pouvoir, se sont mobilisés massivement pour le candidat Khatémi, indiquent des habitants de Téhéran contactés par téléphone. Une partie des femmes, au moins, le plébiscitent, de même que les intellec-



tuels et les « technocrates ». Leur mobilisation, jugée trop intempesive et festive, leur a valu plusieurs interpellations et rappels brutaux à l'ordre. Leur vote présumé en faveur d'un homme dont les petites ouvertures, lorsqu'il était ministre de la culture, lui ont valu de perdre son poste en 1992 – avec la remontrance spectaculaire des conservateurs –, sera surtout, estime un intellectuel, l'expression d'une protestation contre le « *politiquement et religieusement correct* ». M. Khatémi promet une plus

grande liberté d'expression et d'association, et le respect des droits de l'homme.

Aucun des deux candidats ne se présente sur la base d'un programme politique et économique articulé, définissant un ordre des priorités. Il leur serait du reste difficile de le faire, dès lors que le futur chef de l'Etat est économiquement lié, au moins pour deux ans, par le second plan quinquennal 1995-1999 – que le Guide a placé sous le slogan : « *La justice sociale doit prendre le pas sur le développement* ».

économique – et auquel seuls des ajustements conjoncturels peuvent être apportés. Politiquement, le futur président et son gouvernement sont tenus par le concept-clé de la République islamique, le principe du *velayat e faquih*, ou gouvernement de la jurisprudence religieuse.

En admettant par hypothèse que le candidat Khatémi, qui bénéficie du soutien de ceux que l'on appelle les « *reconstructeurs* », ou modernistes l'emporterait, « *il perdrait beaucoup de temps à calmer le jeu, puisque les conservateurs demeurent majoritaires, non seulement au Parlement mais au sein du Conseil de surveillance et au Conseil d'Etat* », explique Fariba Adelkhak, chargée de recherches au Centre d'études et de recherches internationales à Paris (Ceri). En cas de victoire, M. Nategh-Nouri devrait, lui, prendre en considération la mobilisation qui s'est faite autour de son principal rival.

CHOIX ÉNIGMATIQUES

Déjà, la campagne pour les législatives de mars-avril 1996 avait révélé les nouveautés et la complexité du paysage politique iranien, de même que ses incertitudes. « *Le champ du possible*, écrivait M^{me} Abelkhak dans une étude sur ces élections – intitulée « *La somme des parti (es) n'est pas égale au tout* », sera aussi tributaire d'autres facteurs : de la situation économique, d'éventuelles explosions so-

ciales, de la pression américaine, de l'évolution des cours du pétrole, de l'ouverture de l'Iran aux influences de l'Asie centrale et du Golfe et de la façon dont les détenteurs du pouvoir sauront (ou ne sauront pas) réagir à ces péripéties ». Si l'on y ajoute une dégradation des relations avec l'Union européenne, cette analyse paraît aussi pertinente pour le scrutin présidentiel.

Le Guide, pour l'heure, joue un rôle au-dessus de toutes les factions et insiste sur l'importance du suffrage populaire. Ses choix restent énigmatiques pour l'ensemble des observateurs. Alors qu'on le dit avoir toujours soutenu le président du Parlement contre le président de la République sortant, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, il a désigné, il y a quelques semaines, ce dernier comme son « *conseiller suprême* » à la tête du Conseil de discernement, institution d'arbitrage législatif aux pouvoirs désormais renforcés. M. Rafsandjani n'aurait jamais pu, en 1990, lancer un programme de libéralisation économique sans l'aval du Guide qui l'a ensuite lui-même stoppé. Cela signifie que le Guide trace sa politique en fonction de l'état de la société et de l'équilibre des forces, sans jamais exclure personne, tant il est vrai que l'équipe au pouvoir ne peut agir que solidaire, malgré ses divergences.

Mouna Naïm

Au nom de son mari disparu, Sonia Gandhi, « l'étrangère », entre en politique en Inde

Françoise Chipaux, précédemment en poste à Amman, a été nommée, à New Delhi, correspondante pour l'Asie du Sud en remplacement de Bruno Philip, revenu à Paris. Voici son premier article.

NEW DELHI

de notre correspondante

Six ans après l'assassinat de son époux, Rajiv Gandhi, le 21 mai 1991, sa veuve – « Sonia », comme on l'appelle ici, quand on ne s'en tient pas à la seule mention du lieu de sa résidence, « 10 Janpath » – désire-t-elle ou a-t-elle un avenir politique ? Depuis l'annonce publique, le 8 mai, de son entrée officielle au Parti du Congrès, la classe politique indienne n'en finit pas de s'interroger sur la signification du geste et de ses éventuelles conséquences.

Fidèle à sa conduite passée, « Sonia » a en effet gardé le silence et, si nombre de leaders du Congrès ont fait le déplacement pour la féliciter, le mystère demeure sur sa motivation et ses intentions réelles. Officiellement, le Parti du Congrès, en pleine

campagne électorale interne pour le renouvellement de ses cadres, se réjouit, même si l'inquiétude pointe chez certains dirigeants. L'entrée de cette héritière de la dynastie Nehru-Gandhi, à qui peu, au sein du Congrès, oseraient s'opposer, risque en effet de changer la donne au sein d'un parti écartelé, à la recherche de son âme.

Déjà, certains opposants au président actuel, M. Sitaram Kesri, ont appelé Sonia Gandhi à prendre la tête d'un parti affaibli par ses divisions internes et les nombreuses accusations de corruption qui touchent ses membres, et qui a bien besoin d'un second souffle après sa cuisante défaite électorale de 1996.

Le seul nom de Gandhi peut-il encore revigorer le « Congrès » ? Si l'on en croit un sondage publié dans le *Pioneer*, quelques jours après l'annonce de l'adhésion de Sonia Gandhi au parti, 57 % des Indiens estiment que le Congrès bénéficierait de son entrée, mais 66 % nient que seule la famille Nehru-Gandhi puisse gouverner efficace-

ment l'Inde. Si le Congrès peut sans doute bénéficier de cette adhésion, beaucoup pensent que Sonia Gandhi avait, elle aussi, besoin de la protection du Congrès, au moment où l'agence fédérale d'enquête (CBI) a déposé ses conclusions, sans épargner Rajiv Gandhi, dans le « scandale Bofors ».

LE « SCANDALE BOFORS »

Cette affaire, qui remonte à 1986, alors que Rajiv Gandhi était premier ministre, concerne un contrat d'achat, pour 1,3 million de dollars (7,5 millions de francs), par l'armée indienne, de canons à la firme suédoise Bofors. Rajiv Gandhi et plusieurs autres personnes avaient été soupçonnés d'avoir touché d'importants pots-de-vin. L'affaire avait terni la réputation de l'héritier de la dynastie et explique, pour une part, la défaite du Congrès aux élections de 1989.

Aujourd'hui, feu Rajiv Gandhi ne peut plus être poursuivi et la commission d'en-

quête n'a pas démontré qu'il ait touché lui-même de l'argent. Mais le CBI le jugerait « *coupable d'être à l'origine d'une conspiration pour faire perdre de l'argent au Trésor public et enrichir des intermédiaires* ». Parmi ceux-ci figure un Italien, Ottavio Quattrocchi, dont l'amitié avec le couple Gandhi est connue de tous. La corrélation entre l'annonce de l'entrée de Sonia Gandhi au Congrès et les révélations du CBI ne joue pas en faveur d'une femme dont l'origine italienne est aussi dénoncée par certains politiciens et éditorialistes.

Si les partis politiques se sont, jusqu'à maintenant, montrés circonspects dans leurs réactions, les commentateurs ont été dans l'ensemble plus sévères, dénonçant en particulier la « *faillite du Congrès* » obligé de raviver le « *culte de la personnalité* » et de s'en remettre à une « *étrangère* » pour tenter de sauver sa mise. « *L'ironie tragico-comique de l'événement*, écrit ainsi Tavleen Singh, dans l'*Indian Express*, est qu'au moment où nous célébrons le 50^e an-

niversaire de l'indépendance de l'Inde, la meilleure chose qu'a à nous offrir le parti qui a conduit la bataille de la liberté [le Congrès] est un premier ministre étranger. »

En entrant directement dans l'arène politique, Sonia Gandhi a pris le risque de perdre le rôle de « grande prêtresse » de la politique qu'elle jouait en coulisse depuis la disparition de son mari. En s'exposant, elle a brisé un mythe. Cinquante ans après son indépendance, l'Inde pourrait bien prouver qu'elle a définitivement tourné la page de la dynastie Nehru-Gandhi.

Françoise Chipaux

■ **Au moins 35 personnes sont mortes** et un millier d'autres ont été blessées, jeudi 22 mai, dans le centre de l'Inde, lors d'un tremblement de terre d'une magnitude de 6 degrés sur l'échelle de Richter. La secousse a été si puissante qu'elle a réveillé les habitants de New Delhi, située à 720 kilomètres de là. – (Reuter.)

A Kinshasa, M. Tshisekedi ne fait pas partie de la première liste de ministres nommés par M. Kabila

KINSHASA

de notre envoyé spécial

En se proclamant chef de l'Etat samedi 17 mai, après la fuite du maréchal Mobutu Sese Seko et la prise de Kinshasa, Laurent-Désiré Kabila avait promis la formation d'un gouvernement de salut public au plus tard mardi 20 mai et la création d'une Assemblée constituante dans les soixante jours. Toujours dans les temps pour mettre sur pied l'Assemblée, M. Kabila a largement dépassé le délai qu'il s'était fixé pour former son gouvernement. Les multiples consultations avec la classe politique n'ont pas donné les résultats escomptés.

Raphaël Ghenda, le « *commis-saire* » à l'information et à la propagande de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) avait pourtant affirmé, jeudi après-midi, que la composition du gouvernement serait officiellement annoncée à 20 heures, au cours du journal télévisé. Les journalistes locaux et étrangers avaient même été conviés à 19 h 30 dans les locaux de la radio et de la télévision pour vivre l'événement en direct. Les derniers ont quitté les lieux à la fin des émissions, à 23 h 30... bre-doilles. L'insoutenable suspense a pris fin à minuit. M. Ghenda a lu un bref communiqué sur les ondes de la radio nationale annonçant la nomination de treize ministres au sein d'un gouvernement dont « *la liste sera complétée d'ici peu* ». Le décret 001 de la République démocratique du Congo ne nomme ni premier mi-

nistre, ni ministre de la défense. Gaëtan Kakudji, le cousin de Laurent-Désiré Kabila, gouverneur de la province du Katanga et secrétaire général adjoint de l'AFDL, a confié à l'hôtel Intercontinental, où l'Alliance a établi provisoirement son quartier général, qu'il n'y aurait pas de premier ministre. « *C'est un régime présidentiel* », a précisé M. Kakudji. MM. Ghenda et Kakudji ont également souligné que les questions de défense relevaient des prérogatives présidentielles. Laurent-Désiré Kabila devrait donc également occuper ces fonctions très sensibles, à moins qu'elles ne

soient assurées, dans l'ombre par les mêmes conseillers militaires étrangers qui ont conduit les troupes de l'Alliance à la conquête des 2 345 000 kilomètres carrés du Zaïre...

PARTI UNIQUE

Treize portefeuilles ont été attribués. Mais, selon M. Ghenda, vingt ministres devraient siéger au gouvernement. Dans la liste provisoire, telle qu'elle a été communiquée, le premier poste, celui des affaires intérieures, est occupé par Mwenze Kongolo, jusqu'à présent « *commis-saire* » à la justice de l'Alliance, ren-

tré des Etats-Unis à la fin de l'année dernière. Raphaël Ghenda devient ministre de l'information. Comme Patrice Lumumba, il appartient à l'ethnie Tetela. Lecteur assidu des œuvres de l'ancien chef de l'Etat nord-coréen, Kim Il-sung, c'est lui qui dirige les séminaires de rééducation pour les anciens responsables de l'administration zaïroise organisés dans les régions conquises par l'Alliance.

Bizima Karaha, l'une des têtes pensantes du mouvement, est ministre des affaires étrangères. Il joue un rôle de premier plan. Rien n'est décidé sans qu'il soit consulté. Tutsi

du Sud-Kivu, il fait partie des Banyamulenges qui ont déclenché les hostilités fin septembre 1996, dans la région d'Uvira, pour récupérer les terres dont ils venaient d'être spoliés par des militaires zaïrois, et est membre de l'Alliance démocratique des peuples (ADP).

Le ministère des finances est confié à Mawapanga Mwana Nanga, un homme écouté. Il a étudié dans les universités de Pennsylvanie et du Kentucky. Il est resté des Etats-Unis en novembre 1996 pour rejoindre les rangs de l'AFDL. Neuf postes sur treize ont pour l'instant été attribués à des membres de

l'AFDL, et quatre à des personnalités politiques issues des rangs de l'opposition radicale au régime du maréchal Mobutu Sese Seko. Justine Mpyoyo Kasavubu, la fille du premier président du Congo indépendant, est nommée à la fonction publique. Elle est membre de l'Union des démocrates pour le progrès social (UDPS), le parti du chef de file de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, qu'elle représentait à Bruxelles. Paul Bandomba, également issu de l'UDPS, est ministre de l'agriculture. Il avait été ministre de la défense dans les éphémères cabinets de transition de M. Tshisekedi.

Deux ministères ont été confiés au Front patriotique, une organisation d'extrême gauche. Jean-Baptiste Sondji, chirurgien à l'hôpital Mama Yemo, rebaptisé hôpital général du Congo-Kabila, est ministre de la santé. L'avocat Kinkela vi Kansy, rapporteur au Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT), est ministre des postes et télécommunications.

Pour intégrer le gouvernement, ces quatre personnalités de l'opposition radicale ont dû rejoindre les rangs de l'AFDL. C'est donc un gouvernement quasi exclusivement composé de membres de l'Alliance qui s'apprête à diriger la République démocratique du Congo, l'ex-Zaïre, un pays qui replonge dans un système de parti unique après sept brèves années d'un multipartisme débridé instauré en 1990.

Afsané Bassir Pour

Frédéric Fritscher

Mohamed Sahnoun : ne pas oublier les réfugiés

droits de l'homme dans la région. « *Dans ces deux domaines, l'ONU a des organismes bien rodés et son rôle est extrêmement important et urgent, car le problème des réfugiés peut de nouveau être la cause de conflits armés* », poursuit M. Sahnoun. Pour éviter cela, deux choses sont impératives : la remise sur pied de la commission d'enquête de l'ONU sur les allégations de massacre des réfugiés et le désarmement des éléments armés – extrémistes hutus rwandais – qui ont vécu « *comme des parasites* » parmi ces réfugiés. Il faudrait désarmer « *les quelque 2 000 hommes qui sont parmi les réfugiés et qui tentent, en ce moment même, de se rendre en Angola et au Congo voisin* ».

Il faut mettre tous les moyens à la disposition de l'ONU pour « *rassembler et sécuriser* » les pays qui vont recevoir des réfugiés. Selon M. Sahnoun, la possibilité existe que certains éléments des ex-Forces armées rwandaises (FAR) décident de rester au Zaïre et d'y créer des poches de guérilla. Dans le drame des réfugiés, dit-il, « *tout le monde a une part de responsabilité* ».

Parlant de la « *nouvelle génération* » de dirigeants au pouvoir en Ouganda, au Burundi, au Rwanda, en Erythrée et maintenant au Zaïre, M. Sahnoun reste « *prudemment optimiste* » : « *C'est une nouvelle génération de guérilleros révolutionnaires qui sont arrivés au pouvoir, il*

est vrai, militairement, mais qui n'ont pas fait de coup d'Etat », explique-t-il. « *Ils sont en Afrique australe et centrale, et il faut souligner qu'ils sont extrêmement solidaires*. »

Mais ces nouveaux dirigeants auront affaire – « *et cela est un phénomène nouveau en Afrique* » – à des populations désormais « *beaucoup plus politisées et plus informées* [qu'avant], et qui ont des revendications sociales ». Ce sont des « *populations qui vont juger* », affirme M. Sahnoun, qui veut accorder le « *bénéfice du doute* » à ces nouveaux régimes, « *tout en veillant à ce que les droits de l'homme y soient respectés* ».

La justice argentine fait preuve d'un zèle inédit dans une affaire de corruption

Les responsables locaux d'IBM et d'anciens hauts fonctionnaires sont incarcérés

Alors que les autorités argentines font face à des mouvements sociaux dans l'ensemble du pays, un scandale financier implique des proches du président Carlos Menem

et de son ancien ministre des finances, Domingo Cavallo. Depuis un mois, les manifestations, durement réprimées, ont fait un mort et plus de trois cents blessés.

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Une fois n'est pas coutume, la justice argentine est parvenue, mercredi 21 mai, dans le cadre d'une retentissante affaire de corruption, à ordonner l'incarcération de cinq personnes parmi lesquelles d'anciens hauts fonctionnaires du gouvernement de Carlos Menem, mais aussi celle des responsables locaux de la compagnie nord-américaine IBM. Après deux ans d'enquête, le juge fédéral Adolfo Bagnasco a démontré que la filiale argentine d'IBM avait versé quelque 37 millions de dollars (210 millions de francs) de pots-de-vin pour obtenir, en 1995, un contrat de 250 millions de dollars (1,2 milliard de francs) portant sur l'informatisation de la Banque de la Nation, à Buenos Aires, qui, avec ses cinq cents succursales, est la principale entité financière du pays.

Ce contrat, finalement annulé à la suite du scandale, était le plus important jamais conclu en Amérique latine dans le secteur informatique. Au total, dix personnalités du monde des affaires ont été

inculpées de fraude contre l'Etat et de délit de corruption. Ils risquent des peines pouvant aller jusqu'à six ans de prison. Il s'agit notamment de l'ancien président et de l'ex-directeur de la Banque de la Nation et de deux anciens dirigeants d'IBM-Argentine qui avaient, tous, été contraints de démissionner au début de l'enquête.

AMBITIONS PRÉSIDENTIELLES

Le magistrat a également imposé un embargo de 2 millions de dollars sur les biens personnels de chaque inculpé. Pour retrouver la trace des pots-de-vin, le juge Bagnasco a eu accès à des comptes bancaires en Suisse. Aux Etats-Unis, siège de la multinationale, la justice a ouvert sa propre enquête et, il y a quelques mois, des responsables d'IBM avaient admis que des irrégularités avaient pu être commises par sa filiale à Buenos Aires.

En Argentine, où la justice dépend étroitement du pouvoir exécutif et où les fréquents scandales de corruption n'ont jamais débouché sur aucune condamnation, le

zèle du juge Bagnasco constitue une grande première, mais renvoie aux vieilles querelles de la classe politique. En effet, parmi les inculpés figure, notamment, un ancien collaborateur de Alberto Kohan, le secrétaire général de la présidence et un des hommes forts du gouvernement Menem. Mais c'est pourtant M. Domingo Cavallo, l'ancien ministre de l'économie et ennemi juré de M. Kohan, qui risque de se retrouver au centre de cette tempête juridique, puisque plusieurs de ses anciens proches collaborateurs sont mis en cause.

Limogé en juillet pour avoir précisément dénoncé la corruption au sein de l'administration Menem, M. Cavallo se retrouve paradoxalement sur le banc des accusés, ce qui pourrait troubler ses ambitions politiques. M. Cavallo est candidat à un mandat de député pour les prochaines élections législatives d'octobre, et confesse aussi son ambition de succéder à Menem à la présidence de la République en 1999.

Christine Legrand

Le Sénat colombien ouvre la voie à l'extradition des narco-trafiquants

A chaque étape du débat, les hommes politiques font l'objet de menaces. Le projet de réforme devra encore être soumis à la Chambre des députés et à la Cour constitutionnelle

BOGOTA

de notre correspondante

Pastor Perafan, considéré par les Colombiens comme un des derniers grands barons de la drogue, va être extradé et jugé aux Etats-Unis. Ainsi en ont décidé les autorités vénézuéliennes qui détenaient le trafiquant depuis le 17 avril, date à laquelle il avait été fait prisonnier à San Cristobal, une ville moyenne du sud du Venezuela (*Le Monde* du 20 avril).

La décision, qui a été annoncée à Caracas, la capitale, jeudi 22 mai, par la Cour suprême de justice, représente pour les Colombiens un grand bouleversement. Il intervient le jour même où, à Bogota, le Sénat a adopté en seconde lecture le rétablissement de l'extradition de nationaux colombiens. Cette possibilité juridique est, en effet, interdite par la constitution de 1991 ; elle demeure un sujet délicat et brûlant qui divise la classe politique et l'opinion publique. « *Mieux vaut une tombe en Colombie qu'une prison aux Etats-Unis* », ont toujours procla-

mé les narco-trafiquants colombiens, visés par cette mesure.

En appliquant ce slogan, Pablo Escobar et le cartel de Medellín avaient déclenché, à la fin des années 80, une série d'attentats sanglants. Les Etats-Unis qui, régulièrement, demandent l'extradition des chefs des grands cartels de la drogue - maintiennent une pression constante sur le gouvernement colombien. Le vote du Sénat colombien constitue donc pour Washington une petite victoire, mais le chemin législatif à parcourir est encore long et dangereux.

PLAN D'ASSASSINAT

A chaque étape du débat, des menaces directes visent les responsables politiques. La semaine dernière, alors que les sénateurs examinaient le projet en première lecture, la police révélait avoir découvert un plan terroriste selon lequel les chefs des cartels de la drogue projetaient d'assassiner le président Ernesto Samper, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bogota, Myles Frechette, et d'autres personnalités qui s'étaient déclara-

rées favorables au rétablissement de l'extradition.

Après son adoption par le Sénat, le projet de réforme constitutionnelle doit être approuvé, par la Chambre des députés et par la Cour constitutionnelle. Dans le meilleur des cas, la loi pourrait être adoptée à la fin de la période législative en cours, qui s'achève le 20 juin 1997.

En attendant, Pastor Perafan, en se réfugiant au Venezuela, a fait un très mauvais calcul. Il devrait être extradé aux Etats-Unis dans les prochains jours et jugé par une cour de l'Etat de New York pour trafic de drogue. En Colombie, il n'était accusé que d'enrichissement illicite. Son avocat avait assuré à la justice que si il était extradé vers la Colombie et non vers les Etats-Unis, il révélerait tous les liens de la mafia de la drogue avec la classe politique. Lors de sa capture, il avait affirmé : « *Je suis innocent* », et avait ajouté : « *Je n'ai jamais mis les pieds aux Etats-Unis.* »

Anne Guthmann-Proenza

L'Union européenne adresse une protestation à la Chine

BRUXELLES. L'ambassadeur délégué de l'Union européenne à Pékin, Endymion Wilkinson, vient d'adresser un message de protestation aux autorités chinoises. Celles-ci avaient menacé de rétorsion commerciales le Danemark et les Pays-Bas, après que ces deux pays eurent décidé de déposer, auprès de la commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève, un projet de résolution condamnant la Chine pour son attitude en matière de droits de l'homme. L'Union a voulu ainsi montrer, qu'au-delà de divergences d'appréciation sur la meilleure manière de procéder pour amener la Chine à une pratique plus démocratique, elle restait pleinement solidaire en cas de menaces ou provocations à l'égard de l'un ou l'autre de ses membres. Dans leur message, les Européens rappellent que tout geste inamical à l'encontre de l'un ou l'autre des pays membres est considéré comme inamical envers l'ensemble de l'Union ; que, par ailleurs, de tels comportements sont peu compatibles avec le système de commerce ouvert que symbolise l'Organisation mondiale du commerce, à laquelle la Chine souhaite adhérer. - (Corresp.)

Accord entre les partis albanais pour les élections législatives

TIRANA. Les partis politiques albanais sont parvenus à un accord sur les élections législatives du 29 juin, a annoncé, jeudi 22 mai, l'émissaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Albanie, Franz Vranitzky, mettant fin à une situation de crise politique qui menaçait de faire basculer de nouveau l'Etat balkanique dans la violence. Les discussions achopèrent sur le mode de scrutin, opposant le Parti démocratique du président Sali Berisha, majoritaire au Parlement sortant, et le reste des organisations politiques du pays qui avaient menacé de boycotter le scrutin. Selon l'accord des partis albanais, 115 députés seront élus à la majorité, et 40 à la proportionnelle, a annoncé Franz Vranitzky, ancien chancelier autrichien. - (AFP)

Douze personnes ont été tuées dans un attentat en Algérie

ALGER. Au moins douze personnes ont été tuées et trente et une blessées, jeudi 22 mai, par l'explosion d'une voiture piégée en plein centre de Boufarik, à 25 kilomètres au sud d'Alger, selon un bilan officiel. La déflagration, entendue jusque sur les hauteurs d'Alger, s'est produite en fin de matinée, non loin de l'Assemblée populaire communale (mairie), de commerces très fréquentés et d'un café où se retrouvent des gardes communaux, les « *patriotes* » et des groupes de légitime défense, qui combattent les islamistes. Les autorités ont assuré que les élections législatives, qui se tiendront le 5 juin, se dérouleront dans une totale sécurité. Celles-ci viennent de lancer une campagne d'affichage mettant à prix les têtes des principaux chefs islamistes. - (AFP)

AMÉRIQUES

■ **BRÉSIL** : le Sénat a approuvé, mercredi 21 mai au soir, en première lecture, un amendement constitutionnel qui autorise la réélection du président, des gouverneurs d'Etats et des maires pour un second mandat. Cette mesure a été approuvée au premier tour par 63 voix contre 6 alors qu'un amendement proposant que les Brésiliens se prononcent par la voie d'un référendum sur la réélection était rejeté à l'unanimité. Le Sénat devra confirmer son vote dans une semaine, alors que la chambre des députés l'a déjà approuvé en février. Ce vote du Sénat est une victoire pour le président Fernando Henrique Cardoso, qui pourra briguer un second mandat en 1998, alors que son gouvernement vient d'être ébranlé par un scandale d'achat de votes de députés. - (AFP)

ASIE

■ **BIRMANIE** : une centaine de membres de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), d'Aung San Suu Kyi, auraient été arrêtés, selon un dirigeant de l'opposition, à la veille de la commémoration des élections générales du 27 mai 1990, emportées par la LND avec plus de 85 % des suffrages. Les militants interpellés, dont plusieurs élus, s'apprêtaient à gagner Rangoun pour se réunir au domicile de M^{me} Suu Kyi. - (Corresp.)



Cette montre ne fonctionne que lorsqu'on la porte.

Heureusement, vous avez tout prévu pour qu'elle ne s'arrête pas de sitôt.

CHRONOMASTER : boîte or 18 K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Equipée du légendaire mouvement automatique ZENITH EL PRIMERO, le seul au monde battant à 36'000 alt./heure, fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la Manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH
Swiss Watchmakers since 1865
LIFE IS IN THE MOVEMENT*



ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 74
INTERNET: <http://www.zenith-watches.ch>

CAMPAGNE La multiplication de candidatures présentées au titre de mouvements marginaux ou atypiques inquiète les principales forces politiques, qui craignent

d'avoir du mal à faire revenir à elles, au second tour de scrutin, le 1^{er} juin, les électeurs qui se seront dispersés le 25 mai. Nationalement et localement, des contacts ont été tentés

dès avant le premier tour. ● **CERTAINS GROUPES** présentent des candidats dans un but manifestement intéressé – bénéficier de la dotation publique –, mais d'autres, sans pro-

poser un programme global, défendent des idées nouvelles, comme la « semaine de quatre jours ». ● **L'ABUS** des dispositions sur le financement public, destinées à

assainir les relations entre l'argent et la politique, obligera probablement le Parlement à réfléchir de nouveau aux moyens d'éviter que la loi ne soit détournée de son objet.

Les « petits » candidats font craindre aux grands la dispersion des voix

Nationalement et, surtout, localement, les représentants des principales forces politiques cherchent à s'assurer, dès avant le premier tour, de l'attitude qu'adopteront pour le second les prétendants individuels ou appartenant à des courants marginaux

« **LE SUCCÈS** de ces élections législatives dépend, pour une part, de notre capacité à ramener dans le giron de la majorité RPR-UDF, les électeurs de droite dispersés », assure Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, lui-même confronté à treize candidats dans la quatorzième circonscription de Paris. Le risque d'éparpillement des voix sur des « petites » candidatures, au premier tour, risque en effet de handicaper des candidats susceptibles de se retrouver au second.

Le phénomène est particulièrement sensible dans les cas de « primaires », lorsque deux candidats de la même famille politique se trouvent au coude à coude. Ou bien, à droite, dans les circonscriptions où le Front national atteint les scores des formations traditionnelles. L'éventualité d'une abstention importante rend d'autant plus gênante la moindre déperdition de suffrages, surtout en cas d'égalité entre droite et gauche. C'est pourquoi Alain Juppé et Lionel Jospin ont tous deux mis en garde les électeurs, jeudi

22 mai, contre la tentation de disperser leurs voix (lire page 8).

Sur le terrain, les candidats des principaux partis politiques s'efforcent, eux aussi, de colmater les brèches. Jean-Michel Perhirin, secrétaire du RPR du Finistère, observe que les gens sont « déboussolés » parce que, dans la droite bretonne, « tout le monde se réclame de Jacques Chirac, ce n'est pas facile de garder son identité dans tout ça ». A Paris, M. Goasguen déplore que, sur ses tracts, le candidat du Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson entretienne la confusion en se présentant comme un « candidat de la majorité », « avec Jacques Chirac », « pour un élan partagé ».

A Villeurbanne (5^e circonscription du Rhône), la possibilité de voir revenir la circonscription au PS a provoqué un mouvement de masse. Toute la palette politique de la gauche, jusqu'à ses moindres nuances, a fait acte de candidature. Jean-Paul Bret, le candidat socialiste, inquiet de la possible disper-

sion des voix, mène campagne sur le thème : « Voter utile dès le premier tour », précaution d'autant plus indispensable que son concurrent du Mouvement des citoyens est, comme lui, adjoint au maire. Dans la 5^e circonscription des Bouches-du-Rhône, le candidat socialiste René Olmetta passe son temps à expliquer aux électeurs qu'il ne faut pas le confondre avec Richard Olmetta, qui se présente contre lui sous l'étiquette « Unité socialiste ».

ERSATZ DE PROPORTIONNELLE

Avec 6 360 candidats, le cru législatif 1997 dépasse d'un millier d'unités, soit 20 % de plus, celui de 1993 et de 45 % celui de 1988. Cette inflation correspond à la nouvelle législation sur l'aide publique à la vie politique, qui finance un parti sur la base du nombre de suffrages obtenus, à condition qu'il présente plus de cinquante candidats. En 1997, les Verts ont ainsi obtenu, pour 1 030 399 voix aux législatives de 1993, une aide d'un montant de plus de 11 millions de francs ; Génération

Ecologie, plus de 10 millions de francs ; le Parti de la loi naturelle, près de 300 000 francs, etc.

Il faut distinguer les organisations qui présentent des candidats dans un but exclusivement financier, comme les Nouveaux Ecologistes, et qui n'exercent aucune activité « politique » entre deux scrutins, et les formations qui prétendent à une activité ou à une expression publique et profitent, avec une certaine légitimité, de l'aide légale, comme les différentes familles de l'extrême gauche. L'Union démocratique bretonne (UDB) se contentait jusqu'ici de concourir aux élections municipales et régionales. L'UDB aligne vingt-cinq candidats. En 1993, elle n'en avait que sept dans les quatre départements bretons. Le porte-parole de l'UDB, Christian Guyonvarc'h, admet que les nouvelles dispositions de financement incitent son mouvement à présenter « massivement » des candidats aux législatives.

Philippe de Villiers ne cache pas que les élections lui permettent sur-

tout de financer le Mouvement pour la France, tandis que Jean-Pierre Soisson, dont le MDR présente cinquante-sept candidats, avoue : « Mon mouvement vit de l'argent public. J'ai droit à un peu plus de 4 millions de francs. Comme je ne sais pas comment les dépenser, je les place. »

Pour Annie Laurent, chargée de recherche au Centre de recherches administratives, politiques et sociales de Lille (CNRS), l'opportunité du financement public n'explique pas tout. D'une part, l'élargissement de l'« offre électorale » est symptomatique de l'effritement des « identifications partisans » et du sentiment de plus en plus fréquent que « les partis traditionnels ne prennent pas en compte un certain nombre de problèmes et d'enjeux, de plus en plus locaux ». D'autre part, souligne-t-elle, les « petites » candidatures introduisent, en quelque sorte, un ersatz de proportionnelle dans le scrutin majoritaire. Depuis l'introduction, en 1983, d'une dose de proportionnelle dans les élec-

tions municipales, les électeurs ont pris l'habitude d'une expression et, même, d'une représentation des formations minoritaires.

Le phénomène répond aussi à des situations politiques ou institutionnelles particulières, estime Bernard Lehideux, l'expert électoral de l'UDF. Ainsi, la profusion de candidats d'extrême droite s'explique par le fait que le Front national, par ses succès, devient attractif et suscite des vocations nombreuses, et par conséquent des frustrations qui se transforment en candidatures dissidentes. De même, le grand nombre de candidatures concurrentes écologistes témoigne de la faiblesse – et de l'échec – de ce courant en France. Enfin, selon les scores qu'obtiennent les « petits » candidats, on risque d'assister, au soir du premier tour, à des polémiques sur l'évaluation des rapports de force entre majorité et opposition.

Gérard Courtois
et Fabien Roland-Lévy
avec nos correspondants

Les cinq fois quatre jours de Pierre Larrouturou

LA SEMAINE de quatre jours, cela sonne un peu comme la semaine des quatre jeudis. Une douce utopie, un rêve de gosse, une comptine. Un, deux, trois, tu ne l'auras pas ! Et pourquoi pas ? Pierre Larrouturou sort ses tableaux, griffonne un petit schéma sur un cahier d'écolier et parle, parle, parle. Dix minutes, et c'est dans la poche. L'interlocuteur est groggy, un peu confus, mais convaincu : la semaine de quatre jours est non seulement possible, mais aussi nécessaire. Elle résorbera

le chômage sans déséquilibrer l'économie et changera la vie de tous, cadres et patrons compris. Une évidence, l'œuf de Colomb.

M. Larrouturou sourit comme un gosse heureux. Il a trente-deux ans, les yeux clairs et un tel enthousiasme qu'on a envie qu'il ait raison. Et peut-être a-t-il raison, après tout, à compter le nombre de ceux – et non des moindres – qu'il a réussi à persuader en quatre ans. La loi Robien, c'est lui. La conversion de Michel Rocard à la réduction du temps de travail, lui encore.

Il a mis dans sa poche, pêle-mêle, Dominique Strauss-Kahn, Jean-Yves Chamard, Claude Malhuret, Yves Thibault de Silguy, Laurent Fabius, les Jeunes socialistes, la CFDT, et une grosse part de l'UDF.

CALCULS RIGOUREUX

Pour un jeune ingénieur-conseil provincial dépourvu de relations et totalement inconnu jusque-là, le tableau de chasse est beau. Encore faudrait-il ajouter les quelque deux mille sympathisants de son association, ramassés au fil des conférences-débats qu'il anime à travers la France. Des militants sur-diplômés, jeunes, politiquement hétéroclites et totalement convaincus de détenir « la » solution. Grâce à eux, l'Union pour la semaine de quatre jours a réussi à présenter deux cent onze candidats pour cette campagne de... cinq fois quatre jours. Sans illusion : « Notre objectif est de faire passer le message et de pousser les politiques à se bouger un peu. Les freins culturels sont en train de céder », assure-t-il.

La semaine de quatre jours n'est pas l'ultime avatar de l'utopie gauchiste. Si l'idée marche, c'est que les calculs sont rigoureux. Pas question d'imposer aux entreprises des charges sans contrepartie. Le passage de cinq à quatre jours travaillés impose certes des embauches, c'est son but, mais il est compensé d'abord par une baisse de salaires (5 %) et par un allègement des charges d'assurance-chômage pour

tous ceux qui créent des emplois. Avec un léger gain de productivité, l'entreprise s'en tire. La collectivité aussi, puisque le dispositif, s'il était appliqué, permettrait de résorber deux millions de chômeurs. CQFD.

Pas d'épine à cette rose-là ? M. Larrouturou est un idéaliste raisonnable. Il ne prétend pas tout régler. S'il est parti en croisade, c'est qu'il ne supportait plus d'être coupé en deux, « schizophrène », dit-il, déchiré entre un métier de consultant chez Arthur Andersen, qui le poussait à organiser les « charrettes », et sa conscience de catholique BCBG, militant à ATD-Quart Monde. En 1993, à vingt-huit ans, il a pris une année sabbatique pour réfléchir. Il est bouleversé par le chômage de son meilleur ami, de son frère, d'un voisin de dix-huit ans trouvé un soir, en pleurs, en bas de l'immeuble.

Avec l'aide d'un petit groupe d'amis, l'idée des quatre jours fait son chemin. Il écrit un premier livre et commence à « vendre » sa solution, d'abord aux journaux, puis aux hommes politiques. « J'y ai été au culot », dit-il, encore tout étonné de son succès. Débordé, rayonnant, il se veut inclassable et refuse obstinément toute étiquette politique. Le cœur à gauche, la tête à droite. Il n'a qu'une obsession, faire passer son idée dans les faits, peu importe le parti. « On ne les lâchera pas », prévient-il.

Véronique Maurus

Quatre candidats se présentent contre le « système » ENA

LA CAMPAGNE électorale a permis de mettre fin au mystère qu'Alain Serge Clary, président de l'Organisation contre le système ENA (Ocsena), entretenait sur son

PORTRAIT

Alain Serge Clary,
le mystérieux
fondateur d'Ocsena,
fait campagne à Paris

association. En janvier, cet ancien professeur de philosophie certifié, devenu cadre au ministère des affaires étrangères, s'est lancé dans une croisade contre ce qu'il qualifie de « système institutionnel d'appropriation des postes décisionnels de l'appareil d'Etat ». Il a lancé des débats « démocratiques » dans un café du 6^e arrondissement. Il est apparu mystérieusement masqué, avec quelques amis, au « Vrai Journal » de Karl Zéro, sur Canal Plus. Il a assuré disposer du soutien de « poids lourds » du monde politique, dont il promettait de dévoiler l'identité lors d'un « grand raout médiatique » dont tout le monde se souviendrait. Officieusement, il évoquait le nom d'Edith Cresson, qui dément tout engagement à Ocsena.

Nombre de hauts fonctionnaires se sont interrogés sur l'audience de cette association. Tout en inondant les rédactions de ses tracts, M. Clary refusait d'aborder cette question. Aujourd'hui encore, il se contente de chuchoter qu'« il y a une forte présence maçonnique à Ocsena »... Lorsque l'Assemblée nationale a été dissoute, Alain Serge Clary a annoncé qu'il présenterait des candidats dans toute la France. « Notre seule crainte est de prendre des voix au Parti socialiste », expliquait-il alors, sans rire.

En 1993 et 1994, M. Clary avait été candidat sous l'étiquette du Mouvement des réformateurs dans la dix-neuvième circonscription de Paris :

il avait obtenu moins de 1 % des voix, et l'entourage de Daniel Vaillant, député sortant PS, déclare n'avoir aucun souvenir du personnage. L'heure de vérité a sonné : Ocsena est finalement présente dans... quatre circonscriptions, à Paris et Créteil, participation que M. Clary lui-même qualifie de « symbolique ».

M. Clary aime décidément le mystère. Il se montre réticent, « par coquetterie », avoue-t-il, à déclarer son âge (« cinquante-sept ans à la fin de l'année »). Il glisse dans la conversation que son double prénom – Alain Serge – est un « prénom de plume », car il « écrit ». C'est du bout des lèvres qu'il évoque sa carrière de professeur de philosophie, en Algérie, puis au Congo, un stage au Centre de perfectionnement du ministère de la coopération, que certains de ses camarades « appelaient la petite ENA », et son poste actuel de chef de bureau au ministère des affaires étrangères.

En 1989, il a créé une association, rebaptisée depuis Action citoyenne, qui a protesté, successivement, contre le mode d'élection des sénateurs, le cumul des mandats ou la faible présence des femmes en politique. Elle dispose « de deux ou trois bécanes, dans une cave de banlieue, pour faire des tracts pas chers ». Ce sont ces « bécanes » qui ont permis d'imprimer affiches et bulletins de vote d'Ocsena pour moins de 5 000 francs.

M. Clary précise qu'il rejette la « critique libérale » de l'ENA, qui, « en fait, vise l'Etat ». Pourtant, sa profession de foi cite Alain Madelin : « L'Irlande a l'IRA, l'Espagne a l'ETA, l'Italie a la Mafia, la France a l'ENA » (Le Monde du 15 mai). Elle précise : « Madelin n'est pas vraiment notre copain, mais, sur ce point, il a tragiquement raison », avant de conclure : « Votez Ocsena ! »

Rafaële Rivais

Les effets pervers du financement public des partis

« **VRAIS-FAUX** » CANDIDATS recrutés à la va-vite – et à l'aveuglette – par quelques partis, représentants de sectes présents dans de nombreuses circonscriptions, infla-

ANALYSE

Sur les 6 360 candidats en lice, moins de 500 ne se rattachent à aucune formation

tion des candidatures d'« opportunité » : les élections législatives mettent en évidence une faille du système de financement des partis politiques par les crédits publics. Edifié cahin-caha, au fil des ans, sous la pression des « affaires », afin de moraliser les relations entre l'argent et la politique, le cadre législatif actuel incite des individus ou des groupes, aux buts pas toujours politiques, voire peu scrupuleux, à utiliser les élections législatives pour recevoir des fonds publics.

Cet effet pervers résulte d'une loi qui permet à chaque parti présent pour cette consultation, quel que

soit son résultat, d'obtenir une part de la dotation publique attribuée annuellement aux formations politiques (à raison d'environ 11,31 francs par voix et par an, selon le montant de 1997), à la seule condition d'avoir présenté plus de 50 candidats aux élections législatives. De fait, on constate que, sur les 6 360 candidats en lice le 25 mai, moins de 500 ne se rattachent à aucune formation. Les vrais « indépendants » sont rares.

Institué en 1990, ce mécanisme de répartition de l'argent public répondait pourtant à un louable objectif : ne pas réserver aux plus « gros » l'aide de l'Etat, ne pas figer davantage le paysage politique. D'après, c'est-à-dire depuis qu'en mars 1988 le Parlement avait institué pour la première fois un financement public des partis, la législation réservait cette manne aux seules formations présentes à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Les autres, les plus petits, les nouveaux, n'avaient droit à rien et ne pouvaient compter, pour unique ressource, que sur les cotisations de leurs militants, dont on sait qu'en

France ils sont peu nombreux ; sur les dons des personnes physiques puis, entre janvier 1990 et janvier 1994, sur les largesses des entreprises, qu'elles réservaient de préférence, bien évidemment, aux partis « de gouvernement » et à leurs candidats.

Depuis 1990, en revanche, la moitié de l'aide de l'Etat est réservée aux partis représentés au Parlement, tandis que l'autre est répartie en fonction des suffrages recueillis aux législatives. Le risque de dérive n'avait pas échappé au législateur. Il avait décidé que seules les voix des candidats en ayant recueilli au moins 5 % au premier tour des élections législatives seraient prises en compte pour le calcul du montant de l'aide de l'Etat. Cependant, le Conseil constitutionnel a censuré cette barrière, au motif que « le seuil choisi » risquait d'« entraver l'expression de nouveaux courants d'idées et d'opinions ».

Le Conseil n'avait pas fermé la porte au principe même d'un seuil, comme il l'a rappelé dans ses observations sur les élections législatives de mars 1993. Après avoir envisagé,

à l'automne 1994, de fixer ce seuil à 4 % des voix, les députés y ont finalement renoncé dans les lois de janvier 1995. En revanche, ils ont retenu une autre suggestion formulée par le Conseil constitutionnel : les voix recueillies par les candidats qui n'ont pas déposé leurs comptes de campagne dans les formes requises ne sont pas prises en considération pour le calcul de la part d'aide publique à laquelle a droit leur parti.

Compte tenu du caractère contraignant du système des comptes de campagne, cette disposition n'est pas sans portée. Sa première conséquence a été de priver annuellement les trois « partis » fondés par Bernard Manovelli, parmi lesquels les Nouveaux Ecologistes, présents aux élections de 1993, de 4,7 des 7,5 millions de francs qu'il avait reçus de l'Etat en 1994. Elle n'a manifestement pas suffi à décourager tous ceux qui sont plus attentifs aux bénéfices financiers de la campagne qu'à sa dimension politique.

Cécile Chambraud

Génération Ecologie dénonce une « cabale médiatique »

AGRESSÉS, assommés, blessés, les trois cents candidats et sympathisants de Génération Ecologie, réunis jeudi 22 mai à l'Aquaboulevard, à Paris, pour le dernier meeting de campagne de leur mouvement, ont tenu à faire front contre la « cabale médiatique » dont ils se disent victimes. Tous unis derrière Brice Lalonde et GE, qui se présente comme le seul mouvement écologiste authentiquement indépendant, plusieurs candidats sont venus à la tribune pour répondre aux accusations de « parachutage » et de débauchage de candidats destinés à faire bénéficier leur mouvement d'un financement public plus important.

« Je suis le diable », a lancé Jean-Luc Vincent, candidat GE dans le Puy-de-Dôme, avant de demander : Est-ce qu'Alain Juppé n'est pas parachuté à Bordeaux ? Martine Aubry à Lille ? Bruno Mégrat à Vitrolles ? »

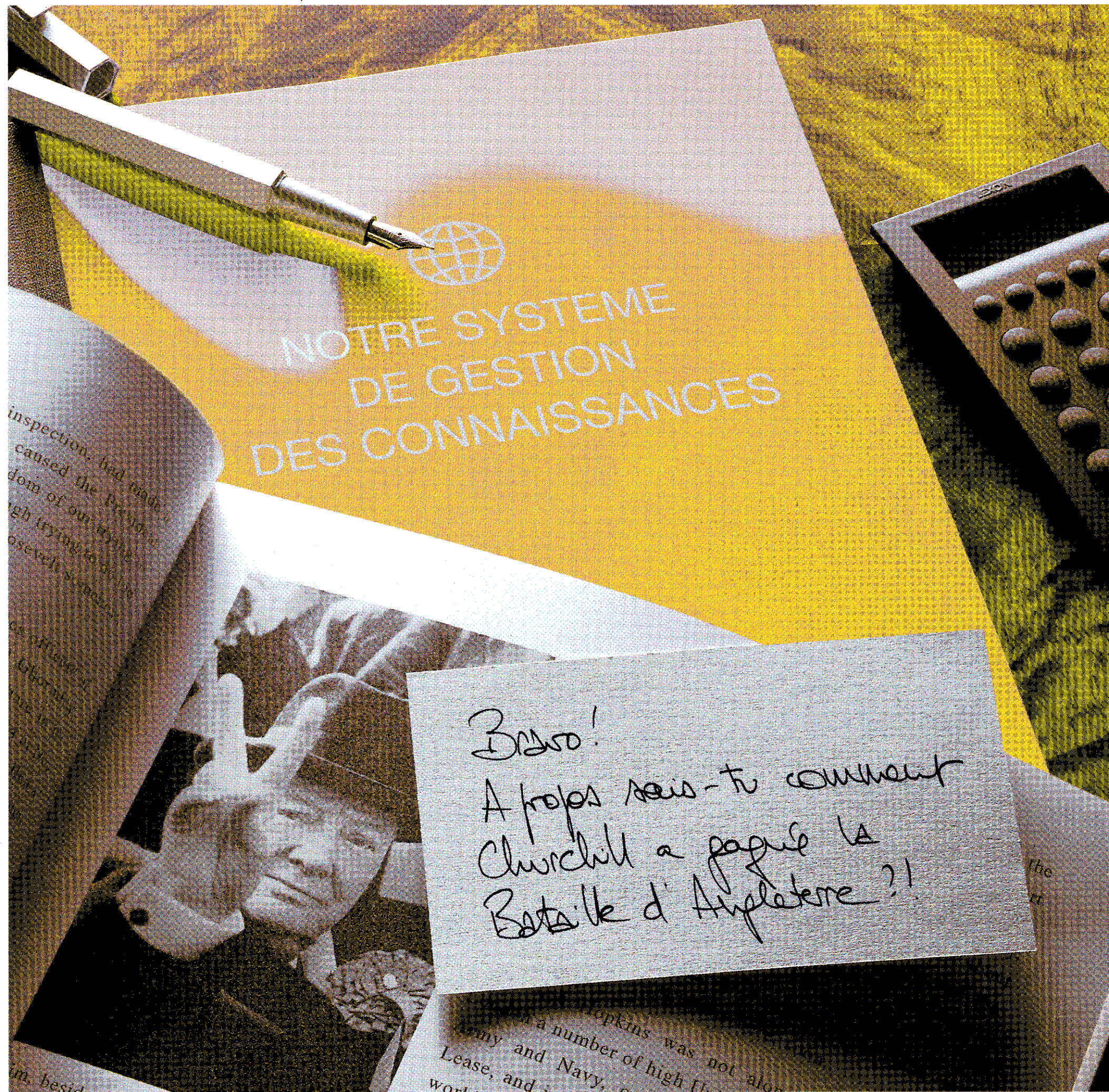
« Pendant trois semaines, cela a été l'enfer à GE, il y avait un assassinat programmé », a expliqué Nadir, responsable du mouvement dans le Nord. Enfin, Louis Bériot, ancien directeur de l'antenne de France 2, ami personnel de Brice Lalonde et candidat pour la première fois de sa vie, sous l'étiquette GE, dans la dix-septième circonscription de Paris, est venu défendre le « mouvement fraternel » que représente GE, dénonçant « la société de connivence » formée par

les partis, les syndicats et les médias et pourfendant les « médias complistes et comptoteurs ».

La salle chauffée et le terrain déblayé, M. Lalonde a pu faire son apparition. « La dissolution nous a pris de court, mais la campagne est encore trop longue pour les partis traditionnels : ils manquent de souffle ! », a-t-il accusé, reprochant aux partis de droite comme de gauche de « parler d'une seule voix ». Très critique sur les « énarques » et sur les technocrates, M. Lalonde s'en est pris surtout à Dominique Voynet, chef de file des Verts, accusée d'avoir fait voler en éclats l'unité des écologistes en 1993. « Elle a cassé l'entente écologiste pour un plat de lentilles, une circonscription du Jura où elle ne sera pas élue », a-t-il affirmé.

Le président de GE juge que « la classe politique, de droite comme de gauche, est en train de transmettre une France en moins bonne santé ». Dénonçant l'échec d'une génération, il a appelé à un « soulèvement civique » et affirmé que « le salut des Français vient d'eux-mêmes ». « Il ne viendra ni de M. Juppé, ni de M. Jospin », a-t-il précisé. Plaidant pour l'introduction de la proportionnelle, M. Lalonde a souligné qu'il « faut se battre contre le Front national », mais que celui-ci doit être « représenté à l'Assemblée nationale ».

Alain Beuve-Méry



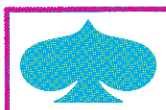
Churchill avait compris que quand les choses deviennent graves, rien n'est plus important que le partage de l'information et du savoir. Invention du radar, repérage des bombardiers, coordination des différents théâtres de guerre... Churchill a su recueillir et faire parvenir l'information en temps réel aux scientifiques, aux chefs militaires et à des milliers d'autres acteurs. Churchill... précurseur d'Intranet? Aujourd'hui, certains considèrent encore

Intranet comme un gadget pour accrocs de l'ordinateur. D'autres ont compris son potentiel immense. Le savoir confère la puissance, mais la puissance sans partage n'est rien. Faire circuler les idées, partager les connaissances, encourager la créativité : c'est à cela surtout qu'Intranet peut servir. L'ayant compris, Cap Gemini a mis au point une offre de services, "Applied Knowledge Management", qui allie son expérience dans la

gestion et l'organisation des connaissances à sa maîtrise des technologies les plus récentes. Ainsi vous pourrez rapidement diffuser les "meilleures pratiques" de votre entreprise et mieux profiter de l'expertise de chacun de vos collaborateurs.

Stratégic, changement, technologies... tout doit être guidé par l'obsession de tirer le meilleur parti de l'atout majeur de chaque entreprise : son génie humain.

It's time for the



CAP GEMINI

Way.

DERNIERS JOURS AVANT LE PREMIER TOUR

Détourner les électeurs de l'abstention et des bulletins « inutiles »

Ultimes meetings à droite et à gauche pour signifier que les « grands » restent les meilleurs

ON APPELLE CELA le dilemme de l'orateur. Alain Juppé l'explique très bien. « *Soit je parle mezza voce, et les militants me trouvent mornes, soit je cherche à les chauffer un peu et alors j'apparais comme éruçant à la télévision.* » Jeudi 22 mai à Lyon, dans la vaste halle Tony-Garnier, le premier ministre a cédé, sans état d'âme, à la tentation militante. « *Oui, France, le moment est venu, mets-toi debout !* », a-t-il lancé d'une voix forte, en conclusion de son dernier discours de la campagne du premier tour.

Il leur devait bien cela, aux militants. Pour la circonstance, cinq mille personnes avaient été mobilisées, parmi lesquelles sept cents sympathisants parisiens, venus à Lyon à bord d'un TGV spécial, en compagnie du maire de Paris, Jean Tiberi. Au départ de la gare de Lyon, à Paris, le convoi a été bloqué pendant une heure par des salariés en grève de la Compagnie des wagons-lits. Les forces de l'ordre ont dû intervenir pour dégager les voies. Le Var, département de François Léotard, le Puy-de-Dôme et Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, fief du délégué général du RPR chargé des fédérations, avaient aussi envoyé leurs propres bataillons. Comme dans les grandes occasions, toute l'équipe des permanents de la rue de Lille, siège national du RPR, était sur place. Outre M. Juppé, dix ministres, parmi lesquels François Bayrou, Charles Millon, Jacques Barrot, Jean Arthuis, Michel Barnier et Xavier Emmanuelli figureraient à la tribune, en compagnie de François Léotard et de Charles Pasqua. Il ne manquait que... Edouard Balladur, Alain Madelin et Philippe Séguin, retenus par leur propre campagne, aux dires du premier ministre. Au premier rang du public, le maire de Paris avait pris place entre deux fidèles du président de la République, Robert Pandraud et François Baroin.

Aux militants, François Léotard aussi sait parler. « *Les socialistes finissent leur siècle, nous commençons le nôtre. Dans le dictionnaire socialiste des idées reçues, le libéralisme est toujours ultra, la capitalisme est toujours dur, la concurrence toujours sauvage et, bien sûr, les Chinois sont cruels, les Anglaises rousses et les Bretons têtus !* » Succès garanti. Les « *jeunes avec Léo* », les « *jeunes avec Millon* », l'UJF, le RPR-Jeunes, les étudiants de l'UNI sifflent chaque fois qu'il est question de Lionel Jospin, de Robert Hue ou de François Mitterrand et se laissent emporter par l'enthousiasme : pour la première fois de la campagne, ils ont l'air d'y croire : « *On va gagner !* » scandent-ils. Cela a le don d'agacer un peu le maître des lieux,

Raymond Barre, maire de Lyon : « *Maintenant que vous avez bien applaudi, laissez parler* », demande-t-il. Quant à Charles Pasqua, assis à la tribune, il s'est donné pour mission d'animer un peu les ministres, menacés par le sérieux du discours de Michel Barnier sur l'Europe, en leur faisant passer des petits mots qui déclenchent des fous rires.

« Ce pays a une grosse psychanalyse nationale à faire », constate avec inquiétude un ministre après quatre semaines de campagne

Cinq mille personnes à Lyon, cinq mille personnes à Toulouse. Un partout. Là aussi, les militants ont fait le déplacement. Là aussi, ils ont été gâtés. On leur avait réservé un nouveau slogan. Au panneau vert habituel qui décomptait le nombre de jours pour « *changer de majorité* », avait été substitué un grand cœur blanc s'appropriant à glisser dans une urne jaune. « *Dimanche, dites ce que vous avez sur le cœur !* », pouvait-on lire. Paul Quilès a fait applaudir Jean Jaurès et Tony Blair et huer Jean-Louis Debré. Lionel Jospin s'était réservé Alain Juppé. Au premier ministre qui avait assuré que le programme socialiste « *est en train de se dissoudre comme le sucre dans le café* », il a répliqué : « *Cela ne risque pas d'arriver au programme RPR-UDF qui, lui, est salé et ne passe pas.* »

Autre lieu, autre style. A la même heure, salle Jean-Vilar à Argenteuil, dans le Val-de-Marne, Robert Hue reçoit Navarro, alias Roger Hanin. Le carton d'invitation, rouge chic, montre Robert et Roger côte à côte, au restaurant, sur une belle moleskine : c'était pendant la campagne présidentielle, quand le « *beauf* » de François Mitterrand avait avoué qu'au premier tour, sa sympathie irait au nouveau secrétaire national du Parti communiste français. Il y a des petits fours et du champagne, Roland Castro et Lény Escudero. Tout le monde est ravi. Roger Hanin n'est pas dépaycé : il tourne le feuillet de TF1 à Bezons. Robert Hue est « *sincère, sympathique* ». « *En dehors, ajoute-t-il, du Parti communiste... Pardon, je*

suis pour l'union de la gauche », il ne voit « *aucun parti qui soit crédible pour la défense des plus pauvres et des plus démunis* ». Aux « *gens qui sont malheureux* », Roger Hanin est venu dire que « *leur vraie maison c'est le Parti communiste, pas le Front national* ». Roger prend la main de Robert. Leurs bras dessinent le « *V* » de la victoire. La salle, comblée, applaudit. Cela ressemble furieusement à un appel à voter communiste... au moins pour les plus pauvres et les plus démunis.

Pour l'union de la gauche, on attendra le second tour, mais tout n'est pas encore très clair. Dans la journée de jeudi, la grande question qui agitait les dirigeants de la rue de Vaugirard – siège du PS – et de la place du Colonel-Fabien, était celle des meetings communs. Lionel Jospin hésite encore, semble-t-il, à s'afficher sur une estrade avec Robert Hue. Les communistes eux, n'ont pas ces pudeurs et souhaitent au moins trois réunions communes. Le principe serait acquis, « *mais pas à Paris* », déploraient-ils.

A droite aussi, on réfléchit aux meetings de l'entre-deux-tours. Le RPR en redemande. Ce n'est pas du goût de l'UDF. Au cours du bureau politique de la confédération, en début de semaine, le sujet avait été longuement évoqué. François Bayrou avait renouvelé ses doutes sur l'efficacité de ce type de communication politique. Ils sont nombreux à penser, comme lui, que « *la campagne de proximité est plus efficace que les meetings* » et, accessoirement, coûte beaucoup moins cher ce qui, pour l'UDF, n'est pas le moindre des soucis.

« *Ce qui me frappe dans cette campagne*, observe un ministre particulièrement sollicité, *c'est que les gens n'acceptent plus les réunions publiques sans question. Si on ne leur laisse pas la possibilité de s'exprimer pendant la réunion, ils restent à la fin et ne vous lâchent*



pas, tant qu'ils n'ont pas pu vous interroger. » « *Ce pays, continue-t-il, a une grosse psychanalyse nationale à faire.* » Ces quatre semaines de campagne le laissent un peu inquiet. Il a constaté « *beaucoup de nervosité, d'irascibilité sur des choses superficielles et d'énormes non-dit sur des choses essentielles* ».

Ils sont quelques-uns à penser comme lui et à tenter de faire leur campagne un peu différemment. Nicole Catala, député sortant (RPR) de Paris, a lancé, mercredi soir, avec son adversaire communiste dans la onzième circonscription de Paris, le « *café-citoyen* » qui se veut « *le chaînon manquant entre l'Assemblée nationale et le café du commerce* ». « *C'est ma réponse à la crise d'identité de notre démocratie* », a expliqué M^{me} Catala devant une soixantaine de personnes venues écouter les deux candidats. Le début de la discussion a été fort poli. « *Je connais bien M. Lassalle pour avoir défendu avec lui dans le passé l'hôpital Broussais* », a-t-elle précisé et « *je sais que c'est un homme de dialogue* ». « *L'ignorance réciproque est un facteur de blocage* », a courtoisement renchéri M. Lassalle. On s'est un peu accroché sur l'immigration, la liberté des capitaux, la fiscalité, mais on s'est promis de se donner rendez-vous mercredi prochain, même heure, même lieu.

Entre eux, les députés candidats ne manquent pas d'échanger leurs recettes. Un voyage commun en train ou en avion pour se rendre à une réunion publique, est une bonne occasion de se reposer des

conseils. On compare en maugnon les prestations des ministres. Jean-Pierre Raffarin et Guy Drut font l'unanimité. Le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat a déjà passé le seuil de plus de mille boutiques depuis le début de cette campagne et anime deux ou trois réunions publiques par jour. « *Moi, c'est le seul que j'ai demandé* » confie, en vieux connaisseur, Robert Pandraud, député sortant et candidat en Seine-Saint-Denis. Philippe Séguin fait aussi beaucoup recette. Sans lui demander son avis, le député sortant de la Vienne, Jean-Yves Chamard, a ainsi désigné Philippe Séguin à la présidence de son comité de soutien, honneur qu'il partage avec René Monory, président du Sénat. Didier Bariani, candidat à Paris, a fait mieux encore. Sur son journal de campagne, il annonce à ses électeurs une prochaine rencontre avec le président de l'Assemblée nationale, en précisant que, pour tous renseignements complémentaires, il convient de s'adresser à sa permanence. Les services de Philippe Séguin se sont inquiétés de cette annonce qui ne figure pas du tout au programme de ses déplacements. « *Vous avez remarqué que nous n'avons pas mis de date...* », leur a-t-on répondu.

On allait oublier de donner des nouvelles de Philippe Douste-Blazy. Jeudi soir, il animait une réunion à Toulouse, en compagnie du maire de la ville, Dominique Baudis, dans une enceinte voisine de celle occupée par Lionel Jospin. Depuis qu'il s'est remis de sa blessure, le ministre de la culture ne

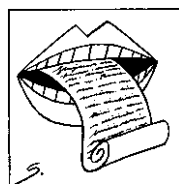
veut pas perdre un instant de campagne. De son lit, où il a été cloué deux semaines durant rappelle-t-il, il a été frappé par le désintérêt de l'opinion pour ces élections. Alors il veut prendre sa part de la croisade de la majorité, « *et tourner une page qui est terminée* ». La veille, il était à Clamart, dans les Hauts-de-Seine, pour soutenir un de ses amis centristes, Jean-Pierre Foucher. Au cours de sa réunion publique, il s'excuse : « *Vous savez, la voix n'est pas encore...* », avale un verre d'eau, puis reprend courageusement l'exposé du programme de la majorité. A Toulouse, il confie encore au public venu l'écouter : « *Quand on est seul dans un lit d'hôpital, ça fait chaud au cœur de recevoir toutes ces lettres de soutien, et pourquoi ne pas le dire, d'amitié ! Quand on sort de là, on voit les choses autrement.* » De son éprouve, il ne veut, dit-il, plus parler. Ou presque.

Bonne nouvelle : qu'on ne dise pas que la campagne n'intéresse personne. A 19 heures, jeudi, l'accès au code Internet de la Tribune de Genève – www.edicom-Ch/tgd/ – qui donnait les résultats des derniers sondages pour les élections législatives, était saturé. Du coup, Libération a décidé de donner aussi les résultats de ces sondages sur son serveur, et La République des Pyrénées a fait encore mieux : elle en a publié un, au mépris de la loi. Jeudi soir, sur France 2, Robert Hue a failli faire de même, avant de se reprendre. Juste à temps.

Récit du service France

Lionel Jospin invite les Français à « sanctionner » la majorité

« *A DEUX JOURS* du premier tour, les choses restent ouvertes : ils ont peur de perdre et nous avons l'espoir de gagner », a affirmé Lionel Jospin, jeudi 22 mai au



VERBATIM

parc des expositions de Toulouse, lors de sa dernière grande réunion publique avant le premier tour des élections législatives. Appelant la gauche « *à se rassembler* » et les Français à « *ne pas disperser leurs suffrages* » le 25 mai, il a lancé : « *Dimanche, dites ce que vous avez sur le cœur, ne vous abstenez pas car l'abstention sert la droite* ».

Attaquant vigoureusement la majorité sortante, le premier secrétaire du Parti socialiste a déclaré : « *Ils ont tout fait pour occulter les enjeux de cette campagne législative (...), mais aujourd'hui, ils se retrouvent devant l'aléa d'une véritable campagne dont le peuple français s'est emparé avant de donner son verdict* ». Et M. Jospin s'est efforcé de dissuader, à l'avance, le président de la République d'intervenir directement dans la campagne. « *Ce peuple indocile, frondeur, s'exprimera librement et n'acceptera aucune pression, d'où qu'elle vienne, a-t-il assuré. C'est librement qu'il décidera de la majorité (...). Les pressions du président Chirac seront sans effet. Il n'était pas obligé de dissoudre. Il ne peut pas à la fois dissoudre (...) et dire au peuple : vous n'avez qu'à choisir les candidats que je vous demande de choisir. Ses interventions, même si elles devaient se répéter, seront sans effet réel sur l'opinion.* »

A plusieurs reprises, M. Jospin s'en est également pris au premier ministre, notamment sur son attitude à l'égard des

femmes. « *S'exprimant dans une réunion publique, il a dit "c'est une femme, mais une femme de qualité". Vous imaginez M. Juppé disant "c'est un homme, mais un homme de qualité". Là se révèle une conception de la femme. M. Juppé est un homme, mais un homme un peu muflé* », a-t-il lancé.

M. Jospin a également déclaré : « *Il n'est pas bon que tout le pouvoir soit réuni dans les mêmes mains. (...) Ils verrouillent et ils étouffent. Il ne faut pas donner tous les pouvoirs en France à la petite équipe qui vient de la ville de Paris. On commence à savoir ce qu'ils ont fait à la ville de Paris. On ne veut pas qu'ils fassent pareil en France.* »

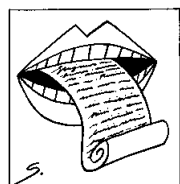
« *S'ILS ONT LES MAINS LIBRES...* »

« *Oui, il faut sanctionner ceux qui gouvernent depuis quatre ans parce qu'ils ont menti en 1995 et parce qu'ils échouent en 1997. (...) C'est l'échec sur toute la ligne. Il faut les sanctionner parce que, s'ils ont les mains libres, ils frapperont plus dur demain. (...) Ils vont s'approprier plus pleinement l'Etat. Ils vont tendre les relations sociales dans notre pays. (...) S'ils étaient reconduits, ce serait pire qu'hier. (...) Il faut les sanctionner parce qu'ils ne feraient pas bouger la France.* »

« *Pourquoi faut-il changer et changer avec nous ? Il n'y aurait pas de nouvelle politique avec l'ancienne majorité. Pour changer de politique, il faut changer de majorité. (...) Nous voulons un Etat impartial et non pas confisqué par un clan politique* », a encore déclaré M. Jospin. Le premier secrétaire du PS a également évoqué la situation au Zaïre. Il a demandé « *que les pays qui détiennent des avoirs appartenant à M. Mobutu gèrent ces avoirs pour les rendre au peuple du Zaïre* ».

Alain Juppé appelle à « combattre le défaitisme »

LE PREMIER MINISTRE a prédit, vendredi 23 mai, sur France-Inter que le premier tour des législatives serait « *difficile à interpréter* » du fait de la multiplicité des candidatures et de l'inévitable « *dispersion des voix* » qui en résulterait. Il a jugé qu'il fallait « *d'ores et déjà se préparer à se mobiliser entre les deux tours* ».



VERBATIM

Jeudi soir, à Lyon, dans son dernier discours de la campagne du premier tour des élections législatives, Alain Juppé a résumé les deux volets du « *nouvel élan* » : « *une nouvelle croissance* » et « *une nouvelle démocratie* ». « *Pour bien comprendre ce que doit être le nouvel élan, il faut jeter un regard rapide sur les dix ans qui viennent de s'écouler* », a-t-il dit, en rappelant l'ampleur des déficits et de la dette, la montée du chômage et les « *désastres* » financiers de la deuxième législature socialiste. Quelques heures auparavant, dans un village du Beaujolais, il avait précisé : « *Peut-être n'avons-nous pas assez dit ce qu'était l'état de la France [en 1993]. C'est là aussi l'un des effets pervers de la cohabitation* ».

Sans citer le chiffre de 3 % contenu dans ses notes écrites, le premier ministre a affirmé : « *La France a droit à une croissance forte et régulière* ». « *Il faut la chercher partout où elle est* », a-t-il ajouté, en faisant référence aux contrats signés lors du récent voyage en Chine du président de la République. Grâce à la baisse des impôts et à la réduction des « *contraintes qui pénalisent ceux qui produisent* », il « *fait refaire de la France un pays qui travaille et qui produit des richesses* ».

Sur le plan de la démocratie, le premier ministre a insisté sur « *l'aspiration des Français au partage, à la participation et à la proximité* ». Il a confirmé la « *réforme en profondeur de l'organisation de l'Etat* », une « *nouvelle vague de décentralisation* » et une « *modernisation de la vie politique* », portant notamment sur la réforme du mode de scrutin aux élections régionales, le cumul des mandats et la représentation des femmes dans les assemblées.

Mais c'est surtout aux indécis que M. Juppé s'est adressé. « *Il faut montrer à tous ceux qui, légitimement, s'interrogent et doutent, qu'il y a des hommes et des femmes qui ne mettent pas leur drapeau dans leur poche, qui croient en l'avenir* » a-t-il lancé en appelant ses partisans à « *combattre le défaitisme* ». « *Beaucoup de Français, aujourd'hui, nous le savons, sont dans la difficulté. Beaucoup sont même dans la souffrance, et c'est la raison pour laquelle je n'ai cessé de répéter que la société que nous voulons édifier est une société d'initiative et de partage. Mais faire croire, comme on le lit à longueur de colonnes ou de livres, que la France est au 36^e dessous, c'est céder au conformisme ambiant ou se prêter à une manipulation politicienne.* »

« *Notre pays est beau, fort, fraternel, généreux. (...) Je vous appelle à refuser la sinistrose et le doute. Le nouvel élan doit d'abord venir du courage et du cœur de chacun d'entre nous. Pour mieux aider ceux qui ont besoin de nous, il faut chasser les idées noires et retrouver un moral de vainqueur ! Avec Jacques Chirac, c'est une France confiante en elle-même, fière de ses capacités, décidée à entrer la tête haute dans le XXI^e siècle que nous allons bâtir ensemble. Oui, France, le moment est venu, mets-toi debout !* » a-t-il conclu.

Le Monde

Spécial élections

Tous les résultats complets et commentés du premier tour

Photo : P. Fleury

A lire dans **Le Monde** du lundi 26 daté 27 mai

M. Le Pen s'applique à dénoncer autant la gauche que la droite

Le président du FN souhaite voir ses candidats en position d'arbitres

Jean-Marie Le Pen a tenu, jeudi 22 mai à Paris, la dernière des neuf réunions publiques organisées pour lui par le Front national pendant la campagne électorale.

Le président du parti d'extrême droite a dénoncé une nouvelle fois Jacques Chirac, s'appliquant à rectifier le tir sur son appel implicite à voter à gauche.

TOUJOURS friand de symboles, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a choisi de clore, jeudi 22 mai, au Palais des sports de Paris, la dernière de ses neuf réunions publiques de la campagne législative, en entonnant *Le Chant du départ*. Le message était clair, il s'agissait de bien montrer qu'à ses yeux, le combat « pour la France » ne fait que commencer. Ce thème de la France en danger a d'ailleurs représenté un des thèmes majeurs du Front national dans un combat que M. Le Pen a voulu mener personnellement, et pour lequel, a-t-il affirmé, il a refusé de se porter candidat.

Tout au long de ces cinq semaines, depuis l'annonce, lundi 21 avril, de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, le chef du parti d'extrême droite n'a cessé d'accuser Jacques Chirac d'avoir choisi d'avancer les élections législatives pour décrocher plus facilement qu'il ne l'aurait obtenu en 1998, « un chèque en blanc pour cinq ans, lui permettant de dissoudre la nation française dans l'Europe de Maastricht ». Jeudi soir, il s'est toutefois appliqué à ajouter : « comme l'avait préparé son prédécesseur François Mitterrand ». Toute critique de la gestion de la droite a été, du reste, accompagnée d'une remarque équivalente contre la gauche.

Point de déclaration tonitruante sur ses préférences pour une Assemblée de gauche plutôt que pour une Assemblée de droite, laquelle permettrait, affirmait-il récemment au Club de la presse d'Europe 1, de « paralyser le projet de Jacques Chirac de dissoudre la France » dans l'« euromondialisme ». Tout juste un « Chirac, c'est Jospin en pire »,

glissé au détour d'une phrase. Il est vrai que ses prises de position nettement favorables à la gauche avaient provoqué un mouvement de recul de la part de nombreux militants peu enclins à faire voter pour une gauche que beaucoup exècrent. Ils étaient surtout déboussolés par ce qui leur semblait ressembler à un message d'entre-deux tours et non pas d'avant-premier tour.

RECTIFICATIONS EN SÉRIE

Les réactions internes ont été tellement vives qu'elles ont donné lieu à une série de rectifications de la part, tant de Bruno Gollnisch, le secrétaire général, que de Bruno Mégret, le délégué général, pendant la « trêve » de Pentecôte. Pas question de choisir entre « la peste et le choléra », a affirmé le premier ; pas question de « faire voter à gauche », a martelé le second, chacun niant d'ailleurs que leur chef ait jamais eu un tel projet. Tout les deux ont souligné que l'objectif du Parti pour le premier tour est d'obtenir « quinze ou vingt députés », plaçant le Front national en situation d'arbitre. Le catéchisme lepéniste est « que ni la droite ni la gauche n'ait la majorité afin que les élus du FN à l'Assemblée puissent faire la différence ».

Jeudi, M. Le Pen a également repris son deuxième thème favori, celui du « coup d'Etat », du « plébiscite » que constituent à ses yeux la dissolution de l'Assemblée et l'organisation d'élections anticipées. Son raisonnement est simple : le chef de l'Etat s'est mis lui-même en première ligne dans ces élections ; « son succès ou son échec » devra donc « être évalué non pas en nombre de sièges obtenus mais par le nombre de voix au premier tour » ; et « s'il n'obtient pas cette majorité, il

devra démissionner, comme le général de Gaulle en 1969 ».

Ne résistant pas à l'envie de faire un bon mot, le chef du parti d'extrême droite s'est exclamé : « La France d'aujourd'hui, c'est Chirassic Park ! Le monstre à deux têtes qui incarne le système Juppin-Jospé. » Tout cela, histoire de bien montrer que, vu du Front national, quels que soient les gouvernements, rien ne change : seul le Front national peut représenter ce que clame son slogan « Le grand changement ». Afin de mieux en persuader les électeurs et d'inciter à croire qu'ils se situent dans une perspective de gouvernement, les discours du chef, mais aussi l'abondante propagande du parti, ont très longuement exposé pendant ces semaines de campagnes les grands thèmes du programme du parti touchant l'Europe, l'immigration, l'insécurité, la famille, la fiscalité, la préférence nationale. Un programme et des propos que la presse, cible qu'affectionne M. Le Pen, n'aurait pas ou mal repris.

Christiane Chombeau

Alain Krivine déplore l'alignement de tous les partis sur Maastricht

Le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) dénonce « le coup de force sur la démocratie » opéré, selon lui, par le président de la République

Chirac, on arrive aujourd'hui à l'idée que tout le monde est d'accord avec Maastricht : c'est assez dramatique.

S'en prenant à la déclaration commune du Parti socialiste et du Parti communiste, qu'il baptise « la chose », M. Krivine a toutefois salué « une avancée réelle » des communistes et le fait que « l'essentiel des revendications mises en avant par le PCF sont les nôtres et réciproquement. On a peu de désaccords, [notamment] sur les trente-cinq heures sans diminution de salaire, sauf qu'on n'a aucune garantie ».

TROIS PILIERS

L'orateur a vivement critiqué l'attitude « dangereuse et irresponsable » de Lutte ouvrière, qui, au nom d'un prétendu « purisme révolutionnaire », pratique « la politique du contenu » : non-engagement dans les mouvements récents contre la loi Debré et non-participation à la manifestation du 29 mars contre le congrès du Front national à Strasbourg. Appelant à voter, dimanche, pour les 137 can-

didats « 100 % à gauche » présentés ou soutenus par son mouvement, Alain Krivine pense qu'il faut voter pour la gauche au second tour.

Le mouvement social, né des luttes de 1995, est « orphelin d'un débouché politique, a-t-il estimé, alors que l'esprit de 1995 va continuer ». Ce mouvement « jeune, imaginaire, radical » s'enracine. Il en veut pour preuve les récents conflits sociaux du Crédit foncier ou celui des routiers, qui ne sont pourtant pas traditionnellement « à l'avant-garde de l'avant-garde du prolétariat ».

Considérant qu'il ne faut pas « laisser la gauche à ceux qui la trahissent » et que la France a besoin d'une force qui ait « un casier judiciaire vierge », M. Krivine a préconisé une « nouvelle politique », fondée sur « trois piliers » : « discuter du contenu », « trouver un nouveau bloc entre partis, associations et syndicats » et exercer « un contrôle populaire » grâce à des « collectifs unitaires à la base ».

Agathe Logeart

L'ombre magnifiée de Bernard Tapie plane sur les Bouches-du-Rhône

MARSEILLE

de notre correspondant régional « Nanard triquard, les copains se font rares », écrivent-ils dans leur petit bulletin *Résonance 13*. Ils poursuivent : « Nous te savions surdoué, individualiste, ambitieux, roublard et peu soucieux de concertation démocratique. » Mais voilà : « A présent que le fauve est en cage, certains se croient bien inspirés de jouer les dompteurs (...). Eh bien, au contraire ! Le moment est venu de le soutenir. »

Ces épistoliers militent au Parti radical-socialiste, participent à la campagne de Michel Dary dans les quartiers nord de Marseille (4^e circonscription) et ils sont conduits par un conseiller municipal de la ville, Armand Paggiollo. Cet élu du secteur n'a d'ailleurs pas peur d'afficher ses fidélités. Dans une lettre adressée nominativement à 2 800 personnes de ces quartiers, il écrit encore : « Hier, vous m'avez déjà soutenu dans ce combat pour nos quartiers, aux côtés de Bernard Tapie ; aujourd'hui, son absence ne veut pas dire que le combat s'arrête. » Quand on les interroge, ses entousiasmes l'affirment tranquillement : « Il reviendra. »

Eric Bouillé, qui fut un des attachés parlementaires de Bernard Tapie dans la 10^e circonscription de Gardanne, se présente aujourd'hui sous son propre nom au centre de Marseille (5^e circonscription). Il dit : « Je ne m'associerai pas en affaires avec lui, je ne jouerai pas au ballon contre lui, mais en politique, là... » Là quoi ? « Il a mené la bataille contre l'exclusion, contre le Front national et pour une Europe forte et fédérale comme personne. » Et de conclure : « J'espère qu'il reviendra... d'ailleurs je suis sûr qu'il reviendra. »

« Ses idées sont en liberté », dit un autre « tapiste », Jean-Claude Blanchet, qui se présente dans la 14^e circonscription, à Aix-en-Provence. Il faut donc « mettre le chômage des jeunes hors la loi », expliquer que « l'immigration est une chance » pour la France et « interdire le cumul des mandats ». « Il existe à gauche un espace politique

que le Parti socialiste n'occupe plus », écrit-il, et il est persuadé que seul Bernard Tapie pourrait ramener vers les urnes tous ces abstentionnistes dont la dérive l'inquiète.

Ils sont donc cinq à se revendiquer officiellement de lui dans le département, et certainement beaucoup plus à regretter qu'il soit obligé de s'expliquer au palais de justice (lire page 15) plutôt que d'animer cette campagne de ses coups d'éclat. Devant ses juges, leur messie se bat comme un diable et ses idées résonnent hors de l'enceinte : quand une audience montre que le football français dans son ensemble trafique et triche, l'aurole de Bernard brille à nouveau, et l'idée qu'il est victime d'un acharnement judiciaire remonte fort. Chez ses partisans brûlants. Mais certainement aussi dans la rue marseillaise, toujours persuadée qu'on s'acharne sur ses héros.

RAPPEL ÉMU DES BATAILLES

Le procès de Bernard Tapie reste un « must » dont tout le monde parle au comptoir. L'avocat Gérard Bismuth, qui fut son directeur de campagne et porte les couleurs socialistes, y est passé le premier jour. Le candidat gaulliste de la 12^e circonscription vient y chercher son avocat, M^e Collard, pour préparer une attaque contre Bruno Mégret. Quant à l'ancien député, il y explique : « Je ne me suis pas intéressé à l'OM comme marchepied, mais je ne nie pas que c'en ait été un. » A moins qu'il ne dise, quelques jours après, exactement le contraire : « C'est parce j'ai eu envie un jour d'être maire de Marseille que l'OM est devenu ce qu'il était... »

L'argument majeur des nostalgiques du candidat flambeur est probablement à chercher de ce côté-là. Après le rappel ému des batailles emmenées par Bernard Tapie, Armand Paggiollo conclut : « On s'emmerde dans cette campagne, c'est morne, il ne se passe rien. »

Michel Samson



Capital :
La nouvelle
carte à puce d'AOM,
pour partir sans payer.

Capital, le nouveau programme de fidélité d'AOM, vous permet d'accumuler des points de vol en voyageant sur toutes les lignes du réseau. Points qui se transforment en primes très avantageuses : partez sans payer pour Sydney, les Bahamas, Tahiti ou Nice... ou voyagez surclassé...

Et comme avec AOM, un service n'arrive jamais seul, la gestion de votre compte est incroyablement simple et claire. La puce électronique de Capital crédite instantanément vos points de vol et vous permet de connaître l'état de votre compte à tout moment. Vous savez donc toujours où vous en êtes.

Qui prend autant soin de vous ?

Jusqu'au 31 mai 1997, vos points sont doublés sur les vols métropolitains.

Renseignements :

0 803 00 12 34 (N° Indigo : 1 unité France Telecom/30s.)

3615 AOM (1,29F/mn) ou votre agence de voyage

AOM
Cie AERIENNE FRANÇAISE

CHAQUE JOUR, POUR VOUS.

La droite et la gauche ont amendé leurs propositions économiques

Si le RPR, l'UDF et le PS ont affiné leurs projets concernant la fiscalité ou les privatisations, ils ont apporté peu de précisions, en revanche, sur la politique budgétaire, de même que sur le problème du financement de la Sécurité sociale

Après la publication de leurs programmes (*Le Monde* du 3 mai), le RPR et l'UDF d'un côté, le PS de l'autre, se sont mutuellement reproché le flou de leurs propositions. La controverse les a contraints à apporter de

nombreuses précisions sur leurs projets. Alain Juppé a ainsi annoncé que la baisse de l'impôt sur le revenu n'irait pas au-delà du plan voté par le Parlement et que le programme de privatisations serait accéléré.

Le président de l'UDF a préconisé de nouvelles réformes pour la Sécurité sociale, alors que M. Juppé s'est montré plus réservé. De leur côté, les dirigeants socialistes se sont dits favorables à ce que l'Etat donne

l'exemple d'une politique salariale plus expansive, grâce à un « coup de pouce » en faveur du SMIC, et ils ont précisé leur politique sur les retraites. Après des hésitations, le PS ne semble plus opposé à une

prudente ouverture du capital de certaines entreprises publiques, notamment France Télécom. Des deux côtés, toutefois, les priorités budgétaires à mettre en œuvre sont restées largement dans le flou.

DEPUIS l'ouverture de la campagne des législatives, le débat économique et social a sensiblement évolué. La majorité RPR-UDF, à qui il a souvent été reproché de n'avoir pour seul programme que la poursuite de la politique actuelle – ou alors de tenir secret un plan d'austérité pour l'après-élection – a été contrainte de préciser certaines de ses propositions.

Pour sa part, le Parti socialiste, critiqué pour l'ambiguïté de certains volets de sa plate-forme, a lui-même été obligé d'affiner son discours.

● **FISCALITÉ.** Quand le RPR et l'UDF ont présenté leur plate-forme, un objectif principal était affiché : « poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu ». La formulation était suffisamment ambiguë pour autoriser deux lectures. S'agissait-il seulement de respecter le plan déjà voté par le Parlement, prévoyant 25 milliards de francs de baisse en 1997 et 12,5 milliards les quatre années suivantes, ou s'agissait-il de faire plus ou plus vite, comme Jacques Chirac avait semblé le souhaiter ? M. Juppé a finalement confirmé que la première interprétation était la bonne : « Dans l'état actuel

des choses, oui, et c'est déjà bien » (*Les Echos* du 22 mai). En cours de campagne, le premier ministre a évoqué également une nouvelle réforme fiscale concernant la transmission d'entreprise. Concernant la baisse de la TVA, il n'a pas voulu prendre d'engagement précis, préférant « la prudence à la démagogie » (*Les Echos* du 22 mai).

Le Parti socialiste, pour sa part, a précisé, par la bouche de Dominique Strauss-Kahn (RTL, 18 mai), que, bien que ne figurant pas dans la plate-forme, certaines réformes concernant l'épargne (alourdissement de la taxation de l'assurance-vie, des stock-options, etc.) n'avaient pas été abandonnées par le PS. Les socialistes, en revanche, n'ont jamais dit clairement si la réforme de l'impôt sur la fortune se limiterait à un relèvement du « barème », comme l'affirme la plate-forme, ou si elle concernerait aussi l'assiette de l'impôt. Plusieurs dirigeants socialistes ont enfin suggéré que, leur priorité fiscale allant à une baisse de la TVA pour les produits de première nécessité, le plan quinquennal de baisse de l'impôt sur le revenu, préconisé par la droite, serait suspendu.

● **POLITIQUE BUDGÉTAIRE.**

La plate-forme RPR-UDF préconise de « stabiliser les dépenses publiques afin qu'elles ne progressent pas plus vite que les prix ». La majorité sortante n'a, toutefois, donné que très peu de précisions sur les économies qu'elle mettrait en œuvre pour tenir cet objectif. M. Juppé a suggéré (TF1, 27 avril) que la baisse des effectifs de la fonction publique se poursuivrait « à peu près au même rythme » qu'en 1997, soit 5 600 postes en moins par an, tandis que MM. Balladur ou Madelin ont préconisé une baisse allant au-delà de 10 000. Le gouvernement n'a, par ailleurs, apporté aucun commentaire, à la suite de nos informations (*Le Monde* du 18 avril) selon lesquelles une note de la direction du budget prévoit des déficits publics sensiblement plus élevés que prévu.

Le PS, lui, a réagi, en annonçant qu'il ferait un audit des finances publiques. Si la situation était plus grave que prévu, a dit M. Strauss-Kahn (RTL, 18 mai), certaines mesures, comme la baisse de la TVA, pourraient alors être retardées. Cette précision ne suffit pourtant pas pour comprendre la politique budgétaire que mènerait la gauche : le PS admet qu'il faudra

se plier aux critères de Maastricht – même si ceux-ci ne devront être interprétés qu'en tendance –, alors que sa plate-forme se borne à préconiser de ne pas « accroître les déficits publics ».

● **POLITIQUE SALARIALE.** La droite ne fait pas de cette question une priorité. Plusieurs dirigeants ont cependant laissé entendre qu'ils étaient partisans de la rigueur. Ainsi Nicolas Sarkozy s'est-il opposé à tout « coup de pouce » en faveur du SMIC (RTL, 11 mai). Le président du Sénat, René Monory, s'est même prononcé

ouvertement contre le SMIC (revue *Passages*, 20 mai).

La gauche, elle, fait de la relance du pouvoir d'achat sa priorité. Jacques Delors a, toutefois, précisé (TF1, 29 avril) que la conférence annuelle sur l'emploi, les salaires et la durée du travail, souhaitée par le PS, aurait seulement pour objet de faire le point sur les grandes évolutions passées et futures, mais sans être un cadre contraignant. Dominique Strauss-Kahn (RTL, 18 mai) et Laurent Fabius (Europe 1, 22 mai) ont, de leur côté, pris position pour un

« coup de pouce » en faveur du SMIC, à la condition, selon l'ancien premier ministre, qu'il ne soit pas « excessif ».

● **PRIVATISATIONS.** Plusieurs dirigeants du RPR et de l'UDF, dont M. Sarkozy, ont évoqué l'idée d'une redéfinition du périmètre de l'Etat, mais ce projet n'a pas été précisé. M. Juppé a recommandé, lui, une accélération du programme des privatisations, totales ou partielles (*Les Echos*, 22 mai), qui, d'ici à la fin de 1997, devrait concerner France Télécom, Thomson-CSF, le CIC, le GAN, Aérospatiale-Dassault, Air France et le Crédit lyonnais.

Pour le PS, François Hollande a d'abord annoncé (*La Tribune-Des-fossés*) que l'Etat pourrait vendre des participations minoritaires. M. Jospin a fait ensuite une mise au point, laissant entendre qu'il excluait toute nationalisation ou toute privatisation, mais il a ensuite assoupli sa position (*Le Monde*, 21 mai) en annonçant que les salariés de France Télécom seraient consultés sur l'avenir de leur entreprise. M. Fabius, lui, a même admis la possibilité d'une ouverture partielle du capital.

Laurent Mauduit

Laurent Fabius défend le service public

Le débat interne au PS sur les privatisations s'enrichit d'une nouvelle contribution, celle de Laurent Fabius. Invité d'Europe 1, jeudi 22 mai, il a défendu l'idée que France Télécom doit rester « un service public ». Estimant que cette entreprise devait donc répondre aux soucis « d'égalité », de « continuité » ou « d'aménagement du territoire », il s'est dit opposé à ce que son avenir ne soit tranché qu'au regard de critères budgétaires. « Ce serait une très mauvaise méthode », a-t-il dit.

Reconnaissant implicitement que Lionel Jospin avait changé de position sur ce dossier, en annonçant que les salariés de l'entreprise seraient consultés, il a toutefois précisé qu'à « titre personnel », il n'était pas opposé à une ouverture limitée du capital. « Le fait de détenir une majorité plutôt que la totalité du capital ne me gêne pas », a-t-il affirmé. M. Fabius a défendu ainsi une position assez proche de celle exprimée, au début de cette controverse, par le porte-parole du PS, François Hollande.

La question du déficit de la protection sociale a commencé à être abordée

LA CAMPAGNE a apporté des éclaircissements sur les politiques sociales que mèneraient la droite et le PS, sans lever toutes les ambiguïtés.

● **EMPLOI.** La droite veut poursuivre la baisse des charges sociales sur les bas salaires et étendre rapidement le plan textile, en vigueur depuis juillet 1996, à d'autres secteurs (bois-ameublement, BTP, hôtels-cafés-restaurants, commerce de détail). Le ministre du travail, qui en discute les modalités avec la Commission de Bruxelles, a précisé que, dans le dispositif élargi, les baisses du coût du travail seront « significatives », même s'il y a une « légère minoration par rapport au plan textile », qui prévoit une réduction de 1 900 francs du coût du SMIC (dégressive jusqu'à 1,5 SMIC). Dans *Les Echos* (22 mai), M. Juppé a précisé que le financement de ce dispositif (au moins 6 milliards de francs par an) sera assuré « par redéploiement de certaines aides à l'emploi peu ou pas efficaces ». Outre l'application de la loi Robien (baisse des charges contre réduction du temps de travail et augmentation ou maintien des ef-

fectifs de l'entreprise), contestée au sein de la majorité, la droite préconise le développement du temps partiel.

Le PS s'est engagé à créer 700 000 emplois d'une durée de cinq ans pour les jeunes. Une partie de ces emplois seront financés par la suppression de certains dispositifs, comme le contrat initiative-emploi (CIE), ou le départ de salariés ayant quarante ans de cotisation retraite. Il reconnaît que les créations d'emplois dans le privé devront faire l'objet de discussions Etat-patronat-syndicats dans le cadre de la conférence annuelle sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail, tout comme le passage de 39 à 35 heures de la durée du travail.

● **FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.** M. Juppé a reconnu qu'« il faudra éponger » les 72 milliards de francs de déficit accumulés par la Sécurité sociale en 1996-1997 (*Les Echos* du 22 mai). La majorité entend poursuivre la réforme du financement de l'assurance-maladie : après le remplacement de 1,3 point de cotisation par la CSG en janvier, M. Juppé a annoncé

sa volonté de faire passer, « dès l'été », la CSG « de 3,4 % aujourd'hui à 5,4 %, soit un transfert de plus de 2 points de cotisation d'assurance-maladie ». Pour ceux qui n'ont que des revenus du travail, cela dégragera, selon lui, près de 1 % de pouvoir d'achat. Le PS élude la question du financement du déficit actuel et table sur une reprise de l'activité pour rééquilibrer la « Sécu ». Il préconise le remplacement de la cotisation-maladie des salariés par une CSG de 7,9 %, déductible et élargie (avec franchise de 2 000 francs sur les salaires et les revenus sociaux).

● **RETRAITE.** La droite prévoit de « poursuivre la consolidation de notre système de retraite ». Dans un entretien au *Monde* (daté 23 mai), le président de l'UDF, François Léotard, déclare qu'« il faudra réfléchir sur les retraites du secteur public », qui sont « inférieures à l'horizon 2010 ». Une commission recevrait « l'ensemble des partenaires » et mettrait à plat les différents régimes. Il faudra, ajoute M. Léotard, « tracer quelques pistes sur la durée de cotisation qu'il faudra prendre en compte ». De

son côté, M. Juppé souligne qu'« il faudra bien trouver un jour une méthode de dialogue pour regarder la réalité en face » (*Les Echos* du 22 mai).

Le PS n'envisage aucune réforme des régimes spéciaux, a précisé son responsable des questions fiscales, Alain Richard. Il ne veut pas revenir sur l'allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation décidé par Edouard Balladur et se montre « très prudent » sur la retraite à cinquante-cinq ans, acceptable, selon lui, que dans des cas particuliers. En revanche, le PS préconise l'indexation des pensions sur les salaires nets (et non les prix), ce qui entraînerait, selon M. Richard, un surcoût de 2 à 5 milliards de francs financé par la majoration des recettes liée à une reprise économique. Sa doctrine est flottante sur les fonds de pension (capitalisation). Si M. Richard a confirmé l'abrogation de la loi Thomas, il n'a pas exclu, après négociation avec les partenaires sociaux, la mise en place d'un système supplémentaire, mais « en plafonnant nettement plus bas qu'il n'est aujourd'hui l'avantage fiscal et en supprimant

l'avantage de cotisations sociales pour ce type de régimes ».

● **SANTÉ.** La droite veut poursuivre l'application du plan Juppé en créant une « assurance-maladie universelle » couvrant tous les résidents et faire adopter une loi de santé publique. Sensible aux critiques du corps médical, François Léotard estime, toutefois, qu'« il y a des adaptations à faire » (*Le Monde* du 23 mai) et dénonce implicitement les « sanctions collectives » contre les médecins, assurant que « la discussion devra s'ouvrir au lendemain des élections sur ce sujet ». M. Juppé a rejeté toute nouvelle réforme, mais s'est dit prêt à « corriger telle ou telle imperfection » (*France Inter*, 23 mai). Le PS promet des « états généraux de la santé » et propose, lui aussi, une « assurance-maladie universelle ». Embarrassé par la réforme de la médecine de ville décidée par M. Juppé, il en critique davantage la méthode que le fond, sauf sur l'instauration du RDS, jugé socialement injuste.

Jean-Michel Bezat

Bataille serrée pour Martine Aubry dans le Nord

LILLE

de notre correspondante

« Ce n'est pas gagné d'avance. » S'il existe un point sur lequel s'accordent Martine Aubry (PS), première adjointe du maire de Lille, et Jacques Donnay (RPR), président du conseil général du Nord, tous deux candidats pour la première fois dans la 5^e circonscription du département, c'est bien celui-là. La bataille s'annonce serrée dans ce champ clos qui s'étend du sud de Lille jusqu'aux confins du Pas-de-Calais. C'est, en effet, l'un des trois bastions que le PS avait réussi à conserver en 1993, sur les quatorze sièges de députés remportés en 1988. Le député sortant, Bernard Davoine, maire socialiste de Wavrin, aujourd'hui suppléant de Martine Aubry, ne l'avait cependant emporté que d'extrême justesse, avec quelque 140 voix d'avance sur son concurrent RPR.

Aujourd'hui, à soixante-douze ans, Jacques Donnay, ancien président de la ligue des Flandres de tennis, entend donc « monter au fillet » et conquérir cette terre de gauche. Le match est difficile face à Martine Aubry. Mais le président du conseil général élu en 1992, député européen depuis 1994, reconnaît ne pas « avoir besoin d'un galon supplémentaire et n'avoir vraiment rien à perdre ». Ce qui l'a déterminé à se présenter, c'est, dit-il, le parachutage de Martine Aubry dans une circonscription trop souvent attachée à des préoccupations politiques et électoralistes.

Ne perdant jamais une occasion de parler de ses « ancrages » lo-

caux – une grand-mère native de Loos, des responsabilités associatives à Wattignies –, le trulent candidat de la majorité juge le Nord sous-représenté au niveau national et se targue de pouvoir « parler en connaissance de cause des problèmes locaux et défendre les gens bien mieux que ceux qui nourrissent des ambitions ministérielles et ne sont pas du terrain ».

CAMPAGNE DE PROXIMITÉ

Trop facile, rétorque Martine Aubry, tout en déplorant que son adversaire RPR occulte ainsi le débat d'idées. « Si je suis parachutée, Jacques Donnay l'est autant que moi. En fait, nous sommes tous les deux des parachutés lillois, même si j'ai du mal à considérer le fait de vivre à 2 kilomètres de la circonscription comme un parachutage. » Installée depuis quatre ans dans ce département « intéressant et attachant » où elle vit et travaille, l'ancien ministre est aujourd'hui première adjointe à la mairie de Lille, aux côtés de Pierre Mauroy, et vice-présidente à la communauté urbaine chargée du développement économique.

Ces responsabilités l'ont amenée à travailler sur de nombreux dossiers et, dit-elle, à bien connaître ce secteur de tradition rurale et industrielle, équilibré et possédant de nombreuses atouts. Elle évoque la fermeture de l'usine Danone à Seclin, les licenciements à Lesquin, les enjeux représentés par le projet autoroutier de contournement sud de Lille et le parc de la Deûle, futur poumon vert de la métropole. Appuyée par

un solide comité de soutien, elle s'est engagée dans une campagne « de proximité », point de départ d'un travail à plus long terme.

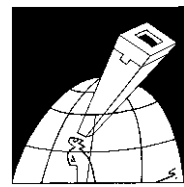
Déjà candidat aux législatives de 1993, où il remporta 13,3 % des suffrages, Jean-Claude Willem, maire communiste de Seclin, reste convaincu que cette campagne ne peut se résumer au duel entre ces deux personnalités dans une circonscription où se présentent pas moins de douze candidats (dont quatre « écologistes »). Elu municipal depuis 1977 – il fut adjoint à la culture, puis premier adjoint avant de devenir maire en janvier 1991 –, ce journaliste « localier » à la retraite n'a pour sa part pas à démontrer qu'il est bien « implanté ».

Il connaît tout le monde, et tout le monde le connaît, à travers les nombreuses batailles qu'il a déjà menées : contre le TGV, voilà quelques années et, plus récemment, contre la fermeture de l'usine Danone sur sa commune, ou contre le projet autoroutier de contournement sud de Lille. Déterminé à se battre contre ses adversaires de droite et d'extrême-droite, il restera, quel que soit son score, sur ce terrain qui est le sien.

A l'extrême droite, Jacques Bourrez, conseiller municipal de Loos, entend, quant à lui, améliorer les scores qui étaient les siens en 1988 (12 %) et 1993 (15,75 %), faire mieux que Jean-Marie Le Pen à la présidentielle de 1995 sur la circonscription (17,98 %) et se maintenir au second tour.

Nadia Lemaire

MÊME SI LES FRANÇAIS sont psychologiquement retranchés dans leur « exception », la comparaison entre la campagne électorale en Grande-Bretagne du mois



dernier et celle qui s'achève en France est inévitable. On trouve tout de suite une similitude : le débat entre les deux pensées économiques n'a pas eu lieu. Tout en respectant leurs traditions – colbertienne pour les Français et marchande pour les Britanniques –, droite et gauche, dans les deux pays, tournent autour de l'idée libérale triomphante.

La nuance – qui n'est pas secondaire mais n'a pas la même dimension à Paris et à Londres – est l'écart gauche-droite en ce qui concerne la solidarité et l'égalité des chances. Là s'arrête la similitude. En Grande-Bretagne, Tony Blair et son New Labour devaient déloger un gouvernement conservateur après dix-huit ans d'une révolution libérale, sauvage et modernisatrice, qui a fabriqué des millionnaires et des mendiants à Oxford Street. Le New Labour a délogé un cadavre du placard.

En France, le parti de l'alternance n'est pas « nouveau », et il lui est difficile de faire rêver puisque avant-hier il était encore au pouvoir. Ces élections sont arrivées trop tôt ; en cela le président Chirac a été un bon tacticien.

Au début de la campagne, on a eu l'impression que le sort de l'Eu-

rope pouvait dépendre encore une fois des électeurs français, comme ce fut le cas avec le référendum sur Maastricht de 1992. Le massif « non » danois n'a pas bloqué le processus d'intégration, le faible « oui » français lui a permis de continuer. Les réserves exprimées par le premier secrétaire du PS sur les critères trop comptables imposés aux candidats à la monnaie unique nous ont fait penser qu'une victoire de la gauche pouvait modifier le cours des choses. On s'est aperçu plus tard que la droite avait les mêmes sentiments, et que la gauche n'allait pas renégocier.

On a relevé, en même temps, le caractère fantomatique de ces élections. Les grands candidats parlent à un public qui ne les voit ni ne les entend parce qu'il est blasé. C'est comme si la décision de dissoudre l'Assemblée nationale l'avait surpris dans un moment de déception généralisée qui n'est pas particulier à la société française.

L'ÉLECTEUR, COBAYE EUROPÉEN

Sur les quinze pays de l'Union européenne, douze ont des gouvernements de gauche ou centre-gauche, et deux de droite, tous impopulaires. Seule la Grande Bretagne est encore sous le charme de Tony Blair. Ceux qui sont déçus par leur gouvernement se font-ils des illusions quant aux bienfaits de l'alternance ?

Le public a tort d'être blasé, mais, devenu électeur, il est résigné à l'inévitabilité de la pensée unique. Je dirai que l'électeur français est plus intéressant que l'élu

de demain. C'est un cobaye européen à observer de près. L'électeur français est intelligent, politique et, étant né dans la patrie du roman, il aime les trames et les jeux psychologiques. Il se régale de sous-entendus. Dans une situation semblable, ailleurs, il faudrait ajouter plein de notes en bas de pages.

Le thème principal est l'Europe, le président Chirac vient de le rappeler. C'est une des raisons de la dissolution : ressourcer le gouvernement afin d'atteindre l'objectif de l'euro. Les gouvernements passés, présent et futurs auront été prisonniers de cette obsession monétaire. Mais rares sont ceux qui ont osé, dans un meeting ou à la télévision, prononcer le mot de « Maastricht », cauchemar des politiques au point que, pour ne pas importuner l'électeur volatil, les chefs de l'Europe unie ont été priés de ne pas se réunir dans cette ville quarante-huit heures avant le premier tour des élections.

A l'analyse politique il faut ajouter la psychanalyse. On dit que les Français boudent l'Europe, voire la détestent, mais la grande majorité va voter pour des partis européens. C'est une pilule amère mais, pour survivre, il faut l'avaler.

Tout cela revient à une formule bizarre : gouvernement en place + impopularité = la victoire. Elle n'est pas logique, mais elle pourrait être française. On va voir si elle est démontrée.

Bernardo Valli
est éditorialiste
à « La Repubblica »

Centre d'intéressement.

The Economist

La révision des listes a réduit de 800 000 le nombre des électeurs inscrits en métropole

L'opération a pour objet de radier les noms des personnes décédées ou ayant changé de domicile

Le nombre des électeurs inscrits en France métropolitaine a diminué de 800 000 entre 1995 et 1997. L'opération de révision, menée tous les

trois ans, afin d'éliminer des listes les noms des personnes décédées ou ayant déménagé, explique cette diminution, qui n'a pas été compen-

sée par des inscriptions nouvelles, les élections législatives étant initialement prévues en 1998. Le corps électoral compte 53,15 % de femmes.

CETTE FOIS ne sera pas encore la bonne ! La France ne passera pas le cap des quarante millions d'électeurs inscrits à l'occasion des législatives des 25 mai et 1^{er} juin (*Le Monde* du 22 mai). Au contraire, puisqu'avec à peine plus de 39 millions d'inscrits, elle en a perdu presque 800 000 en deux ans.

Le chiffre des inscrits de la métropole ayant atteint 38 803 070 à l'élection présidentielle de 1995, si l'on ajoutait 1 190 884 électeurs inscrits outre-mer, on tutoyait la barre fatidique avec 39 993 954 personnes aptes à se rendre aux urnes.

Ce chiffre-record avait été obtenu grâce à deux progressions successives spectaculaires : les listes électorales avaient gagné près de 700 000 électeurs de 1988 à 1993 et plus encore - 1 million ! - en vue de la consultation présidentielle de 1995. Le phénomène est classique : à l'approche d'une élection majeure, les mariées enregistrent un afflux d'inscriptions, parmi les jeunes notamment, que l'absence de scrutins ou d'enjeux perceptibles, à l'inverse, n'incite pas à aller s'inscrire.

Précisément, c'est ce qui s'est passé avec l'anticipation des législatives décidée par le président de la République. Peu enclins à devancer l'appel en période creuse, les jeunes, principalement, ont été pris de court, car ils attendaient cette consultation en mars 1998. Ils avaient donc jusqu'au 31 décembre 1997 pour s'inscrire. Résultat : une

partie non négligeable de toute une classe d'âge passe à la trappe. Les services du ministère de l'intérieur ont du reste constaté une sorte de « retard à l'allumage » dans les inscriptions depuis la fin 1995. Pour l'anecdote, une étude interne, un peu ancienne, montre que les jeunes de la moitié sud de la France sont moins nombreux à s'inscrire que ceux du Nord. La différence est de l'ordre de 20 %.

A ces phénomènes s'en est ajouté un autre : le renouvellement intégral des cartes d'électeurs intervenu au début 1997. Au « peignage » rituel des listes qui se fait, chaque année, de septembre à décembre, pour enregistrer les inscriptions nouvelles ou effectuer la radiation des morts et de ceux qui ont « notoirement » déménagé, s'ajoute, en effet, une opération de

refonte triennale. Elle a pour objet de remettre les listes en ordre alphabétique, les inscriptions nouvelles se faisant les unes à la suite des autres, car les cartes d'électeurs portent un numéro d'émargement.

RECU CONSIDÉRABLE

On ne cache pas, au ministère de l'intérieur, que ce type d'opération, destinée à distribuer régulièrement de nouvelles cartes aux électeurs, conduit à un travail plus méticuleux et plus minutieux, qui fait disparaître des listes un nombre important de noms qui n'ont plus lieu d'y figurer.

Le recul, cependant, est considérable cette année puisqu'il touche 2 % du corps électoral. Loin d'approcher les 39 millions d'inscrits en métropole, le nombre d'électeurs

passé sous la barre des 38 millions, avec une régression de 805 003 par rapport à 1995. Le chiffre de 37 998 067 inscrits pour cette consultation (sans compter les jeunes ayant atteint l'âge de dix-huit ans après la mise à jour des listes et qui se sont inscrits), en possession du ministère de l'intérieur, se décompose en 20 196 955 électrices (53,15 % du corps électoral) et 17 801 112 électeurs (46,85 %).

La précédente diminution massive - pas loin de 500 000 radiations - remonte à 1988, année où une opération de nettoyage des listes en vue d'une attribution de nouvelles cartes avait eu raison de l'effet incitatif de l'élection présidentielle, propice au flux d'inscriptions.

Pour ces élections, la diminution observée en métropole ne sera même pas équilibrée par l'outre-mer, qui enregistre un léger gain de 7 000 électeurs : 1 197 875 contre 1 190 884 en 1995, soit une hausse de 0,6 %, pour les quatre départements (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion), qui comptent près de 920 000 électeurs, les trois territoires du Pacifique (Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna), qui en totalisent pas loin de 240 000, et les deux collectivités territoriales de Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon, qui ont légèrement plus de 40 000 inscrits. Le cap des 40 millions ne sera doublé qu'après l'an 2000.

Olivier Biffaud

L'opposition de la CFDT accuse Nicole Notat de « rouler pour la droite »

La confédération se dit « non partisane »

« **NI NEUTRE ni partisane** » : la ligne adoptée par Nicole Notat pour les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin semble faire grincer quelques dents à la CFDT. Couvant depuis un certain temps, l'abaissement a été crevé par la fédération des cheminots, opposée de longue date à ligne confédérale, et qui n'a pas supporté des déclarations récentes de M^{me} Notat sur la réduction du temps de travail, les services publics et la retraite des cheminots.

Dans un communiqué aux termes très vifs, les cheminots CFDT partent en guerre contre la confédération et accusent la secrétaire générale de « rouler pour la droite ». « A quelques jours d'échéances électorales dont l'enjeu majeur est, pour les salariés, de faire barrage à une politique libérale renforcée, Nicole Notat vole au secours du gouvernement Juppé pour contrer les programmes de la gauche qui se sont prononcés en faveur d'une loi-cadre sur les 35 heures sans perte de salaire », estiment-ils.

La CFDT-cheminots accuse aussi M^{me} Notat de « préparer l'opinion à un "plan Juppé bis" qui remettrait en cause les régimes particuliers de retraite que l'action des salariés avait préservés en 1995 » et de « poursuivre la stratégie de l'appareil confédéral, qui, sous couvert de privilégier un syndicalisme ancré sur le réel, capitule et fait sienne la pensée unique libérale ».

Un ton en dessous, la CFDT-banques critique aussi le positionnement confédéral, appelant à une ligne « indépendante, mais pas neutre ». Pour la fédération des banques, « il est difficile d'oublier le bilan du gouvernement, notamment les textes anti-immigrés, les attaques contre les fonctionnaires, l'accéléra-

tion des privatisations, l'augmentation des impôts indirects et la soumission toujours plus grande aux lois du marché ». Dans ces conditions, « une reconduction de la majorité en place signifierait la poursuite, voire l'aggravation de la politique actuelle », avertit-elle.

« VERS LES 35 HEURES »

Face à ces accusations, la direction confédérale fait le dos rond. Soulignant que ces accusations viennent des opposants traditionnels au sein de la CFDT, elle récusé tout changement de cap sur le temps de travail. « Il n'y a pas de modification de la CFDT. Au contraire, nous profitons du débat politique pour enfoncer un peu plus fort le clou », assure M^{me} Notat, pour qui la loi Robien « permet d'aller soit vers les 35 heures, soit vers les 32 heures ».

Réunie le 20 mai en commission exécutive, Force ouvrière a rappelé de son côté qu'elle « ne donnera aucune consigne de vote pour les premier et second tours des élections ». Elle a cependant rappelé les exigences de FO en faveur « d'une vraie protection sociale fondée sur la solidarité entre les salariés et les générations », et a confirmé « son hostilité à tout plan d'austérité qui, par définition, serait destructeur des acquis sociaux ».

L'union syndicale Groupe des dix, qui regroupe des syndicats autonomes (SNUI, SNJ, Syndicat unifié des Caisses d'épargne, de la Banque de France et les syndicats SUD) s'est prononcée, le 21 mai, contre « le programme de l'actuelle majorité », qui « va fortement dans le sens de la poursuite d'une politique libérale qui conduirait à la négation des valeurs républicaines ».

Alain Beuve-Méry

A Argenteuil, Manuel Valls (PS) tente sa chance face à Robert Hue

DISCRÈTE, la petite permanence du député Georges Mothron (RPR), rue Henri-Barbusse, à Argenteuil. Discrète, sa campagne en ces terres « rouges », hostiles depuis toujours. Bezons est communiste depuis 1920, Argenteuil (la grosse partie de cette 5^e circonscription du Val-d'Oise) depuis 1935. Pour conjurer le mauvais sort, la minuscule pièce d'accueil de la permanence UDF-RPR a pris, pompeusement, le nom de « hall Claude Labbé ». En 1958, ce dignitaire gaulliste avait réussi à ravir Argenteuil à « Mathilde Gabriel-Péri », comme écrivait dans sa propagande électorale. L'épouse de l'illustre député, fusillé en 1941.

Le candidat de la majorité est « rempli d'humilité ». Certes, il avait créé la surprise, en 1993, en profitant des faiblesses de la gauche mitterrandiste au pouvoir, et en se faisant élire député face à Robert Montdargent, maire communiste depuis 1977, avec 53 % des voix, semant ainsi les premiers ferments d'une crise municipale.

« En gagnant, j'ai fait le nid d'une équipe municipale très stalinienne et du nouveau maire d'Argenteuil, Roger Ouvrard », élu aux municipales de 1995 au deuxième tour, après que le désistement du fondateur Robert Montdargent, qui avait recueilli 17 % des voix.

« Je ne souhaiétais surtout pas me faire "couvrir" par des Juppés ou autres, parce qu'ils auraient fait plus de dégâts dans ma circonscription qu'en ne venant pas », confie-t-il sans ambages. Le candidat Front national, Michel Bischoff (12 % des voix au second tour des municipales de 1995), qui mène campagne contre

lui « sur la ligne Le Pen », ne l'inquiète guère. Le panache et les moyens en moins, l'âge et la modestie en plus, Georges Mothron a finalement presque les mêmes arguments que le jeune secrétaire national du PS à la communication, Manuel Valls, qui se présente aussi dans cette circonscription.

NOUVEL ELECTORAT

Tout deux cherchent à séduire le nouvel électoral de classes moyennes, souvent rajeuni, attiré par le faible prix de l'immobilier. qui, peu à peu, remplace les ouvriers de ce vieux tissu industriel. Comme son concurrent, Manuel Valls se désole de voir les entreprises quitter Argenteuil, déplore la mauvaise image de la ville. Comme Georges Mothron, il s'indigne du « parachutage » du maire de Montigny-les-Corbeilles, commune de la 3^e circonscription.

« Robert Hue devra expliquer pourquoi il n'est pas candidat dans sa circonscription », lit-on dans son journal de campagne. Le 29 mars, après la rencontre PC-PS à la Mutualité, Robert Hue a pris Lionel Jospin à part, avec le tract. Le premier secrétaire du PS a promis de calmer l'ardeur de M. Valls, mais « les militants font ce qu'ils veulent », comme dit le candidat socialiste. Sur toutes les murs de la ville, Robert Hue porte un « Montigny » taggé sur le front.

Comme Georges Mothron, Manuel Valls déplore la « gestion catastrophique » de la municipalité : « un milliard » de dettes, une crise municipale ouverte depuis décembre. Entre les 22 élus communistes, les 18 socialistes et associatifs, les 3 Verts, le climat est délétère. Le

budget n'a été voté que par les communistes. Dans ses dépliant, Manuel Valls, qui brille déjà dans les réunions du conseil face à un maire au charisme limité, « municipalise au maximum » sa campagne, s'aventure jusqu'aux recoins les plus hostiles des cités et jure que « ses arguments prennent ».

« Je veux faire la démonstration qu'on peut faire passer cette circonscription au PS sans passer forcément par la droite », dit-il. Pour cela, l'adjoint aux affaires sociales de la mairie vise les « Montdargentistes » dont les voix - décisives - se partageront entre Robert Hue, lui et la candidate de la LCR. Sans aucun doute, Manuel Valls devrait améliorer - malgré l'hostilité de la ville de Bezons - son score de 12 %, obtenu en 1993.

Favori, Robert Hue ne s'inquiète guère, mais ne relâche pas ses efforts. de gymnase en gymnase, de JT de 20 heures en 20 heures. « Tout le monde me connaît ici », dit-il, en balayant les accusations : sa femme, Édith, est infirmière à l'hôpital d'Argenteuil. Son beau-frère, Jean-Christophe Solard, est adjoint au maire et président de l'office HLM intercommunal de Bezons (14 000 logements). Avec une partie de l'équipe communiste d'Argenteuil, c'est lui qui l'a attiré ici, pour barrer la route à... Manuel Valls, qui, à terme, vise la mairie. Si ce dernier talonnait le secrétaire national du PCF de 2 % ou 3 %, il laisse d'ailleurs entendre que, malgré la nouvelle union de la gauche, son retrait au second tour ne serait pas évident...

Ariane Chemin

Les ouvrières d'Alcatel à Lannion iront voter quand même

LANNION (Côtes-d'Armor) de notre correspondante régionale Bien sûr qu'ils iront voter ! Parce que cela se fait, parce qu'il ne faudrait pas laisser la moindre chance au Front national de prendre pied dans le pays du Trégor. Mais, dans ce coin des Côtes-d'Armor, il n'y a bien que le maire, Alain Gouriou, candidat socialiste aux élections législatives, pour prétendre que « l'issue des élections pourrait amener à reprendre différemment le dossier » Alcatel sur le site de Lannion. Chez les salariés, tout le monde sait que la direction industrielle doit disparaître dans les deux ans. Question de stratégie industrielle, voilà tout.

La ville tout entière s'était pourtant mobilisée comme jamais, réunissant 20 000 personnes pour la manifestation historique du 16 novembre 1996. « Nos élus, que peuvent-ils pour nous ? », interroge Brigitte, déléguée CGT. Ils nous l'ont bien dit qu'ils sont impuis-

sants ! » Quand Brigitte est entrée dans l'entreprise, il y a vingt-cinq ans, sept ou huit jeunes filles comme elles étaient embauchées chaque jour. S'il n'y avait pas eu une telle opportunité, peut-être aurait-elle continué ses études...

C'est son unité de production qui doit disparaître, à 80 % composée d'ouvrières. Avant, elles ont fabriqué des condensateurs, des composants ; il y avait aussi le bobinage, qui est parti au Portugal : « Maintenant, ils ferment là-bas aussi. » Les ingénieurs et les techniciens des autres services ne sont pas touchés, « pour l'instant ».

LIMITER LES DÉGÂTS

« C'est comme ça que les salariés raisonnent aujourd'hui », rapporte sa voisine. On se forme à la dernière technologie d'avenir, en se disant que ce sera quatre ou cinq ans d'emploi assuré... A la maison, on ne pense plus qu'à ça. » Celles qui ont quitté Alcatel à l'occasion

d'autres plans sociaux, dans les années 80, ont pourtant bien prévenu qu'il fallait rester jusqu'au bout. Parties avec une généreuse prime, elles n'ont connu ensuite que des petits boulots.

Dans l'atelier, trois ouvrières baissent la tête. Six mois de manifestations à Lannion et Paris, de réunions, de chaîne humaine, et même de blocage de l'entreprise, les 2 et 3 avril, pour seulement limiter les dégâts, c'est usant. Au lieu des 600 suppressions de postes redoutées, la direction en est arrivée à 400. Le trio n'a plus envie de témoigner. L'une conclut : « Nos parents ont connu la guerre. Nous, c'est la guerre du fric, la bataille économique. La mondialisation, ça fait peur. »

Pas à tout le monde. « Alcatel n'est pas victime des bas salaires d'Inde ou du Maroc. Ses concurrents sont européens. Placée sur des secteurs de pointe, elle a intérêt à l'ouverture des marchés », estiment des responsables CFDT. « Le pro-

blème, pour un syndicaliste, c'est la répartition du travail. Si on sauve la direction industrielle de Lannion, c'est au détriment d'un autre site ou d'un sous-traitant. » Dans les ateliers aussi, on a compris cela. Reste un élément qui en chiffonne plus d'un : « Comment le groupe Alcatel peut-il s'approprier à racheter Thomson tout en licenciant ? »

« La France compte trois à cinq millions de chômeurs, mais, sur la route qui mène à l'égalisation des niveaux économiques entre les Etats, ce sont des centaines de millions qui risquent d'y laisser leur emploi, analyse un élu CFDT. Ce que nous demandons aux politiques, c'est de rendre la transition socialement acceptable. C'est peu dire que le sujet est à peine effleuré dans le débat actuel. » Ses voisins acquiescent et puis sourient : « Prévenir les gens que ça va être pire, il y a mieux, comme message de campagne ! »

Martine Valo

Robert Badinter dénonce le risque de « l'Etat RPR »

ANCIEN GARDE DES SCEAUX, Robert Badinter, sénateur (PS) des Hauts-de-Seine, a déclaré, jeudi 22 mai, à Grenoble, que « les candidats à la députation devraient s'engager devant les électeurs à ne jamais voter aucune loi d'amnistie pour les affaires en cours ». « La République ne peut s'accommoder de la corruption. Le contrat républicain est un contrat de confiance, ceux qui le rompent doivent s'en aller », a souligné M. Badinter qui intervenait dans l'ancien fief d'Alain Carignon, lors d'un meeting de soutien aux candidats socialistes de l'Isère. « L'Etat RPR est le premier enjeu de la campagne », a-t-il affirmé. Nous allons « vers une concentration de pouvoirs comme on n'en a jamais vu dans aucune démocratie », a-t-il dit. M. Badinter, pour qui la reconduction de M. Juppé et de sa politique « en plus dur » ne fait pas de doute, a critiqué les lois Pasqua sur l'immigration. « Tout est arbitraire dans ces lois, tout est misérable », a-t-il affirmé. Il a invité les électeurs à barrer la voie au Front national, en votant pour la droite républicaine si nécessaire.

DÉPÊCHES

■ **DE VILLIERS : le président du Mouvement pour la France**, Philippe de Villiers, a affirmé, jeudi 22 mai, n'avoir « aucun contact » avec la majorité actuelle, soulignant que les candidats de La droite indépendante (MPF-CNIP) « défendaient seuls leurs convictions ». Interrogé lors du Forum RMC-Le Figaro sur l'attitude que les candidats LDI adopteront au second tour, M. de Villiers a rappelé son désir de « faire barrage au socialisme », tout en évoquant « l'éventualité que, dans un certain nombre de cas, le candidat de la LDI soit en mesure de l'emporter ».

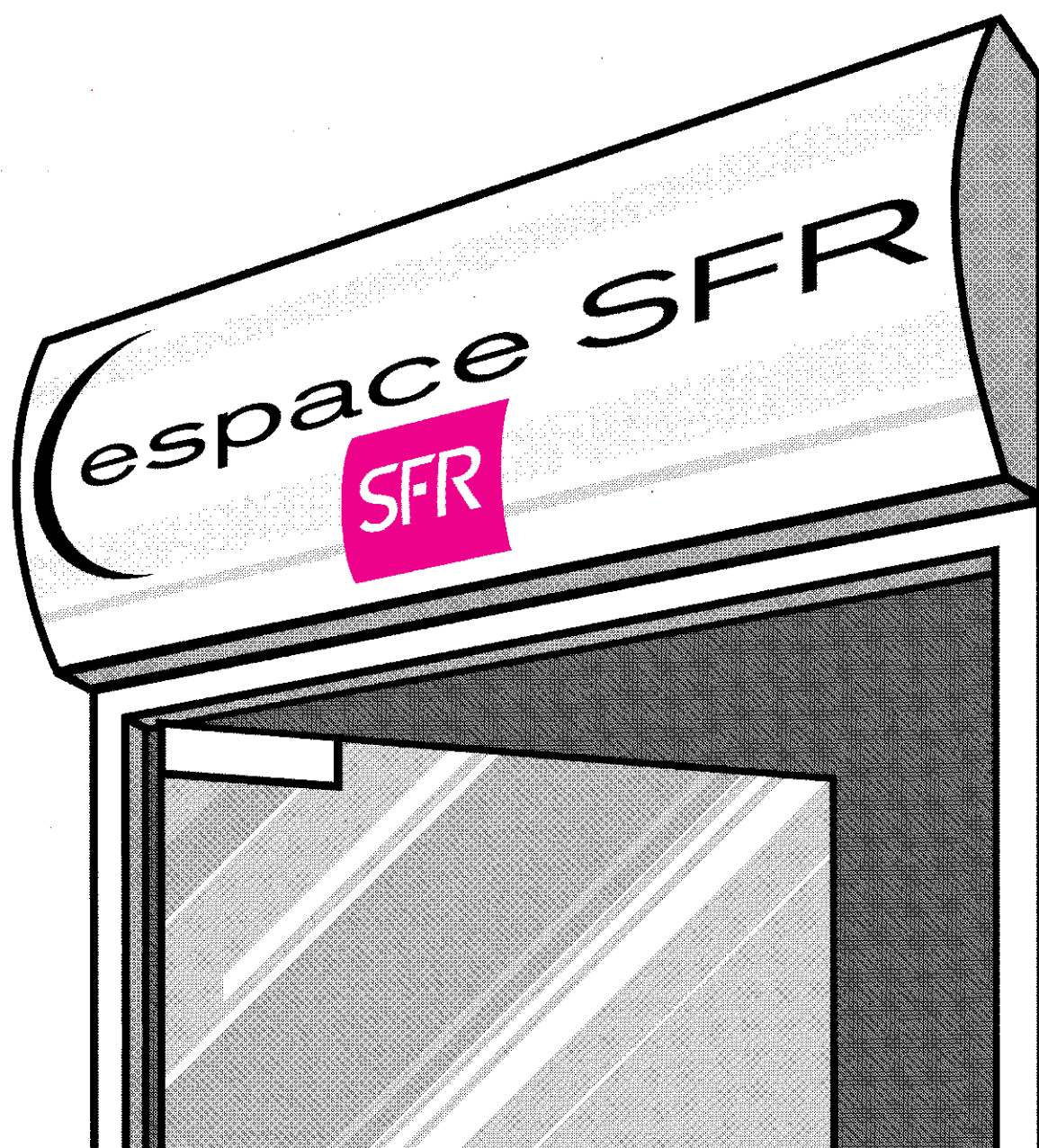
■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Claude Pigement, délégué national aux professions de santé du PS**, a observé, jeudi 22 mai que la majorité « reconnaît » d'une manière « implicite l'échec du plan Juppé », dès lors que le président de l'UDF, François Léotard, dans un entretien au Monde du 23 mai, a indiqué que le plan de réforme de la Sécurité sociale de novembre 1995 « ne sera pas le dernier ».

■ **CFDT : Michel Périer devrait succéder à Pascal Renaud** comme secrétaire général de l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilées, le 1^{er} juin. M. Périer a été récemment élu par les représentants des douze fédérations qui composent cette union de fonctionnaires, dont il était secrétaire général-adjoint depuis novembre 1996.

■ **EMPLOI : plus de 56 500 embauches** ont été réalisées grâce au dispositif de l'ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi), créé fin 1995 et qui permet des départs en préretraites compensés par des embauches selon un comptage réalisé fin mars 1997. L'UNEDIC indique que 57 % des personnes embauchées grâce à l'ARPE ont moins de 30 ans, 39 % sont âgées de 30 à 49 ans et 4 % ont plus de 50 ans. Il s'agit de contrats à durée indéterminée (CDI) dans 98,4 % des cas.

■ **AGRICULTURE : Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture**, a indiqué, jeudi 22 mai, qu'il avait adressé au conseil d'Etat une série d'articles complétant le projet de loi d'orientation agricole, dont six concernent la ruralité. Seront définies des « zones agricoles protégées » où les opérations d'urbanisme et la construction d'autoroutes seront sévèrement réglementées. En outre, la revalorisation des retraites commencera par les plus petites, celles des exploitants, des conjoints et des aides familiaux pouvant attester d'une carrière complète, a précisé le ministre, qui était auditionné par la commission des affaires économiques du Sénat.

Ici, quand on parle de téléphone mobile, on sait de quoi on parle.



Les Spécialistes du Monde Sans Fil.

Espace SFR est un réseau national de 250 spécialistes de la téléphonie mobile, proches de vous.

Dans votre **Espace SFR**, nous prenons le temps d'écouter vos questions et de vous aider à y voir plus clair. Vous y trouvez le choix le plus complet de matériel et les prix les plus

**Espace SFR
vous garantit
l'écoute et le conseil
de spécialistes
du téléphone mobile.**

compétitifs. Enfin, dans votre **Espace SFR** nous vous assistons avant, pendant et

après l'achat de votre mobile, et ce dans n'importe quel **Espace SFR** de France. Pour connaître l'adresse de l'**Espace SFR** le plus proche de chez vous, appelez gratuitement le **0800 031 032**.

ÉDUCATION Une manifestation d'enseignants de Seine-Saint-Denis s'est tenue, jeudi 22 mai à Paris, pour protester contre la multiplication des actes de violence dans les

établissements scolaires. Plusieurs collèges de ce département, particulièrement touchés par la crise, sont en grève. ● UN OBSERVATOIRE départemental de la violence a noté en

un an une forte augmentation (70 %) du nombre d'incidents et de délits dans les écoles. Les affaires de port d'arme sont en hausse sensible. Les dispositifs de prévention mis en

place semblent pour partie dépassés, et le plan antiviolence de M. Bayrou, élaboré en mai 1996, est critiqué par des enseignants. ● CHRISTIAN BACHMANN, socio-

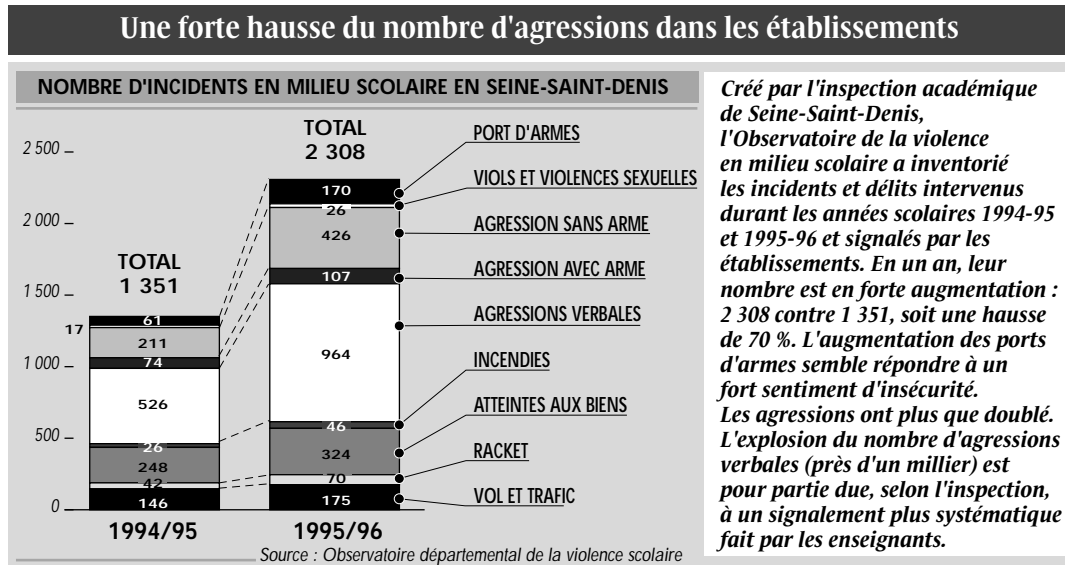
logue, estime qu'« une autre organisation sociale se met en place [qui] déborde dans les établissements ». « Il faudrait un plan Orsec de modernisation de l'Etat. »

Les violences se multiplient dans les écoles des quartiers défavorisés

Quinze cents enseignants de Seine-Saint-Denis ont manifesté à Paris, jeudi 22 mai. Plusieurs établissements sont en grève pour protester contre les tensions et les agressions répétées. Inégalement appliqué, le plan de M. Bayrou, décidé en mai 1996, est mis en cause

LA PLUPART des banderoles indiquaient simplement des noms d'établissement : Painlevé, Neruda, Lorca, Louise-Michel, Berthelot, Utrillo... et toujours le même département : 93. Ils étaient mille cinq cents enseignants, parents et élèves de Seine-Saint-Denis à manifester, jeudi 22 mai, dans les rues de Paris, pour réclamer des moyens supplémentaires afin de lutter contre l'aggravation de la violence à l'école. Du carrefour de l'Odéon à la rue de Grenelle, des jeunes ont scandé « j'veux pas crever en allant au lycée », des professeurs ont chanté « nous luttons pour l'honneur des enfants ». En tête de cortège, une banderole : « Evariste-Galois en grève depuis vingt-cinq jours ».

Vingt-cinq jours plus tôt, le 28 avril, un surveillant de ce collège de 1 250 élèves, prévu pour en accueillir 900, à Sevran, est hospitalisé après avoir été frappé par un élève. Cet acte fait suite à de multiples incidents depuis la rentrée. Considérant que « le manque d'effectifs d'encadrement constitue un danger réel pour la sécurité des enfants et des adultes », les enseignants votent, à l'unanimité, une grève reconductible. Ils occupent le collège avec des parents d'élève et réclament le classement en « collège sensible » et des postes supplémentaires. Le 13 mai, alors qu'une délégation devait être reçue à l'inspection académique, des incidents éclatent entre des manifestants et des CRS. Le 16 mai, quatre cents enseignants manifestent pour soutenir les grévistes d'Evariste-Galois et appellent à une manifestation parisienne le 22 mai.



Créé par l'inspection académique de Seine-Saint-Denis, l'Observatoire de la violence en milieu scolaire a inventorié les incidents et délits intervenus durant les années scolaires 1994-95 et 1995-96 et signalés par les établissements. En un an, leur nombre est en forte augmentation : 2 308 contre 1 351, soit une hausse de 70 %. L'augmentation des ports d'armes semble répondre à un fort sentiment d'insécurité. Les agressions ont plus que doublé. L'explosion du nombre d'agressions verbales (près d'un millier) est pour partie due, selon l'inspection, à un signalement plus systématique fait par les enseignants.

Alors que la grogne s'amplifie, des faits divers dramatiques surviennent en Seine-Saint-Denis. Jérôme, un collégien de quinze ans est mortellement poignardé, lundi 19 mai à Bondy, pour avoir refusé de donner sa montre aux adolescents qui l'agressaient (*Le Monde* du 22 mai). Le matin même de la manifestation, un élève du lycée Utrillo de Stains-Pierrefitte est violemment frappé à coups de barres de fer, devant son établissement, par un groupe d'une dizaine de jeunes. Le lycéen ne doit son salut qu'à l'intervention de deux enseignants.

Ces événements ont contribué à grossir les rangs des manifestants. Tous réclament des postes de surveillants, d'assistantes sociales, d'infirmières, de conseillers d'éducation supplémentaires et des

moyens pédagogiques. « Voilà vingt-cinq jours qu'on nous écoute, qu'on nous comprend parfois, mais l'enveloppe budgétaire est fermée », s'insurgent les grévistes d'Evariste-Galois, qui ont reçu le soutien de la plupart des syndicats d'enseignants.

Monique Vuillat, secrétaire générale du SNES-FSU, Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT, des membres du SEFEN, de FO, de la CGT et de SUD-éducation ainsi que Léa Filoche, responsable de la Fédération indépendante démocratique lycéenne (FIDL), prennent part au cortège. En milieu d'après-midi, une délégation du collège Evariste-Galois, accompagnée de représentants syndicaux, est reçue au ministère de l'éducation nationale. Les grévistes obtiennent que le poste et

de surveillant laissé vacant soit pourvu et le renfort de deux maîtres auxiliaires jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une réunion est prévue, mercredi 28 mai, pour faire le point sur les conclusions d'un rapport de l'inspection générale. La grève à Evariste-Galois est reconduite, en attendant des engagements pour la prochaine rentrée.

L'inspection académique de Seine-Saint-Denis, on veut minimiser la crise, tout en admettant que la situation s'est dégradée dans le département. « De toute façon, c'est toujours tendu et l'on ne survit que grâce au partenariat école-justice-police », assurent les autorités, qui se raccrochent au « plan de prévention de la violence à l'école » mis en place en 1992. Sans illusions particulières. Dans

un bilan établi au mois de décembre 1996, l'inspecteur d'académie Yves Bottin écrit : « La vie scolaire est frappée d'une dérive inquiétante. De nombreux actes (...) dérivent vers un traitement pénal compte tenu de leur gravité et des phénomènes de communautarisme ou de bande qui les caractérisent. C'est une évolution brutale dont chacun ne mesure pas toujours les conséquences. » Yves Bottin souligne également que la violence survient souvent « sans signe avant-coureur », mettant en cause des élèves « de plus en plus jeunes », pour lesquels c'est « la bande ou le groupe qui fixe les règles ».

« On est en train de devenir une réserve, avec mission de faire au mieux avec les moyens du bord »

Le constat des chefs d'établissement rejoint peu ou prou cette analyse. Entre ceux qui ont « l'impression d'être assis sur un baril de poudre », ceux qui se sentent « partis dans une glissade épouvantable dont [ils] n'osent pas imaginer la fin », bien peu trouvent des motifs de se rassurer. Chacun dis- sèque les causes de la crise. Un principal d'Epinay-sur-Seine raconte l'incompréhension totale de sa propre famille : « Ils n'ont qu'à venir traire les vaches, me dit un de mes cousins agriculteurs en parlant des élèves. Nous sommes complètement décalés. J'imagine que parfois c'est la même chose pour ces jeunes auxquels nous parlons. »

Pour Gérard Matton, élève, instituteur, puis professeur et enfin chef d'établissement à Drancy, ces adolescents, voire ces enfants « ont accumulé très tôt des handicaps ». Isabelle Defrance, principal de collège à Bobigny, souligne qu'il ne s'agit en rien d'une question de compétences des jeunes : « Il suffit de regarder avec quel brio ils maîtrisent les mécanismes de la justice, commettant des infractions en sachant exactement combien elles sont tarifées. » Avec les plus jeunes, en particulier en sixième et en cinquième, « c'est la confusion totale : ils ne font pas la différence entre jouer et se battre, entre rancçonner et prêter ».

Le plan de prévention de la violence de l'inspection d'académie a eu, aux yeux des responsables d'établissement, le mérite de clarifier la nature des infractions, dé- partageant ce qui relève du conseil de discipline ou de la justice. Mais beaucoup ont aujourd'hui l'impression qu'il faudrait rebattre les cartes : « Je me demande si ce n'est pas la façon dont la loi traite le mineur qui a atteint ses limites », s'in- terroge l'un d'entre eux. Pour Gé-

rard Stassinnet, principal du collège Fabien à Saint-Denis, le salut ne peut venir que de la pédagogie. « J'ai pour mission de faire travailler les élèves et si je ne réussis pas là, les problèmes s'aggravent », affirme-t-il.

L'amertume les saisit souvent : « On est en train de devenir une réserve, confinée dans un territoire, avec pour mission de faire au mieux

ZEP « sensibles » et contrats de ville

Le département de Seine-Saint-Denis compte cent huit collèges et soixante-dix lycées. Huit collèges et dix lycées sont classés « sensibles », vingt collèges et trois lycées professionnels sont inscrits en zones d'éducation prioritaires (ZEP), vingt-quatre collèges bénéficient d'un « contrat de ville ». Globalement, treize lycées et quarante-six collèges sont concernés par un ou plusieurs de ces dispositifs. Les textes prévoient que ces établissements bénéficient d'une amélioration de l'encadrement des élèves en terme de santé, de vie sociale et de surveillance. En outre, les collèges ne doivent pas avoir plus de 25 élèves par classe. Enfin, les enseignants en établissements sensibles bénéficient d'une bonification indiciaire et d'une prime annuelle de 6 537 francs en ZEP. Le surcoût de cette politique en Seine-Saint-Denis représente une enveloppe de 70 millions de francs, financée par l'éducation nationale.

avec les moyens du bord », résume un proviseur. Paris leur apparaît comme « une zone de non-droit, surdotée, qui prend tous [nos] meilleurs élèves ». Personne ou presque n'attend de secours de la politique de la Ville, « qui n'en est qu'à ses balbutiements ». Quant au plan de François Bayrou contre la violence à l'école de mars 1996, ils ne lui trouvent qu'un avantage : permettre la stabilisation dans l'établissement des jeunes professeurs qui leur sont envoyés, souvent, au début, contre leur gré.

Emmanuelle Piet, médecin en PMI (protection maternelle infantile) dans le département depuis plus de dix ans, ne cesse pour sa part de rappeler un fait : « Un enfant ou un adolescent violent est quelqu'un qui va mal. A l'origine de ce malaise, on trouve presque toujours une maltraitance, qu'elle soit verbale ou physique. » Pour ce médecin, qui se dit « sidérée par le désert de l'école », où l'on compte « un médecin pour 6 500 enfants, un appelé du contingent et une infirmière pour 800, on n'arrivera jamais à rien sur la violence si l'on ne protège pas mieux les enfants ».

S. Bd. et B. G.

Des professeurs excédés d'une dégradation continue depuis des années

« SI LA SITUATION est trop difficile, vous n'avez qu'à demander votre mutation. » Cette phrase prononcée par l'inspecteur adjoint d'académie de Seine-Saint-Denis, mardi 29 avril, au lendemain de l'agression d'un surveillant par un élève du collège Evariste-Galois, à Sevran, a profondément choqué les enseignants de cet établissement, en grève depuis bientôt un mois. « Est-ce que les élèves doivent eux aussi demander leur mutation ? », ironisent certains avec rancœur. Beaucoup soulignent le « mépris de la hiérarchie. Le "93" est un département qu'on laisse tomber ».

Carole dit avoir assisté, tout au long de ses dix années de carrière à Sevran, « à la montée de l'échec scolaire et à la dégradation du climat. Les difficultés des cités-ghettos se sont transposées à l'intérieur de l'école. C'est finalement archiclassique ce qui se passe ici. Il faudrait pouvoir sortir les enfants de leur environnement pour qu'ils voient autre chose. Mais il n'est même plus possible de demander 30 ou 40 francs aux familles pour une sortie ».

Jeune enseignante de français à Evariste-Galois, Sylvie ne supporte plus de voir « les petits de sixième qui ont peur de descendre en récréation. Ils sont terrorisés. Ce qui se passe au-delà de la salle de classe nous échappe ». Cra- chats, bousculades musclées, insultes – le mot « salope » a été épinglé sur le dos d'une enseignante – et coups de poing se multiplient

dans les couloirs et engendrent « une tension en cours. On a parfois l'impression que ça va péter », s'inquiète un professeur.

Mais ces enseignants ne veulent pas de caméras de surveillance, de fouilles de cartable à l'entrée du collège, et redoutent de trop parler de leur vécu, de peur que leurs témoignages ne soient « récupérés dans des discours d'extrémistes ». « Il faut arrêter de concentrer la misère dans des cités de banlieue, s'insurge un professeur du lycée Maurice-Utrillo de Stains-Pierrefitte. C'est cela le fond du problème. Il faut arrêter de dire que l'école offre des chances égales à un gamin du "93" et à un gamin de Paris-centre. Nos mômes sont victimes de la double peine : ils vivent dans des cités laissées pour compte et sont confrontés à des phénomènes de violence qui les perturbent énormément dans leurs études. »

« TOUT EST À CHANGER »

« On n'est pas des sociologues mais, quand même, on voit l'évolution des gosses. Aujourd'hui, la violence se développe dès la sixième », souligne une enseignante de ce collège, qui n'ose plus demander à ses élèves la profession de leurs parents. « On ne parvient plus à empêcher que la casse entre à l'école. Mais ce scénario était prévisible. Cela fait tellement longtemps que l'on dit que les choses se dégradent. Tous les profs de Seine-Saint-Denis

se reconnaissent dans ce qui arrive au collège de Sevran », ajoute-t-elle.

Dans cet établissement où les débrayages d'une heure pour condamner des actes de violence se sont multipliés depuis le début de l'année, les professeurs ont « craqué » lorsqu'ils ont entendu certains adolescents dire : « Si on tabasse un prof, on aura deux heures de cours en moins. » « Dans ces conditions, la grève était devenue la seule solution », expliquent-ils. Toutant, ils assurent que bon nombre de leurs élèves « ont envie de travailler. Mais comment les motiver si tout se dégrade ? Il faut que l'insécurité cesse et que l'école redevenue un lieu d'éducation », insiste une jeune enseignante.

Pour tenter d'expliquer la détérioration du climat au sein des établissements, les professeurs évoquent, pêle-mêle, « la violence véhiculée par la télévision chez cette génération de l'image », « les problèmes sociaux de plus en plus aigus vécus par les familles », mais aussi « la vétusté des locaux éducatifs », « la misère du cadre de vie ». « Tout est à changer », résume un enseignant, qui souligne que le nouveau plan antiviolence lancé en 1996 par le ministère « n'a rien changé ». « Ce plan, c'est du vent. Cela a simplement donné bonne conscience aux responsables. »

Sandrine Blanchard

Christian Bachmann, sociologue

« Dans l'actuelle situation d'urgence, il faudrait un plan Orsec de modernisation de l'Etat »

CHRISTIAN BACHMANN, sociologue, est enseignant à l'université de Paris-XIII-Villetaneuse. Il est l'auteur, avec Nicole Leguennec, de *Violences urbaines*, une étude sur cinquante ans des politiques de la ville, publiée en 1995 chez Albin Michel.

« Estimez-vous que la situation s'aggrave aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, que ce soit dans l'école ou en dehors d'elle ?

– Oui, il faut bien établir ce diagnostic. Ce ne sont plus quelques adolescents en souffrance ici ou là qui deviennent violents, c'est une véritable culture de rue qui est en train de s'établir. Depuis vingt ans, les intégrateurs sociaux disparaissent progressivement et une autre organisation sociale se met

en place. Le repère pour ces enfants, leur territoire, c'est leur cité et l'on voit bien que les collèges les plus menacés sont ceux qui se trouvent sur la voie de passage entre deux bandes. La loi de la cité, son code, déborde dans les établissements.

« Depuis la fin des années 70, je vois les choses se dégrader. Les phénomènes de violence se produisent avec des adolescents de plus en plus jeunes. Un nombre grandissant d'entre eux passent par la prison. Il y a dans ce département une concentration spatiale des problèmes, et tous les dispositifs se sont plus ou moins épuisés. Certains endroits du département sont dans un processus de tiers-mondisation.

– Un plan de prévention comme celui mis en place par l'inspection d'académie ne trouve-t-il pas ses propres limites ?

– Il permet d'empêcher le pire, il peut éventuellement rassurer les enseignants, mais ce n'est pas un procédé « magique ». Il ne peut pas remédier au fait que l'école n'est plus en mesure de tenir ses promesses. Ni pallier complètement les manques de l'éducation nationale, qui vit dans une culture d'isolement. Le système bureaucratique hérité du XIX^e siècle fonctionne très bien quand il n'y a pas de problèmes. Dans la situation d'urgence où nous sommes, il faudrait un plan Orsec de modernisation de l'Etat. Des petits miracles se pro-

duisent chaque jour, avec des équipes soudées dans les établissements, un principal ou un proviseur qui tiennent la route, un centre social qui fonctionne bien, dans le cadre d'une politique de la ville cohérente. Mais on ne peut faire reposer tout un système sur des miracles.

– Vous suivez plus particulièrement certains collèges du département. Quels y sont vos axes de travail ?

– Notre objectif est de refaire une école populaire dans les banlieues, en essayant de fournir à son public de quoi se construire, de quoi affronter un monde qui est et sera difficile. Nous avons affaire à des gens cassés, qui ont des itinéraires en bouillie, se sentent délégi-

timés et le plus souvent en « rage ». Notre premier travail consiste à trouver des mots pour donner un sens à ce qui se passe, à donner des repères. Dans le foisonnement d'initiatives pédagogiques, mais parfois seulement « occupationnelles » que nous observons, nous essayons de rationaliser les pratiques, de leur donner un vrai sens pédagogique, qui rejoigne une transmission de savoirs cohérente. Pourquoi, dans cette perspective, ne pas utiliser la culture de rue, qui a aussi des aspects positifs ?

« Avec des enfants qui ont peur de tout, qui sont en demande très forte de protection, un des dangers est de les voir se réfugier dans le système du caïdat. C'est toute l'ambiguïté du racket : le racket-

teur n'est pas seulement un méchant qui menace et qui prend, c'est aussi un « protecteur », fonctionnant dans un système de type clientéliste, mafieux. L'instruction civique classique n'a alors aucun sens. Nous lui préférons des séquences d'action », où l'on montre, par exemple, par des jeux de rôle comment on se conduit avec les institutions, avec ses condisciples, etc. A ceux qui nous objectent les programmes, les savoirs, les dangers d'une école à deux vitesses, nous répondons que celle-ci existe déjà. Dans cette situation d'urgence, les réponses ne peuvent pas être traditionnelles. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Jean-Marc Deperrois dénonce l'instruction « à charge » dont il estime avoir fait l'objet

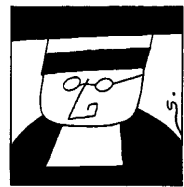
L'accusé réaffirme n'avoir pas empoisonné le flacon de Josacine qui a tué la petite Emilie

Judi 22 mai, Jean-Marc Deperrois, accusé d'avoir introduit du cyanure dans le flacon de Josacine qui a causé la mort de la petite Emilie

Tanay, le 11 juin 1994, s'est longuement expliqué devant la cour d'assises de Seine-Maritime, présidée par Jean Reynaud. Affirmant une nouvelle

fois son innocence, il a mis en cause le juge Christian Balayn, l'accusant d'avoir conduit « une instruction à charge ».

ROUEN
de notre envoyé spécial
« Cela fait mille vingt-huit jours que je suis incarcéré, que je suis éprouvé moralement. Je m'interroge.



PROCÈS
parents de la petite Emilie : « Monsieur et madame Tanay, je ne suis pas responsable du drame que vous vivez. Je n'ai pas mis du cyanure de sodium dans le flacon de Josacine de votre fille. Je vous demande de me croire. Je n'ai jamais empoisonné un médicament. Je respecte votre douleur. Je la comprends. Je suis père. »

Trois ans d'instruction, trois semaines d'audience et, enfin, ce moment d'explications – lourd – qui, si l'homme qui parle, jeudi 22 mai, est innocent, confinent au vertige kafkaïen. Le président Jean Reynaud écoute, laisse filer la voix aux accents de sincérité. Jean-Marc Deperrois déroule le fil de sa vie noué un soir d'été 1994, après qu'il eut voulu, pour les besoins de son entreprise, « résoudre des soucis techniques » en utilisant des produits cyanurés.

« Dans la semaine qui a suivi le décès de la petite Emilie, j'ai eu un appel d'un ami médecin. La télévision avait annoncé qu'un flacon de Josacine avait été empoisonné. Il m'a dit : "C'est à Gruchet." Il m'a parlé de cyanure. J'ai paniqué. J'ai vu dans ma tête les titres dans les journaux : "Du cyanure dans une entreprise à trente mètres du drame." Je me suis vu partir dans un

délire complètement fou. Alors, j'ai jeté mon cyanure et toutes les preuves qui attestaient la réalité de mes essais : la documentation, les pièces métalliques... J'ai oublié de jeter les outils... »

Le président opine de la tête. A la barre des témoins, l'accusé lui fait face. « Après, il y a eu la garde à vue. Tous les gens qui ont subi cela savent que c'est très difficile. Je me trouvais pris dans un étau. Je me suis dit : "Quand ils vont savoir que tu as eu du cyanure, ça va être ta fête." Et ça l'a été, monsieur le président, je vous l'assure. Le capitaine Martinez [directeur d'enquête] a pointé son doigt sur moi et m'a dit : "Avouez Deperrois ! Avouez !" Je vous l'assure, il faut le vivre. Vous ne savez plus qui vous êtes. C'est comme si on vous torturait moralement. Bien sûr, il y avait ce mensonge, cette peur d'utiliser le mot cyanure, cette crainte de voir les foudres me tomber sur moi si je le prononçais, et je ne savais pas comment m'en sortir.

« Et puis, au bout d'une nuit, j'ai repris la raison. Le matin, j'ai dit à M. Trophard [un gendarme] : "C'est vrai, j'ai eu du cyanure..." Alors, la machine s'est mise en route... C'est le char qui s'avance, et rien ne l'arrête. La prison [l'accusé s'interrompt, la voix éraillée]... je ne peux pas en parler... Ces portes qui se ferment... La vie qui se détruit... Vous vous dites, ils vont s'apercevoir... peut-être est-il normal d'isoler la personne pour faire des vérifications ? Et, très vite, vous vous rendez compte que c'est un piège duquel vous ne pouvez pas sortir. Ensuite, avec M. Balayn [le magistrat instructeur], ça ne s'est jamais bien passé. Il a fait une instruction à charge, uniquement à

charge. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'on essaie de trouver un coupable, mais pas le coupable. »

Alors, s'engage un étonnant dialogue en tête à tête entre le président et l'accusé sur l'impartialité de la justice. Le président Reynaud conteste que le juge Balayn n'ait instruit qu'à charge. « Je tiens à exprimer solennellement que j'ai senti une instruction à charge. Elle est en moi, répond Jean-Marc Deperrois. Moi, je n'ai rien fait. Je suis strictement étranger à cela. » L'accusé recule, balance la tête légèrement, revient vers le micro la gorge serrée. « Et vouloir m'imputer le décès de la petite Emilie, c'est inhumain. » Le président Reynaud, qui tient à « distinguer le fond du dossier du contentieux de la détention », lui suggère qu'il aurait pu contacter la presse. « Lors des douze demandes de remise en liberté devant la chambre d'accusation, nous avons demandé des audiences publiques, coupe Jean-Marc Deperrois. Cela nous a toujours été refusé. »

UN MENSONGE ACCABLANT

Puis, les deux hommes, enfin, plongent avec une égale connaissance dans le dossier. « Je veux un débat loyal, même s'il doit être intense », dit le président. Jean-Marc Deperrois acquiesce, répond du tac au tac aux questions, par l'affirmative ou la négative, ou dit qu'il ne sait pas lorsqu'il ne se souvient pas. Parfois, le président Reynaud pointe du doigt des erreurs ou des confusions de l'accusé qui, lors de l'instruction, ont pu attiser les soupçons des enquêteurs. Il lui fait prendre conscience qu'il lui est théoriquement possible de se rendre de son bureau au domicile

de Tocqueville dans le créneau horaire que suggère l'accusation. « Oui, mais je ne l'ai pas fait », dit-il. « Quand avez-vous appris que la Josacine était empoisonnée par du cyanure ? » demande le président, qui revient sur les conditions dans lesquelles l'accusé affirme s'être débarrassé du produit toxique. « Le 16 ou le 17. Après, j'ai tout jeté. »

Jean-Marc Deperrois insiste sur certains autres points, notamment sur l'aspect réducteur des expertises qui concluent à la compatibilité des cyanures commercialisés par son fournisseur, Prolabo, et celui de la Josacine empoisonnée : « On n'a pas fait une analyse équitable, dit-il. On a prélevé 7 000 grammes de cyanure chez Prolabo et seulement 60 grammes dans une société proche des faits qui consomme 1,2 tonne de cyanure tous les deux mois. On ne s'est jamais posé la question de savoir si le cyanure de la Josacine empoisonnée était un autre cyanure. » « Vous constatez un certain nombre de choses que je constate également », répond le président.

Parties civiles et accusation, mollement, tournent alors encore longtemps autour du « mensonge » lors de la garde à vue. « Je n'aurais pas dû, mais cela a été fait, coupe Jean-Marc Deperrois, la voix étranglée. On commet des erreurs et, celle-là, elle est terrible. Vous pouvez m'accabler toute ma vie... Oui, oui, j'ai menti. Mais ce mensonge ne veut pas dire que j'ai mis du cyanure dans un flacon de Josacine. Non. Je n'ai rien à me reprocher. Et je le dis devant les parents d'Emilie. »

Jean-Michel Dumay

Une manifestation nocturne en faveur des sans-papiers

ENVIRON 700 personnes ont participé, jeudi 22 mai à Paris, à la manifestation nocturne en faveur des sans-papiers qui avait été baptisée « Paris s'illumine » par ses organisateurs. De l'église Saint-Germain-des-Prés à la place de la Bastille, les manifestants ont tenté de montrer que, « malgré les mois passés, malgré les agressions policières, la flamme de [leur] lutte brille encore », résumait l'un de leurs délégués. Deux heures durant, les sans-papiers et leurs soutiens (LDH, Ras l'Front, Droits devant !, SUD...) ont crié leurs revendications, protégeant de la pluie battante les bougies, lanternes multicolores, flambeaux de jardin, torches électrique et autres feux de Bengale dont ils s'étaient munis pour l'occasion.

Outre la demande de régularisations, qui constitue leur principal objectif, les manifestants ont réclamé la libération d'El Hadj Moumar Diop, délégué du troisième collectif de sans-papiers, condamné à quatre mois de prison et dix ans d'interdiction du territoire pour « violences sur agent de la force publique », à la suite de l'occupation, mercredi 14 mai, du Stade de France à Saint-Denis (Le Monde du 23 mai).

Deux ans de prison ferme requis contre Alain Josse

LE PROCUREUR ADJOINT du tribunal de grande instance d'Evry (Essonne) Frédéric Campi a requis une peine de prison de « trois ans dont deux fermes » à l'encontre de l'ancien vice-président RPR du conseil général et maire de Montgeron, Alain Josse, accusé comme ses frères d'« abus de confiance aggravé » dans l'affaire du Crédit mutuel de Montgeron (CMM). Le 12 mai, les trois frères Josse auraient dû célébrer le dixième anniversaire de la mort de leur père, Jean. En fait, ils se sont retrouvés au tribunal dans un procès dont leur père, qui avait créé le CMM en 1952, a été le principal accusé. A sa mort, les épargnants viendront réclamer leur dû au CMM, qui les renverra vers les frères Josse.

Les dix-neuf familles partie civile réclament 6 millions de francs. Lors d'une perquisition au domicile d'Alain Josse, les enquêteurs avaient trouvé un « manuel de corruption » à l'usage d'élus RPR, qui porte le nom et les coordonnées du président du conseil général Xavier Dugoin. L'affaire a été mise en délibéré au 1^{er} juillet.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : les quatre mineurs placés en garde à vue après l'agression mortelle d'un collégien de Bondy** (Le Monde du 23 mai) ont été mis en examen, jeudi 22 mai, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), pour « tentative de vol précédée, accompagnée ou suivie de violences ayant entraîné la mort » par le juge d'instruction Muriel Josie, et placés sous mandat de dépôt.

■ **RELIGION : le curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'abbé Philippe Laguérie, a annoncé qu'il quitterait ses fonctions à partir du 15 août, en accord avec ses supérieurs de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Il avait été ordonné prêtre à Ecône (Suisse) par Mgr LeFebvre et nommé en 1993 à Saint-Nicolas, une paroisse du 5^e arrondissement de Paris, occupée depuis vingt ans. Le coup de force qu'il avait tenté en 1993 pour occuper l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (1^{er} arrondissement) avait suscité des divergences avec ses supérieurs, mais sa démission serait liée à des raisons de convenance personnelle.**

M. Tapie insiste pour comparaître dans le procès en cours

MARSEILLE

de notre envoyé spécial
Bernard Tapie, victime de deux malaises cardiaques en trois jours, persiste à vouloir comparaître devant le tribunal correctionnel de Marseille dans le procès des comptes de l'OM. Deux experts cardiologues, désignés par le tribunal pour l'examiner, estiment pourtant qu'il encourt des « risques graves ». MM. Kiegel et Medvedowski considèrent que son état nécessiterait une « hospitalisation de quelques jours ». Devant l'insistance de M. Tapie, il a toutefois été décidé qu'il comparaitrait sous surveillance médicale permanente. Vendredi matin 23 mai, un médecin a donc pris place dans la salle d'audience. En coulisse, une équipe d'urgence se tenait prête à intervenir.

M. Tapie avait eu un premier malaise, dans la soirée du mardi 20 mai, à la maison d'arrêt de Luynes, où il est détenu. Hospitalisé à Aix-en-Provence, il s'était plaint de douleurs thoraciques. Le lendemain, les deux experts l'avaient jugé apte à comparaître, comme il le souhaitait. Jeudi matin, l'audience avait donc repris. Fatigué mais pugnace, M. Tapie s'était même accroché verbalement avec l'ancien directeur financier de l'OM, Alain Laroche, en particulier au sujet du plan de reprise du club proposé, en 1994, par un industriel canadien soupçonné d'être un escroc. M. Tapie s'était emporté, estimant que ce Canadien – soutenu, d'après lui, par M. Laroche – était autant capable de racheter l'OM que lui de « faire la messe ».

En début d'après-midi, il allait connaître une nouvelle défaillance. Le premier à s'en apercevoir fut le

président du tribunal, Guy Richarté : « Vous êtes bien, monsieur Tapie ? Vous paraissez un peu cirieux, vous avez l'air dans le cirage. » Le prévenu était livide, il transpirait, ne parvenait plus à répondre aux questions mais insistait pour rester. Quelques minutes plus tard, le magistrat intervint : « Je n'ai pas envie de prendre la responsabilité de poursuivre. »

Conduit dans une salle voisine, l'ancien ministre fut placé sous perfusion et examiné par un médecin pompier, lequel conclut à une « suspicion de problème coronarien », associé à de l'hypoglycémie. Le tribunal, soucieux de ne prendre « aucun risque », sollicita les experts afin de savoir si M. Tapie était en état d'assister aux débats programmés jusqu'au 30 mai. Cette fois, ils donnèrent un avis défavorable. Après diverses analyses, l'état de santé de M. Tapie demeurait préoccupant. On apprenait également, par Le Provençal, qu'il avait connu une autre alerte – une sorte de « syncope », selon lui – le 15 mai, dans sa cellule.

Vendredi, à 9 h 15, l'audience a finalement repris, au moins pour la matinée. Les experts ont fait savoir qu'ils rejetaient toute responsabilité. Bernard Tapie pourrait toutefois être dispensé de venir au palais de justice la semaine prochaine, au moment des plaidoiries et du réquisitoire. D'ici là, en revanche, sa comparution paraît indispensable tant il est mis en cause dans ce dossier. En cas de nouvel incident, le tribunal pourrait décider un renvoi du procès, sans tenir compte des huit premiers jours d'audience.

Philippe Broussard

Brice Lalonde en campagne au tribunal

BRICE LALONDE est ulcéré. Devant la 17^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Jean-Yves Monfort, qui examinait, jeudi 22 mai, les trois plaintes en diffamation que Génération Ecologie (GE) et son président ont déposées contre Le Monde, Libération et L'Événement du jeudi pour avoir mis en cause les conditions de recrutement des candidats de ce mouvement aux législatives, l'ancien ministre de l'environnement dans le gouvernement de Michel Rocard affirme être victime d'une « campagne » aux « arrières-fonds politiques ». « Depuis quelques jours, on sous-entend que je suis un escroc parce que je présente des candidats et, donc, forcément, que je veux gagner de l'argent. En fait, c'est parce qu'un grand parti a fait alliance avec les Verts que Génération Ecologie devrait être assasiné », a-t-il estimé.

Dans des articles intitulés « Les candidats à 11,31 francs de Génération Ecologie » (Le Monde du 8 mai), « Soudain, un inconnu vous offre une circonscription » (Libération daté 10-11 mai) et « Brice Lalonde : l'homme le plus nul de la campagne » (L'Événement du jeudi daté 15-21 mai), les trois publications faisaient l'hypothèse, exemples à l'appui, que GE multipliait les appels aux candidatures afin de profiter des onze francs et quelque d'argent public que la loi accorde pour chaque voix obtenue. A l'audience, une série de témoins sont venus confirmer cette version des faits, accablant encore, s'il en était besoin, un mouvement déjà en difficulté.

Ainsi, Bahia Idjouadiene, journaliste, a expliqué avoir répondu, « pour voir », à une petite annonce, et s'être vu proposer « au choix, une étiquette Génération Ecologie ou Nouveaux Ecologistes du rassemblement nature et animaux ». « A aucun moment, on ne m'a demandé si je m'y connaissais

en écologie. On n'a même pas souhaité me rencontrer », raconte la jeune femme. Habitante de Loire-Atlantique, Elisa Quiniou a, elle, été contactée par une connaissance, qui lui a proposé 1 500 francs pour se présenter aux élections. Les représentants de GE, cités par la partie civile, expliquent, au contraire, qu'ils n'ont « jamais versé quoi que ce soit, hormis des frais de campagne ».

Le substitut François Reygrebollet a rappelé que l'article 54 de la loi de 1881 sur la presse réserve l'action en diffamation en période électorale aux seuls candidats et non aux partis. Il a estimé que la diffamation de Brice Lalonde n'était pas caractérisée dans l'article du Monde, mais ne s'est pas montré défavorable à une condamnation des deux autres journaux. Le jugement doit être rendu dans l'après-midi du 23 mai.

Cécile Prieur

CE N'EST PAS DE LA RADIO



C'EST DE LA MUSIQUE.

Toutes les fréquences sur 3615 RTL2 (2,23 F/mn) et <http://www.rtl2.fr>

AMÉNAGEMENT Quatre régions de l'Union européenne, deux françaises, deux espagnoles, ont décidé de réunir, avant la fin de l'année, l'assemblée constitutive de la

Conférence des régions européennes de la diagonale continentale (Credc). ● LES RÉGIONS FONDATRICES sont le Limousin, Midi-Pyrénées, l'Aragon et l'Estrémadure.

madure. Elles espèrent réunir, à terme, l'ensemble des régions qui vont du Jura français à l'Alentejo portugais. ● ENTRE LA « BANANE BLEUE » très développée du Nord,

les arcs atlantique et méditerranéen, ces régions, qui ont en commun plusieurs handicaps, notamment une faible densité de population et une insuffisance des

voies de communication, craignent d'être des laissées-pour-compte. ● ELLES ESTIMENT AUSSI OCCUPER UNE « position stratégique centrale », dans l'espace européen.

Quatre régions françaises et espagnoles s'associent

La « Conférence des régions européennes de la diagonale continentale » pourrait, à terme, regrouper les collectivités du Jura à l'Alentejo portugais. Il s'agit pour elles d'anticiper la réforme des fonds structurels de Bruxelles, qui seront attribués à des « macrorégions »

LIMOGES

de notre correspondant

C'est l'acte fondateur d'une nouvelle entité européenne, la « diagonale continentale » : Marc Censi (président de la région Midi-Pyrénées) et Bernard Devalois (vice-président du Limousin) viennent de signer à Bruxelles, avec les espagnols Santiago Lanzuela Marina (communauté autonome d'Aragon) et Juan Carlos Rodríguez Ibarra (Estremadure) un accord portant création de la Conférence des régions européennes de la diagonale continentale (Credc). Un groupe de travail a été mis en place pour préparer la constitution juridique de cette instance transnationale. Il doit remettre sa copie au plus tard le 31 octobre. Puis une assemblée constitutive se tiendra avant le 31 décembre, ont décidé les signataires, qui espèrent bien d'ici là avoir convaincu d'autres régions de se joindre à l'initiative.

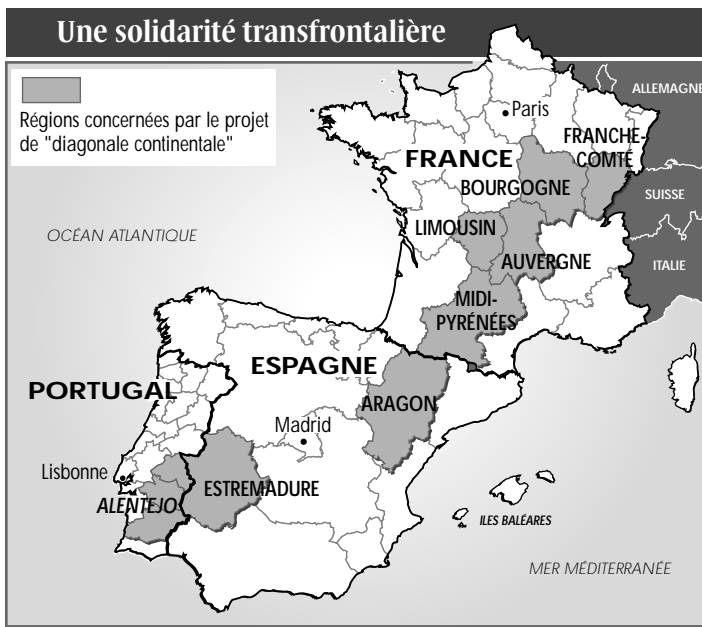
Les quatre pionniers veulent donner vie à une entité qui, d'une certaine façon, n'est encore que virtuelle... La « diagonale continentale » n'est définie qu'en creux. « Au départ, explique Marc Censi, président de Midi-Pyrénées, il y a eu, en 1994, le programme « Europe 2000 plus ». Bruxelles a défini

de grands espaces d'intervention à partir des régions économiquement fortes de l'Union européenne, la « banane bleue » du Nord, les arcs atlantique et méditerranéen. Au milieu de tout ça, il y avait un blanc, l'ensemble de nos régions. Il a bien fallu lui donner un nom ; ainsi est née la notion de diagonale continentale. »

ORDRE ET TRANSPARENCE

Elle va, cette diagonale, du Jura à l'Alentejo portugais. En France, elle englobe, outre les deux régions signataires, l'Auvergne, la Bourgogne et la Franche-Comté. Elle se définit par plusieurs handicaps communs, une faible densité de population, un poids relatif important de l'agriculture, un tissu industriel peu diversifié et dominé par des activités traditionnelles, une insuffisance patente des voies de communication. Mais aussi, plus positivement, estiment les régions signataires, par une « position stratégique centrale d'interconnexion entre les arcs atlantique et méditerranéen, et de liaison avec l'arc du nord-est de l'Europe ».

Pour répondre à la volonté de cohésion affirmée par Monika Wulf-Mathies, commissaire européenne à la politique régionale (Le Monde du 16 mai), les quatre



ajoutent que la situation ne doit pas être appréciée seulement selon la nécessité sociale de résorber le « différentiel de développement » avec l'Europe riche, mais aussi dans la perspective économique d'une « décongestion des flux qui se concentrent aujourd'hui le long des zones littorales et du couloir rhodanien » : la vallée du Rhône, notamment, arrive à saturation. L'initiative de la Credc est à replacer dans la problématique de la réforme en cours des fonds structurels. Bruxelles veut mettre de l'ordre et de la transparence dans un système complexe, où se juxtaposent souvent plusieurs aides

différentes, en établissant des programmes uniques par macrorégions, afin d'éviter les saupoudrages.

Il était donc urgent, pour les quatre signataires, de se placer dans cette perspective, d'autant que les régions espèrent que cette réforme peut leur permettre de se libérer du poids des Etats dans l'attribution des fonds structurels : « L'Etat, explique Bernard Devalois, le signataire limousin, fait ce qu'il veut des fonds européens, c'est lui qui décide, même dans les plans de développement des zones rurales (PDZR), par lesquels les régions définissent en principe leurs priorités. De plus en plus, on a l'impression que Paris fait écran entre les régions et l'Europe. Nous voulons avoir notre mot à dire, et plus encore notre liberté d'initiative. La Diagonale continentale devra servir à cela. L'une de nos premières initiatives sera d'ailleurs d'ouvrir un bureau à Bruxelles. »

« INITIATIVES COMMUNAUTAIRES »

La Credc veut aussi avoir son mot à dire dans ce qu'on appelle les « initiatives communautaires ». Ce mécanisme permet d'assouplir les procédures d'attribution et la coordination des fonds structurels européens. Le

programme Interreg est l'une de ces « initiatives ». Objectif : « développer la coopération transfrontalière et aider les zones frontalières intérieures et extérieures de l'UE à surmonter les problèmes spécifiques découlant de leur isolement relatif dans les économies nationales, et par ailleurs les connecter aux réseaux européens plus vastes ». C'est dans ce cadre que la France, l'Espagne et le Portugal présentent un programme « Sud-ouest européen-diagonale continentale ». Celui-ci englobe la totalité de la péninsule Ibérique (y compris les Açores, Madère, les Baléares, les Canaries et les enclaves marocaines de Ceuta et Melilla) et, en France, l'Auvergne, le Limousin, Midi-Pyrénées ; soit un espace transnational de 685 000 kilomètres carrés et de 53,5 millions d'habitants (78 habitants au kilomètre carré, pour une moyenne européenne de 114). Cette vaste zone englobe des régions côtières riches (la Catalogne, le Pays basque...) dans laquelle les régions intérieures craignent de se voir encore marginalisées. C'est pourquoi elles proposent leur propre définition, avec la Credc, de la diagonale continentale.

Georges Chatain

Mobilisation contre l'extension de la station d'épuration d'Achères

PONTOISE

de notre correspondante

Deux manifestations, parties de deux communes différentes et organisées par plusieurs collectifs et associations d'opposants, devaient converger samedi 24 mai, devant la station d'épuration d'Achères (Yvelines), pour réclamer l'annulation des travaux d'extension prévus par l'organisme gestionnaire, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP). Les organisateurs espèrent la présence de délégations représentant toutes les communes des Yvelines et du Val-d'Oise touchées par les nuisances d'Achères : Conflans-Sainte-Honorine, Herblay, La Frette, Montigny-les-Cormeilles, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye. Autant de villes, autant de maires qui, toutes tendances politiques confondues, se sont déjà prononcés à plusieurs reprises contre l'extension de cet équipement qui traite les eaux usées de la majeure partie de la région parisienne, soit quelque 8 millions d'habitants.

L'affaire remonte au début des années 90. La station d'épuration d'Achères traite, chaque jour, 2 100 000 m³ d'eau, ce qui la place au premier rang européen et au deuxième mondial derrière Chicago. A l'époque, il est fortement question d'y construire une tranche supplémentaire, qui augmentera sa capacité de traitement. Tollé chez les riverains, notamment chez tous ceux qui ont choisi de vivre en bor-

dures de Seine, de l'autre côté du fleuve où voisinent jardins et pavillons résidentiels. Michel Rocard, alors premier ministre et maire (PS) de Conflans-Sainte-Honorine, finit par promettre l'abandon du projet et demande au SIAAP de réaliser des travaux pour lutter contre les nuisances olfactives ou auditives. 1,5 milliard de francs y seront consacrés.

Construite au début du siècle, la station n'a, en fait, jamais reçu d'autorisation de rejeter des eaux usées. Afin de se conformer à la loi sur l'eau de 1992, qui fixe les normes de ces rejets, le SIAAP obtiendra une autorisation, en mars 1995, pour deux installations distinctes : celle qui existe déjà et une nouvelle, destinée à traiter les excédents par temps de pluie. La première a un débit de 24,3 m³ par seconde ; la seconde, qui reste alors à construire, devrait avoir un débit de 22 m³ par seconde mais ne fonctionnerait que par très forts orages, soit 52 jours par an. Chez les opposants, c'est de nouveau le tollé car, pour eux, il s'agit, ni plus ni moins, d'un nouveau projet d'extension, qui conduira à doubler la capacité de traitement d'Achères : « Comment croire, en effet, que le deuxième équipement ne marchera que 52 jours », explique Maurice Chevigny, président de l'association La Frette-Village, alors qu'il va coûter 1,5 milliard de francs, pour une superficie au sol de 14 000 mètres carrés et une hauteur de 14 mètres ? Ce serait le Superphénix de l'environnement ! »

Aussitôt, associations et élus locaux attaquent l'arrêté auprès du tribunal administratif de Versailles. Déboutés le 24 juin 1996, mais déterminés à obtenir gain de cause, ils ont lancé une procédure similaire auprès de la cour administrative d'appel de Paris. Le SIAAP et le ministère de l'environnement - qui assure que les normes de rejet fixées par la loi seront progressivement atteintes - ont tous deux remis leur mémoire sur ce projet à la cour, dont on attend la décision. Les travaux ont d'ailleurs déjà commencé, il y a environ deux mois. Ils dureront trois ans. Ce délai pousse habitants et associations à se mobiliser plus que jamais. « Ce qui est inacceptable, c'est qu'on poursuive cette extension, alors qu'on n'a pas totalement résolu les nuisances actuelles. J'en veux pour preuve l'observatoire de l'environnement, que préside le préfet des Yvelines et qui nous soumet régulièrement des chiffres sur le bruit et les odeurs générés par la station », explique encore Maurice Chevigny.

A la veille du premier tour des législatives, les manifestations de samedi se veulent un appel aux pouvoirs publics. Et aussi un rappel des promesses passées : en 1994, pour calmer le jeu, Michel Barnier (RPR), ministre de l'environnement, avait ordonné avant toute décision une étude sur l'assainissement en zone centrale de la région parisienne. Le rapport n'est toujours pas paru.

Frédérique Lombard

La base militaire du Luc (Var) à l'heure allemande

DEUX CENTES militaires allemands séjourneront, en permanence, et cent autres, à titre temporaire, au Luc (Var), près de Brignoles, où sera édiflée l'école franco-allemande qui formera les pilotes de l'hélicoptère Tigre commun aux armées de terre des deux pays. Ainsi en ont décidé Bonn et Paris. Le Luc deviendra le « principal pôle économique du Centre-Var » avec quelque mille huit cents personnes attachées à l'activité de cette base, selon la lettre *Objectif Défense* que le ministère français de la défense a adressée aux commandants de formations dans l'armée de terre.

C'est en 1999 que doivent commencer les travaux sur le territoire d'une ancienne base de l'aviation légère de l'armée de terre (Alat), qui a aligné jusqu'à soixante-dix hélicoptères et qui devrait subsister, mais avec des activités sensiblement plus réduites. L'objectif est d'implanter au Luc une école franco-allemande - commandée alternativement par un officier des deux armées de part et d'autre du Rhin - pour former les pilotes du Tigre, le nouvel hélicoptère de combat (anti-hélicoptère et antichar). Deux ans après, en 2001, ce sont les Allemands qui s'installeront les premiers, et les Français les rejoindront en 2003. Avec vingt-cinq hélicoptères qui effectueront six mille heures de vol par an, l'école devrait atteindre son régime de croisière à partir de 2006.

Au Luc, quand tout sera opérationnel, il est prévu de mettre en place quatre cents militaires, à égalité entre Allemands et Français, dont une majorité

d'officiers, pour former environ deux cents stagiaires - cent pour chaque pays - par an. En comptant les familles, ce sont mille huit cents personnes qui dépendront directement de l'activité de la base.

A l'origine, la France avait imaginé d'installer l'école des Tigre sur le plateau d'Albion, en Haute-Provence, après le démantèlement, décidé par Jacques Chirac, du groupe des missiles stratégiques enfouis en silos à la limite des Alpes-de-Haute-Provence, de la Drôme et du Vaucluse. Des associations de défense de l'environnement se sont aussitôt constituées pour s'opposer à ce projet, en faisant valoir les nuisances apportées par les hélicoptères. L'idée a donc été abandonnée. Le gouvernement s'est rabattu sur le Luc où, déjà, l'Alat française a implanté, de longue date, une école pour former ses pilotes d'hélicoptères Gazelle. Aux riverains, l'état-major français a donné l'assurance que les nuisances provoquées par le Tigre devraient être moindres que par le passé, dans la mesure où, désormais, une large partie de la formation des équipages d'hélicoptères s'effectue grâce à des moyens de simulation et d'entraînement au sol.

Quand l'école des Tigre viendra s'ajouter aux activités anciennes de l'Alat, le « plan de charge » global du Luc passera de vingt mille heures par an aujourd'hui à seize mille heures, soit une diminution de 20 %.

Jacques Isnard

■ ALPES-MARITIMES : un refuge

du parc naturel du Mercantour a été détruit, dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai, par l'explosion criminelle de deux bouteilles de gaz. L'explosion n'a pas fait de victime mais a totalement détruit l'édifice et obstrué une route. Sur place, les enquêteurs ont découvert des affiches portant la mention « Danger loups, promenade déconseillée ». Depuis la réapparition dans la région de loups, éleveurs et chasseurs tentent

d'obtenir un contrôle de leur population, pour limiter les ponctions sur le cheptel et le gibier.

■ GARD : un collectif, « Non à la poubelle radioactive dans la vallée du Rhône »

, a décidé de lancer une campagne intitulée « 100 000 témoins » en distribuant 100 000 lettres ouvertes en Ardèche, dans la Drôme, le Gard et le Vaucluse. Il s'agit de protester contre un projet de laboratoire souterrain d'enfouissement des déchets nucléaires, prévu

par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) dans le Gard (Le Monde daté 30-31 mars).

■ ILE-DE-FRANCE : la commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie a décidé, mercredi 21 mai, de verser 509,6 millions de francs à l'Ile-de-France pour des travaux visant à améliorer l'alimentation en eau potable de la région et à renforcer la lutte contre la pollution.

PARIS-VERONE/PARIS-GENES 2 NOUVEAUX VOLS EN DIRECT

Fermez les yeux. Ouvrez les yeux. Benvenuti.

Surtout gardez les yeux ouverts pour ce qui suit...
Air Dolomiti et Lufthansa ont le plaisir de vous annoncer la mise en place de 2 nouveaux vols

directs et quotidiens au départ de Paris CDG à destination de Gênes et de Vérone. Pour régler vos affaires en un clin d'œil... ou partir en week-end

en profitant du tarif de lancement de 1500F*.
Informations et réservations numéro Azur :
0 801 63 38 38 ou Minitel 3615 LH (2,23F min.).



HORIZONS

PORTRAIT

Un chapitre de l'histoire du Vietnam s'est refermé, le 9 mai, avec l'arrivée du premier ambassadeur américain, deux décennies après la fin des combats. Cet ancien prisonnier du Vietcong devra normaliser les relations entre les deux pays et clore les dossiers de plus de mille cinq cents disparus

SA première promenade en ville a été l'occasion d'une petite session de photos au bord du lac Hoàn Kiếm, le lac de l'Épée restituée, en plein cœur de Hanoï. Il a bu un expresso au kiosque tenu par David Diệp Thái, vingt-quatre ans, l'un des derniers à fuir Saïgon, en avril 1975, à bord d'un hélicoptère. Thái, de nationalité américaine, a passé son enfance et sa jeunesse à Seattle. A côté du café Au-Lac tenu par le jeune Américano-Vietnamien se trouve un point de vente de crèmes glacées de la marque Carvell, basée au Connecticut. En dépit de tout ce qui a dû lui être raconté, Douglas « Pete » Peterson, premier ambassadeur américain à Hanoï, n'aurait sans doute pas imaginé que le Vietnam pouvait avoir changé à ce point.

Le 10 septembre 1966, lors de sa soixante-septième mission, le jeune capitaine de l'aviation américaine est victime de la DCA nord-vietnamienne au-dessus du delta du fleuve Rouge. Il a le temps de s'éjecter de son appareil et, suspendu à son parachute, atterrit dans les branches d'un manguié situé au bord d'un petit canal d'irrigation, à mi-chemin entre Hanoï et le port de Haiphong. Deux paysans l'y trouvent et le conduisent, après l'avoir privé de sa combinaison de pilote, en sous-vêtements donc, jusqu'à un petit entrepôt de campagne. « Quand nous lui avons dit d'avancer, j'ai vu qu'il était beaucoup plus grand et plus gros que nous. Ses doigts de pied l'étaient également », se souvient seulement Nguyễn Việt Chot, soixante-neuf ans. « Pete » Peterson, alors âgé de trente ans, est prisonnier de guerre.

Il est interné dans l'ancienne prison centrale de Hanoï, où des gé-

rejoindre son poste, il avait déjà dit que « l'un de [ses] objectifs » serait de surmonter « la rivière de douleur qui coule entre nos deux pays » et de permettre ainsi au Vietnam d'intégrer, « de façon pacifique, la communauté des nations ». « Ce serait sans précédent », avait-il ajouté, car les Vietnamiens « ont toujours été en guerre ».

Si la boucle se referme ainsi, elle a été longue à le faire. Au lendemain de leur victoire de 1975, les communistes vietnamiens avaient dégradé leur image avec la fuite de centaines de milliers de boat people et l'internement, dans des camps de rééducation, de dizaines de milliers de collaborateurs, surtout militaires, de l'ancien régime de Saïgon. Sur tout, l'Amérique n'a pas digéré l'humiliation et le coût – plus de cinquante mille morts – de la première défaite de son histoire. Pendant un temps, Nguyen Co Thach, le diplomate vietnamien des dossiers les plus ardues, fait le pied de grue à New York. En vain : Washington ne veut pas d'une normalisation. En disgrâce à Pékin, qui soutient les Khmers rouges alors au pouvoir à Phnom-Penh, Hanoï se replie sur Moscou. Avec l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, fin 1978, et la brève mais sanglante guerre sino-vietnamienne de 1979, les actions du Vietnam sont au plus bas. L'Amérique s'est trouvée une nouvelle raison de bouder.

La normalisation ne s'amorcera vraiment que trois années après la signature, à Paris en octobre 1991, de l'accord international de paix sur le Cambodge, dont Hanoï et Washington sont des signataires. En février 1994, les Etats-Unis lèvent leur embargo économique et, en juillet 1995, reconnaissent le régime de Hanoï,

soit vingt ans après la reddition de Saïgon et près de six ans après la chute du mur de Berlin. C'est à cette date que le Vietnam commence à redevenir, aux yeux de l'opinion publique américaine, un pays dont le nom n'est plus seulement associé à une guerre.

Douglas Peterson n'est pas le premier officiel américain à fouler le sol vietnamien. De nombreux hauts fonctionnaires et les équipes de recherche de disparus américains pendant le conflit – le dossier encore le plus sensible – l'y ont précédé. Warren Christopher, alors secrétaire d'Etat, a inauguré, en août 1995, la chancellerie américaine à Hanoï. Anthony Lake, alors conseiller de Bill Clinton pour les questions de sécurité, s'y est rendu plus discrètement en juillet 1996.

EN mars 1997, ce fut le tour de l'amiral Josep Phruher, commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique, qui a relevé, de la part de Hanoï, un « très fort soutien » à la présence militaire américaine dans la région, ce qui ne manque pas de sel. Même Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor, s'est rendu en avril au Vietnam, dont le gouvernement a alors accepté de rembourser 146 millions de dollars de dettes contractées, auprès de Washington, par l'ancien régime de Saïgon. Enfin, une équipe étoffée de diplomates, dont des vietnamologues

grands travaux d'infrastructure. La guerre des « Cola », Pepsi et Coca, s'est engagée à coups de panneaux publicitaires. En outre, des communistes se plaignent que l'ouverture du pays, au bout de dix ans, se traduise par des « influences étrangères néfastes », à commencer par l'américaine.

L'engouement d'une jeunesse vietnamienne aux yeux de laquelle les guerres du XX^e siècle appartiennent déjà à l'Histoire pour tout ce qui est nouveau n'arrange rien. Encore tout récemment, les auto-

rités ont appelé à la protection des « secrets d'Etat », et *Công-An*, journal de la police de Hô Chi Minh-Ville, s'est plaint que des employés vietnamiens de firmes étrangères soient envoyés à l'étranger, sous prétexte de formation, pour apprendre « les techniques du renseignement ». « Voilà l'une des manœuvres les plus dangereuses des forces étrangères hostiles. Elles tentent de se servir d'activités écono-

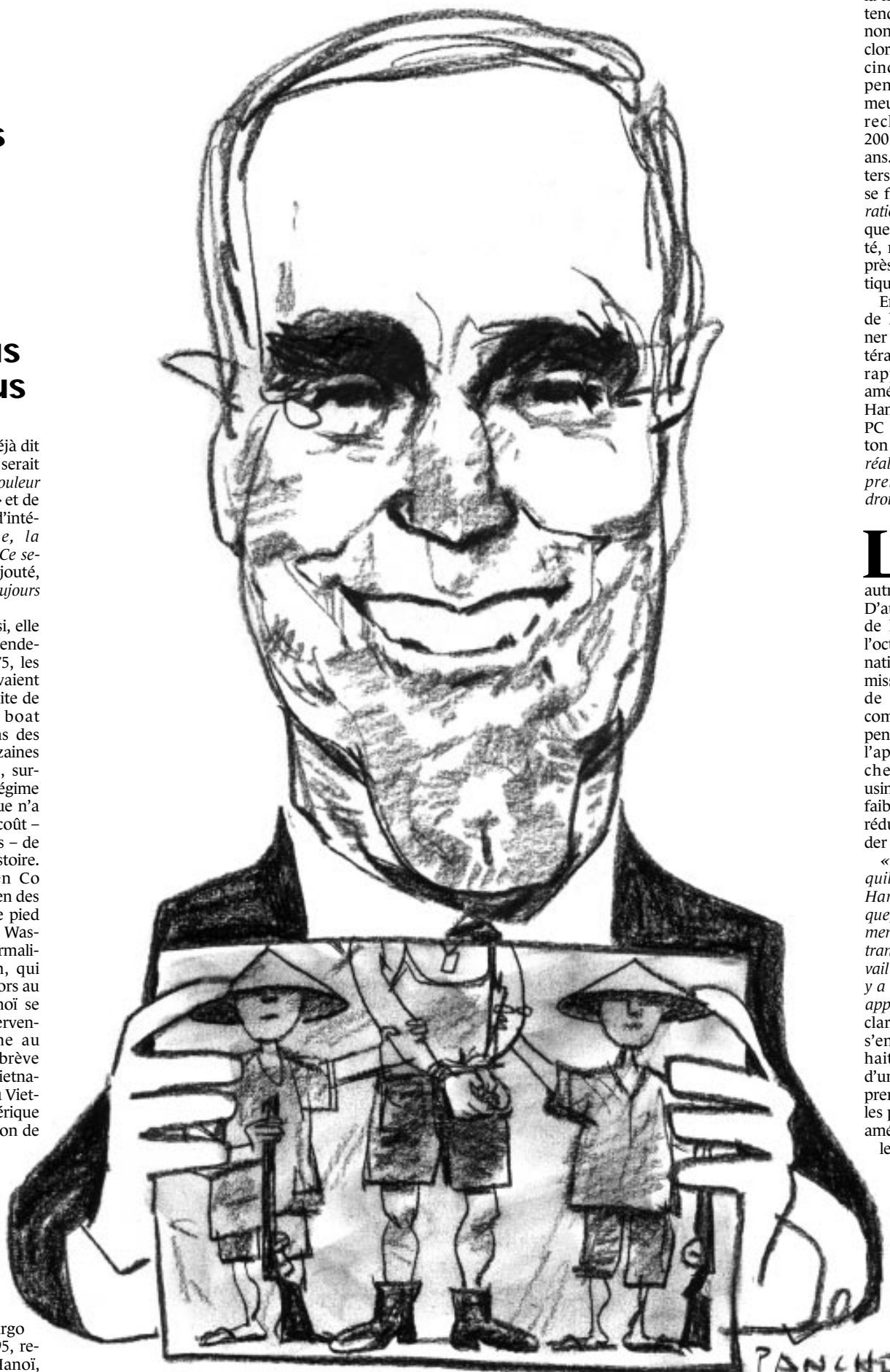
naire, dans le commerce des ordinateurs. Son succès en politique n'est venu que plus tard. Ce démocrate, calme et à la tenue toujours impeccable, est élu par la Floride à la Chambre des représentants. Il est réélu en 1992 et 1994. Entre-temps, il n'est pas épargné par le malheur, avec la mort de sa femme et de l'un de ses trois enfants, un fils âgé seulement de dix-sept ans.

Le choix d'un ancien prisonnier de guerre pour représenter les Etats-Unis au Vietnam allait de soi. Il ne pouvait être qu'au-dessus de tout soupçon, et même le gouvernement vietnamien en avait compris l'intérêt : la majorité républicaine du Sénat ne s'opposerait pas à la proposition émise, fin mai 1996, par le chef de la Maison Blanche. Mais le processus législatif est toujours lent aux Etats-Unis et la nomination de Douglas Peterson par la Chambre haute américaine n'est intervenue que fin avril dernier, après l'élection présidentielle de novembre 1996. Le Sénat avait reporté l'examen de cette proposition à janvier, au cas où Robert Dole aurait été élu à la présidence et aurait souhaité choisir un autre ambassadeur. Dans l'intervalle, les Vietnamiens ont manifesté à plusieurs reprises leur frustration face aux reports successifs de l'envoi d'un ambassadeur à Hanoï.

Même si la normalisation des relations est ainsi entrée dans les faits, plus de deux décennies après

la fin des combats, la tâche qui attend le diplomate américain s'annonce lourde. Il faut, tout d'abord, clore les dossiers de plus de mille cinq cents Américains disparus pendant la guerre, dont on demeure sans nouvelles en dépit de recherches qui ont déjà coûté 200 millions de dollars en quatre ans. Dès son arrivée, « Pete » Peterson a d'ailleurs indiqué, tout en se félicitant de l'« excellente coopération » des dirigeants vietnamiens, que ces enquêtes seraient sa priorité, même si les chances d'élucider près de six cents cas semblent pratiquement nulles.

En outre, la question des droits de l'homme promet d'empoisonner régulièrement les relations bilatérales. En février, réagissant à un rapport du Département d'Etat américain très critique à l'égard de Hanoï, le *Nhân Dân*, quotidien du PC vietnamien, a accusé Washington de « déformer avec cynisme la réalité » et les Etats-Unis d'être « le premier violateur au monde des droits de l'homme ».



« Disposer de quelqu'un qui non seulement a participé à la guerre au Vietnam mais a aussi été prisonnier au Vietnam pour devenir notre premier ambassadeur est extraordinaire et montre vraiment que les cicatrices de la guerre commencent à se refermer », a estimé, l'an dernier, John Terzano, influent président des Vietnam Veterans of America Foundation. C'est peut-être vrai et « Pete » Peterson aura, sans doute, les mains relativement libres du côté de l'opinion publique outre-Pacifique pour traiter le Vietnam, ainsi qu'il l'a dit, « sans y ajouter le suffixe guerre ». Il éprouvera peut-être davantage de mal à convaincre ses interlocuteurs communistes vietnamiens des bonnes intentions américaines. Par rapport à la Chine, le Vietnam est un pays plus pauvre et beaucoup moins influent. La mémoire aidant, les pouvoirs publics américains seront moins enclins à céder au petit qu'au grand dragon. En revanche, les vainqueurs de 1975, toujours au pouvoir à Hanoï, ne se retrouveront pas avant longtemps en première ligne dans les négociations, même simplement commerciales, avec les Etats-Unis. Symbole de la fin d'une brutale page d'histoire, l'arrivée de Douglas « Pete » Peterson à Hanoï ouvre un nouveau chapitre auquel il manque encore un titre.

Jean-Claude Pomonti
Dessin : Pancho

Le retour de Douglas « Pete » Peterson

Six scénarios en quête d'acteurs

par **Georges Vedel**

Si Jacques Chirac gagne les élections, le jeu politique restera certes ouvert, surtout à l'approche du terme de 2002. Mais si ce jeu est largement aléatoire, la règle du jeu, c'est-à-dire les institutions, ne paraît pas devoir être affectée. Ce sera celle du présidentialisme majoritaire, bien connue, qui, pendant trente-six années sur quarante, a été celle de la V^e République.

Mais que se passera-t-il si le président perd les élections ? Le cas de figure serait nouveau et plus énigmatique que certains ne le croient. Il mettrait en cause non seulement le jeu mais la règle du jeu, c'est-à-dire l'acquis institutionnel. Pour le montrer, on peut employer la technique du scénario. Elle n'est ni facile ni sûre ; elle oblige à asseoir la projection de l'avenir sur un petit nombre de facteurs estimés déterminants. C'est dire les risques que lui font courir les omissions et les imprévus.

Son mérite principal est d'ouvrir une discussion et de préparer à une analyse plus exacte.

Pourtant, au début de notre exercice, tel ou tel lecteur pensera qu'il est inutile d'aller plus loin. De quel scénario aurait-on besoin ? Le fonctionnement des institutions, dans le cas d'un désaccord fondamental entre le chef de l'Etat et la majorité de l'Assemblée, s'appelle « cohabitation ». Grâce à deux expériences réussies, le droit et la pratique de la cohabitation ont acquis une clarté et une précision égales à celles du présidentialisme majoritaire.

Les juristes, à quelques querelles mineures près, en sont d'accord. Dans le camp des politologues, l'un des plus éminents a même, à partir de la cohabitation, construit la théorie du régime semi-présidentiel. Enfin, la cohabitation est populaire chez les électeurs et n'indignerait pas tous les élus.

Si, donc, l'on veut parler de « scénario », baptisons la cohabi-

Il est douteux que la gauche, si elle obtenait à l'Assemblée une majorité cohérente et fidèle, puisse s'accommoder pendant cinq ans de conciliantes pratiques. La dissolution a été un pari du président. Les mises sont plus chères quand le jeu est plus aventureux

tation **scénario numéro 1** (et unique) et n'allons pas plus loin.

A l'examen, pourtant, je crois que les précédents de 1986-1988 et de 1993-1995 ne correspondent qu'à une pseudo-cohabitation et l'on devine pourquoi. Il s'est agi de deux veillées d'armes attendant le moment de vérité selon la V^e République, à savoir l'élection présidentielle.

Sans doute, entre l'Elysée et Matignon, quelques escarmouches ont-elles meublé l'attente. Sans doute la nouvelle majorité a-t-elle pu faire passer des lois importantes. Mais tout cela s'est déroulé dans un climat de provisoire et dans des limites non négligeables.

Le gouvernement n'a pas pu obtenir la signature d'ordonnances ; il a dû négocier les changements des dirigeants d'administration ou d'entreprise ; il a dû laisser au président la conduite réelle et visible de la politique étrangère. Enfin, surtout au cours de la première cohabitation, François Mitterrand a cumulé les fonctions de chef de l'Etat et de chef de l'opposition, cumul peu tolérable sur cinq années.

Il est douteux que la gauche, du moins si, demain, elle obtenait à

l'Assemblée une majorité cohérente et fidèle, puisse s'accommoder pendant cinq ans de ces conciliantes pratiques. Tout d'abord parce que la dissolution a été un pari du président. Les mises sont plus chères quand le jeu est plus aventureux ; on perd plus d'argent au poker qu'à la belote.

Ensuite parce que des désaccords sérieux entre le président et le gouvernement sur la politique de défense et la conduite des affaires étrangères seraient bien possibles. Enfin, et peut-être surtout, parce que, à partir de juin 1998, le président recouvrerait la faculté de dissoudre et pourrait le faire dans un creux d'impopularité ou d'échec de la nouvelle majorité, sans même parler des avantages que donnerait pour l'élection présidentielle de 2002 la position finalement favorable que la cohabitation selon les deux modèles précédents lui assure. Que l'on se rappelle la facilité de la réélection de François Mitterrand en conclusion de la première cohabitation, où il a pu donner le meilleur de son talent stratégique.

Passons donc au **scénario numéro 2**. Il serait inspiré du coup de force parlementaire de 1924 contre Alexandre Millerand : une grève de la Chambre des députés contraignant le chef de l'Etat, jugé indésirable, à se démettre. On peut sans hésiter écarter ce scénario, encore moins crédible que le précédent. Il heurte directement la Constitution, dotée aujourd'hui d'une force juridique et politique qu'elle n'avait pas dans le passé. Mais, surtout, en 1924, une majorité parlementaire a pu sans états d'âme renverser un président élu par la majorité parlementaire précédente. On voit mal aujourd'hui comment les députés pourraient « renverser » un président élu directement par le peuple.

Plus vraisemblable, au moins de façon immédiate, serait le **scénario numéro 3**. Il passionnerait à la fois les juristes parce qu'il repose sur le droit et les ironistes parce qu'il obligerait les socialistes à condamner quatorze ans de mitterrandisme. Dans ce scénario, la gauche invoquerait l'interprétation parlementariste de notre Constitution, parfaitement déductible de la lettre des textes et qui n'a contre elle qu'une pratique que l'on peut toujours remettre en cause. Il suffirait de rappeler que l'arbitrage présidentiel mentionné par l'article 5 de la Constitution doit s'entendre au sens sportif et non au sens judiciaire ; que, selon l'article 20, le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation ; que les textes définissant le rôle du président en matière de politique étrangère et de défense ne privent le gouvernement ni de ses attributions ni de sa responsabilité.

La bataille juridique qui se déchainerait alors n'entre pas dans la compétence du Conseil constitutionnel. Son issue dépendrait des armes dont disposent les antagonistes et de l'usage qu'ils en feraient. La majorité, tenant tout à la fois l'Assemblée, le gouvernement et le conseil des ministres, aurait donc probablement le dessus dans ce combat juridique.

Mais ce scénario ne serait sans réplique que si l'on suppose que le président de la République se résigne pour de bon au statut qu'on lui propose. On ne voit guère Jacques Chirac acceptant, au moins durablement, une telle *capitis diminutio*. Même si le scénario numéro 3 peut durer un certain temps, il ne serait pas définitif et il faut recourir à un nouveau scénario mettant au premier plan de la scène le chef de l'Etat.

Et voici donc le **scénario numéro 4**, qui avait été esquissé par Valéry Giscard d'Estaing dans la perspective où les législatives de 1978 lui auraient été contraires. Il avait annoncé un retrait sur l'Aventin ou, du moins, à Rambouillet. Il aurait laissé s'organiser, gouverner et légiférer la nouvelle majorité et ne serait intervenu que si la Constitution ou le destin national avaient été mis en péril.

Mais ce retrait n'aurait pas été une abdication. Trois ans plus tard, l'élection présidentielle, du moins, aurait pu sanctionner l'échec d'une gauche aux prises avec des problèmes quasi insolubles et en perte de vitesse dans l'électorat du centre gauche et de l'extrême

gauche. C'eût été une belle revanche pour un président ayant loyalement donné leur chance à ses adversaires et leur ayant laissé le soin de démontrer leur incompétence ainsi que sa propre sagesse.

Mais le scénario envisagé par Valéry Giscard d'Estaing serait-il joué par Jacques Chirac ? On en doute, car il ne convient ni, sûrement, au calendrier ni, probablement, à la personnalité du président de la République actuel. L'Aventin jusqu'en 2002 ? Ce serait plutôt le désert des Tartares... On pense plutôt à Achille, bouillant de sortir de sa tente pour prendre les armes.

Nous voilà donc engagés dans le **scénario numéro 5**. Le président s'est battu pied à pied pour éviter le scénario numéro 3 ; il n'a pas réussi. Il ne peut appliquer la recette de Valéry Giscard d'Estaing qui, on vient de le dire, ne répond ni à son calendrier ni à son caractère. Que peut-il faire ? Une nouvelle dissolution ne serait payante qu'en cas d'échec rapide et retentissant de la nouvelle majorité. En revanche, dans la panoplie bien fournie du chef de l'Etat, il existe une arme jusqu'ici laissée hors des prévisions mais qui peut être redoutable : la démission du chef de l'Etat, immédiatement suivie de sa candidature. Le peuple devrait dire

si son élu doit être relégué par la volonté des parlementaires à un statut de second rang et si les Français veulent revoir la IV^e République, sinon la III^e.

Compte tenu du comportement des électeurs, différent selon la nature de l'élection, et de la prime de légitimité du président, ce pari se-

cher une conciliation transcrite dans un code de bonne conduite ou dans un pacte de désarmement. En échange du respect de sa haute dignité et du maintien de certains des pouvoirs qu'il a trouvés – ô ironie ! – dans l'héritage de son devancier, il s'engagerait à ne pas abréger, du moins de son propre

rompue pendant quelques semaines. Si, pour les besoins de notre exercice, l'on suppose une victoire électorale de la gauche, nos six scénarios sont incomplets et incertains. Des facteurs très importants pour l'analyse ont été laissés de côté : la nature de la majorité hypothétique sur laquelle on a raisonné, son ampleur, sa composition, sa cohérence et sa solidité.

On n'a fait entrer en compte que le président et ses adversaires supposés victorieux. Il reste que l'attitude de la minorité fidèle au chef de l'Etat ne devrait pas être négligée. Son union ou sa désunion, les ambitions collectives ou personnelles de ses membres peuvent changer bien des choses. Et, même sans attendre miracle ou catastrophe, les réussites ou les échecs de la politique du gouvernement – pensons à l'emploi, pensons à l'Europe – font partie du jeu. Et le nez de Cléopâtre... Et la vessie de Cromwell... Tout amateur de futurologie sait que l'histoire livre toujours un scénario que nul n'avait prévu. Dans un mois, elle nous dévoilera le **scénario numéro 7**. Pardon d'en avoir imaginé six pour meubler l'attente.

Georges Vedel est ancien membre du Conseil constitutionnel.

Le scénario envisagé par Valéry Giscard d'Estaing serait-il joué par Jacques Chirac ? On en doute, car il ne convient ni, sûrement, au calendrier ni, probablement, à la personnalité du président de la République actuel. L'Aventin jusqu'en 2002 ? Ce serait plutôt le désert des Tartares...

rait, à tout prendre, moins risqué que celui d'une nouvelle dissolution.

Si l'on met face à face les cinq scénarios que l'on vient d'imaginer en évaluant les incertitudes que chacun d'eux offre aux deux antagonistes, on se demande si leur intérêt commun ne serait pas, dès la mise en place de juin, de recher-

fait, la durée du quinquennat qui s'ouvre et le statu quo de juin 1997. Ce serait le **scénario numéro 6**.

Tels sont les six scénarios en quête d'acteurs... Peut-être sont-ils superflus ; peut-être incomplets et incertains. Superflus si la majorité actuelle l'emporte le 1^{er} juin et reprend la pièce bien connue du présidentialisme majoritaire, inter-

Les élections françaises et l'Europe

par Jacques Poos

Le mois de mai est en train de remettre en mouvement la machine européenne ! Juin confirmera cette tendance. La signature, le 27 mai à Paris, de l'acte fondateur OTAN-Russie et la décision d'élargir l'Alliance atlantique scelleront de façon irrémédiable la fin de la guerre froide. L'Europe de Yalta appartiendra au passé !

D'autre part, avec la conclusion de la Conférence intergouvernementale à Amsterdam, le processus d'intégration européenne franchira une nouvelle étape. La voie de l'élargissement de l'Union vers les confins de l'est et du sud du continent européen sera ouverte.

A côté de ces deux décisions stratégiques longtemps programmées d'avance, deux événements nationaux de nature plus conjoncturelle pourraient changer bien plus que le strict cadre national : il s'agit des élections au Royaume-Uni et en France.

La victoire du Labour a déjà modifié la distribution des rôles. Avec Tony Blair et Robin Cook, le Royaume-Uni sort de son isolement volontaire et proclame qu'il veut jouer un rôle actif en Europe.

Cette rentrée en scène rééquilibrera l'influence du couple franco-allemand. Elle stimulera l'esprit d'initiative des autres Etats membres, ce qui empêchera la formation d'un directoire. Surtout, une politique européenne du social et de l'emploi devient enfin possible.

Restent les élections législatives en France. Que pouvons-nous

variantes du repli sur soi, un nationalisme de gauche en quelque sorte, ne passera pas. En cas de victoire de la gauche, la politique économique et sociale européenne de la France se déclinerait autrement, mais il est évident qu'il n'y aura pas de bouleversements.

Quel que soit le futur gouvernement français, il est souhaitable qu'il renforce sur le plan euro-

est une question centrale. En matière de gestion de la monnaie unique également, le futur gouvernement français pourrait contribuer à équilibrer les tendances monétaristes par un gouvernement économique de l'Union. La future banque centrale européenne, tout en respectant les clauses du traité, ne pourra pas opérer en faisant abstraction de l'Europe politique et sociale : la monnaie, comme l'économie, doit être au service de l'homme.

Les partenaires de la France ne perçoivent une éventuelle cohabitation ni comme un obstacle au bon fonctionnement de l'Union ni comme un obstacle à une réorientation de sa politique vers les citoyens. Tant le président Chirac que l'actuelle opposition ont déclaré haut et fort leur attachement au modèle social européen. C'est à la fermeté du président de la République que nous devons le nom du pacte de l'euro, scellé à Dublin : « pacte de stabilité et de croissance ». Sage précaution ou gage pour le futur ?

Jacques Poos est ministre des affaires étrangères du Luxembourg.

Les partenaires de la France ne perçoivent pas une éventuelle cohabitation comme un obstacle au bon fonctionnement de l'Union européenne

espérer pour l'Europe à l'issue de ce scrutin ? L'analyse des programmes électoraux des deux grandes familles politiques montre que les engagements et les échéances européens seront tenus. Ni l'approfondissement de l'Union ni l'euro ne seront remis en question. L'« autre politique », qui n'est qu'une des nombreuses

peén, avec les accents qui lui seront propres, le groupe des Etats membres qui entendent répondre aux vœux de leurs citoyens par une relance de la dimension sociale du traité. Il pourra compter sur le soutien de la présidence luxembourgeoise du conseil du second semestre de 1997, pour laquelle le modèle social européen

Un émoi à côté de la plaque

par Solon

Un tribunal siégeant sous la présidence du garde des sceaux ; un litige portant sur l'interdiction de débarquer faite par la police à deux passagers clandestins étrangers démunis de titres de séjour ; ledit tribunal jugeant qu'il n'y avait pas de « voie de fait » dans cette interdiction, contrairement à ce qu'avait estimé le juge de grande instance, saisi en référé par une association de défense des étrangers ; un rapporteur démissionnaire... Tous les ingrédients sont réunis pour que l'on crie au « grignotage des libertés » par une administration servie par une juridiction complaisante, dont la composition a été au reste polluée par la présence d'un ministre en exercice.

La sauvegarde des droits des étrangers, comme le souci de l'indépendance et de l'efficacité de notre système juridictionnel, mériterait pourtant mieux que ces approximations diabolisantes et ces éclats mélodramatiques.

Qu'en est-il en réalité ? 1) Le Tribunal des conflits n'avait pas, le 12 mai, à se prononcer sur le fond de l'affaire, mais seulement sur la question de savoir qui avait à connaître de la légalité (en effet contestable) de la mesure d'interdiction de débarquer : le juge judiciaire ou le juge administratif ? En désignant le juge administratif, le Tribunal des conflits n'a nullement soustrait les faits de l'espèce au contrôle juridictionnel. Il a simplement pointé le juge compétent.

2) Les règles de répartition des compétences en matière de police administrative sont claires : c'est le juge administratif qui doit intervenir, sauf s'il y a une « voie de fait », c'est-à-dire un agissement administratif non susceptible de se rattacher à un pouvoir de l'administration et gravement dolosif à l'égard d'une liberté fondamentale. Le Tribunal des conflits a estimé que la première de ces conditions n'était pas remplie (ce qui n'implique, faut-il le répéter, aucune bénédiction de la mesure contestée), le commissaire du gouvernement ayant d'ailleurs démontré lors de l'audience publique que la mesure était illégale.

C'est à juste titre que la voie de fait a été écartée dans la circonstance : l'extension indéfinie de cette notion conduirait en effet à transférer, à terme, au juge judiciaire l'essentiel du contentieux de la légalité des actes administratifs, pour peu qu'une liberté soit en cause (ce qui est peu ou prou toujours le cas).

Or, depuis la Révolution, ce n'est pas le métier du juge judiciaire que de contrôler l'administration. C'est la mission d'un juge spécialisé : le juge administratif. Celui-ci le fait sans états d'âme et sait se montrer sévère pour le pouvoir : en témoigne l'œuvre séculaire du Conseil d'Etat en faveur de la protection des droits et libertés, notamment ceux des étrangers face à l'administration avec la reconnaissance, par la Haute Juridiction administrative, du droit de ces derniers à mener une vie familiale normale.

Cette division des tâches se déduit de la conception française de la séparation des pouvoirs. Elle exprime, aux yeux du Conseil constitutionnel, un principe fondamental reconnu par les lois de

la République. Le juge constitutionnel a d'ailleurs souligné, concernant la police des étrangers, que l'exigence de voies de recours effectives peut être satisfaite aussi bien par la juridiction administrative que par la juridiction judiciaire.

3) C'est en stricte conformité avec les textes vénérables que le Tribunal des conflits a été présidé, le 12 mai, par le garde des sceaux. De quel droit, par ailleurs, affirmer que la décision n'a été acquise que grâce à la voix prépondérante du ministre ? Qui peut dire si celui-ci a eu à départager ? Seules les personnes présentes au délibéré pourraient nous le dire... en violant le secret du délibéré.

4) La vraie question est de savoir si le juge administratif est doté d'outils aussi puissants que le juge judiciaire pour se porter en urgence au secours d'une liberté illégalement menacée par l'administration. Beaucoup a été fait depuis quelques années dans ce sens, notamment du fait de la loi du 8 février 1995 relative à la procédure civile, pénale et administrative : le juge administratif peut désormais assortir ses sentences d'injonctions à l'égard de l'administration, prononcer des astreintes à son encontre et, lors-

L'affaire du Tribunal des conflits semble assez symptomatique du clivage entre les défenseurs concrets des libertés et ceux qui les utilisent de façon rhétorique

qu'elle peut avoir des effets irréversibles, suspendre, en formation de juge unique, l'exécution d'une décision administrative.

Il faut aller plus loin. Le référé administratif existe, mais, sauf exception (« référé liberté » dans le cadre du contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales), il n'a pas la force du référé judiciaire. Là est le débat. Mais, si important soit-il, la répartition des compétences juridictionnelles ne peut dépendre de son issue.

Au-delà de la polémique qu'elle a suscitée, cette affaire semble assez symptomatique du clivage existant dans ce pays entre les défenseurs concrets des libertés, c'est-à-dire ceux qui militent pour leur exercice effectif, et ceux qui les utilisent de façon rhétorique, en vue de prendre une pose avantagieuse sur la scène médiatico-idéologique.

Ethique de la responsabilité d'un côté, éthique de la conviction (ou de l'exhibition ?) de l'autre... la division n'est pas nouvelle. Elle déterminera, dans les années à venir et dans tous les domaines, l'évolution de la démocratie française.

Le pseudonyme Solon dissimule l'identité d'un haut fonctionnaire.

AU COURRIER DU « MONDE »

L'HONNEUR DU PÉROU

Vieux lecteurs du *Monde*, nous avons suivi avec attention et consternation les derniers événements du Pérou.

La prise d'otages est toujours un attentat contre les personnes qu'il nous est impossible d'approuver. En l'occurrence, elle vint comme l'ultime tentative d'ouvrir un dialogue humanitaire et politique avec un gouvernement qui n'en voulait pas, et qui, par la suite, ne s'est guère soucié des raisons, la plupart justifiées, qui la motivaient.

Les militants de Tupac Amaru ne sont en rien de petits saints. Mais il nous faut quand même leur donner ce crédit qu'au long des cent vingt-six jours de rétention des otages, ces derniers ont

été humainement traités et, d'après les témoignages recueillis, jamais molestés.

M. Fujimori, en donnant l'ordre de ne faire aucun prisonnier, dit avoir sauvé l'honneur du Pérou ! Quel est cet honneur qui fait l'impasse sur les vraies causes du drame : plus de 50 % de la population confinés dans la misère, un chômage massif, une nomenclature politique et économique abreuvée de privilèges et d'argent, la discrimination à l'égard des Indiens, une justice aux ordres, une police et une armée d'une brutalité inouïe ?

L'honneur du Pérou aurait tout à gagner à tâcher de résoudre ces problèmes-là plutôt que de les fuir par bain de sang interposé.

Jean et Marietta Gesquière, Waakirchen (Allemagne)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Complexités iraniennes

SOUVENT dénoncée et frappée d'anathème, la République islamique d'Iran est pourtant plus complexe qu'il n'y paraît. On ne veut en retenir que l'image d'un Etat sur lequel pèsent de lourds soupçons, et même des accusations claires de terrorisme, l'image d'un régime oppresseur, peu respectueux des droits de l'homme et des libertés, et d'un pays qui est une menace pour ses voisins.

Ces soupçons et accusations sont en grande partie fondés. Mais réduire l'Iran à cela, c'est oublier les Iraniens, avides de liberté et de diversité et qui le disent, discrètement ou ouvertement, chaque fois qu'ils le peuvent.

Trente-deux millions des soixante-quatre millions d'Iraniens devaient aller aux urnes vendredi 23 mai pour élire un nouveau président de la République, le cinquième depuis la « révolution » de 1979. Quelle que soit leur préférence, ils auront prouvé au cours des deux dernières semaines qu'ils tiennent à faire entendre leurs voix. Les partis politiques étant interdits, leur choix est bien sûr limité entre quatre candidats qui appartiennent tous à l'appareil du pouvoir en place depuis dix-huit ans. Il paraît aussi d'ores et déjà acquis que l'actuel président du Parlement, Ali Akbar Nategh-Nouri l'emportera sur son principal rival, Mohamad Khatémi.

Mais ce ne sera pas un plé-

biscite. Ce n'est pas sombrer dans l'angélisme, ni simplement désigner des repoussoirs que de dire que la République islamique n'est ni l'Irak de Saddam Hussein ni la Syrie de Hafez El Assad. C'est plutôt le souci de voir la réalité telle qu'elle est. Il a suffi que M. Khatémi soit porteur de l'espoir de petites ouvertures pour que, pour la première fois dans la courte histoire de la République islamique, on assiste à une véritable mobilisation et qu'une rivalité réelle oppose les deux principaux prétendants.

En dix-huit ans, l'Iran a évolué. En dents de scie, certes, et avec moins de hauts que de bas. Il faut dire que la guerre de huit ans contre l'Irak (1980-1988) n'a pas facilité le changement. Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les Iraniens qui bougent, mais aussi certaines factions du régime, qui tirent les leçons de l'exercice concret des responsabilités. Trop lents, trop hésitants, timorés et velléitaires, dira-t-on. C'est vrai, mais il en restera toujours quelque chose.

L'élection présidentielle n'apportera pas de miracle. L'espoir est plutôt à chercher du côté de la société civile. La pression de celle-ci, conjuguée aux intérêts bien compris d'un régime qui cherche à se faire respecter à l'intérieur comme à l'étranger, devrait transformer la valse-hésitation des mollahs en des pas plus assurés vers une plus grande ouverture.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre

Directeur artistique : Dominique Roynette

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La future cité des Nations unies

DES RENSEIGNEMENTS donnés par M. Wallace K. Harrison, architecte en chef de l'ONU, permettent de se représenter la future cité des nations, qui sera érigée dans l'île de Manhattan, sur les bords de l'East River. Ce sont les plans dressés par M. Harriman et ses conseillers, parmi lesquels figure, sauf erreur, le Français Le Corbusier, qui seront mis à exécution. On avait parlé tout d'abord d'un concours ouvert aux architectes de toutes les Nations unies ; mais il en fut résulté sans doute de trop grands retards, et il n'en a plus été question.

L'esthétique n'a pas été sacrifiée aux nécessités pratiques. La future cité, a déclaré M. Harriman, « symbolisera par sa simplicité de dessin et l'énergie de sa conception les idéaux et les buts communs des cinquante-cinq nations qui se sont unies pour la paix ». La salle où sié-

gera l'assemblée générale occupera le centre du parc, qui couvrira la majeure partie du terrain offert par la famille Rockefeller. Le vaste bâtiment de deux étages renfermant les salles de conseil et de conférence surplombera le fleuve, tandis que, mirador, gigantesque tour de guet, un gratte-ciel à base rectangulaire dressera ses quarante étages à l'extrémité sud du parc ; il abritera les services du secrétariat général.

Les auteurs du plan ont vu grand. Le bâtiment administratif pourra contenir cinq mille personnes, deux mille de plus que n'en compte l'actuel personnel du secrétariat. La salle de l'assemblée générale est prévue pour vingt-quatre délégations supplémentaires ; 3 250 personnes y seront à l'aise. En outre, l'emplacement de deux autres gratte-ciel est réservé. (24 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le salut Ronald Searle



Portrait du politicien en légende historique

Suite de la première page

La réhabilitation de l'histoire-bataille, revue par l'un des plus fameux champions de la « nouvelle histoire », la restauration de la statue de l'« Universelle araigne » – par un Britannique qui plus est – et la monographie d'une communauté pyrénéenne suspectée d'hérésie et dévoilée par un registre inquisitorial exceptionnellement éloquent ont opéré de révisions spectaculaires. Jusqu'au cas, moins limite qu'exemplaire, du Dagobert de Laurent Theis, d'autant plus mince qu'il renouçait à toutes les approximations qui font la saveur, intellectuellement douteuse, des récits romanesques ; ou celui, récent, du Saint Louis de Jacques Le Goff, audacieuse réinvention du genre.

Sans emboîter le pas à ce rigorisme tout professionnel, le person-

nel politique semble avoir très vite compris le parti qu'il pouvait tirer de cette honorabilité retrouvée du biographique. Coupé d'une tradition ancienne qu'avaient seuls illustrée naguère les deux essais, denses et brillants, d'Edgar Faure sur *La Grâce de Turgot* et *La Banqueroute de Law* – puisque ni Pierre Mendès France ni François Mitterrand ne livrèrent au même éditeur, Gallimard, *Le Coup d'Etat du 2 décembre*, longtemps annoncé –, l'homme politique des années 90 semble avoir aujourd'hui moins de goût pour les professions de foi claironnantes qui firent le succès de la collection de Grasset « Ce que je crois ». Derrière Philippe Séguin, dont l'ouvrage sur Napoléon III fut très tôt le modèle, ministres et députés multiplient désormais les incursions dans un genre où on les attendait peu, signant des titres dont on hésite à définir le statut : pas réellement scientifique, sans être de la tenue littéraire de leurs grands devanciers.

L'essentiel n'y est plus la qualité de l'enquête ni celle de l'écriture, même si l'indignité est doublement évitée le plupart du temps. En fait, le sujet seul semble compter. Et, d'abord, l'adresse régionale qu'il affiche. François Bayrou en s'attachant au Vert-Galant, Dominique Baudis évoquant le comte de Toulouse Ray-

mond VII, Jean-Pierre Soisson défendant, sur les pas de Jean-Philippe Lecat, le projet politique des grands ducs d'Occident (*Charles le Téméraire*) choisissent un héros de leur terre d'élection. Modèle d'autorité ou d'indépendance politique dont ils font de façon transparente une référence personnelle.

Le même souci d'élire dans le passé un archétype idéal dont ils puissent se réclamer a sans doute guidé Nicolas Sarkozy, qui relit Georges Mandel, conscience parlementaire en « moine de la politique », ou Jack Lang, dont le portrait de François I^{er} – un mécène fastueux – paraîtra cet automne, en même temps que le *Benjamin Constant* de François Léotard. Mais comme le brillant essai de Jean-Noël Jeanne-ney et la somme que Bertrand Favreau consacra à Mandel laissent peu d'espace de légitimité au plaidoyer de Sarkozy, on peut s'inquiéter de l'avenir de l'évocation du roi-chevalier par l'ancien ministre de la culture. Carte de visite flatteuse, gage intellectuel supplémentaire qui réintroduirait ailleurs le politique qui déserte le débat public, la biographie de l'aspirant homme d'Etat trouve cependant son public, parfois exceptionnellement large : l'*Henri IV* de Bayrou eut un tel succès que le ministre en prépare une version pour la

jeunesse qui sortira à l'occasion des fêtes de fin d'année. L'accueil médiatique de ces titres, aussi fulgurant que circonscrit, y est pour beaucoup. Mais on imagine mal la survie de ces livres, tant leur apport au genre reste mince le plus souvent, prétexte à une construction de l'image de l'auteur, plus encore qu'attestation d'une filiation intellectuelle décisive.

Si devait se confirmer cette vogue de biographies d'amateurs, mes sages personnels à usage codé, puis qu'on y lit moins un programme que l'image héroïsée que le politicien veut donner de son engagement, on pourra bientôt réécrire la légende dorée de nos mythologies nationales, pourtant malmenées par près d'un siècle de pratique historique et le souci neuf de la compréhension historiographique des fluctuations de ces emblèmes de la puissance politique (cf. *L'Empereur à la barbe fleurie* de Morrissey). On s'inquiétera toutefois de ce que la plupart des modèles retenus soient moins des grands commis (Sully, Louvois ou Vergennes sont abandonnés aux historiens) que des princes. Comme l'indice d'une souveraineté idéale qui primerait sur le service de la *res publica*.

Philippe-Jean Catinchi

Le risque

Suite de la première page

Elle s'est donc engagée, par la voix d'un premier ministre qui aspire à se succéder à lui-même, pour... quarante jours ! Par les temps qui courent, on ne saurait être trop prudent en effet ! Oubliant les promesses du candidat Chirac et les tentatives qu'il avait suscitées, préférant ne pas rouvrir ses propres divisions sur l'Europe, elle s'est placée en situation de non-dialogue avec le pays.

La gauche, prise de court, s'est trouvée quelque peu coincée entre le scepticisme de l'opinion, encline à considérer qu'il n'existe pas de véritable alternative et marquée par le souvenir de la gestion socialiste, et le reproche de n'être pas réaliste, ou comme l'a dit Laurent Fabius, d'avoir « trop chargé la barque ». Elle n'a donc pas suscité autour d'elle une dynamique forte, faute d'être elle-même rassurée par ses propres propositions.

L'extrême droite enfin, l'une des cibles de l'opération dissolution, n'a pas réussi à s'insérer dans une campagne qui marquait pour son chef le début d'un processus d'affaiblissement politique personnel au profit d'une autre génération. Une droite sans changement annoncé, une gauche misant sur le mécontentement, une extrême droite attendant une bonne surprise des urnes : le débat est resté introuvable. Il risque de déboucher sur un scrutin stérile.

Une élection, en effet, devrait avoir pour objet de poser les grands problèmes du pays et d'indiquer en-

suite une direction. Cette fois, il s'agissait pour le président d'obtenir les moyens d'un septennat tranquille, donc au nom de la majorité présidentielle, une délégation pour cinq ans. En 1962, puis en 1968, la dissolution avait permis au général de Gaulle de résoudre de véritables crises. Lors des consultations les plus récentes le pays avait pu donner son sentiment sur le fond, que ce soit en 1981 ou même en 1993. Quand il n'y a pas de question posée, comment pourrait-il y avoir une réponse ? Quand il n'y a pas de question autre que la recherche d'un « *nouvel élan* », c'est-à-dire d'une deuxième chance demandée pour l'équipe en place, il reste le calcul.

Nos dirigeants font des calculs et de la communication. Si bien que l'on ne retient des institutions que les moyens qu'elles donnent à l'exécutif de se maintenir ou de se perpétuer. En fait de parole donnée au peuple, il s'agit une fois de plus de valoriser la parole présidentielle. Car lorsqu'un scrutin n'est pas organisé pour aider à résoudre les problèmes du pays, le sort de ce pays est remis totalement entre les mains du président. Tout dépendra donc, si la majorité l'emporte, dans les cinq ans qui viennent, du bon vouloir présidentiel. Adviene que pourra !

La France, pourtant, continue d'attendre le changement. Un triple changement : social, démocratique et moral. Un vrai changement, en somme.

Au chapitre social, elle aspire à voir régler le drame du chômage, comme d'autres pays ont su le faire. Car il n'y a pas de fatalité en la matière ! Qui ne voit le danger mortel qu'il y a à ac-

cepter que la loi du marché, hors de laquelle il n'y a point de salut, se transforme en dictature des marchés ? Qui ne mesure le péril que fait naître l'obsession financière, aux dépens de logiques industrielles, de métier ? Qui ne comprend qu'à trop laisser se creuser l'écart entre le capital et le travail, ce sont les fondements de la République que l'on ébranle ?

Dans une France déjà plus qu'il n'est acceptable à deux vitesses, opposant une France exclue, qui souffre et qui désespère, à une France des « *inclus* », qui s'adapte à grande vitesse, dirigeants et responsables sont sommés d'inventer de nouvelles marges de manœuvres. Elles existent, si l'on veut bien un tant soit peu penser à l'intérêt général et à la cohésion sociale, au lieu de privilégier les intérêts et profits particuliers. Elles existent au niveau des entreprises, nombreuses à avoir retrouvé des capacités d'autofinancement qui atteignent un seuil historique. Elles existent au niveau du gouvernement, qui n'a devant lui ni inflation, ni déficit extérieur, c'est-à-dire aucun des périls qui avaient justifié la rigueur des années quatre-vingt.

S'agissant de la démocratie, la France est lasse de ce « coup d'Etat permanent » que met en scène la pratique présidentielle et que vient d'accentuer cette dissolution de convenance. Les Français ne sont pas las de la politique ; c'est la politique, ce sont les politiques qui se sont éloignés d'eux à mesure que s'usent des institutions favorisant la privatisation des pouvoirs, limitant les contre-pouvoirs, accentuant la

distance entre les élus et les citoyens.

Changer la République avant d'être contraints de changer de République en catastrophe, sous la pression de quelque désastre ou crise majeure ? Le débat fut ouvert, début mai, dans nos colonnes par l'appel de cinq éminents constitutionnalistes. Mandat présidentiel de cinq ans, revivifier le référendum, interdire tout cumul de mandats, achever la décentralisation, rendre l'Etat impartial : mesurées et prudentes, leurs propositions n'en sont pas moins restées, pour l'heure, en marge d'une campagne qu'elles avaient pour ambition de réveiller. C'est dire qu'on est encore loin du compte ! A ne pas vouloir se résoudre à réinventer la République, les politiques prennent le risque de l'affaiblir.

Enfin, l'exigence morale est flagrante. Incarner la nation, être élu de la République n'est pas une mission comme une autre. C'est un métier choisi qui a ses exigences. Dans un système aussi personnalisé que l'est notre vie politique, le comportement des élus a valeur d'exemple. S'ils s'abaissent, le pays tout entier est humilié. A ce propos, celui de « *l'éthique républicaine* », les mots les plus justes, simples et évidents, furent ceux de Lionel Jospin : « *Entre les principes de morale que je voyais écrits au tableau de ma salle de classe, et les principes qui doivent s'imposer à l'Etat, il doit y avoir un rapport étroit.* »

Si la France n'avait pas été prise au piège du bon plaisir présidentiel, ce vrai changement aurait peut-être été à l'ordre du jour.

J.-M. C.

MONNAIES Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère japonais des finances, surnommé « M. Yen » sur les marchés financiers, exprime sa

confiance dans la reprise de l'économie japonaise tout en insistant sur la nécessité pour le pays d'assainir les finances publiques. ● LA BANQUE DU JAPON resserrera sa

politique monétaire dans l'année qui vient, selon M. Sakakibara, mais ce geste ne devrait pas déstabiliser les marchés financiers japonais. ● MALGRÉ LA HAUSSE des excé-

dents commerciaux japonais, il n'y a pas de désaccord entre Washington et Tokyo, estime-t-il, sur les politiques de change. ● LE PAYS doit se préparer à l'arrivée de l'euro en mo-

dernisant ses marchés financiers sous peine de voir le yen devenir une monnaie locale, juge M. Sakakibara. Il souligne enfin les spécificités du capitalisme japonais.

M. Sakakibara veut éviter que l'euro ne transforme le yen en monnaie locale

Dans un entretien au « Monde », le directeur des affaires internationales au ministère japonais des finances, surnommé « M. Yen », souligne qu'il n'y a pas de désaccord entre Washington et Tokyo sur les politiques de change

TOKYO

de nos envoyés spéciaux

À cinquante-six ans, Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère japonais des finances, est l'un des personnages les plus influents sur le marché international des changes. Les déclarations de ce bureaucrate atypique, auteur de plusieurs ouvrages sur le capitalisme japonais et grand connaisseur de l'histoire occidentale, ont autant d'impact que celles du secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, ou du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Il a été à l'origine, il y a quinze jours, du redressement spectaculaire du yen.

« D'où vient ce surnom de « M. Yen » qui est le vôtre sur les marchés financiers internationaux ?

« Il m'a été donné par le *New York Times*, à l'automne 1995. Cela est lié au fait que j'ai suivi de très près les problèmes de change au cours des deux dernières années. Toutes les formes d'influence que peut prendre le pouvoir sont illusoire : si les gens croient que vous êtes puissant, vous avez la possibilité de délivrer des messages. La perception devient la réalité, mais cela reste une illusion. Cela étant, je dois maintenant veiller à ne plus trop m'exprimer à propos du marché des changes.

« Pour sortir de la crise économique, le levier monétaire a été actionné à fond au Japon. Le taux d'escompte se situe à 0,5 % depuis septembre 1995 et le yen a perdu environ 50 % de sa valeur face au dollar en deux ans. Quels ont été les résultats de cette politique monétaire extrême ?

« La reprise économique est bien en place mais elle n'est pas encore suffisante. Il faut la renforcer tout en assainissant les finances publiques. C'est une tâche difficile. Comme la France et l'Allemagne, nous sommes déterminés à alléger la dette de l'Etat et à réduire les déficits publics tôt ou tard jusqu'à 3 %. Nous ne sommes pas tenus par le traité de Maastricht mais c'est un pourcentage magique pour tout pays.

« Nous ne voulons aucun des trois fondamentalismes que sont le communisme, l'islam et le marché »

« En 1996, la croissance du produit intérieur brut japonais a atteint 3,6 %. Elle a été la plus élevée de tous les grands pays industrialisés. Afin d'assainir la situation budgétaire, nous avons décidé d'augmenter la taxe à la consommation de 2 % et de relever certaines taxes sur les revenus. Ces hausses devraient avoir un impact négatif, mais temporaire, sur le rythme de croissance. En 1997, nous devrions être capables d'atteindre 2 % de croissance. Ce chiffre pourrait même être dépassé. L'économie repart, les marchés d'actions progressent, les taux d'intérêt à long terme remontent : tout cela constitue de bons signes de redémarrage économique.

« Depuis plusieurs semaines, la rumeur d'une hausse du taux d'escompte de la Banque du Japon circule. Certains experts évoquent la possibilité d'un krach sur le marché obligataire japonais...

« Je ne crois pas qu'on puisse aujourd'hui parler d'une bulle sur le marché obligataire japonais. Le problème auquel nous avons été confrontés au cours des six derniers mois a été le pessimisme excessif de nombreux intervenants de marché. Il a été très net de no-



EISUKE SAKAKIBARA

vembre 1996 à février 1997, période au cours de laquelle la Bourse de Tokyo a nettement reculé. Les investisseurs se sont exagérément inquiétés de l'impact des hausses de taxes sur la croissance économique et de la crise du système bancaire. La reprise est bien engagée et le pire de la crise bancaire est passé, avec les plans de reconstruction de la Nippon Credit Bank et de la Hokkaido Bank. Les opérateurs commencent à en prendre conscience.

« Je ne pense pas que la Banque du Japon relèvera son taux d'escompte avant qu'elle ne soit assurée de la solidité de la reprise. Mais le resserrement monétaire ne devrait pas avoir un impact majeur sur la reprise économique, pas plus que sur le marché des actions et des obligations. Le taux d'escompte est aujourd'hui très bas. S'il augmente de 0,50 %, il se situera à 1 %, ce qui restera très faible. Il faut s'attendre à un geste d'une telle amplitude dans l'année qui vient.

« Les excédents commerciaux du Japon se creusent à nouveau. Quel niveau de dollar-yen constituerait un sujet de conflit avec les Etats-Unis ?

« Il ne m'est pas possible, étant donné ma fonction, d'évoquer précisément le niveau souhaitable du dollar-yen. Certains ont estimé que le mouvement de recul du yen face au dollar a détérioré la compétitivité des entreprises américaines. Mais le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, a affirmé qu'il était favorable à un dollar fort. Entre le Trésor américain et le ministère japonais des finances, il n'y a pas de désaccord sur les politiques de changes. Nous nous sommes réjouis du redressement récent du yen et je ne crois pas que les Etats-Unis en aient été mécontents.

« Il y a quelques semaines à peine, vous dénonciez la faiblesse excessive du yen. Aujourd'hui, vous estimez que le redressement du yen est trop rapide. Pour maintenir la parité souhaitable, pouvez-vous vous contenter d'utiliser l'arme des mots, sans avoir recours aux interventions ou à l'action sur les taux d'intérêt ?

« Pour être très franc, le marché a sa propre volonté. Nous ne pouvons pas contrôler les marchés. Nous sommes dans un régime de changes flottants et il faut en prendre acte. Nous essayons de faire en sorte que les fluctuations soient les plus faibles possible. Mais nous ne pourrions jamais nous battre contre les marchés. Ce sont eux qui décident des prix. De temps à autre, nous pouvons avoir de l'influence sur les marchés mais pas davantage.

« D'un point de vue fondamental, il faut tenir compte de la reprise économique japonaise, qui devrait continuer à s'accroître. Cela a des implications sur les marchés financiers et sur le cours des changes. Je ne partage pas l'opinion des intervenants qui croient que l'économie japonaise est extrêmement faible et qui tirent le yen vers le bas. Les données économiques, à mon avis, ne vont pas dans ce sens. L'économie japonaise est relativement forte en comparaison du rythme observé aux Etats-Unis ou en Europe.

« Comment le Japon se prépare-t-il à l'arrivée de l'euro ?

« La création de l'Union monétaire européenne est un événement extrêmement important pour le Japon. Cela aura des répercussions majeures sur la gestion des réserves, sur les flux financiers et sur l'évolution des parités du yen vis-à-vis des devises européennes et vis-à-vis du dollar. La coalition franco-allemande est très forte et les deux pays sont décidés à mener le processus à son terme. Je ne sais pas quelle forme l'Union monétaire prendra, quels seront les premiers pays participants, quelle liberté sera prise par rapport aux critères établis par le traité de Maastricht, quelle force aura l'euro. La seule certitude est que l'euro deviendra un des piliers du système monétaire mondial. Nous sommes prêts à relever le défi. Nous devons procéder à une dérégulation de nos marchés financiers : si nous les laissons en l'état, ils deviendront un marché local, en comparaison des marchés européens ou américains, et le yen deviendra une monnaie locale alors que l'euro et le dollar des Etats-Unis seront des devises internationales.

« Je ne sais pas comment la créa-

tion de l'euro modifiera la valeur du yen et du dollar. Cela reste très incertain et dépendra du nombre de pays qui intégreront la zone monétaire commune et de la participation dès l'origine de nations comme l'Italie ou l'Espagne et de l'attitude du Royaume-Uni.

« Est-il possible d'envisager la création d'une Union monétaire en Asie centrée autour du yen ?

« Non. Le dollar joue un rôle important dans la région asiatique. Il est même, en dehors du Japon, la monnaie de référence. De nombreux pays ont choisi de lier leur propre devise à la monnaie américaine. C'est, par exemple, le cas de Hongkong. Pour cette raison, il serait très difficile de créer une zone monétaire commune en Asie. De surcroît, il me semble que l'Europe peut être unifiée sur le plan monétaire parce qu'elle forme un espace religieux et culturel homogène. L'Europe a connu l'Empire romain.

« En Asie, au contraire, nous avons des cultures, des religions et des histoires totalement différentes. Il ne serait pas réaliste dans ces conditions d'envisager une union monétaire en Asie selon les modalités européennes. Sans vou-

loir vous offenser, je dirais que l'Europe peut être une région mais pas l'Asie. L'Asie n'est pas une région : elle est le monde. Bien sûr, nous accordons de la valeur à la coopération monétaire entre les différents pays de la région. Mais il peut y avoir d'autres formes de coopération que celle d'une unification économique et monétaire, par exemple sous la forme de mise en place de réseaux d'informations. Probablement, les Etats-Unis, l'Europe et le Japon seront amenés à développer ce type de liens au XXI^e siècle.

« Le modèle américain, comme certains l'affirment, est-il en train de s'imposer au Japon et de faire disparaître le capitalisme japonais ?

« Chaque capitalisme possède sa spécificité, liée à la culture, à l'histoire, à la religion. Le capitalisme allemand est différent du capitalisme français, qui l'est lui-même du capitalisme anglo-saxon. Les caractéristiques du capitalisme japonais se révèlent, par exemple, dans l'organisation des chaînes de production automobiles de Toyota. Certains éléments du système américain ont une dimension uni-

verselle, mais une part du système japonais possède aussi cette dimension. Il n'y a pas de modèle capitaliste à imiter et qui soit la norme pour tous les pays.

« On a dit des Japonais qu'ils sont des stratèges pragmatiques. C'est assez juste et c'est du moins ce que j'essaie d'appliquer dans mon travail. Nous essayons d'élaborer des stratégies mais nous voulons rester pragmatiques. Nous ne voulons aucun des trois fondamentalismes que sont le communisme, l'islam et le marché. Nous avons été très bons pour absorber les autres cultures et pour imiter la civilisation occidentale. Même si nous voulons continuer à apprendre des autres pays, il est temps que les Japonais expliquent au reste du monde la spécificité du système japonais. Nous sommes japonais, nous aimons la culture japonaise, nous respectons l'histoire japonaise. Nous sommes suffisamment américanisés comme cela... nous voulons maintenant être japonais. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais et Philippe Pons

Valeo

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de Valeo, réunie le 21 mai 1997, a approuvé les comptes de l'exercice 1996, marqués par la hausse du chiffre d'affaires de 14,4 % à 28,9 milliards de francs. Les activités internationales du Groupe ont représenté 68 % du chiffre d'affaires contre 63 % l'année précédente.

En 1996, le résultat net consolidé s'est établi à 1,2 milliard de francs, en progression de 18,8 %.

Pour accélérer l'évolution de son chiffre d'affaires et de ses résultats, Valeo a géré activement son portefeuille d'activités en procédant à des cessions d'unités non rentables ou non stratégiques et en se renforçant sur des marchés en forte expansion comme la climatisation et la sécurité de l'habitable.

Le Groupe a ainsi acquis la totalité du capital de la société KSA en République Tchèque, Fist SpA en Italie, l'activité serrurerie et antivols d'Ymos AG en Allemagne et pris une participation dans le groupe argentin Il Tevere/Mirgor.

La marge brute d'autofinancement est en augmentation de 18,5 % à 3 milliards de francs. L'endettement, après le versement en novembre 1996 d'un montant de 700 millions de francs correspondant à l'acompte exceptionnel sur dividende de 10 francs, s'élève à 673 millions de francs et représente 6,4 % des capitaux propres du Groupe.

L'Assemblée Générale a fixé le dividende, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1996, à 12 francs net par action, soit avec un avoir fiscal de 6 francs, un revenu global de 18 francs. Après prise en compte de l'acompte sur dividende exceptionnel de 10 francs par action déjà mis en paiement le 18 novembre 1996, il reste à payer aux actionnaires un solde de 2 francs ouvrant droit à un avoir fiscal de 1 franc.

OPTION DE PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS

Les actionnaires pourront opter pour le paiement du solde du dividende de 2 francs en espèces ou en actions.

Le prix d'émission des actions remises en paiement du dividende, fixé à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée, diminuée du montant net du solde du dividende, ressort à 323 francs par action.

Les actionnaires pourront exercer l'option de paiement du solde du dividende en actions du 2 juin au 20 juin 1997, en s'adressant à leur intermédiaire financier. Quelle que soit l'option choisie, les actionnaires bénéficieront de l'avoir fiscal attaché au dividende. Le nombre maximum théorique d'actions à créer dans le cas où tous les actionnaires opteraient pour un paiement de leur dividende en actions est de 433 552, soit 0,62 % du capital arrêté au 31 décembre 1996. Les actions nouvelles remises en paiement

1996 :
forte progression
du chiffre d'affaires
et des résultats

Dividende total
par action : 18 francs

Activité 1997 :
chiffre d'affaires
à fin avril : + 13,2 %

auront date de jouissance du 1^{er} janvier 1997 et pourront revêtir, au choix des ayants-droit, la forme nominative ou au porteur identifiable. Ces actions feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Premier Marché à Règlement Mensuel de la Bourse de Paris, sous libellé "Valeo") qui interviendra à partir du 17 juillet 1997, après parution de l'avis de cotation de la SBF.

Le paiement du dividende en actions sera assuré par les Etablissements suivants : Banque Indosuez, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Banque Worms, Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Compagnie Financière de C.I.C. et de l'Union Européenne, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial de Paris, Crédit Lyonnais, Crédit du Nord, Demachy Worms et Cie.

Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pour le paiement du dividende en actions, le règlement en espèces sera effectué à partir du 2 juillet 1997.

RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES 1997

Les quatre premiers mois de l'année ont été marqués par une forte croissance du chiffre d'affaires. Celui-ci a atteint 11,3 milliards de francs, soit une augmentation de 13 % dont 3 points sont attribuables aux variations des monnaies et 4,5 points à l'élargissement du périmètre du Groupe. L'activité à l'international a représenté 69 % du chiffre d'affaires contre 67 % sur la même période de l'année précédente.

Sur un marché dynamisé par une offre internationale croissante, dans le contexte d'une concurrence acharnée que se livrent les constructeurs, toutes les Divisions Valeo sont profondément engagées dans une démarche de Qualité Totale et de réduction des coûts.

1997 est une année charnière pour le Groupe avec le lancement d'un programme de rationalisation et de regroupement de ses usines européennes sur deux ans, l'intégration des sociétés nouvellement acquises et, parallèlement, la poursuite de l'effort de recherche et développement et de l'expansion internationale. L'ensemble de ces programmes, qui se traduit par une augmentation contrôlée des charges et de l'endettement, produira un effet de masse critique qui contribuera à la compétitivité du Groupe. Depuis le début de l'exercice, Valeo a poursuivi sa croissance externe avec l'acquisition de la société Univel, spécialiste brésilien de la fermeture de portes automobile et la signature de nouveaux accords de joint-venture en Chine et en Inde.

En février 1997, le titre Valeo a été admis au CAC 40 confortant ainsi l'intérêt que lui portent les investisseurs français et étrangers. Pour l'exercice 1997, la politique de dividende de Valeo devrait se stabiliser sur la base d'une distribution de 30 à 33 % du résultat net.

Paribas cède son réseau bancaire belge au groupe Arco-Bacob

La compagnie financière française poursuit son recentrage. Elle a décidé également de simplifier l'organisation de ses participations industrielles en Belgique

Après avoir cédé en janvier le Crédit du Nord à la Société générale, le groupe Paribas va se séparer de son réseau de banque commerciale en Belgique. Paribas Belgique sera repris par la septième banque belge, la Banque

Bacob. Cette dernière, très impliquée dans l'économie sociale, était à la recherche, depuis plusieurs années, d'une occasion de croissance. Le réseau généraliste de Paribas Belgique, avec ses 50 agences et ses 1 400 sa-

lariés, était devenu atypique dans le groupe Paribas. Cette cession devrait s'effectuer à un prix supérieur à la vente du Crédit du Nord et permettre au groupe présidé par André Levy-Lang de dégager une nouvelle plus-value.

Parallèlement, Paribas a engagé une restructuration de ses participations industrielles en Belgique. Cette réorganisation ne devrait pas affecter les liens de Paribas avec le financier belge Albert Frère.

APRÈS AVOIR VENDU le Crédit du Nord à la Société générale en janvier, la Compagnie financière de Paribas poursuit son désengagement de la banque de détail pour se recentrer sur « ses métiers stratégiques », la banque d'affaires internationale et les services financiers spécialisés. Elle a annoncé, vendredi 23 mai, la signature d'un protocole d'intention pour céder le contrôle de Paribas Belgique au groupe bancaire coopératif Bacob-Arco, dont la filiale la plus importante, la Banque Bacob, se classe au septième rang des banques belges. Après la sortie du Crédit du Nord du périmètre du groupe Paribas, le réseau généraliste de Paribas Belgique, avec ses 50 agences et ses 1 400 salariés, était devenu atypique dans le groupe.

Selon les termes du protocole, dans un premier temps Paribas cédera à Bacob-Arco 47 % du capital sur les 77 % que le groupe détient (63,3 % en direct et 14,1 % via Cobepa, sa filiale à 64,9 %). Le groupe bancaire belge fera alors une offre d'acquisition aux actionnaires minoritaires de Paribas Belgique. Paribas conservera, au final, 30 % du capital, qui pourront être cédés par la suite à Bacob-Arco.

Cette opération pourrait rapporter davantage à la compagnie de la rue d'Antin que le montant de la cession du Crédit du Nord, qui s'est élevé à 2,2 milliards de francs. Avec 4,6 milliards de francs français de fonds propres, Paribas Belgique a dégagé, en 1996, un résultat net de 655 millions. Ce qui lui permet d'afficher une très forte rentabilité sur fonds propres, de 18,1 %. Ce rendement est supérieur à 15 % depuis plus de dix ans, souligne Paribas. La banque vaut donc plusieurs milliards de francs et sa

cession générera une nouvelle plus-value « significative » pour Paribas.

Pour la Banque Bacob, l'acquisition de Paribas Belgique apparaît comme une excellente opportunité au cœur de la vague de restructuration qui touche le secteur financier belge. Proche du syndicalisme chrétien, très impliquée dans l'économie sociale, banque des associations, la Bacob est à la recherche, depuis plusieurs années, d'une opportunité de croissance externe en vue du passage à la monnaie unique. Il y a deux ans, la banque avait voulu racheter le Crédit de l'industrie. Elle a étudié récemment le dossier de la Caisse d'épargne d'Anvers (ANHYP).

La Bacob, qui emploie plus de 3 600 personnes en Belgique et compte 562 points de vente répartis sur tout le territoire à l'exception de la région de Gand y ajoutera les implantations de Paribas Belgique. Elle se renforcera surtout dans certains métiers, peu déve-

loppés jusqu'à présent, comme les opérations de marché, les activités bancaires pour grandes entreprises et les activités de gestion institutionnelle et privée. Les partenariats qui existent aujourd'hui entre la Compagnie bancaire et Paribas Belgique devraient également être repris par la Bacob.

La réorganisation de Paribas Outre-Quévrain comprend un autre aspect important. Le groupe

veut simplifier ses structures de participations à partir de sa filiale à 64,9 % Cobepa. Cette dernière a contribué l'an dernier, à hauteur de 704 millions de francs avant impôts, au résultat de Paribas Affaires industrielles. La simplification passe par une reprise en direct par Cobepa de la moitié du portefeuille actuellement logé dans Gevaert, une société cotée dont Cobepa détient 36 %. Gevaert détient

notamment des participations dans la compagnie d'assurance-vie Aegon, dans le groupe de chimie pharmaceutique Bayer, dans Dexia-Crédit Local de France ou encore dans Ibel (qui détient les participations flamandes de Paribas). La partie du portefeuille qui ne sera pas reprise par Cobepa sera logée dans une nouvelle société, toujours dénommée Gevaert, dont le groupe flamand Almani, premier actionnaire de la Kredietbank, reprendra la majorité.

Cette restructuration permettra une gestion plus active et plus efficace des participations de Paribas en Belgique, avec un effet positif en 1996 sur les comptes et la valeur d'actif net de Cobepa. Elle n'affecte pas les liens de Paribas avec Albert Frère. La participation de 13,4 % que détient Cobepa dans Pargesa, une des holdings du financier belge n'est pas touchée par la restructuration.

Sophie Fay

Discussions entre la Kredietbank et la Rabobank

Le magazine flamand *Trends* fait état de discussions en cours entre la Kredietbank (KB), troisième groupe bancaire belge, et la Rabobank, troisième banque néerlandaise. Jan Dost, porte-parole de la Rabobank, indique que « des discussions ont lieu avec différents interlocuteurs sur l'Europe, l'euro, la globalisation des marchés financiers. Pour l'instant, nos discussions avec la KB sont exploratoires et portent sur des orientations ».

On souligne, dans les milieux financiers belges, que les deux établissements bancaires ont des approches similaires du marché, centrées sur la clientèle particulière et les PME, et qu'elles sont toutes deux à la recherche de formules permettant à des banques de petite taille d'être actives sur les marchés étrangers. (Corresp.)

AXA-UAP pourrait se défaire de la Royale belge

BRUXELLES

de notre correspondant

AXA-UAP devrait annoncer, mercredi 28 mai, son intention de se défaire de la compagnie d'assurances Royale belge. Celle-ci est contrôlée à 51,9 % par la holding Royale Vendôme, elle-même détenue à 75 % par UAP et à 25 % par le Groupe Bruxelles-Lambert (GBL) du financier belge Albert Frère.

L'absorption de l'UAP par AXA sous la houlette de Claude Bébear avait eu pour conséquence la présence dans le groupe de deux as-

sureurs en Belgique, la Royale, deuxième assureur du pays avec une valorisation boursière de 147 milliards de francs belges (24 milliards de francs), et AXA-Belgium, numéro cinq du secteur estimée à environ 2 milliards de francs.

Une fusion des deux sociétés a été écartée, jugée inadéquate en terme de croissance, car les deux compagnies exercent leurs activités sur les mêmes marchés. Le choix de vendre la Royale belge est lié à la taille de cette entreprise et à sa position sur le marché

belge, qui sont susceptibles d'intéresser un important acheteur étranger. Lequel ? Deux groupes auraient déjà manifesté leur intérêt, l'assureur suisse Winterthur et le groupe bancaire néerlandais ING. Les observateurs de la place financière bruxelloise penchent plutôt pour l'hypothèse d'un rachat par ING, pour qui l'acquisition de la Royale belge pourrait renforcer la présence dans la Banque Bruxelles Lambert (BBL) (20,13 %), la deuxième banque belge détenue majoritairement par le groupe Albert Frère. La

Luc Rosenzweig

Après 44 jours de grève, reprise du travail à Air Liberté

ENTAMÉE le 9 avril, la grève des hôtesses et stewards d'Air Liberté et de TAT, les deux filiales françaises de British Airways, en était, jeudi 22 mai, à son quarante-quatrième jour. Pourtant, à quelques centaines de mètres des

REPORTAGE

Malgré de maigres résultats, les salariés ont mis fin à l'un des plus longs conflits du transport aérien français

pistes d'Orly, sur les murs du Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) d'Air Liberté, les petits papiers affichés quotidiennement pour assurer le décompte (J 1, J 2, J 3...) s'arrêtent à J 42. Comme si, depuis le début de la semaine, le cœur n'y était plus.

« Jusqu'à la semaine dernière, il y avait seulement soixante non-grévistes à Air Liberté et six à TAT, sur environ 600 hôtesses et stewards dans les deux compagnies. Mais après l'échec des

dernières négociations, nous nous étions dit qu'il fallait changer de tactique », raconte Sofia Termignon, délégué syndical du SNPNC d'Air Liberté. C'est pourquoi, dans le bureau voisin, celui de la CGT, Sylvie Faure et Paul Fourier, délégués syndicaux, ont appelé mercredi 21 mai à la reprise individuelle du travail. « Nous vous appelons à reprendre les vols dès que vous le désirerez. Vous êtes toujours couverts par le préavis de grève et vous le serez encore dans les jours qui viennent ! Vous avez bien compris que cet appel indique un changement de stratégie de notre part et en aucun cas une capitulation. Simplement, il est désormais clair, depuis une dizaine de jours, que la direction mise sur un pourrissement de la grève et préfère vous humilier plutôt que de céder. Elle n'y parviendra pas. Nous savons que votre volonté est intacte, et la direction aurait déjà dû comprendre qu'une population qui fait six semaines de grève n'est pas décidée à capituler mais bien à continuer la lutte par d'autres moyens », écrit la CGT aux hôtesses et stewards.

Résultat : dès jeudi 22 mai, le taux de grévistes chez Air Liberté - mais pas chez TAT -

était tombé sous la barre des 50 % et la très grande majorité des vols était assurée. Même si les acquis du conflit paraissent minces, les grévistes d'Air Liberté ne regrettent rien. « C'était bien. On s'est reposés et surtout on a obtenu plein de choses », lance même Christine, hôtesse à Air Liberté depuis trois ans, passée voir les syndicats avant de s'inscrire de nouveau au planning de la compagnie. « Je me demande bien ce que notre ancien patron, Lotfi Belhassine, pense de tout ça. Tout comme Marc Rochet, son successeur, il n'aurait jamais imaginé un tel mouvement », renchérit Marie-Aline, hôtesse depuis trois ans également.

FINANCIÈREMENT EXSANGUES

Pour Paul Fourier, les résultats de l'un des plus longs conflits qu'ait connus le transport aérien français ne sont pas inexistantes, même si, « c'est clair, on est loin de nos objectifs. Pour l'instant, la direction propose notamment de porter notre temps de repos hebdomadaire de trente-six à quarante-huit heures, de nous payer un treizième mois sur deux ans, de payer les astreintes, ou encore de promouvoir les quelque

130 hôtesses et stewards les moins bien payés. Mais Marc Rochet refuse absolument de payer les jours de grève ».

Leurs collègues de TAT sont tout aussi las et exsangues financièrement. Mais pour le moment ils continuent leur mouvement. Alors que le personnel d'Air Liberté, la compagnie française aux coûts les plus bas, a tout à gagner de son rachat par British Airways, celui de TAT, qui bénéficie d'avantages sociaux réels, craint d'être tiré vers le bas, en fusionnant avec Air Liberté. D'où l'attitude ambiguë du SNPNC très bien implanté chez TAT, qui n'appelle pas formellement à la reprise du travail à Air Liberté. La CGT, présente seulement dans cette dernière compagnie, peut se permettre d'avoir moins d'états d'âme. A la veille d'une rencontre avec Marc Rochet, vendredi 23 mai dans la matinée, Paul Fourier n'excluait pas de parvenir à un accord avec la direction. Après un conflit de six semaines, la CGT a montré qu'elle savait arrêter une grève.

Frédéric Lemaître et Virginie Malingre

L'étrange redressement d'Aeroflot, ancien géant aérien de l'URSS

MOSCOU

de notre correspondant

Après une descente aux enfers aux allures de crash, Aeroflot se redresse. Gigantesque compagnie aérienne de l'Union soviétique, aujourd'hui aux mains d'un Etat devenu russe, la société serait en passe de faire des bénéfices. Elle se paie même le luxe de s'approprier auprès de Boeing pour remplacer ses vieux Tupolev : fin avril, elle lui a commandé dix 737, pour 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs), livrables en 1998 et 1999.

Mais, selon de très bonnes sources à Moscou, ce quasi-miracle n'est pas seulement dû à une conversion réussie au capitalisme de cette institution qui, faucille et marteau entrecroisés sur la carlingue de ses appareils, incarnait le rayonnement mondial d'une URSS en expansion. Et son avenir en tant que prospère société d'Etat russe pourrait être de très courte durée. Fin 1997, la participation de l'Etat (51 % du capital) pourrait être mise en vente, alors que de riches personnalités russes, bien introduites au Krem-

lin, ont visiblement commencé à racheter en sous-main les actions distribuées en 1993 aux employés (49 %).

Les ailes d'Aeroflot (injustement rebaptisée « Aerocrash » par les mauvaises langues), qui assurait tous les vols intérieurs et internationaux de l'URSS, ont été doublement brisées. L'éclatement de l'Union soviétique en quinze pays, réclamant chacun leur part d'avions, fut le premier choc. Puis ce fut au tour des autorités régionales de la Fédération de Russie (89 membres) et des autorités des aéroports russes devenus autonomes de réclamer une partie des dépouilles. Bilan : Aeroflot, qui avait près de 4 500 avions en 1991, n'en possède plus aujourd'hui que 120.

Sans même compter la concurrence des compagnies des pays de l'ex-URSS (comme Ukraine Airlines) ou celle des Occidentaux, les lignes aériennes de l'Etat russe doivent faire face à pas moins de 400 compagnies intérieures russes issues de sa décomposition et à une société privée, créée de toutes pièces, aux ambitions mondiales,

Transaero. Concentrée sur le trafic avec l'étranger, Aeroflot, devenue « lignes internationales de la Russie », doit aussi affronter l'effondrement du nombre de passagers russes (95 % de sa clientèle) appauvris par la transition, le renchérissement des prix du kérosène et des services et le rapide vieillissement de son parc d'avions. Mais son principal handicap reste... ses 14 000 employés, complètement étrangers à la notion de service. Créée avec 5 000 dollars (20 000 francs) de capital, Transaero, qui défie l'ex-géant aérien, explique d'ailleurs ainsi son succès foudroyant : « Ne jamais embaucher quelqu'un qui a travaillé pour Aeroflot ».

Malgré l'amélioration de la formation des pilotes et des stages à l'étranger pour les équipages, la « question des mentalités reste la principale difficulté », reconnaît volontiers Alexandre Krasnenker, vice-directeur commercial d'Aeroflot. Des résultats sont pourtant là : sur certaines lignes aériennes « désoviétisées », il n'est plus impossible d'arracher un sourire à une hôtesse ou de se voir servi un

repas chaud et mangeable. Pour tenter de réduire ses pertes, Aeroflot a aussi supprimé beaucoup de ses liaisons, non rentables, avec les anciens clients politiques de Moscou, notamment en Afrique, et entrepris de moderniser sa flotte.

TAXE « DE COMPENSATION »

Ce miracle a une part d'ombre. « Aeroflot se redresse. La compagnie a de l'argent. Mais elle n'en gagne pas grâce à ses avions », dit, sous le couvert de l'anonymat, un expert occidental à Moscou. Le secret d'Aeroflot résiderait dans une invention locale : une taxe « de compensation » imposée aux compagnies occidentales qui empruntent les couloirs aériens russes, tous propriété d'Aeroflot. Ajouté à la taxe classique « de survol », cet « impôt » rapporterait 120 millions de dollars par an à Aeroflot. A des responsables de compagnies aériennes occidentales qui s'en étonnaient, un haut responsable russe a brutalement répondu : « Vous devez payer pour le redressement d'Aeroflot. »

Malgré cette manne, le « mi-

racle Aeroflot » ne se fera peut-être pas au profit de l'Etat russe, qui a déjà perdu ses plus beaux fleurons industriels au profit de responsables politiques soi-disant désargentés, mais en réalité riches actionnaires. De brutales hausses du prix des actions de la compagnie laissent penser que des rachats massifs des parts distribuées au personnel ont lieu.

A Moscou, on y voit la main de Boris Berezovski. Puissant homme d'affaires aux méthodes controversées, ce financier de la campagne électorale de Boris Eltsine a été promu secrétaire adjoint du Conseil de sécurité russe après la présidentielle. Dans un entretien au *Financial Times*, M. Berezovski avait expliqué sa philosophie : « Nous avons investi d'immenses sommes d'argent. Nous avons garanti l'élection d'Eltsine. Maintenant, nous avons le droit d'occuper des postes au gouvernement et de goûter les fruits de notre victoire. » Aeroflot, redressée, semble devoir être l'un de ces « fruits ».

Jean-Baptiste Naudet

Feu vert à la réouverture d'Eurotunnel au trafic poids lourds

LA COMMISSION intergouvernementale de sécurité a donné jeudi 22 mai son feu vert sous condition de la reprise du trafic des navettes poids lourds dans le tunnel sous la Manche, ravagé par un incendie le 18 novembre 1996. Avant la réouverture commerciale prévue le 15 juin, Eurotunnel devra pratiquer des tests de sécurité complémentaires et vérifier notamment que le personnel a bien assimilé les procédures de sécurité. Deux séries d'essais auront lieu, l'une sans passagers, l'autre avec.

Les navettes n'auront pas le droit de transporter des produits dangereux. Les trois wagons situés juste derrière la cabine réservée au chauffeurs de poids lourds, le *club car*, qui devra toujours se situer en tête de convoi, devront rester vides, pour éviter une contagion en cas d'incendie. Les actionnaires d'Eurotunnel devront approuver le 10 juillet la restructuration financière du projet. Ils espèrent d'ici à obtenir du gouvernement britannique l'allongement de la durée de la concession, l'accord des autorités françaises étant déjà acquis.

DÉPÊCHES

■ **RENAULT : après PSA, qui fournit des moteurs Diesel à des constructeurs japonais**, Renault va vendre des moteurs au sud-coréen Daewoo. Un contrat a été conclu le 22 mai par le constructeur français pour la fourniture de 200 000 moteurs Diesel pour voitures entre 1998 et 2002. Le montant du contrat n'a pas été révélé. Par ailleurs, Renault a cédé à Daewoo quatre licences de fabrication de moteurs essence et Diesel.

■ **MAZDA : le constructeur automobile japonais** a annoncé, vendredi 23 mai, un bénéfice avant impôts et éléments extraordinaires, pour l'exercice clos fin mars, de 13,9 milliards de yens (environ 650 millions de francs) contre 1,2 milliard de yen un an plus tôt. Mazda, détenu à 33,4 % par Ford, affiche un résultat opérationnel toujours déficitaire de 5,4 milliards de yens.

■ **APPLE : le fabricant de micro-ordinateurs va créer Newton Inc.**, une filiale chargée de commercialiser Newton, son ordinateur de poche. Newton Inc. appartiendra à Apple et à ses salariés, et pourrait aussi faire appel à des investisseurs extérieurs.

■ **VEBA : le groupe allemand (énergie, chimie)**, qui sera coté à Wall Street à partir d'octobre, compte investir 12,4 milliards de marks (41 milliards de francs) d'ici à 2001 à l'international.

■ **AGFA : le fabricant allemand de produits photographiques**, filiale de Bayer, a annoncé le 22 mai la signature d'une déclaration d'intention avec l'américain Du Pont de Nemours pour la reprise de ses activités films graphiques et plaques d'impressions offset, qui réalisent un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs.

■ **JOHNSON & JOHNSON : le premier groupe mondial de pharmacie et de produits d'hygiène personnelle**, a annoncé le 22 mai l'acquisition de Byopsis Medical pour 310 millions de dollars (1,7 milliard de francs), société californienne spécialisée dans les produits pour prélèvement de tissus lors des biopsies destinées à la détection des cancers du sein.

■ **ELF : la compagnie pétrolière a racheté pour près de 1 milliard de francs à UAP-Vie 0,7 % de son capital**, ramenant la participation d'AXA-UAP à 2,8 %. La veille, Elf avait racheté les 0,9 % détenus par Renault.

■ **LAZARD FRERES : Steven Rattner, quarante-quatre ans**, a été nommé numéro deux (*deputy chief executive*) de la banque new-yorkaise Lazard. Il succède à Felix Rohatyn, qui devrait être nommé ambassadeur des Etats-Unis en France.

■ **DIAMANTS : la Russie a l'intention d'ouvrir**, pour la première fois de son histoire, à des partenaires étrangers l'exploitation de Lomonosov, mine de diamants inexploitées pour l'instant. Le sud-africain De Beers et le britannique Rio Tinto seraient candidats.

■ LA BOURSE de Tokyo est repassée au-dessus du niveau des 20 000 points vendredi en clôture. Le Nikkei a gagné 131,61 points à 20 009,00 points, soit une hausse de 0,66 %.

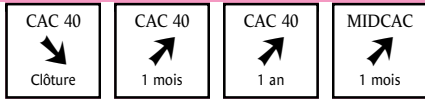
■ L'OR a ouvert en baisse, vendredi 23 mai, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 342,30-342,60 dollars contre 343,20-343,50 dollars la veille en clôture.

■ LE DOLLAR s'échangeait à 115,32-35 yens, vendredi 23 mai, en fin de matinée sur le marché des changes de Tokyo, après être monté jusqu'à 116,20 yens en début de séance.

■ LE PRIX du cuivre a grimpé, jeudi, sur le LME à son plus haut niveau depuis un an, sous la pression d'achats spéculatifs. Son cours a progressé de 15,5 dollars à 2 523,5 dollars la tonne.

■ LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude », pour livraison la plus rapprochée en juillet, a fini inchangé à 21,86 dollars jeudi sur le marché à terme new-yorkais.

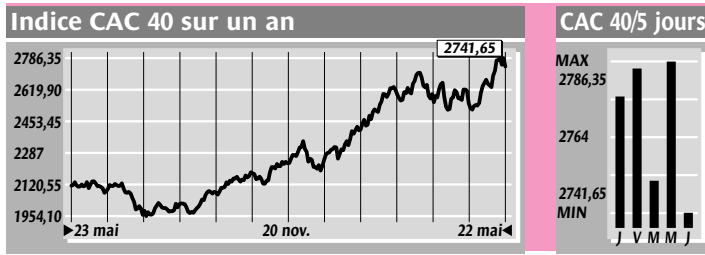
LES PLACES BOURSIÈRES



Reprise à Paris

LA DERNIÈRE séance de la semaine - et du terme boursier de mai - a débuté sous le signe de la hausse, vendredi 23 mai, à la Bourse de Paris. En progression de 0,01 % au début des échanges, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,12 % à 2 744,99 points quelques minutes plus tard. La liquidation était pour l'instant gagnante de 8,34 %.

La veille, le marché parisien avait terminé en net repli sous la pression des marchés de taux, du recul de Wall Street et de prises de bénéfice après sa récente avancée. Les rumeurs qui circulent sur des sondages à trois jours du premier tour des législatives avaient également pesé sur la cote. L'indice CAC 40 a finalement perdu 1,6 % à 2 741,65 points dans un volume total de 8,2 milliards de francs dont 6,2 milliards sur l'indice CAC. Le notionnel a cédé 74 centièmes à 128,84. « On devrait continuer à corriger demain, jour de liquidation et veille d'élections. On va aller frôler les 2 700 points voire les casser », avait même prédit un trader. « Le marché

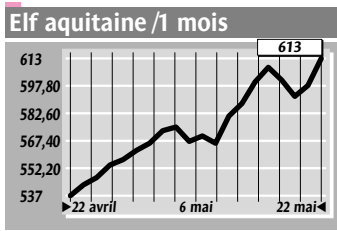


arrive au terme d'un mois exceptionnel et mérite de consolider. Les gens liquident leurs positions pour être libérés à la veille des élections », commentait un autre opérateur.

Elf Aquitaine, valeur du jour

LE MARCHÉ a salué le rachat par Elf Aquitaine de 0,9 % de son capital auparavant détenu par Renault. Renault a cédé 2,5 millions d'actions à Financière Valorgest, sous-filiale d'Elf, les actionnaires stables du pétrolier bénéficiant d'un droit de préemption. Le titre a terminé la séance sur un gain de 2,51 % à 613 francs, meilleure performance annuelle. Depuis le début de l'année, le titre du pétrolier s'est apprécié de 28,8 %. Renault, pour sa part a perdu 4,34 % à 147,80 francs avec 305 000

titres échangés. Après la vente de sa part dans Elf, certains traders craignent que le pétrolier ne fasse de même avec les actions Renault.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 10h15 | Cours au 23/05 | Var. % 22/05 | Var. % 31/12 |
|--------------------|----------------|--------------|--------------|
| Strafor Facom | 427 | +3,91 | +11,19 |
| Colas | 847 | +3,29 | +12,93 |
| Credit Lyonnais CI | 228 | +2,93 | +71,42 |
| C.C.F. | 269 | +2,47 | +12,08 |
| Sade (Ny) | 201,50 | +2,28 | +7,29 |
| Intertechnique | 1350 | +2,27 | +74,19 |
| Via Banque | 178,50 | +2,05 | +3,77 |
| Coflexip | 325 | +1,94 | +18,18 |
| Michelin | 339 | +1,61 | +21,02 |
| Thomson-CSF | 189,60 | +1,39 | +12,65 |

| BAISSES, 10h15 | Cours au 23/05 | Var. % 22/05 | Var. % 31/12 |
|-------------------|----------------|--------------|--------------|
| Metalurop | 63,50 | -4,51 | +50,65 |
| Rue Imperiale(Ly) | 5910 | -2,31 | +15,88 |
| BIC | 890 | -2,19 | +14,39 |
| Lapeyre | 352 | -2,19 | +18,12 |
| Cerus Europ.Reun | 31,65 | -1,70 | -1,76 |
| Casino Guichard | 273,30 | -1,69 | +13,12 |
| Bongrain | 2200 | -1,52 | +9,61 |
| Dassault-Aviation | 1202 | -1,47 | +2,73 |
| Labinal | 1340 | -1,47 | +35,21 |
| Fimalac SA | 540 | -1,45 | +12,03 |

VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 10h15 | 23/05 Titres échangés | Capitalisation en F |
|----------------|-----------------------|---------------------|
| Elf Aquitaine | 22564 | 139650401 |
| B.N.P. | 241212 | 63039977,70 |
| Paribas | 68581 | 27474083,20 |
| Axa | 65442 | 24510332,60 |
| Carrefour | 3685 | 14008076 |
| LVMH Moët Hen. | 9452 | 13406777 |
| Total | 23480 | 13189715 |
| Bancaire (Cie) | 17654 | 12460485 |
| Suez | 25346 | 12203759,50 |
| Suez | 39487 | 12179181,20 |

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

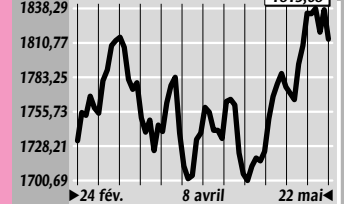
| HAUSSES, 10h15 | Cours au 23/05 | Var. % 22/05 | Var. % 31/12 |
|--------------------|----------------|--------------|--------------|
| Pier imp.(Darna) # | 36,50 | -3,94 | -9,87 |
| Moneyline # | 58 | -3,33 | -28,39 |
| Faiveley # | 260 | -2,62 | -17,46 |
| Siparex (Ly) # | 124 | -2,36 | +5,08 |
| LVL Medical Gpe # | 588 | -2 | +109,25 |

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

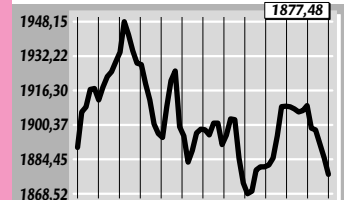
| | 22/05 | 21/05 | Var. % |
|--------------------|---------|---------|--------|
| Ind. gén. SBF 120 | 1886,79 | 1913,39 | -1,39 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1813,68 | 1837,34 | -1,29 |
| Ind. Second Marché | 1877,48 | 1885,08 | -0,40 |
| Indice MidCac | 1579,95 | 1581,52 | -0,10 |

| Valeurs indus. | 2063,13 | 2093,76 | -1,46 |
|-----------------------|---------|---------|-------|
| 1 - Energie | 2369,70 | 2346,71 | +0,98 |
| 2 - Produits de base | 1829,98 | 1856,93 | -1,45 |
| 3 - Construction | 1759,93 | 1799,99 | -2,23 |
| 4 - Biens d'équip. | 1507,52 | 1535,22 | -1,80 |
| 5 - Automobile | 2154,40 | 2214,08 | -2,70 |
| 6 - Biens consom. | 3449,22 | 3515,84 | -1,90 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1711,68 | 1748,82 | -2,12 |
| Services | 2047,72 | 2072,86 | -1,21 |
| 8 - Distribution | 3954,01 | 4008,28 | -1,35 |
| 9 - Autres services | 1316,47 | 1330,97 | -1,09 |
| Sociétés financières | 1324,65 | 1337,48 | -0,96 |
| 10 - Immobilier | 810,90 | 813,92 | -0,37 |
| 11 - Services financ. | 1294,98 | 1307,56 | -0,96 |
| 12 - Sociétés invest. | 1813,91 | 1835,58 | -1,18 |

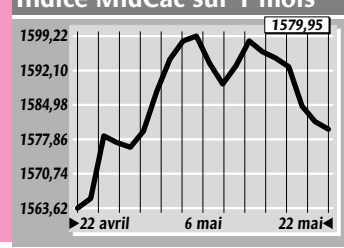
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Tokyo au-dessus des 20 000 points

LA BOURSE de Tokyo a terminé au-dessus des 20 000 points vendredi, la stabilisation du yen ayant incité les investisseurs à reprendre leurs achats. L'indice Nikkei a gagné 131,61 points, soit 0,66 %, à 20 009 points. « Une demande ponctuelle sur des valeurs comme celles de l'immobilier a contribué aux gains. Les échanges ont été assez limités mais les valeurs vedettes se sont reprises avec l'apparente stabilisation du yen », a observé un boursier.

La veille, des prises de bénéfice encouragées par un rebond des rendements sur le marché obligataire ont pesé sur Wall Street jeudi à l'issue d'une séance calme à l'approche du long week-end du Memorial Day, (Wall Street chômera en effet lundi 26 mai). L'indice Dow Jones a évolué irrégulière-

ment pour se replier en fin de journée et s'inscrire en clôture à 7 258,13 points, en baisse de 32,56 points (-0,45 %). En Europe, la Bourse de Londres était en hausse. L'indice Footsie a terminé en hausse de 0,21 % à 4 651,8 points. La Bourse de Francfort a cédé 0,46 % à 3 579,42 points en raison d'un affaiblissement du marché obligataire.

INDICES MONDIAUX

| | Cours au 22/05 | Cours au 21/05 | Var. en % |
|-------------------------|----------------|----------------|-----------|
| Paris CAC 40 | 2741,95 | 2786,35 | -1,62 |
| New-York/DJ Indus. | 7278,33 | 7290,69 | -0,17 |
| Tokyo/Nikkei | 19877,40 | 19842 | +0,18 |
| Londres/FT100 | 4657,70 | 4642 | +0,34 |
| Francfort/Dax 30 | 3579,42 | 3596,09 | -0,47 |
| Frankfort/Commer. | 1231,34 | 1227,49 | +0,31 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2708,06 | 2708,06 | |
| Bruxelles/Général | 2243,59 | 2247,83 | -0,19 |
| Milan/MIB 30 | 1033 | 1033 | |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 546,20 | 544,20 | +0,37 |
| Madrid/Ibex 35 | 559,25 | 560,10 | -0,15 |
| Stockholm/Affarsal | 2246,91 | 2246,91 | |
| Londres FT30 | 2989 | 2974,80 | +0,48 |
| Hong Kong/Hang S. 14212 | 14235,50 | -0,17 | |
| Singapour/Strait t | 2061,71 | 2053,99 | +0,37 |

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

| | 22/05 | 21/05 |
|--------------------|--------|--------|
| Alcoa | 72 | 72,25 |
| Allied Signal | 75 | 76 |
| American Express | 68,87 | 69,62 |
| AT & T | 35,37 | 34,62 |
| Boeing Co | 100,37 | 102,50 |
| Caterpillar Inc. | 97,50 | 97 |
| Chevron Corp. | 69,50 | 70,25 |
| Coca-Cola Co | 66,50 | 67,50 |
| Disney Corp. | 82,12 | 82,25 |
| Du Pont Nemours&Co | 108,75 | 110 |
| Eastman Kodak Co | 81,50 | 80,87 |
| Exxon Corp. | 58,50 | 59,62 |
| Gén. Motors Corp.H | 56,75 | 56,75 |
| Gén. Electric Co | 60,75 | 61,87 |
| Goodyear T & Rubbe | 56,75 | 55,87 |
| Hewlett-Packard | 52,62 | 54 |
| IBM | 172,50 | 175,12 |
| Intl Paper | 47,62 | 46,75 |
| J.P. Morgan Co | 104 | 103,87 |
| Johnson & Johnson | 59,37 | 59,37 |
| Mc Donalds Corp. | 50,75 | 51 |
| Merck & Co.Inc. | 91,37 | 92,87 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 90,25 | 90,87 |
| Philip Morris | 44,75 | 44,50 |
| Procter & Gamble C | 136,62 | 134,87 |
| Sears Roebuck & Co | 52 | 51,87 |
| Travelers | 55,37 | 55,75 |
| Union Carb. | 46,62 | 46,62 |
| Utd Technol | 77,75 | 77 |
| Wal-Mart Stores | 29,75 | 30 |

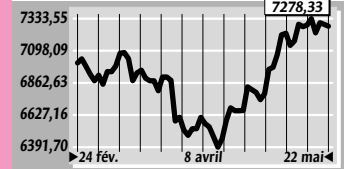
LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

| | 22/05 | 21/05 |
|----------------------|-------|-------|
| Allied Lyons | 4,58 | 4,53 |
| Barclays Bank | 12,10 | 12,12 |
| B.A.T. industries | 5,68 | 5,58 |
| British Aerospace | 12,27 | 12,19 |
| British Airways | 7,40 | 7,36 |
| British Petroleum | 7,32 | 7,27 |
| British Telecom | 4,50 | 4,50 |
| B.T.R. | 2,18 | 2,20 |
| Cadbury Schweppes | 5,51 | 5,41 |
| Eurotunnel | 0,70 | 0,70 |
| Forre | | |
| Glaxo Wellcome | 12,23 | 12,35 |
| Granada Group Plc | 9,12 | 9,14 |
| Grand Metropolitan | 5,72 | 5,61 |
| Guinness | 5,73 | 5,61 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 6,55 | 6,55 |
| H.S.B.C. | 17,44 | 17,31 |
| Imperial Chemical | 7,83 | 7,80 |
| Legal & Gen. Grp | 4,63 | 4,55 |
| Lloyds TSB | 6,16 | 6,08 |
| Marks and Spencer | 5 | 4,95 |
| National Westminster | 7,83 | 7,92 |
| Peninsular Orienta | 6,36 | 6,35 |
| Reuters | 6,85 | 6,65 |
| Saatchi and Saatch | 1,21 | 1,20 |
| Shell Transport | 11,93 | 11,81 |
| Tate and Lyle | 4,52 | 4,55 |
| Univeler Ltd | 16,82 | 16,69 |
| Zeneca | 18,80 | 18,97 |

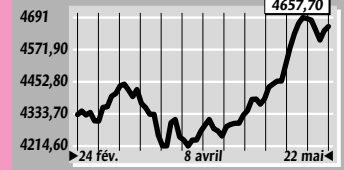
FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

| | 22/05 | 21/05 |
|-------------------|--------|--------|
| Allianz Holding N | 358 | 358 |
| Basf AG | 63,65 | 64,32 |
| Bayer AG | 65,40 | 64,40 |
| Bay hyp&Wechselbk | 57,20 | 57,90 |
| Bayer Vereinsbank | 73,20 | 73,05 |
| BMW | 1378 | 1380 |
| Commerzbank | 49,95 | 49,85 |
| Daimler-Benz AG | 131,95 | 134 |
| Degussa | 83,10 | 84,80 |
| Deutsche Bank AG | 96,65 | 98,75 |
| Deutsche Telekom | 39,08 | 39,65 |
| Dresdner BK AG FR | 61,80 | 62,35 |
| Henkel VZ | 99 | 97 |
| Hoechst AG | 66,40 | 65,25 |
| Karstadt AG | 589 | 574 |
| Linde AG | 1232 | 1245 |
| DT. Lufthansa AG | 27,90 | 29,25 |
| Man AG | 505,50 | 513,50 |
| Mannesmann AG | 716 | 712,50 |
| Metro | 171,80 | 169 |
| Muench Rue N | 4350 | 4375 |
| Preussag AG | 466 | 467,50 |
| Rwe | 75,50 | 75,10 |
| Sap VZ | 320,50 | 323,80 |
| Schering AG | 175,10 | 177,60 |
| Siemens AG | 98,45 | 99,25 |
| Thyssen | 388,50 | 391,80 |
| Vebe AG | 99,80 | 99,70 |
| Vlag | 773,50 | 786 |
| Volkswagen VZ | 850 | 861 |

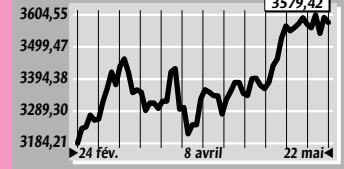
New York. Dow Jones sur 3 mois



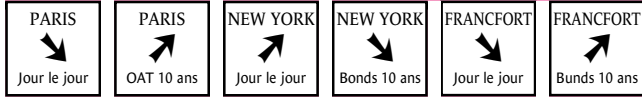
Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX

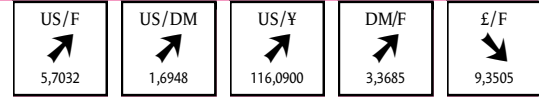


Reprise du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en nette hausse, jeudi 23 mai. Dès le début des échanges, l'échéance juin du contrat gagnait 18 centièmes à 129,02. La veille, à trois jours du premier tour des élections législatives françaises, le Matif avait terminé en baisse alors que des investisseurs étrangers se sont mis à l'écart du marché dans l'attente des résultats du premier tour du

scrutin le 25 mai. Le contrat notionnel échéance juin avait terminé à 128,84, soit une perte de 74 centièmes par rapport à mercredi. Au comptant, le rendement de l'OAT à dix ans s'est nettement tendu à 5,77 %, contre 5,66 % la séance précédente. La Banque de France a maintenu jeudi sans surprise ses taux directeurs, à l'issue de la réunion de son conseil de la politique monétaire. Son statu quo était attendu dans le contexte électoral.

LES MONNAIES



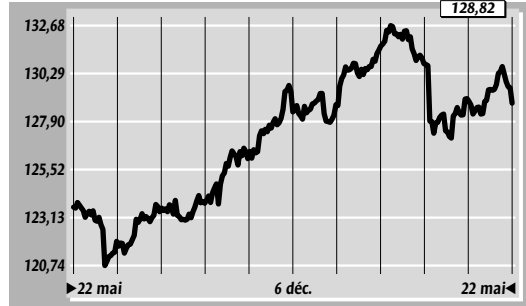
Fermeté du franc

LE FRANC était stable face au deutschemark vendredi au cours des premiers échanges entre banques à Paris. La devise française cotait 3,3682 francs pour un deutschemark. La veille, déjà, il affichait cette même fermeté, à trois jours des élections législatives, profitant des anticipations des marchés sur une victoire de l'ancienne majorité. Mais, relèvent certains économistes, une victoire de la gauche n'est pas exclue. Le franc

s'échangeait en fin de journée à Paris à 3,3679 francs pour un mark.

Pour sa part, le dollar perdait du terrain face au franc, au mark et au yen à 5,7015 francs, 1,6925 deutschemark et 115,80 yens contre respectivement 5,7095 francs, 1,6953 mark et 115,86 yens, dans les échanges interbancaires de jeudi. La livre s'échangeait à 9,2708 francs, en baisse par rapport aux 9,2867 francs de jeudi.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 22/05 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|-----------------|-------------------|-------------|-------------|-----------------|
| France | 3,13 | 5,63 | 6,50 | 1,70 |
| Allemagne | 2,98 | 5,80 | 6,57 | 1,80 |
| Grande-Bretagne | 6,25 | 7,08 | | 2,80 |
| Italie | 6,35 | 7,16 | 7,73 | 2,60 |
| Japon | 0,43 | 2,67 | | 0,50 |
| Etats-Unis | 5,50 | 6,67 | 6,90 | 3,30 |

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

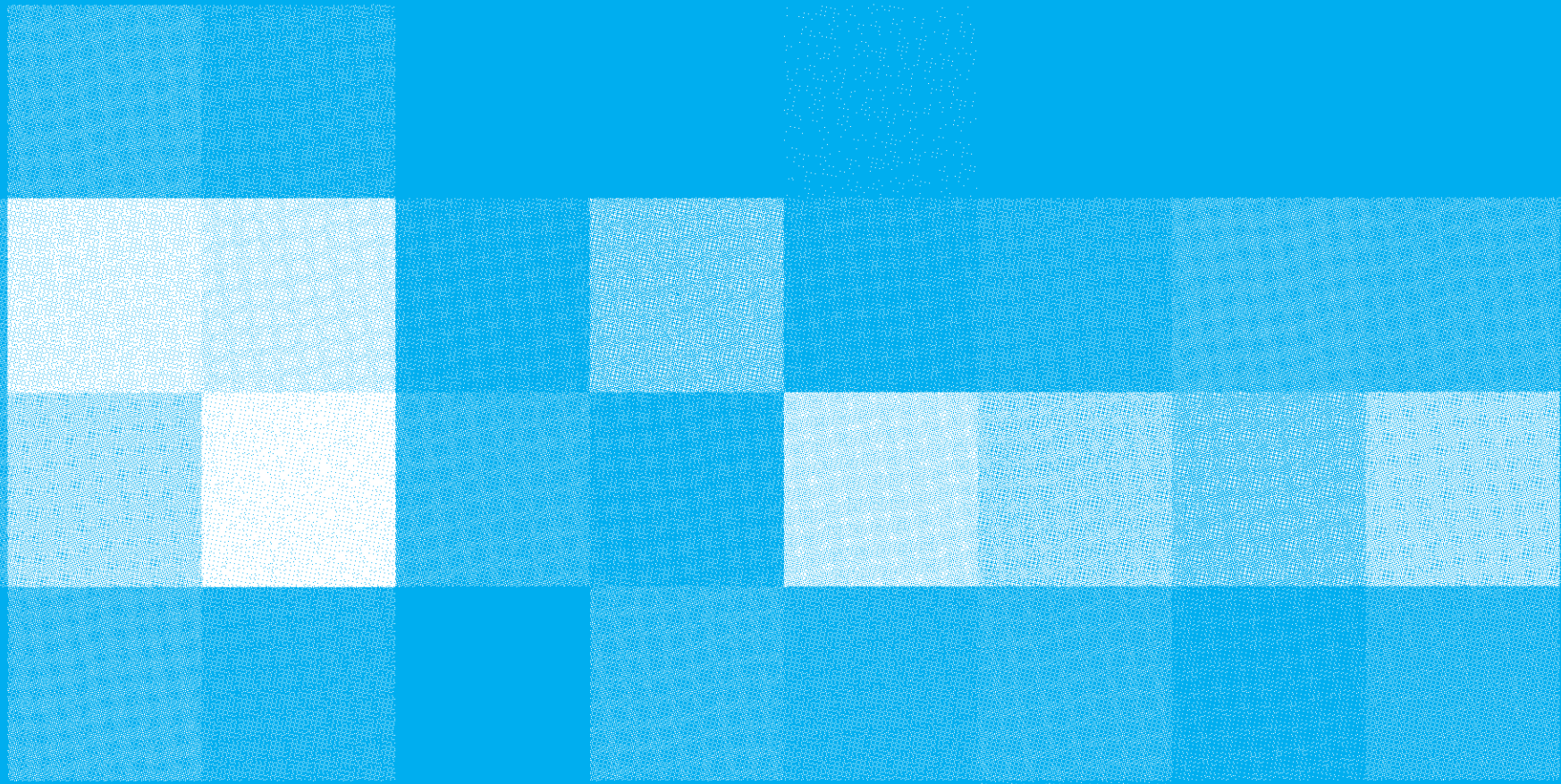
| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 22/05 | Taux au 21/05 | indice (base 100 fin 96) |
|--------------------------|---------------|---------------|--------------------------|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | NC | NC | NC |
| Obligations françaises | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat à TME | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat à TRE | NC | NC | NC |
| Obligat. franç. à TME | NC | NC | NC |
| Obligat. franç. à TRE | NC | NC | NC |

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

| | Achat 22/05 | Vente 22/05 | Achat 21/05 | Vente 21/05 |
|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Jour le jour | 3,1875 | | 3,1875 | |
| 1 mois | 3,20 | 3,30 | 3,36 | 3,21 |
| 3 mois | 3,27 | 3,37 | 3,38 | 3,25 |
| 6 mois | 3,36 | | | |

**Nous sommes leader mondial
et nous allons passer
pour la première fois à la télévision
le soir des élections.**

(Et ce n'est d'ailleurs pas sans une certaine émotion).



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 23 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10h15



+0,29%
CAC 40 : 2749,71

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % | Nominal (1) |
|----------------------|---------------|----------------|-------|-------------|
| B.N.P. (T.P.) | 999 | 999 | 0,00 | 1000 |
| Cr. Lyonnais (T.P.) | 901 | 904 | +0,33 | 1000 |
| Renault (T.P.) | 1660 | 1660 | 0,00 | 1000 |
| Rhone Poulenc (T.P.) | 2145 | 2145 | 0,00 | 1000 |
| Saint Gobain (T.P.) | 1316 | 1316 | 0,00 | 1000 |
| Thomson S.A. (T.P.) | 1030 | 1030 | 0,00 | 1000 |
| Accor | 884 | 885 | +0,11 | 100 |
| AGF-Ass.Gen.France | 194 | 193,50 | -0,25 | 30 |
| Air Liquide | 903 | 905 | +0,22 | 70 |
| Alcatel Alsthom | 689 | 690 | +0,14 | 40 |
| Axa | 375,90 | 374,70 | -0,31 | 60 |
| Axime | 676 | 678 | +0,29 | 10 |
| Bail Investis | 818 | 823 | +0,61 | 100 |
| Bancaire (Cie) | 719 | 719 | 0,00 | 100 |
| Bazar Hot. Ville | 592 | 599 | +1,18 | 50 |
| Bertrand Faure | 295 | 298 | +1,01 | 5 |
| BIC | 910 | 890 | -2,19 | 50 |
| BIS | 490,10 | 490 | -0,02 | 20 |
| B.N.P. | 260,50 | 262 | +0,57 | 25 |
| Bollore Techno | 721 | 718 | -0,41 | 50 |
| Bongrain | 2234 | 2200 | -1,52 | 50 |
| Bouygues | 523 | 527 | +0,76 | 50 |
| Bouygues Offis | 145 | 145 | 0,00 | 10 |
| Canal + | 1052 | 1064 | +1,14 | 20 |
| Cap Gemini | 338 | 333,20 | -1,42 | 40 |
| Carbone Lorraine | 1350 | 1331 | -1,40 | 50 |
| Carrefour | 3805 | 3805 | 0,00 | 100 |
| Casino Guichard | 278 | 273,30 | -1,69 | 10 |
| Casino Guichard ADP | 222 | 225 | +1,35 | 10 |
| Castorama (Li.) | 835 | 835 | 0,00 | 25 |
| C.C.F. | 262,50 | 269 | +2,47 | 25 |
| Cegid (Ly.) | 651 | 650 | -0,15 | 25 |
| Cerus Europ.Reun. | 32,20 | 31,65 | -1,70 | 40 |
| Cetel | 630 | 632 | +0,31 | 45 |
| CGIP | 1749 | 1735 | -0,80 | 100 |
| Chargeurs Int | 329 | 329 | 0,00 | 100 |
| Christian Dalloz | 2260 | 2260 | 0,00 | 10 |
| Christian Dior | 893 | 896 | +0,33 | 52 |
| Ciments Fr.Priv.B. | 215,50 | 215,10 | -0,18 | 25 |
| Cipe France Ly # | 785 | 785 | 0,00 | 20 |
| Clarins | 717 | 718 | +0,13 | 50 |
| CLF-Dexia France | 543 | 545 | +0,36 | 10 |
| Club Mediterranee | 415,80 | 416 | +0,04 | 25 |
| Coflexip | 318,80 | 325 | +2,19 | 10 |
| Colas | 820 | 847 | +3,29 | 40 |
| Comptoir Entrep. | 10,40 | 10,45 | +0,48 | 10 |
| Comptoirs Mod. | 2789 | 2760 | -1,03 | 100 |
| CPR | 476,60 | 479,50 | +0,60 | 50 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------|--------|--------|-------|-----|--------------------|--------|--------|-------|-----|--------------------|--------|--------|-------|-----|
| Cred.Fon.France | 66,05 | 66 | -0,07 | 100 | LVMH Moet Hen. | 1420 | 1426 | +0,42 | 10 | UIS | 203,20 | 203 | 0,00 | 25 |
| Credit Lyonnais Cl | 221,50 | 228 | +2,93 | 180 | Lyonnais Eaux | 581 | 582 | +0,17 | 60 | Unibail | 571 | 575 | +0,70 | 100 |
| Credit National | 338 | 335 | -0,88 | 100 | Marine Wendel | 632 | 624 | -1,26 | 100 | Union Assur.Fdal | 721 | 720 | -0,13 | 10 |
| CS Signaux (CSEE) | 279,50 | 276 | -1,25 | 100 | Metaleurop | 66,50 | 63,50 | -4,51 | 25 | Usinor Sacilor | 93,20 | 92,60 | -0,64 | 20 |
| Damart | 4640 | 4694 | +1,16 | 50 | Metrologie Inter | 18 | 17,80 | -1,11 | 10 | Valeo | 362,50 | 366,80 | +1,18 | 20 |
| Danone | 911 | 913 | +0,21 | 10 | Michelin | 333,60 | 339 | +1,61 | 12 | Vallourec | 351,10 | 354 | +0,82 | 100 |
| Dassault-Aviation | 1220 | 1202 | -1,47 | 50 | Moulinex | 138 | 138,30 | +0,21 | 10 | Via Banque | 174,90 | 178,50 | +2,05 | 100 |
| Dassault Electro | 605 | 598 | -1,15 | 80 | Nord-Est | 132,40 | 131,10 | -0,98 | 50 | Worms & Cie | 355 | 353,50 | -0,42 | 12 |
| Dassault Systemes | 375 | 375 | 0,00 | 10 | Nordon (Ny) | 400 | 399 | -0,25 | 70 | Zodiac ex.d. divid | 1420 | 1422 | +0,14 | 10 |
| De Dietrich | 265,50 | 266 | +0,18 | 25 | NRJ # | 825 | 831 | +0,72 | 10 | Elf Gabon | 1707 | 1710 | +0,17 | 17 |
| Degremont | 433,20 | 434,80 | +0,36 | 50 | OLIPAR | 81 | 80,05 | -1,17 | 60 | | | | | |
| Deveaux (Ly)# | 865 | 866 | +0,11 | 20 | Paribas | 397 | 401,50 | +1,13 | 50 | | | | | |
| Dev.R.N.P.Cal Li # | 47,50 | 47,50 | 0,00 | 100 | Pathe | 1380 | 1380 | 0,00 | 100 | | | | | |
| DMC (Dolfius Mi) | 129,20 | 129,90 | +0,54 | 75 | Pechiney | 209 | 207,60 | -0,66 | 100 | | | | | |
| Dynadon | 145,40 | 145,50 | +0,06 | 25 | Pernod-Ricard | 305,80 | 302,90 | -0,94 | 20 | | | | | |
| Eaux (Gle des) | 810 | 808 | -0,24 | 100 | Peugeot | 629 | 625 | -0,63 | 35 | | | | | |
| Eiffage | 309,90 | 308 | -0,61 | 50 | Pinault-Print.Red. | 2490 | 2496 | +0,24 | 100 | | | | | |
| Elf Aquitaine | 613 | 618 | +0,81 | 50 | Plastic-Omn.(Ly.) | 490 | 488 | -0,40 | 20 | | | | | |
| Eramet | 298 | 298,80 | +0,26 | 20 | Primagaz | 543 | 543 | 0,00 | 10 | | | | | |
| Eridania Béghin | 881 | 876 | -0,56 | 65 | Promodes | 2098 | 2107 | +0,42 | 20 | | | | | |
| Essilor Intl | 1513 | 1515 | +0,13 | 20 | Publicis | 568 | 567 | -0,17 | 25 | | | | | |
| Essilor Intl.ADP | 1380 | 1380 | 0,00 | 20 | Remy Cointreau | 148,10 | 148,90 | +0,54 | 10 | | | | | |
| Esso | 541 | 546 | +0,92 | 50 | Renault | 147,80 | 147,80 | 0,00 | 25 | | | | | |
| Eurafrance | 2445 | 2460 | +0,61 | 200 | Relex | 1600 | 1600 | 0,00 | 20 | | | | | |
| Euro Disney | 8,75 | 8,70 | -0,57 | 5 | Rhone Poulenc A. | 194,70 | 195,50 | +0,41 | 25 | | | | | |
| Europe 1 | 1181 | 1175 | -0,50 | 100 | Rochette (La) | 25,30 | 25,50 | +0,79 | 10 | | | | | |
| Eurotunnel | 6,40 | 6,45 | +0,78 | 20 | Rue Imperiale(Ly.) | 6050 | 5910 | -2,31 | 200 | | | | | |
| Filipacchi Medias | 1315 | 1311 | -0,30 | 20 | Sade (Ny) | 197 | 201,50 | +2,28 | 100 | | | | | |
| Fimalac SA | 548 | 540 | -1,45 | 140 | Sagem SA | 3050 | 3050 | 0,00 | 50 | | | | | |
| Finextel | 116,10 | 115 | -0,94 | 100 | Saint-Gobain | 816 | 820 | +0,49 | 100 | | | | | |
| Fives-Lille | 466 | 465 | -0,21 | 50 | Saint-Louis | 1410 | 1400 | -0,70 | 100 | | | | | |
| Forageries Bel | 4300 | 4320 | +0,46 | 50 | Salomon (Ly) | 421 | 421,50 | +0,11 | 10 | | | | | |
| Galeries Lafayette | 2307 | 2299 | -0,34 | 100 | Salvepar (Ny) | 427 | 431 | +0,93 | 50 | | | | | |
| GAN | 137 | 138 | +0,72 | 10 | Sanofi | 548 | 552 | +0,72 | 25 | | | | | |
| Gascogne (B) | 518 | 518 | 0,00 | 80 | Sat | 1601 | 1600 | -0,06 | 100 | | | | | |
| Gaumont # | 447 | 447 | 0,00 | 50 | Saupique (Ns.) | 693 | 700 | +1,01 | 50 | | | | | |
| Gaz et Eaux | 2569 | 2550 | -0,73 | 50 | Schneider SA | 310,20 | 312 | +0,58 | 50 | | | | | |
| Geophysique | 504 | 504 | 0,00 | 10 | SCOR | 245,50 | 245,10 | -0,16 | 25 | | | | | |
| G.F.C. | 540 | 540 | 0,00 | 100 | S.E.B. | 998 | 1000 | +0,20 | 20 | | | | | |
| Grande Andre S.A. | 520 | 519 | -0,19 | 50 | Sefimex CA | 436 | 439 | +0,68 | 100 | | | | | |
| Gr.Zannier (Ly) # | 153,60 | 153 | -0,39 | 10 | SEITA | 206 | 206 | 0,00 | 50 | | | | | |
| GTM-Entrepose | 331,90 | 333 | +0,33 | 50 | Selectibanque | 73,30 | 74 | +0,95 | 100 | | | | | |
| Guilbert | 900 | 900 | 0,00 | 10 | SFIM | 992 | 1000 | +0,80 | 160 | | | | | |
| Guyenne Gascogne | 1880 | 1890 | +0,53 | 100 | S.G.E. | 130 | 129,90 | -0,07 | 85 | | | | | |
| Havas | 428 | 430 | +0,46 | 15 | Sidel | 418 | 417,90 | -0,02 | 15 | | | | | |
| Havas Advertising | 660 | 662 | +0,30 | 50 | Silic CA | 895 | 897 | +0,22 | 100 | | | | | |
| Imetal | 783 | 779 | -0,51 | 50 | Simco | 507 | 506 | -0,19 | 100 | | | | | |
| Immeubl.France | 375 | 379,90 | +1,30 | 50 | S.I.T.A. | 1099 | 1104 | +0,45 | 50 | | | | | |
| Infogrames Enter. | 775 | 770 | -0,64 | 25 | Skis Rossignol | 130 | 130 | 0,00 | 25 | | | | | |
| Ingenico | 121 | 120,50 | -0,41 | 10 | Societe Generale | 681 | 685 | +0,58 | 30 | | | | | |
| Interbail | 230,20 | 231 | +0,34 | 100 | Sodexo Alliance | 2744 | 2760 | +0,58 | 100 | | | | | |
| Intertechnique | 1320 | 1350 | +2,27 | 100 | Sommer-Alibert | 220,10 | 220 | -0,04 | 5 | | | | | |
| Jean Lefebvre | 342 | 340 | -0,58 | 50 | Sophia | 230 | 230 | 0,00 | 75 | | | | | |
| Kleppier | 815 | 818 | +0,36 | 100 | Spir Communication | 483,60 | 490 | +1,32 | 20 | | | | | |
| Laplace | 1360 | 1340 | -1,47 | 100 | Strafor Facom | 410,90 | 427 | +3,91 | 25 | | | | | |
| Lafarge | 382 | 383 | +0,26 | 25 | Suez | 307,60 | 308,10 | +0,16 | 75 | | | | | |
| Lagarde | 182,70 | 182,60 | -0,05 | 40 | Synhelabo | 700 | 697 | -0,42 | 10 | | | | | |
| Lapeyre | 359,90 | 352 | -2,19 | 10 | Technip | 626 | 621 | -0,79 | 20 | | | | | |
| Lebon | 207,10 | 207 | 0,00 | 50 | Thomson-CSF | 187 | 189,60 | +1,39 | 20 | | | | | |
| Legrand | 952 | 960 | +0,84 | 10 | Total | 558 | 560 | +0,35 | 50 | | | | | |
| Legrand ADP | 689 | 684 | -0,72 | 10 | U.A.P.a.ech.A-1555 | 153,90 | 152,40 | -0,97 | 10 | | | | | |
| Legris indust. | 270 | 269 | -0,37 | 20 | UBF Locabail | 549 | 541 | -1,45 | 100 | | | | | |
| Locindus | 840 | 850 | +1,19 | 150 | UIC | 25 | 25 | 0,00 | 20 | | | | | |
| L'Oreal | 2132 | 2132 | 0,00 | 10 | UIF | 450 | 450 | 0,00 | 100 | | | | | |

VALEURS ÉTRANGÈRES

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % | Nominal (1) |
|--------------------|---------------|----------------|-------|-------------|
| ABN Amro Hol.# | 107,90 | 107,40 | -0,46 | 1 |
| Adecco S.A. | 2135 | 2160 | +1,17 | 10 |
| Adidas AG # | 633 | 636 | +0,47 | 5 |
| American Express | 400 | 394,60 | -1,35 | 100 |
| Anglo American # | 347 | 347 | 0,00 | 100 |
| Amgold # | 400 | 400 | 0,00 | 1 |
| Arjo Wiggins App. | 16,15 | 16,40 | +1,54 | 1 |
| A.T.T. # | 198 | 200,70 | +1,36 | 1 |
| Banco Santander # | 490,30 | 490,30 | 0,00 | 750 |
| Barrick Gold # | 138,10 | 138,10 | 0,00 | 100 |
| B.A.S.F. # | 215 | 215,40 | +0,18 | 5 |
| Bayer # | 219 | 218 | -0,45 | 5 |
| Cordiant PLC | 11,25 | 10,95 | -2,66 | 100 |
| Crown Cork ord.# | 321 | 323,20 | +0,6 | |

SPORTS Les Internationaux de France débutent lundi 26 mai à Roland-Garros. Jusqu'au dimanche 8 juin, quelque 350 000 spectateurs vont venir garnir les tribunes de la

Porte-d'Auteuil. Un anniversaire marque cette édition, celui du centenaire du tournoi féminin. Il est l'occasion du retour à la compétition de Martina Hingis après un mois de

convalescence nécessaire pour soigner une entorse du genou. ● A SEIZE ANS, la Suisse vient à Paris avec le titre de numéro mondial et s'impose comme l'adversaire

principale de Steffi Graf, tenante du titre. ● LA QUINTUPLE championne de Roland-Garros, revenue récemment sur les courts après une absence de trois mois due à un genou

douloureux, s'estime en forme. ● LES JOUEURS FRANÇAIS abordent la quinzaine avec modestie. Seule Mary Pierce semble en mesure de nourrir quelque ambition.

Steffi Graf affiche un beau moral avant Roland-Garros

Avant de retrouver, lundi 26 mai, la terre battue, la tenante du titre des Internationaux de France assure, dans un entretien au « Monde », qu'elle souhaiterait que l'on se souvienne d'elle « comme d'une bonne joueuse »

STEFFI GRAF va bien. La tenante du titre des Internationaux de France de Roland-Garros vient à Paris avec un beau moral. Après trois mois de convalescence, son genou est enfin réparé. Elle n'est plus numéro un mondial depuis le 31 mars, détrônée par Martina Hingis. Steffi Graf, c'est juré, n'en a cure. A vingt-sept ans, la joueuse aux vingt et un titres en Grand Chelem peut souffler sur un palmarès exceptionnel. Elle a été numéro un mondial pendant 378 semaines – un record – entre août 1987 et mars 1997, et peut encore prétendre retrouver sa place. A Roland-Garros, elle ne promet rien, sinon de jouer son meilleur tennis pour un public qui l'adore, et qu'elle aime. Dans un entretien au *Monde*, lundi 12 mai, lors du tournoi de Berlin, Steffi Graf revient sur ses années parisiennes, ses adversaires, l'emprisonnement de son père pour fraude fiscale, puis sa libération.

« **Que représente Roland-Garros pour vous ?**

– C'est ma première victoire en Grand Chelem, en 1987, et le lieu de ma dernière victoire, en 1996. La finale 96 a été l'un des plus grands moments de ma carrière. Je crois que jamais je ne me suis sentie aussi heureuse d'être sur un court. Le public était si chaleureux et j'étais tellement aimée.

– **Quel est votre premier souvenir ?**

– Ma première participation remonte à 1983, il y a déjà longtemps ! J'avais treize ans. J'ai passé les qualifications et un tour dans le grand tableau. J'ai perdu au deuxième tour. C'était simplement merveilleux.

– **Vous avez un mauvais souvenir ?**

– Perdre contre Monica 10-8 au troisième set en finale de 1992. Cela a été une défaite très dure pour moi, car, avec ce score-là, tout s'est vraiment joué à rien.

– **La terre battue a-t-elle été une surface qu'il vous a été difficile d'apprivoiser ?**

– Je préfère les surfaces plus rapides. A mes débuts, j'étais plus habituée à la terre battue. Mais, très vite, les tournois sur dur se sont multipliés, alors je me suis adaptée, et j'aime jouer sur gazon. Alors, sur terre battue, je dois être plus patiente, ce qui n'est pas dans ma nature, et je dois accepter de me concentrer beaucoup plus.

– **Regrettez-vous de ne pas plus monter à la volée ?**

– Un de mes objectifs était d'être la meilleure possible, et

« Nous avons fait beaucoup de chemin. Aujourd'hui, c'est l'un des sports féminins les plus populaires et nous pouvons en être fières »

pour obtenir cela il faut être complet. Je pratique beaucoup le service-volée à l'entraînement, mais, en match, on préfère jouer les valeurs sûres. Moi, je reviens à l'arrière.

– **Pouvez-vous encore progresser après toutes ces années ?**

– Bien sûr, c'est ce qui fait la beauté du jeu. Il y a toujours quelque chose à découvrir. C'est sur le plan tactique que l'on peut toujours progresser. Il faut chercher plus d'opportunités pour faire le point et accepter d'aller plus souvent à la volée.

– **Pensez-vous que votre façon de jouer a changé le tennis féminin ?**

– Quand j'ai commencé à évoluer en tournois, le jeu agressif n'était pas si commun. Martina Navratilova ou Hana Mandlikova montaient bien au filet, mais elles n'attaquaient pas du fond du court. Chris avait un jeu solide, mais pas très rapide. Peut-être qu'avec moi le jeu a gagné en rapidité.

– **Vous avez rêvé de devenir numéro un mondial ?**

– Dans mes souvenirs, j'ai eu mes premiers rêves de grandeur à quatorze ans, quand je disputais mes premiers tournois du Grand Chelem. Et puis, l'an dernier, au tournoi de Berlin, j'ai eu un flash. Je me suis vue à ma première participation à ce tournoi. J'avais douze ans, j'étais passée par les qualifications. Interviewée, j'ai lancé, je veux être numéro un. La journaliste a été interloquée.

– **Que pensez-vous du tennis féminin ?**

– Nous avons fait beaucoup de chemin. Aujourd'hui, c'est l'un des sports féminins les plus populaires du monde, et nous pouvons en être fières. C'est très fort, et cela fait plaisir. Il y a de l'argent pour les tournois comme pour les joueurs.

– **Un mot sur Monica Seles ?**

– Elle possède énormément de talent et, en ce moment, elle ne l'utilise pas.

– **Martina Hingis ?**

– Enormément de talent aussi. Mais, elle, elle l'utilise à merveille.

– **Vous admirez la façon dont elle est devenue numéro un mondial ?**

– Oui. J'ai toujours dit qu'elle avait un énorme potentiel, mais je ne m'attendais pas qu'elle en fasse preuve si jeune. C'est une joueuse très complète. Ce qu'elle a accompli en si peu de temps,



JÉRÔME PREVOST / TEMPS SPORT

Il y a toujours quelque chose à découvrir, estime la numéro deux mondiale. Surtout sur le plan tactique.

c'est incroyable ! Elle est jeune, mais je ne me fais pas de souci. C'est une jeune fille au mental fort. Elle sait vivre en jouant au tennis.

– **Venus Williams ?**

– Elle a encore plus de potentiel que Martina Hingis parce qu'elle est plus grande. Mais, pour l'heure, elle est limitée par son service, qui est très faible. Avec un bon service, elle comptera parmi les meilleures.

– **Comment travaillez-vous avec votre entraîneur Heinz Gunthardt ?**

– Nous sommes très proches. J'ai toujours été très heureuse avec mes entraîneurs, que ce soit Pavel Slozil ou, depuis 1991, Heinz Gunthardt. Etre avec un entraîneur, ce n'est pas seulement pour

le tennis. Il faut être prêt à parler, à communiquer. J'ai beaucoup de chance. Il m'a aidée, il a un grand respect pour ce que je fais et, je crois, pour ce que je suis.

– **A qui devez-vous votre carrière ?**

– A mes parents en grande partie. Mon père m'a appris le tennis, il a été mon premier entraîneur. Ma mère voyageait toujours avec moi afin que je ne sois pas seule.

– **Vous êtes restée sereine lorsque votre père a eu des problèmes avec la justice.**

– C'est ce que je voulais montrer au monde, mais, évidemment, ce n'était pas facile. Parfois, je me demande même comment j'ai pu rester si stoïque. Pour être fort, il faut savoir faire la part du bien et du mal, et, alors, les

choses deviennent peut-être un peu plus simples. Ce furent des moments très douloureux. L'essentiel, c'était que je me sente bien dans mon métier, le tennis. Si je n'avais pas eu quelque chose d'aussi solide et d'aussi passionnant pour m'échapper, cela aurait été beaucoup plus difficile à vivre.

– **Qu'avez-vous appris ?**

– Faire confiance est toujours un problème dans ma situation. Je dois être très prudente. Qui croire ? Qui veut faire les choses comme elles doivent être faites ? C'est compliqué et cela continue.

– **On vous dit ruinée ?**

– Encore une rumeur, qui fait partie de tout ce que j'ai lu pendant deux ans. J'ai lu tellement de choses sur moi, sur ma famille, des choses complètement fausses. Et cela fait tellement mal. Parce que vous ne pouvez rien faire contre des rumeurs que les gens croient vraies parce qu'elles sont imprimées. Il faudrait faire une conférence de presse tous les jours, en sachant que cela ne servirait à rien. C'est difficile à accepter.

– **Votre vie a-t-elle changé ?**

– Cela a été un grand tournant. Du jour au lendemain, je me suis retrouvée face à des avocats, des conseillers financiers. C'était un nouveau monde. Dans un sens j'ai été confrontée à une nouvelle réalité. Avant cela, il fallait juste se concentrer sur le tennis. Maintenant, c'est plus compliqué.

– **Quel souvenir voulez-vous laisser au tennis ?**

– Je voudrais que l'on se souvienne de moi comme d'une bonne joueuse de tennis.

– **Et quelle joueuse êtes-vous aujourd'hui ?**

– Je ne suis plus aussi bonne joueuse que j'ai été, mais je peux encore faire de belles choses. Sinon, je ne serais pas là. »

Propos recueillis par
Bénédicte Mathieu

B. M.

Le tournoi féminin a cent ans et quelques reines

TOUTES DEUX ont gagné cinq fois le tournoi de Roland-Garros. Françoise Masson, vainqueur en 1897, 1898, 1899, 1902, 1903, a inauguré le siècle du tournoi féminin ; Steffi Graf, championne 1987, 1988, 1993, 1995, l'a clôturé le 8 juin 1996 en battant Arantxa Sanchez-Vicario au terme d'une finale longue et magnifique. Entre la première et la dernière finale, un monde, plus : des univers.

En 1897, le tennis se pratique en robe longue plissée et en chapeau de paille. Le thé attend sur le bord du court, les joueuses ne sont pas légion. Françoise Masson gagne Roland-Garros en 1897 et 1898 faute d'adversaire pour se mesurer à elle. En 1997, le tennis est un métier. La fortune de Steffi Graf est estimée à une centaine de millions de dollars, venus de ses gains en tournois (110 millions de francs environ) et des différents sponsors ou partenaires.

A Roland-Garros, il faut attendre 1912 pour entrevoir l'esquisse d'un tournoi à l'exemple de Wimbledon. Suzanne Lenglen, sextuple vainqueur (1920, 1921, 1922, 1923, 1925, 1926), lui apporte sa vraie crédibilité. C'est le début de la technique. On

dira la joueuse avant-gardiste. Apre dans l'échange, Suzanne Lenglen se déplace avec ses fameux sauts de chat de danseuse qu'Henri Cartier-Bresson se régale à saisir. En 1926, Suzanne Lenglen signe le premier contrat professionnel du tennis féminin.

L'après-guerre est américaine, Maureen Connolly – dite Little Mo –, championne 1953-1954, invente l'art de la résistance de son revers coupé et la foudroyance de sa volée. Maureen n'abdique pas, et tout le tennis féminin y trouve des forces. Elle réalise le premier Grand Chelem féminin.

L'ÉLÉGANCE ET LA STRATÉGIE

Victime d'une fracture de la jambe lors d'une chute de cheval, elle doit renoncer à la gloire à dix-neuf ans. Elle meurt quinze ans plus tard, enlevée par un cancer. En 1956, Althea Gibson devient la première joueuse noire à gagner un tournoi du Grand Chelem. Elle mesure 1,80 m et son service dégingole avec une puissance qui annonce les mises en jeu de l'ère moderne.

Reines dans les pays anglo-saxons et surtout à Wimbledon, où le public les

adultes, les femmes souffrent à Roland-Garros. Drôle de pays, qui ne parvient pas à discerner deux sports dans le tennis. Celui des hommes, qui commencent à frapper plus fort et à jouer plus vite, et celui des femmes, plus stratégique et plus émotif.

Chaque année, à chaque match, les femmes doivent convaincre. L'Australienne Margaret Court, quintuple vainqueur (1962, 1964, 1969, 1970, 1973) réinvente l'élégance et bat des records en s'adjugeant vingt-quatre titres du Grand Chelem. Vainqueur en 1972, l'Américaine Billie Jean-King fait souffler un vent de féminisme sur le central en demandant l'égalité des prix avec les hommes, et l'obtient.

Le tennis féminin s'impose à la fin des années 70 grâce à un duel. Martina Navratilova et Chris Evert vont servir les parties les plus insensées et les plus émouvantes que connaît le tournoi. Parfois aiguillées par des jeunes comme Tracy Austin ou Andrea Jaeger, elles assument leur rang de championnes. L'apothéose a lieu le 8 juin 1985. Devant un central qui se remplit peu à peu au fil du score, et qui finira par être plein, les deux femmes aux tennis antipo-

diques livrent un match sublime de près de trois heures. Coups improbables, nerfs à vif, rage et volonté : Evert gagne son sixième titre, l'avant-dernier à Paris, et mélange ses larmes avec celles de sa compatriote et amie. En 1986, pour le même duel, le central affiche complet dès le début de la rencontre. Une première. Las, en 1988, Steffi Graf conserve son titre en donnant une douche froide pour le tennis féminin. L'Allemande lamine la pauvre Natasha Zvereva en trente-sept minutes, ne lui laissant aucun jeu.

Les femmes survivent à l'événement, car le tennis féminin s'accélère. Les jeunes retiennent les leçons à la volée de Martina Navratilova quand le lift de Chris Evert s'efface derrière la puissance du jeu de fond de court. Ainsi Monica Seles vient donner du fil à retordre à Steffi Graf en faisant le triplé de 1990 à 1992. Poignardée en 1993, elle cède la place à Arantxa Sanchez-Vicario. Paris accueille cette année Martina Hingis en numéro un mondial, en espérant fêter le centenaire des dames lors d'un duel au sommet avec Steffi Graf.

Le satellite et le câble proposent les matches en paiement à la séance

APRÈS LE FOOTBALL et la formule 1, c'est au tour du tennis de tenter de faire les beaux jours de la télévision numérique. Du 26 mai au 8 juin, Multivision, service de paiement à la séance du bouquet télévison par satellite (TPS) et du câble proposera « Roland Garros à la carte ». En plus des rencontres diffusées par France 2 ou France 3, les amateurs pourront suivre l'intégralité du tournoi sur Multivision. Cinq canaux seront dédiés aux Internationaux de France. Pour 29 francs par jour (remboursés en cas de pluie), les 450 000 abonnés de TPS et des réseaux câblés de la Lyonnaise Câble auront accès au Central, au court Suzanne-Lenglen et aux courts 1, 2 et 10.

« La première semaine Multivision proposera une couverture simultanée des cinq courts », annonce Cyrille du Peloux, directeur général de TPS. Mais, outre les matches, les abonnés pourront accéder « à tout moment aux statistiques des rencontres en cours, aux matches du jour, au rappel des résultats et du tableau ».

QUATORZE CAMÉRAS

A l'occasion de la retransmission de l'édition 1997 des Internationaux de France, Multivision fera appel « à une quinzaine de journalistes pour commenter les matches mais aussi pour traquer l'info », signale Cyrille du Peloux. Une équipe renforcée par des joueurs

– en exercice ou pas –, comme Julie Halard-Decugis, Patrice Dominguez et Dominique Bedel.

Selon Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis (FFT), la diffusion d'un tournoi du grand chelem en paiement à la séance est une « première mondiale ». Cette opération est menée « en complémentarité avec France Télévision ». Ainsi, la finale sera diffusée sur France 2 et Multivision, mais le service de paiement à la séance mettra en œuvre quatorze caméras sur le Central. En 1997, Multivision ne proposera pas « de prix global mais uniquement des tarifs à la journée ». A l'avenir, annonce Cyrille du Peloux, les abonnés pourront « acquérir des season

tickets », un forfait valable pour tout le tournoi.

Multivision attend beaucoup de la diffusion des Internationaux de Roland-Garros. De son côté, la FFT est « intéressée au nombre de tickets achetés sur Multivision », prévient le directeur général de TPS. Selon lui, « le tennis fonctionne bien en paiement à la séance ». Mieux : Lyonnaise Câble a déjà fait son « son apprentissage du pay per view sur le câble ». Par le passé, la retransmission sur Multivision des rencontres de l'US Open a généré la vente de 25 000 tickets sur un parc de 200 000 foyers abonnés.

Guy Dutheil

Sur le petit écran

● **Du lundi 26 au samedi 31 mai (1^{er} tour, 2^e tour et 16^e de finale) :**

sur France 3, de 13 à 15 h ;
sur France 2, de 15 à 19 h ;
sur Eurosport, de 11 à 19 h ;
sur Multivision, de 11 à 21 h.

● **Dimanche 1^{er} juin (8^e de finale) :**

sur France 3, de 13 à 16 h ;
sur France 2, de 16 à 19 h ;
sur Eurosport, de 15 à 19 h ;
sur Multivision, de 11 à 21 h.

● **Lundi 2 juin (8^e de finale) :**

sur France 3, de 13 à 15 h ;
sur France 2, de 15 à 18 h ;
sur Eurosport, de 11 à 20 h ;
sur Multivision, de 11 à 21 h.

● **Mardi 3 et mercredi 4 juin (quart de finale) :**

sur France 3, de 13 à 15 h ;
sur France 2, de 12 à 13 h et de 15 à 18 h ;
sur Eurosport, de 12 à 20 h ;

sur Multivision, de 11 à 21 h.

● **Jeudi 5 juin (demi-finales dames) :**

sur France 3, de 14 à 15 h ;
sur France 2, de 15 à 18 h ;
sur Eurosport, de 14 à 18 h ;
sur Multivision, de 11 à 21 h.

● **Vendredi 6 juin (demi-finale hommes) :**

sur France 3, de 13 à 15 h ;
sur France 2, de 15 à 18 h ;
sur Eurosport, de 12 à 17 h ;
sur Multivision, de 11 à 21 h.

● **Samedi 7 juin (finale dames) :**

sur France 3, de 14 à 16 h ;
sur Eurosport, de 14 à 16 h ;
sur Multivision, de 11 à 21 h.

● **Dimanche 8 juin (finale hommes) :**

sur France 2, de 14 h 30 à 18 h ;
sur Eurosport, de 15 à 18 h ;
sur Multivision, de 11 à 21 h.



Cédric Pioline souhaite désormais gagner autant de finales qu'il en a perdu !

JÉRÔME PREVOST / TEMPS SPORT

Cédric Pioline ne s'avoue pas vaincu sur terre battue

Le numéro un français veut séduire le public. Enfin !

UNE FOIS ENCORE, il n'y aura pas de Français dans les seize têtes de série du tableau masculin des Internationaux de France. Les nationaux de l'étape sont peut-être en embuscade. Il y a Fabrice Santoro, à la jeunesse retrouvée, et, bien sûr, Cédric Pioline, l'outsider par excellence, celui que l'on n'attend jamais vraiment. Car à vingt-sept ans, Cédric Pioline construit toujours son jeu, démonte un coup pour mieux le réparer, n'hésite pas à refaire, à bâtir.

Perfectionniste, patient, il affine son jeu, le solidifie. Surtout, il apprivoise la victoire. Quatorze mois après une première victoire à Copenhague (Danemark), il a gagné le tournoi sur terre battue de Prague, le 5 mai, écartant le Chilien Marcelo Rios, spécialiste teigneux du genre. Après neuf finales perdues - dont celle de l'US Open contre Pete Sampras en 1993 -, il a remporté les deux qu'il a ensuite disputées. La Coupe Davis est pas-

sée par là. La méthode Noah a porté ses fruits. Notre héros voit le tennis d'une autre façon : avec optimisme.

Il vient à Roland-Garros rasséréné. « Je me souhaite de gagner autant de finales de suite que j'en ai perdu », a-t-il plaisanté après sa victoire de Prague. Dans ce triomphe patient contre Bohdan Ulihrach (6-2, 5-7, 7-6, en 2 h 31 de jeu), il a deviné de bonnes choses pour Roland-Garros.

FOULE ORPHELIN

A force de rencontres âpres, il est prêt à ne plus renoncer. Et il aime cela. Quart de finaliste en 1996, défait par Michael Stich, lui-même héros malheureux de la finale, Cédric Pioline s'est pris à aimer le public remuant du central parisien. La foule, elle, orpheline des lubies de Yannick Noah ou des célèbres mots d'Henri Leconte, lassée par le classicisme réfrigérant de Guy Forget et d'Arnaud Boetsch, fait des

efforts pour décrypter le personnage.

Et pourtant Cédric Pioline reste un mystère. A Paris, il arrive embarrasé d'une réputation de perdant. Lors de la finale 1996 de la Coupe Davis, contre la Suède, à Malmö, il est en passe de récupérer le « saladier d'argent » dès le quatrième match. Il mène deux sets à zéro face à Thomas Enqvist et perd. En février, lors du premier tour de l'épreuve, contre l'Australie, à Sydney, il mène à nouveau deux sets à zéro devant Patrick Rafter dans le match d'ouverture. Il s'incline aussi, au terme de quatre heures et quinze minutes de jeu.

Cédric Pioline dit ne rien pouvoir à ces drôles de défaites, qu'il joue comme il peut, et que les adversaires sont parfois trop rageurs. A Roland-Garros, il voudrait surprendre. Il se sent prêt à tout. A s'accrocher, donc. Et à souffrir.

B. M.

Vive la crise !

CHAQUE printemps, c'est pareil : Jean Alesi rate son Grand Prix de Monaco, le Festival de Cannes accouche d'un palmarès contesté et il pleut avant Roland-

ANALYSE

Accueillir plus de 350 000 personnes et battre le record établi en 1996

Garros. De toutes façons, comme chaque année, la rumeur murmure... La grande quinzaine de l'ocre court à l'échec. La rumeur s'enfle dans la semaine qui précède la rencontre, évoque les joueurs forfaités ou les anciens pour affirmer que les Internationaux de France ne sont plus ce qu'ils étaient. Les avenues de la porte d'Auteuil sont désertes. Les VIP boycottent réceptions et loges. Les chaînes de télévision s'en vont sur la pointe des pieds. Les téléspectateurs font la sieste. Les annonceurs se font la malle et les joueurs font la belle. C'est la crise.

La crise ? Sans doute, mais pas à Roland-Garros, n'en déplaise à la rumeur. Du lundi 26 mai au dimanche 8 juin, le temple de la terre battue espère accueillir plus de 350 000 personnes et battre le record établi en 1996 avec 363 407 spectateurs. Traiteurs et attachés de presse ont déployé des trésors sous les auvents du

village « où il faut être vu » sous peine de se voir rayer des cadres du Bottin mondain.

Xavier Gouyou Beauchamps, président-directeur général de France Télévision, sourit déjà : un pic d'audience est en vue. Il ne s'agit peut-être pas de l'Everest, mais plutôt d'un K2 ou d'un Anapurna, ce qui n'est pas si mal.

Le service public n'a pas oublié que le troisième et dernier set épique de la finale qui opposa, en juin 1996, mesdemoiselles Graf et Sanchez-Vicario a mobilisé plus de téléspectateurs que le match d'ouverture du championnat d'Europe de football. Au fait, qui opposait-il ?

N'est pas sport roi celui qui croit. La crise profite au plus raisonnable, c'est-à-dire au gentil tennis, si loin des excès - tarifaires ou judiciaires - du football (ce n'est pas demain qu'on verra Pete Sampras tenter un coup de pied chassé à la face d'un supporter déçu) et des dérives - publicitaires - du basket *made in USA* (on imagine mal Guy Forget en *drag-queen* manière Dennis Rodman).

Le grand malade se porte à merveille. Le problème c'est qu'il ne s'en vante pas ou plutôt qu'il ne s'en vante plus. Le fier-à-bras des flambées boursières des années 80 est devenu valeur refuge de la fin de siècle. On y investit en étant sûr de ne pas perdre, même si on est presque aussi certain de ne pas rafler le pactole. Le

tennis, c'est la sicav de l'an 3000, du 5 % annuel, du solide. Certes, en 1992, on a craint le pire. L'érosion généralisée du nombre de licenciés annonçait des lendemains qui déchantent. Faute ! L'hémorragie est stoppée. Mieux, la France et les Etats-Unis ont aujourd'hui retrouvé les niveaux record des années fastes.

Grâce au mini-tennis, les enfants reviennent sur les courts. Grâce au spectacle, le public revient sur les gradins. Grâce à tout ça, les partenaires reviennent sur leur décision et sont présents. Nike, au plus mal depuis l'embourgeoisement d'Andre Agassi (qui a fait un bien beau mariage), s'est attaché les services de l'insupportable Chilien Marcelo Rios, que la marque aux trois bandes qui l'avait enrôlé commençait à trouver un rien pénible. Aux caprices du bébé-star, Adidas a préféré la sagesse éprouvée de Steffi Graf, dont les ennuis fiscaux n'arrivent décidément pas à ternir l'image de grande dame du jeu de raquettes.

Tacchini, connu pour ses survêtements de stars, a investi dans le long terme en proposant à la jeune Martina Hingis un contrat de 10 millions de dollars (plus de 60 millions de francs) sur cinq ans. Mercedes a misé, au contraire, sur le patrimoine. La firme automobile allemande a passé un accord avec Boris Becker (forfait à Roland-Garros) aux termes duquel elle s'est engagée à déboursier 2 millions de marks (environ dix-sept millions de francs) pour aider à la croissance des jeunes pousses du tennis national. Elle était, auparavant, devenue le partenaire privilégié du circuit organisé par l'Association des joueurs professionnels (ATP).

AVENIR ASIATIQUE

Ladite ATP a de gros besoins. Elle organise, en 1997, quelque soixante-sept tournois (ce qui représente une tournée de trente-quatre pays) et distribue les dollars par sacs de sport entiers. Côté joueuses, on n'est pas en reste. Ces dames jugeant un peu connotée la présence de Tampax à leurs côtés, elles ont décidé, après un an de réflexion, d'associer leur image à celle de Corel, un géant canadien de l'informatique, en mettant, au passage, la main sur quelques millions redistribués (200 en 1996) lors des cinquante tournois de leur circuit. Les deux « tennis circus » mobilisent dix millions de spectateurs et dix milliards de téléspectateurs.

Et ce n'est pas fini. Le Vieux Continent interdisant toute publicité (et tout sponsoring) au couple alcool-tabac, le tennis, précédé par la formule 1, se cherche un avenir en Asie, marché libéral, donc porteur. En attendant, il poursuit la restauration de son prospère Grand Chelem. Melbourne s'est dotée, dès 1987, d'un stade futuriste. Roland-Garros a inauguré son central Suzanne-Lenglen en 1996. Wimbledon s'est offert un nouveau court numéro un de 11 500 places. Flushing-Meadows va présenter un central géant tout neuf de 23 500 sièges et conserve l'ancien (18 000 spectateurs). Bref, c'est la crise. Mais des crises comme ça, on en redemande.

Michel Dalloni et Bénédicte Mathieu

Les autres Français

● **Fabrice Santoro**. Né le 9 décembre 1972, droitier. Disparu des palmarès, il a refait surface à l'Open de Monte-Carlo, en avril.

Fabrice Santoro s'est hissé en demi-finales en battant deux anciens vainqueurs de Roland-Garros, Thomas Muster (1995) et Sergi Bruguera (1993-1994), avant d'être défait par Alex Corretja. 24^e joueur mondial en 1993, il avait dégringolé au classement, victime de blessures.

● **Arnaud Boetsch**. Né le 1^{er} avril 1969, droitier. Héros de la victoire en Coupe Davis à Malmö (Suède), en décembre 1996, où il sauva trois balles de match. Arnaud Boetsch n'a pas brillé à Roland-Garros. Huitième de finaliste en 1996, il n'est jamais

parvenu à dépasser ce stade en dix participations. Sa saison sur terre battue a été médiocre : trois matches gagnés sur huit joués. Roland-Garros s'annonce difficile.

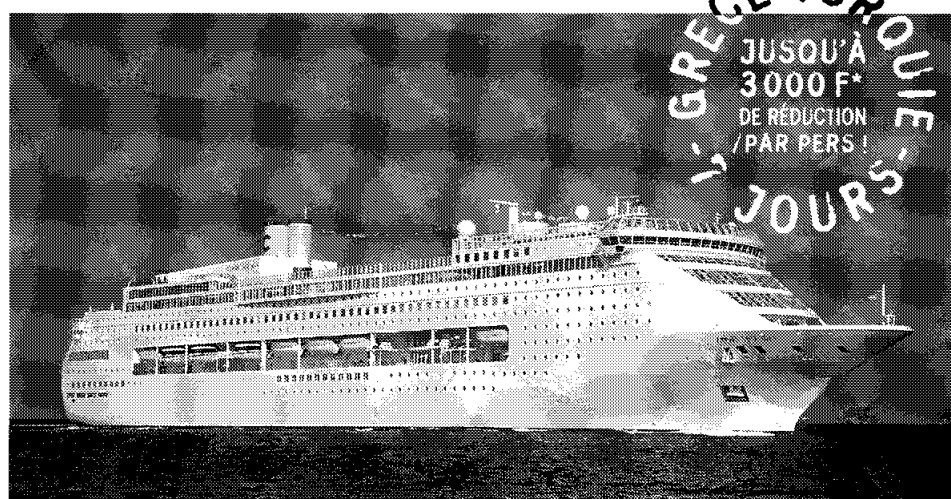
● **Mary Pierce**, née le 15 janvier 1972, droitier. Vainqueur à Rome, finaliste à Berlin, elle fait une saison remarquable sur terre battue. Elle est la seule des Français à disposer du statut de tête de série (n° 11). Elle est surtout la seule favorite. Finaliste à Paris en 1994, elle a ensuite vécu deux années difficiles sur terre battue, provoquant la déception du public. Cette fois, elle dit avoir retrouvé le plaisir de jouer.

● **Sandrine Testud**. Née le 3 avril 1972, droitier. Un jeu solide, une rage de jouer et, en plus, la demoiselle apprécie Roland-Garros. Son palmarès n'y est pas extraordinaire, mais ses

défaites y ont souvent été exemplaires, puisque accrochées. Ainsi, ce troisième tour (4-6, 7-5, 6-4) contre Iva Majoli en 1996. Sandrine Testud possède un jeu de fond de court alimenté par un coup droit très frappé et un revers astucieux.

● **Amélie Mauresmo**. Née le 5 juillet 1979, droitier. A dix-sept ans, Amélie Mauresmo est la championne de Roland-Garros juniors en titre. Avant son triomphe, elle a passé un tour dans le grand tableau et manqué de faire sensation au tour suivant en accrochant Brenda Schultz-McCarthy avant de perdre d'un souffle. Elle vit sa première saison au sein du circuit professionnel et y cherche ses marques. Blessée au printemps, elle évolue à la 143^e place mondiale.

Inoubliable, inimaginable, fantastique, extraordinaire, fabuleux, sensationnel, inouï, formidable, incroyable mais vrai !



Une Croisière de 7 jours en Grèce et en Turquie, sur le Paquebot Palace du 21^{ème} siècle, le Costa Victoria.

A Partir de 6 960 F par personne, vols compris !

Piscine, jogging, tennis, massage à babord, 7 restaurants, 9 bars, un théâtre, un casino à tribord ! Et tout au long de la croisière, les îles grecques et la Turquie. Le tout au départ de Venise, l'ensorceleuse.

Tous les dimanches du 18 Mai au 22 Juin. Incroyable, jusqu'à 3 000 F* de réduction par personne, c'est quand même incroyable !



*Offre valable uniquement sur les tarifs individuels, sur la base d'une occupation double de la cabine et exclusivement sur les départs du 18 Mai au 22 Juin 97. Offre non cumulable avec 1 autre réduction. Réduction de 2 000 F/pers. sur les départs du 18 Mai au 8 Juin et de 3 000 F/pers. sur les départs du 15 et du 22 Juin 97.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU TÉLÉPHONEZ AU

01 49 24 41 81

PUBBLICITÀ COSTA L. 075 950 318

Retour du soleil sur le Nord

SUR UNE PETITE moitié nord du pays un soleil un peu frais s'imposera samedi. Un anticyclone se renforce sur les îles Britanniques et dirige un flux de nord-est sec. Les régions sud auront un ciel plus mitigé, des nuages pilotés par une dépression au large du Portugal vont remonter d'Espagne. En contrepartie, il fera nettement plus chaud.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. - Le soleil brillera généreusement sur les plages du bord de Manche, les Monts d'Arrée, la région rennaise et l'intérieur de la Normandie. Le sud des Pays-de-Loire et de la Bretagne auront des passages nuageux. Le thermomètre indiquera 17 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le beau temps s'installe sur ces contrées. Le ciel du Berry sera toutefois moins lumineux. Le vent de nord-est sera assez frais. Il fera de 13 à 20 degrés.

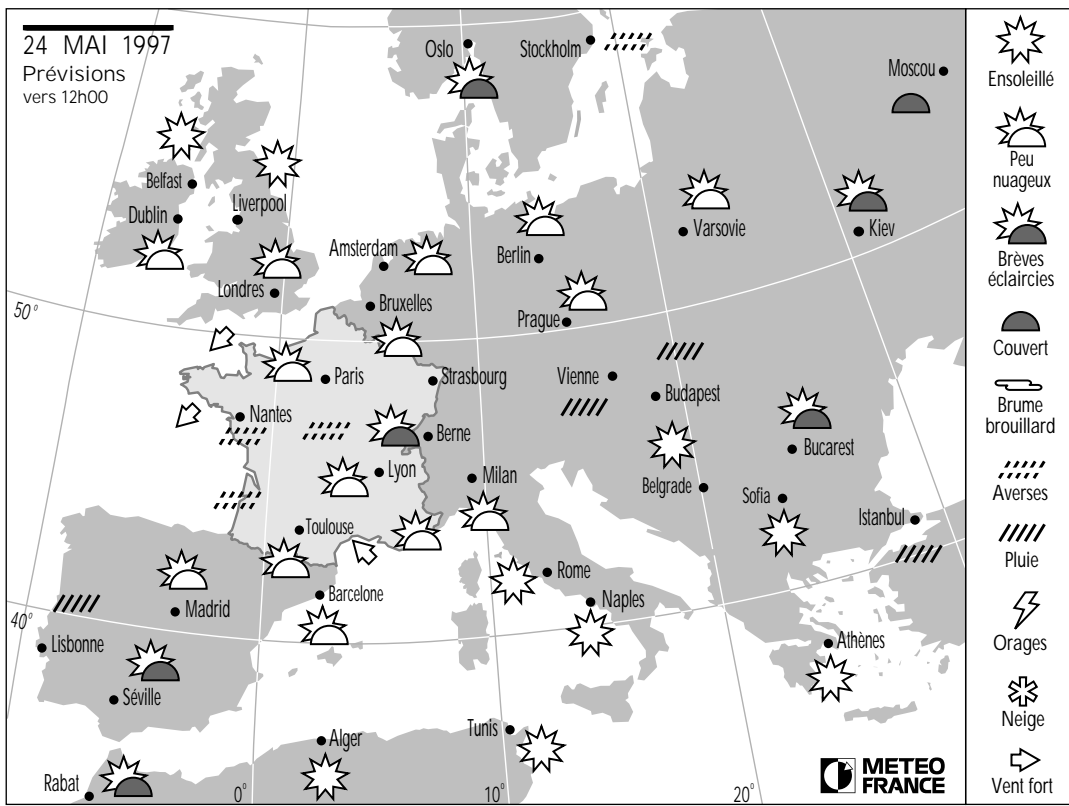
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. - Le sud de la Bourgogne et la Franche-Comté verront des nuages assez nombreux. De la Champagne à la Lorraine et à l'Alsace, le soleil sera bien présent. Le mercure indiquera de 17 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - En Poitou-Charentes, un soleil timide devra composer avec de nombreux nuages. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, le soleil aura la part plus belle. Il fera de 21 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les nuages d'altitude laisseront tout de même apparaître le soleil. En Limousin, un passage nuageux plus menaçant pourra délivrer quelques gouttes. Il fera de 20 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - En Languedoc-Roussillon, nuages et périodes ensoleillées alterneront. De la Provence à la Corse, le soleil tiendra encore le haut de l'affiche. Il fera 20 à 25 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

ITALIE. Les contrôleurs aériens de l'aéroport de Rome observeront une grève de huit heures, mardi 27 mai, de 10 à 18 heures (8 à 16 heures GMT) si les négociations entre les syndicats et l'administration qui se poursuivent n'aboutissent pas. L'ensemble des contrôleurs aériens font des grèves à répétition depuis des mois pour défendre l'avenir de leurs retraites et leur qualification professionnelle. (AFP)

AUSTRALIE. La compagnie aérienne Qantas a demandé au gouvernement australien l'autorisation d'organiser des parisiens sur ses vols intérieurs. Selon James Strong, pdg de la compagnie, les 550 millions de dollars australiens (environ 2,5 milliards de francs) de renouvellement de la flotte doivent permettre d'équiper chaque siège d'un système vidéo interactif permettant aux passagers de « jouer » pendant les vols. - (Reuter.)

PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI 1997

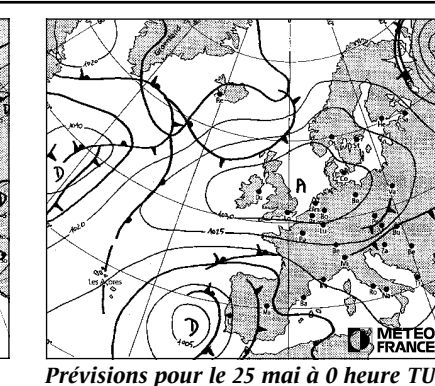
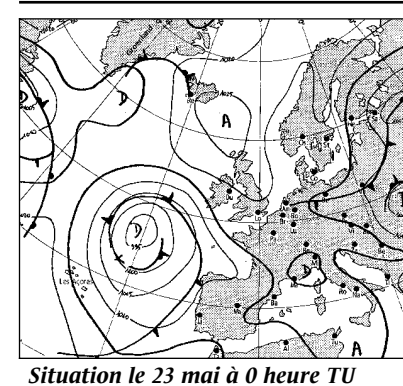
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | |
|------------------|---------|--------|
| FRANCE métropole | NANCY | 6/18 S |
| AJACCIO | 12/22 S | |
| BIARRITZ | 14/24 N | |
| BORDEAUX | 14/24 N | |
| BOURGES | 10/20 S | |
| BREST | 8/17 S | |
| CAEN | 9/15 S | |
| CHERBOURG | 6/15 S | |
| CLERMONT-F. | 11/23 S | |
| DIJON | 9/20 S | |
| GRENOBLE | 11/23 S | |
| LILLE | 7/16 S | |
| LIMOGES | 10/20 S | |
| LYON | 12/22 S | |
| MARSEILLE | 15/24 S | |
| NANTES | 10/20 N | |
| NANJES | 14/21 S | |
| PARIS | 8/18 S | |
| PAU | 12/25 S | |
| PERPIGNAN | 15/24 S | |
| RENNES | 9/20 S | |
| ST-ETIENNE | 11/23 S | |
| STRASBOURG | 11/23 S | |
| TOULOUSE | 15/26 S | |
| TOURS | 9/19 S | |
| FRANCE outre-mer | | |
| CAYENNE | 23/27 P | |
| FORT-DE-FR. | 25/29 S | |
| NOUMEA | 20/25 S | |

| | |
|---------------|---------|
| PAPEETE | 24/28 P |
| POINTE-A-PIT. | 24/30 S |
| ST-DENIS-RE. | 21/25 P |
| EUROPE | |
| AMSTERDAM | 7/13 S |
| ATHENES | 19/24 S |
| BARCELONE | 15/23 N |
| BELFAST | 7/13 S |
| BELGRADE | 13/25 S |
| BERLIN | 6/15 S |
| BERNE | 9/17 N |
| BRUXELLES | 5/13 S |
| BUCAREST | 12/27 S |
| BUDAPEST | 12/18 P |
| COPENHAGUE | 6/12 P |
| DUBLIN | 6/13 S |
| FRANCFORT | 8/16 S |
| GENEVE | 12/18 S |
| HELSINKI | 2/11 N |
| ISTANBUL | 15/19 P |

| | |
|-------------|---------|
| KIEV | 11/18 S |
| LISBONNE | 17/21 P |
| LIVERPOOL | 6/14 S |
| LONDRES | 6/14 S |
| LUXEMBOURG | 7/15 S |
| MADRID | 13/22 N |
| MILAN | 16/27 S |
| MOSCOW | 7/16 C |
| MUNICH | 10/16 N |
| NAPLES | 17/25 S |
| OSLO | 3/12 S |
| PALMA DE M. | 16/24 P |
| PRAGUE | 8/14 N |
| ROME | 15/23 S |
| SEVILLE | 16/26 S |
| SOFIA | 10/22 S |
| ST-PETERSB. | 2/8 S |
| STOCKHOLM | 5/14 P |
| TENERIFE | 14/19 S |
| VARSOVIE | 7/14 N |

| | |
|---------------|---------|
| VENISE | 16/23 C |
| VIENNE | 12/15 P |
| AMERIQUES | |
| BRASILIA | 16/25 S |
| BUENOS AIR. | 4/14 S |
| CARACAS | 25/29 P |
| CHICAGO | 11/25 P |
| LIMA | 19/26 S |
| LOS ANGELES | 15/18 S |
| MEXICO | 14/21 P |
| MONTREAL | 6/19 S |
| NEW YORK | 11/20 S |
| SAN FRANCISCO | 12/18 S |
| SANTIAGOCHI | 5/19 S |
| TORONTO | 8/18 C |
| WASHINGTON | 11/29 S |
| AFRIQUE | |
| ALGER | 18/30 S |
| DAKAR | 23/27 S |
| KINSHASA | 19/31 S |



TECHNOLOGIES

Un nouveau système de retenue des passagers va équiper les voitures Renault

JUSQU'À présent, ceinture de sécurité et airbag agissaient en parallèle, sans échanger la moindre information. Le nouveau « système de retenue intelligent » présenté par Renault permet de coordonner leur action afin de mieux répartir l'énergie absorbée par les occupants d'un véhicule en cas de choc.

Evidente, la complémentarité de ces deux éléments - l'un retient le corps et l'autre amortit le mouvement de la tête vers l'avant afin qu'il ne heurte pas le volant, ou, pour le passager, la planche de bord - n'est pas forcément optimale. Pour être efficace, la ceinture de sécurité doit agir très tôt : les « pré-tensionneurs pyrotechniques » qui équipent la quasi-totalité des voitures neuves tendent la ceinture avant même que le corps ne réagisse à une collision frontale. Collé au siège, l'individu ne risque pas de heurter un élément latéral, mais il est, de ce fait, soumis à une pression extrêmement forte.

Sur les véhicules Renault, ce défaut est, depuis 1995, atténué par le Système de retenue programmée (SRS), qui, en fin de

course, soulage la tension de la ceinture grâce à une lame métallique qui se déchire légèrement lorsque la ceinture se bloque et redonne un peu de « mou ». L'effet obtenu réduisait les dommages au thorax supportés, notamment, par les personnes âgées mais pouvait être amélioré. Quant à l'airbag, il n'apparaît que comme un moyen de retenue additionnel.

UNE FORME ÉVASÉE

Le système de retenue « intelligent » limite à 400 décaNewtons la tension pouvant être encaissée par la ceinture et « confie » à un airbag le soin d'amortir la tête, mais aussi le haut du thorax de l'occupant. Pour cela, il fallait concevoir un airbag un peu différent. Actuellement, le sac gonflable européen vise pour l'essentiel à protéger la tête alors que son homologue américain et plus volumineux et « agressif » lors de son déclenchement, car il doit assurer un rôle protecteur lorsque la ceinture n'est pas bouclée.

L'airbag imaginé par Renault n'est pas aussi gros (son volume atteint tout de même 60 litres, côté conducteur) et il se déploie

Cinétique de l'airbag

Cinétique de la ceinture (ms = millième de seconde ou milliseconde)

12 ms : Douze millièmes de seconde (12 ms) après le choc, la ceinture de sécurité est pré-tendue par l'explosion d'une charge pyrotechnique. Trois millièmes de seconde (15 ms) plus tard, l'airbag commence à se gonfler.

15 ms

45 ms : Au bout de 45 millièmes de seconde (45 ms), l'airbag, qui s'est gonflé en protégeant d'abord le thorax, puis la tête, occupe un volume de 60 litres.

70 ms : Après 70 millièmes de seconde, le coussin se dégonfle progressivement, tandis que la ceinture de sécurité s'allonge légèrement (rupture d'une pièce métallique) pour limiter les lésions thoraciques.

plus vite pour « attendre » le conducteur. Il prend alors une forme légèrement évasée sur les côtés tout en exerçant un mouvement de bas en haut et non plus dans l'axe du visage. Renault et la société Autoliv ont notamment obtenu une telle synchronisation en pliant de façon particulière l'airbag dans le volant.

« RÉPARTIR LES CONTRAINTES »

« Cette spécificité », souligne le constructeur, permet de répartir les contraintes sur le thorax de manière homogène » et de stabiliser non plus seulement la tête, mais aussi les épaules. Ce nouveau système de retenue, qui représente un investissement de 18 millions de francs, pourrait permettre de sauver 30 % des tués et des blessés graves s'il était généralisé, affirme Renault. Il devrait être disponible dès cette année sur les Mégane et à partir de 1998 sur la totalité de la gamme du constructeur français. L'année au cours de laquelle toutes les Renault seront - enfin - systématiquement équipées d'un sac gonflable côté conducteur.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97105

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

| | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Nous interpelle. Assure le retour. - II. Economistes de père en fils durant un siècle. Proche, trop proche. - III. Elève le niveau. La culture des serfs. - IV. Devient notable dans son village africain. Ile. Le germanium. - V. Petit tube, grand succès en Italie. Alimente le Rhin. - VI. Morceau de piano. Étudiée en médecine et aux Beaux-Arts. - VII. Préposition. Toujours d'un bon rapport. Tourner le dos à ses idées. - VIII. Défaire brutalement. S'alimenta à la source. - IX. Sont arrivées ensemble. Unités

roumaines. - X. Et la suite, en toutes lettres. En hausse et en baisse.

VERTICALEMENT

1. Dopante quand elle est prise en poudre. - 2. Equipe l'équipage. En route. - 3. Liliacée d'origine américaine. Grimpe aux arbres pour se nourrir. - 4. Voyelles. Aida la chance. - 5. Support. Quand le sang monte à l'œil. - 6. Oblige à vivre en grandes pompes. Cheville montée à l'envers. - 7. Pas terrible. Racontée dans les détails. - 8. Reconnu pour sa pratique. Le

strontium. - 9. La couleur du vin. Forme d'avoir. - 10. Marque le coup. Nous a laissé son imposant journal intime. - 11. Bouts de navets. Apportent du plaisir à l'existence. - 12. Aurais pour conséquence.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97104

HORIZONTALEMENT

I. Platini. Goal. - II. Oisela. Une. - III. Lessivées. En. - IV. Usées. Part. - V. Trent. Bénie. - VI. Tiers. Secte. - VII. Agée. Pinte. - VIII. Ur. Sauternes. - IX. Pot. Soutenue. - X. Ente. Lassées.

VERTICALEMENT

1. Pole. Taupe. - 2. Lié. Tigron. - 3. Assurée. Tt. - 4. Tessères. - 5. Iliens. As. - 6. Navet. Puol (loup). - 7. Ines. Situa. - 8. Té. Benêts. - 9. Spectres. - 10. Ou. Antenne. - 11. Anergie. Eue. - 12. Lente. Osés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Le château du Plessis-Bourré

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 26 mai, un timbre à 4,40 F, Château du Plessis-Bourré (Maine-et-Loire).



Né en 1424, Jean Bourré a laissé à la postérité le château du Plessis-Bourré. Entré vers 1442 au service du dauphin Louis, futur Louis XI, Jean Bourré est à sa mort, en 1506, trésorier de France et capitaine du château d'Angers. Il acquiert en 1465 le domaine du Plessis-le-Vent, à une vingtaine de kilomètres d'Angers, où il fait édifier le manoir actuel. Classé monument historique en 1931, le château, l'un des plus beaux

de la Loire, est toujours habité par ses propriétaires. Ce timbre rejoint ceux précédemment émis sur les châteaux de la Loire depuis 1944 (Chenonceaux). Suivirent Amboise, Valençay, Chambord, Villandry, Cheverny, le dernier, Azay-le-Rideau, remontant à 1987.

Le timbre, au format horizontal 36 x 26,85 mm, dessiné par Jean-Paul Vêret-Lemarinier, gravé par Claude Jumelet, est imprimé en taille-douce et offset en feuilles de quarante.

P. J.

EN FILIGRANE

■ Emissions conjointes. Richard Zimmermann est l'auteur du premier Catalogue des émissions conjointes. Cet ouvrage, rédigé en français, répertorie les timbres commémoratifs émis en commun (dates d'émission et/ou dessins identiques) par au moins deux pays. Il choisit de faire remonter cette pratique en 1867, aux timbres de l'Empire austro-hongrois, n'oublie ni les timbres « uniques » ayant cours dans deux pays différents ou encore les émissions siamoises... (352 p., plus de 1 200 illustrations noir et

blanc, 10 000 références, 250 F port compris auprès de l'auteur, Richard Zimmermann, Cornéliusstr. 6, D-30655 Hannover, Allemagne).

■ Ventes. Vente sur offres Patrice Robin (15, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 01-47-70-04-91), spécialiste, entre autres, de variétés et épreuves, clôturée le 30 mai. Vente à prix nets Patrick Codron (BP 1, 13114 Puylobier. Tél. : 04-42-66-36-02). Près de 800 lots, lettres et documents, dont des ensembles de poste militaire (corps expéditionnaires, Maroc, gendarmerie, guerres mondiales, d'Espagne, d'Orient et d'Algérie).

DISPARITIONS

Roland Amstutz

Un des acteurs préférés de Bondy et de Chéreau

LE COMÉDIEN Roland Amstutz est mort mardi 20 mai, à Recklinghausen (Allemagne), à l'âge de cinquante-cinq ans. Il s'est suicidé en se jetant sous un train, quelques heures avant la représentation de *Jouer avec le feu* – la pièce d'August Strindberg, mise en scène par Luc Bondy, qu'il jouait en tournée.

Né à La Chaux-de-Fonds (Suisse), Roland Amstutz a fait ses armes de comédien au Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine, avec qui il a traversé les années 70. Il a quitté la troupe après *Méphisto*, spectacle inspiré du roman de Klaus Mann et créé en 1979. Il a alors commencé une carrière en solitaire, tout en restant toujours attaché à une famille – celle de Patrice Chéreau et de Luc Bondy. Déjà présent dans le fameux *Peer Gynt* dirigé par Patrice Chéreau en 1981, Roland Amstutz a fait partie du groupe de comédiens privilégiés qui ont traversé les années où le metteur en scène a pris les rênes du Théâtre de Nanterre-Amandiers (1982-1989). Pendant cette période, il a joué aussi bien dans *Hamlet* mis en scène par Patrice Chéreau et dans *Terre Etrangère* de Schnitzler que dans la seule mise en scène de Jean-Hugues Anglade, *Great Britain*, ou dans *Chronique d'une fin d'après-midi* et *Ivanov* – les deux

Tchekhov dirigés par Pierre Ronds, aujourd'hui disparu.

Après s'être offert une incartade de deux ans à la Comédie-Française (1984 à 1986), Roland Amstutz a joué dans *Mesure pour Mesure* de Shakespeare, mis en scène par Peter Zadok, *John Gabriel Borkman* d'Ibsen, mis en scène par Luc Bondy, *L'Homme difficile*, d'Hofmannstahl, mis en scène par Jacques Lassalle, ou *Cœur ardent*, d'Ostrovski, mis en scène par Bernard Sobel. Mais il était capable de rentrer dans l'univers de Tilly (pour *Charcuterie fine*) ou de Louis-Charles Sirjacq (pour *Conférence sur Kafka*).

En 1996, Luc Bondy avait fait appel à lui pour être le père d'Emmanuelle Béart dans *Jouer avec le feu*, présenté en décembre aux Bouffes du Nord. Ce rôle aura été le dernier du comédien. Roland Amstutz n'était pas de ceux dont le jeu éclate. Il appartenait à la catégorie des présences indispensables. Il avait une voix rauque et quelque chose d'infiniment lointain et familier – à l'image du vieux Firs de *La Cerisaie* de Tchekhov, qu'il aurait sans doute magnifiquement joué. Le vieil âge nécessaire au rôle ne lui sera pas accordé.

Brigitte Salino

Jean-René Lannuzel

Ancien chef d'état-major de la marine nationale

L'AMIRAL Jean-René Lannuzel, ancien chef d'état-major de la marine nationale, est mort, mardi 20 mai, à Brest, à l'âge de soixante-quinze ans. Né le 2 décembre 1921 à Brest, ancien élève de Navale, Jean-René Lannuzel sert à bord du contre-torpilleur *Bison* qui est coulé en mai 1940 alors qu'il participe aux opérations de Namsos, sur les côtes de Norvège. Il est repêché par un contre-torpilleur anglais, l'*Afridi*, qui coule, à son tour, quelques heures plus tard.

En novembre 1943, il rejoint l'Afrique du Nord, reprend sa place dans les combats et exerce, jusqu'en 1945, le commandement d'un chasseur de sous-marins. Il sert ensuite en Indochine. Après 1955, il reçoit une série de commandements à la mer, notamment celui de l'escorteur rapide *Le Breton*, puis *Le Basque*, et de la frégate lance-missiles *Suffren*. Contre-amiral en 1971, Jean-René Lannuzel préside le groupe opérationnel du comité directeur du projet « Coelacanth », qui met au point les sous-marins nucléaires. En 1973, il commande l'escadre de la Méditerranée et, en 1975, il devient, avec le grade de vice-amiral, sous-chef d'état-major des armées. Avec le rang de vice-amiral d'escadre, puis d'amiral, il est nommé

chef d'état-major de la marine nationale en 1976. Il exercera cette responsabilité six années durant. En 1982, il est admis en deuxième section (réserve). Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la croix des TOE (théâtres d'opérations extérieurs), l'amiral Jean-René Lannuzel était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ JANOS HELLER, journaliste hongrois, est mort à Paris, le 16 mai, à l'âge de soixante-douze ans. Historien de formation, Janos Heller, jeune militant du Parti social-démocrate, s'était enfui de Budapest en 1949, alors que son pays tombait sous la coupe de la dictature stalinienne. Comme de nombreux intellectuels de la « Mitteleuropa », il choisit alors de vivre en France. Auteur de nombreux essais, Janos Heller fut, de 1959 à 1989, rédacteur en chef du bureau parisien de la rédaction hongroise de Radio Free-Europe. Ses chroniques quotidiennes sur la vie politique, économique et culturelle française, diffusées vers la Hongrie, constituèrent pendant longtemps une source d'informations précieuse dans son pays.

Fiorenzo Carpi

Le compositeur du Piccolo Teatro de Milan

LE COMPOSITEUR italien Fiorenzo Carpi, auteur de nombreuses partitions pour le théâtre et pour le cinéma, est mort mercredi 21 mai à Rome à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Né le 19 octobre 1918 à Milan, Fiorenzo Carpi a été un collaborateur de la première heure du metteur en scène Giorgio Strehler lors de la création du Piccolo Teatro de Milan, en 1947, devenu rapidement l'une des enseignes les plus prestigieuses d'Europe.

Carpi, homme discret, élégant et courtois, diplômé de composition du conservatoire Giuseppe Verdi de Milan, en 1945, avait rejoint le Piccolo dès sa fondation, en 1947, par l'entremise du cofondateur de cette institution, Paolo Grassi. Il avait signé la musique du troisième spectacle du Piccolo, *Le Magicien prodigieux*, de Calderon, puis aussitôt après celle d'*Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Goldoni, spectacle fêtiche de Strehler qu'il a repris une nouvelle fois, le 14 mai 1997, pour célébrer le cinquantième anniversaire du Piccolo.

Depuis, Fiorenzo Carpi a signé la quasi-totalité des partitions des spectacles de Strehler, mais a aussi collaboré avec d'autres metteurs en scène italiens,

comme Guido Salvini au Théâtre national de Rome et Vittorio Gassman, au Théâtre Valle. Il a aussi composé toutes les chansons et musiques des spectacles de Dario Fo, comme celles du *Médecin malgré lui* et du *Médecin volant*, pièces de Molière présentées par la Comédie-Française, à Paris, en 1990.

Le TNP de Villeurbanne, le Théâtre national de Madrid, le Festspielhaus de Salzbourg et le Théâtre de Vienne ont également fait appel à ses talents.

Au cinéma, ses collaborations sont nombreuses : Vittorio Caprioli, Luigi Comencini, Vittorio Gassman, Louis Malle (*Zazie dans le métro*, *Vie privée*), Patrice Chéreau (*La Chair de l'orchidée*) ont, entre autres, fait appel à lui.

Fondateur, en 1949, du Printramps musical du Teatro Nuovo de Milan, Fiorenzo Carpi a composé enfin diverses œuvres pour instruments et orchestres, comme *Varianti*, pour orchestre de chambre, *Inno*, pour orchestre, *Sonata a tre*, pour flûte, viole et piano forte, et *La Porta divisoria*, opéra inspiré de *La Métamorphose* de Franz Kafka, inachevé.

Olivier Schmitt

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Les familles LEMAIRE-AUGUSTE, Natacha, Pierre et Vassily, ont accueilli

Hannah,

le 6 mai 1997.

31, quai de La Seine, 75019 Paris.

– Toulouse. Paris. 100620.1516@compuserve.com.

Sarah,

sa « grande sœur », est heureuse d'annoncer la naissance de son frère,

Jean,

le 21 mai 1997.

Christophe, Valérie, Sarah et Jean LÉGUEVAQUES.

Marie-France de NOÛE, Adrien et Irina de DURFORT CIVRAC DE LORGE

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils,

Stéphane.

Paris, le 14 mai 1997.

Mariages

Doris et Henri DECOTIGNIE MARMIER

sont heureux de faire part du mariage de leur fils,

Alexandre

avec M^{lle} Marie-Laure GUESDON,

célébré le samedi 31 mai 1997, en l'église Saint-Pierre, à Mons-en-Barœul.

47, rue Ambroise-Thomas, 59000 Lille.

Décès

– Le proviseur du lycée Michelet, Les membres du conseil d'administration, Et les élèves, ont le regret de faire part du décès de

M^{me} Annick BERNELLE, professeur au lycée depuis 1976.

– M^{me} Anna Dehu, Jean et Huguette Bensaïd, Thomas et Elsa, ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand DEHU,

survenu le 15 mai 1997.

Les obsèques ont eu lieu le 21 mai, au cimetière de Vigneux-sur-Seine.

3, rue Corneille, 75006 Paris.

– Adrien Gérard et Danièle Saimot, Danielle et Xavier Brenner, ses enfants, Renald et Maud Brenner, ses petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès, le 20 mai 1997, de

M^{me} Theodora SAIMOT.

Ils rappellent la mémoire de

Luc SAIMOT († 1990).

– Le directeur général, Et les personnels de l'Office national des forêts ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Jean DOUHERET,

ingénieur en chef du Génie rural, des Eaux et des Forêts, directeur régional de l'Office national des forêts pour la Guyane.

Ils présentent à son épouse et à ses enfants leurs plus vives condoléances.

Ses compétences professionnelles et ses qualités humaines en faisaient un forestier de très grande valeur, dont l'action et le souvenir demeureront dans nos mémoires.

– Rueil. Sartrouville. Paris. Rennes. Crac'h.

Nous sommes dans la peine.

Jacqueline DUPERRIN, née DIVET,

est décédée le jeudi 22 mai 1997, à l'âge de cinquante-huit ans.

Une cérémonie se tiendra mardi 27 mai, à 16 h 30, en l'église Saint-Joseph de Buzenval.

De la part de Christian Duperrin, son époux,

Agnès et Lorenzo Della Libera, Maximilian, Chloé, Ken-Philippe, Coralie, Silène, Philippe Duperrin, Laurent Duperrin, ses enfants et petits-enfants,

M^{me} Marie Divet, sa mère,

Les familles Steiner, Vapillon, Fayat, Divet, Bescou, Serafini, ses frères et sœurs,

Et ses nombreux amis.

27, rue du Fond-Louvet, 92500 Rueil-Malmaison.

– André Douillet, son époux, Isabelle Fauvel, Pascale Auvray, ses filles, Guillaume Viegas, son petit-fils,

Ainsi que tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Monique FRITSCH,

survenu le 22 mai 1997, à l'âge de soixante-trois ans.

L'inhumation a eu lieu le 23 mai, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

La famille exprime sa gratitude au docteur Demuyneck et à l'équipe médicale qui l'ont accompagnée si humainement dans ses derniers moments.

– M^{me} Thérèse Berberian, Serge Kezirian, Pascale, Patrick et Raphaëlle Soussan, Emmanuelle Kezirian, M^{me} Odette Gourtchiglouian, Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mariène KEZIRIAN,

survenu le 22 mai 1997.

La cérémonie religieuse se tiendra en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8^e, le lundi 26 mai, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– Jacqueline Gastinne, née Mulsant, son épouse, Hervé et Michèle Gastinne, Hervé et Muriel du Souich, Régis et Arielle Gastinne, ses enfants,

Thomas, Fanny, Antoine, Nicolas, Tatiana, Pauline, Coralie, Simon, Clément et Lucie, ses petits-enfants,

Marie-Anne Gentien, sa sœur, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

François GASTINNE,

ingénieur des Arts et Manufactures, ancien de la 1^{re} DFL, chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le mercredi 21 mai 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.

– M^{me} Janos Heller, son épouse,

M. et M^{me} Marc Heller, ses enfants,

Julie, sa petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Janos HELLER,

survenu le 16 mai 1997, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu le 21 mai, dans la plus stricte intimité.

Max HOLSTEIN,

docteur ès sciences, médaillé de la Résistance,

nous a quittés le 21 mai 1997. Notre amour et notre peine sont immenses.

Les Angles, le 23 mai.

– Elisabeth Kertesz-Vial, Alain Vial, son époux,

Et leurs enfants, La famille Guy Wismer, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marthe KERTESZ, née ROTH,

qui s'est éteinte le 18 mai 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée au funérarium de Saint-Germain-en-Laye, dans la stricte intimité familiale.

– Le président de l'université de Bourgogne, Les membres des trois conseils, Le doyen de l'UFR de droit et science politique,

L'ensemble du personnel, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Michel RAMACKERS, enseignant-chercheur à l'université de Bourgogne,

survenu subitement, le 21 mai 1997, à l'âge de quarante-quatre ans.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Paul de Dijon, le vendredi 23 mai, à 16 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M^{me} Jacques Maumet, née Jeanine Duluat, son épouse, M. et M^{me} Franck Experton, M. et M^{me} Denis Caget, ses enfants,

Fabien, Fanny et Théophile, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques MAUMET,

survenu le 17 mai 1997.

L'inhumation dans la sépulture de famille a eu lieu dans l'intimité à Vernon (Eure).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17, rue de l'Eglise, 92200 Neuilly.

– Bernard et Bernadette de Mesmay, ses parents,

Margaux de Mesmay, sa fille, Et Aneta Skulska,

Jean-Eric, Olivier, Dominique, Jérôme et Benoît, ses frères,

leurs femmes et leurs enfants,

font part du décès de

Laurent de MESMAY.

– Denise Queudot et ses enfants,

Carole et Gilbert Haas, Valérie et Mathias Audeoud, et son petit-fils, Sébastien, ont la tristesse de faire part de la disparition de

Daniel QUEUDOT,

conseiller principal d'éducation au lycée français de Moscou, chevalier des Palmes académiques,

décédé accidentellement, le 17 mai 1997, à l'âge de cinquante-neuf ans.

« Si quelqu'un garde ma parole il ne verra jamais la mort. » Jean - 8, 51.

– M^{me} Jacques David, M^{me} Jean David, ses cousines,

M^{me} Yvonne Trippier, sa belle-sœur, Les familles David, Bouté, Lancelot, Gamiér,

Dambriecourt, Chabal, de Boislabert, Hennion,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Germaine TRIPPIER, née David,

survenu à Boulogne, le 21 mai 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 mai, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16^e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, à Paris.

55, rue Molitor, 75016 Paris.

– La Société française de graphologie, Le Groupement des graphologues-conseils de France, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Germaine TRIPPIER, membre du conseil de la SFDG, présidente d'honneur du CGCF.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, le mardi 27 mai 1997, à 11 heures.

– M^{me} Julia Uitz, M^{me} Frédérique Uitz, M^{me} Gusti Rachmann, M^{me} Danielle Bonnavaux, M^{me} Joëlle Calvel, David, Marc-David et Anne, Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Roger UITZ,

leur père, fils, frère et oncle,

survenu le 13 mai 1997, à l'âge de cinquante-six ans.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière local de Nogent-sur-Marne, rue de la Paix, où l'on se réunira le lundi 26 mai, à 9 h 45.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de Beauté, 94130 Nogent-sur-Marne.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 25 mai 1996, le

docteur Bernard ZEILLER

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui dans leurs pensées et leurs prières.

THÈSES

Tarif Étudiants

65 F la ligne H.T.

Conférences

Tahar Ben Jelloun
« Raconte-moi une histoire ou je te tue. A propos des Mille et Une Nuits. »
Lundi 26 mai, 20 h 30.

Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. Salle Dussane.

Communications diverses

FÉDÉRATION LOVE MONEY
Réunion publique le 26 mai 1997 (18 h 30), sur le thème
« Assembler les générations autour des PME-PMI locales créatrices d'emploi. »

A Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Tél. : 01-48-00-03-35.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques 105 F
Abonnés et actionnaires ... 95 F
Communicat. diverses 110 F
Thèses étudiants 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

LÉGISLATIVES 97

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI LA BROCHURE

Le Monde
LÉGISLATIVES 97

Histoire d'une dissolution, récits de six semaines de campagne, les enjeux, les candidats, les programmes... et les résultats des 577 circonscriptions

Une publication de référence, 150 pages, 45 F à réserver chez votre marchand de journaux ou par correspondance.
Parution : 11 juin

Oui, je souhaite recevoir ex. de la brochure législatives 97
Prix unitaire : 45 F (frais de port compris).

NOM : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal : [][][][][]

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ou postal.

Bon de commande à retourner à : Boutique Le Monde, 21 bis, rue Claude-Bernard - 75242 Paris Cedex 05

ARTS La 47^e Biennale de Venise ouvre à la mi-juin et la toujours très attendue Documenta de Kassel, une semaine après. L'été 1997 devrait être plus favorable que ja-

mais à la découverte de l'art contemporain, d'autant que les amateurs peuvent ajouter à leur calendrier la Biennale de Lyon. ● A VENISE, le commissaire général est

le Génois Germano Celant, connu depuis les années 60 pour sa défense et illustration de l'avant-garde italienne qu'il a nommée « Arte povera ». ● A KASSEL, la

Française Catherine David, conservateur à Beaubourg, puis au Jeu de paume, conduit la 10^e Documenta. ● A LYON, la jeune Biennale n'a ni l'ampleur ni la réputation des deux

autres manifestations. Mais l'ordonnateur de la fête, le Suisse Harald Szeemann, est réputé pour son goût des créations indisciplinées.

Dès juin, trois messes pour célébrer l'art contemporain

La Documenta de Kassel, la Biennale de Venise et la Biennale de Lyon vont se tenir simultanément cette année. Cette coïncidence du calendrier permet d'offrir aux amateurs un panorama complet de la création d'aujourd'hui, d'autant que chaque manifestation porte la marque de son commissaire

L'ART CONTEMPORAIN sera à la fête dès juin, où à l'habitude florissante des expositions d'été s'ajoute, cette année, trois rendez-vous que les amateurs d'art contemporain ne devraient pas manquer : la Documenta de Kassel, qui a lieu tous les cinq ans, la Biennale de Venise, et la petite nouvelle, la Biennale de Lyon, qui n'arrête pas de grandir. Une Documenta de Kassel tombant la même année que la Biennale de Venise, cela ne s'était pas vu depuis quinze ans. Dans la mesure du possible, les organisateurs de l'une et de l'autre grande messe de l'art contemporain s'arrangeaient pour éviter le cumul. Pas cette fois. La Biennale de Venise, section arts visuels, fêtera ses cent deux ans le 15 juin, et la Documenta, sa dixième édition le 21, premier jour de l'été.

Que peut-on attendre de l'une, de l'autre et de la troisième, la Biennale de Lyon, dont c'est la quatrième édition ? Des bilans prospectifs, des regards, des éclairages. Bien sûr, une saisie de l'art d'aujourd'hui. Mais comment en ces temps d'absence de mouvements construits et orchestrés, où les moyens d'expression sont baladeurs, et les frontières géographiques et culturelles éclatées ? Cela dépend des commissaires, qui ont chacun leur personnalité, et ne se ressemblent pas. Il semble cependant qu'ils peuvent se rejoindre sur ce constat que l'art d'aujourd'hui ne saurait être considéré comme une affaire de langage autonome, avec des supports et des

cadres spécifiques. La peinture, soit dit en passant, n'est la tasse de thé d'aucun d'entre eux.

On connaît la structure, assez bancale d'ailleurs, de la Biennale de Venise : son exposition principale proposée par un commissaire invité autour d'un thème, lequel est censé être suivi dans les pavillons nationaux des Giardini, ce qui est rarement le cas, mais qui donne malgré tout le ton de l'édition, laquelle est toujours plus marquée par les manifestations off, patronnées ou pas par la Biennale. Tout le monde veut aller à Venise... parce que c'est Venise, et que tout le monde de l'art s'y retrouve au moins dans les premiers jours. A Kassel aussi, mais pour la seule raison, méritoire, que la Documenta est réputée pour être la plus sérieuse, la plus déterminante des manifestations d'art contemporain. Elle a d'ailleurs reçu 600 000 visiteurs en 1992.

Créée en 1955 par le peintre et enseignant à l'Académie de Kassel Arnolde Bolde, la Documenta a commencé par chercher à rattraper le retard que l'Allemagne avait pris dans le domaine de l'art contemporain, à informer le public, à lui montrer tout ce que le national-socialisme avait rejeté. Puis il s'est agi d'inscrire la jeune création en Allemagne dans le contexte international, et, enfin, de proposer des lectures originales de la scène artistique contemporaine. Cela via la nomination d'un commissaire ayant carte blanche, plus qu'à Venise, où la Biennale est empêtrée

dans un jeu de forces politiques inextricables. Fruits d'une préparation de plus de trois ans, les informations, les bilans, les analyses, les coups de projecteurs sur la scène contemporaine proposés à Kassel peuvent être vivement critiqués (ceux de Rudi Fuchs en 1982, de Manfred Schneckenberger en 1987, de Jan Hoet en 1992, l'ont été), mais ils sont toujours pris en considération. Tant et si bien qu'un artiste invité à Kassel est assuré d'exposer pendant plusieurs années, et

on ne sait toujours pas exactement qui en sera... et par là à quoi pourrait bien ressembler le projet. Celui-ci n'est d'ailleurs pas donné comme une exposition, mais comme une « manifestation culturelle », qui pendant toute sa durée, cent jours, va accueillir des invités venus du monde entier et de tous les domaines du savoir et de la création : écrivains, philosophes, sociologues, cinéastes, économistes... Une façon de montrer la multiplicité des cultures contempo-

neum et l'Orangerie, des monuments historiques restaurés bien connus des habitués de Kassel.

Germano Celant à Venise n'a pas eu beaucoup de temps pour concocter un projet d'exposition centrale : cinq mois. Il n'a été en effet nommé directeur artistique de la Biennale qu'en janvier dernier. Son exposition « à grande vitesse » - c'est lui qui le dit - et qu'il intitule « Futur, présent, passé » n'est pas thématique, et n'a pas de territoire défini. Le propos se veut large, ouvert, une rencontre du demain et de l'hier qui s'entremêlent dans l'aujourd'hui. Trois générations vont s'y retrouver : ceux qui ont fait les années 60 et 70, ceux qui ont fait les années 80, et ceux d'aujourd'hui, qui devraient être dans la section des jeunes, Aperto, mais ne font pas l'objet d'une exposition à part. Les quelque soixante artistes sélectionnés (une vingtaine par génération, dont une douzaine d'Italiens qui ne sont pas forcément liés à Arte povera, le vieux cheval de bataille de Celant, quelques Français et pas mal d'Américains), seront répartis sur deux sites aménagés par Gae Aulenti : le pavillon central des Giardini, et les anciennes corderies de l'Arsenal. Quant aux pavillons nationaux qui vont loger, tant bien que mal parfois, les représentants de 57 pays, ils échappent comme toujours au contrôle du commissaire. Pour la France, c'est Fabrice Hybert qui a été élu, ou désigné, on ne sait d'ailleurs trop comment.

La Biennale de Lyon ouvrira ses

portes un peu plus tard, le 9 juillet, dans la formidable Halle Tony-Garnier. Avec son thème, « L'Autre », elle risque d'étonner plus que Kassel et Venise. Elle est en effet tenue par le moins conventionnel des commissaires d'expositions qui soit : le Suisse Harald Szeemann, auteur, en 1969 à Berne, de l'exposition « Quand les attitudes deviennent formes », qui a valeur de référence, et de la Documenta de 1972, qui elle aussi a marqué la scène artistique internationale. Il y mettait en évidence l'importance des antiformes, des mythologies personnelles, de l'art d'attitudes, de l'art conceptuel, du process art. Il y amenait les images de publicité et le photo-réalisme comme art quotidien, le kitsch, et y présentait les mondes parallèles de l'art psychiatrique.

Ce champion des approches non esthétisantes de l'art et des effets de surprise déstabilisants réunit à Lyon une soixantaine d'artistes (comme l'exposition de Celant) de tous bords, de tous les âges et même des morts, dont beaucoup sont très peu connus, sinon inconnus en France. Harald Szeemann s'est arrangé par ailleurs pour choisir des œuvres oubliées, volontiers inédites ou de gros calibre, en rapport avec les dimensions de la salle : 17 000 mètres carrés de surface d'exposition. Où l'on retrouvera, entre autres, Etienne-Martin, le Facteur Cheval, Joseph Beuys et Bruce Nauman.

Geneviève Breerette

Tout le monde veut aller à Venise...

parce que c'est Venise, et que tout le monde de l'art s'y retrouve au moins dans les premiers jours. A Kassel aussi, mais pour la seule raison, méritoire, que la Documenta est réputée pour être la plus sérieuse, la plus déterminante des manifestations d'art contemporain

cela même avant l'ouverture de la Documenta, dès que la liste est connue. Pour sa part, Catherine David, le commissaire de cette dixième Documenta, s'est refusé autant que possible à la livrer, forte de cette idée qu'une manifestation comme celle-là doit d'abord être regardée comme projet global. A moins d'un mois de l'inauguration,

raines, les cultures non occidentales, l'hétérogénéité des pratiques artistiques. Soit. On sait aussi que la Documenta sera très ancrée dans la ville, où elle doit se développer selon un parcours allant de la gare à la rivière Fulda, en passant par les passages souterrains pour les piétons, le Musée Fridericianum, cœur de toutes les Documenta, l'Otto-

Germano Celant, un Génois à Venise

LE NOM de Germano Celant est indissociable d'Arte povera, expression que le critique et historien d'art natif de Gênes (en 1940) a inventée en s'inspirant des conceptions théâtrales de Gro-towsky, pour cerner les nouvelles pratiques artis-

PORTRAIT

Le critique et historien d'art a inventé l'expression Arte povera et participé à la première exposition du groupe

tiques en Italie dans les années 60. Ami de Paolini, de Pistoletto et de Kounellis dès 1963, puis de Merz, Zorio, Penone, Anselmo, c'est avec eux et quelques autres qu'en 1967, à Gênes, Celant organise la première exposition d'Arte povera, qu'il accompagne d'un essai manifeste publié dans la

revue *Flash-Art*. Il devient alors la courroie de transmission de la révolte des artistes contre les institutions en place et le régime culturel imposé, contre la commercialisation de l'art, contre la société de consommation.

Jusqu'en 1972, Germano Celant organise d'importantes manifestations du groupe qu'il soutient par ses écrits, et qu'il met en perspective parmi les autres avant-gardes, l'art conceptuel et le land art en particulier. Dans les années 70, il s'intéresse aussi à Joseph Beuys et à ses traces en Italie, et à Claes Oldenburg, dont il publiera, en 1988, *A Bottle of Notes...* D'emblée favorable à l'expression multimédia et à la fusion des langages, cette figure de la scène artistique italienne, qui la défend fortement (aujourd'hui depuis New York, où il est conseiller artistique pour l'art contemporain au Musée Guggenheim), a toujours cherché à contextualiser l'art, à l'attacher à son environnement et à son milieu. Il en a fait

notamment la preuve lors de la Biennale de Venise en 1976, où il avait organisé l'exposition principale : « Ambiante Arte ». Celant connaît donc bien les mécanismes de la manifestation dont il a été chargé et qui n'ont pas beaucoup changé.

Parmi ses grandes prestations, il faut citer l'exposition « Identités italiennes » pour le Centre Pompidou en 1981, sa collaboration à la Documenta de Kassel de 1982 (avec Rudi Fuchs), l'organisation avec Pontus Hulten de l'exposition « Futurisme et futurismes » au Palazzo Grassi à Venise en 1986, « L'art italien du XX^e siècle » à la Royal Academy de Londres en 1989, « Mémoire du futur » au Reina Sofia de Madrid en 1990, « La métamorphose italienne 1943-1968 » au Musée Guggenheim de New York en 1994 et, en 1996, sa conception de la Biennale de la mode, à Florence.

G. B.

Lieux et programmes

● **Venise. La Biennale.** 47^e exposition internationale d'art. 15 juin-9 novembre. Informations : San Marco, Ca'Giustinian 30124, Venise. Tél. : 41/5218711. - « Futur, présent, passé », exposition centrale de Germano Celant, et participations nationales. Giardini di Castello, anciennes Corderies de l'Arsenal, ainsi qu'une douzaine de palais et fondations dans Venise. - Parmi les expositions patronnées par la Biennale : Anselm Kiefer (Museo Correr, à partir du 12 juin) ; Erik Dietman : travaux en verre (Couvent San Appollonia, du 15 juin au 15 septembre) ; Artistes pour Sarajevo (Fondation Querini Stampalia,

du 12 juin au 7 septembre) ; Dennis Oppenheim (Marghera, à partir du 12 juin).

● Kassel. Documenta X.

21 juin-28 septembre. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Informations et réservations : Documenta, Kassel Service GmbH, Königsplatz 53, D-34117 Kassel. Tél. : 49 (0)561-70-77-164/163.

● Lyon. 4^e Biennale de l'art contemporain.

9 juillet-24 septembre. Halle Tony-Garnier, 20, place Antoine-Perrin, 69007 Lyon. Tous les jours, sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures. Informations : Maison de Lyon, tél. : 04-72-40-26-26.

MAIRIE DE PARIS FONDS DE SOUTIEN CHANSON VARIÉTÉS JAZZ

GARANÇE REGGAE FESTIVAL
6^{ème} EDITION
PARIS - ZENITH

BURNING SPEAR
BOUNTY KILLER
PIERPOLJAK
VEND 27 JUIN

ISRAEL VIBRATION
ZIGGY MARLEY
AND THE MELODY MAKERS
LUCIANO RAGGASONIC
SAM 28 JUIN

LOCATIONS : FRANCE BOULEVARD, MARCHÉS, ARREFOUR
TÉL : 01 42 31 31 31 FNAC, EUROPA TICKETS, TEL : 01 49 07 50 29
ZENITH : Parc de la Villette, 21, Avenue des Jaurès, 75019 PARIS

Harald Szeemann, un Bernois à Lyon

Harald Szeemann est né en 1933, à Berne. Il a étudié l'histoire de l'art, l'archéologie et le journalisme. La première exposition qu'il a organisée, en 1957, présentait

PORTRAIT

Le commissaire indépendant s'est inventé « Le musée des obsessions »

des « peintres poètes et des poètes peintres », à Saint-Gall. Devenu, en 1961, directeur de la Kunsthalle de Berne, il y a forgé sa réputation, en faisant de la vénérable maison des artistes locaux un lieu de passage obligé pour la nouvelle génération d'artistes européens et américains.

Son premier grand coup d'éclat a eu lieu, en 1969, avec l'exposition « Quand les attitudes deviennent formes », sous-titrée « Vivez dans votre tête ». Il y présentait entre autres Beuys, Serra, Weiner, et le processus de création comme œuvre d'art. Depuis, il est devenu commissaire indépendant d'expositions un peu partout en Europe, autour du Happening et de Fluxus ou des actionnistes

viennois, qu'il a aussi présentés à la Documenta de Kassel, dont il était le responsable en 1972.

Commissaire créateur, Harald Szeemann s'est inventé un musée imaginaire, « Le musée des obsessions », d'où il a élaboré des concepts originaux d'expositions, par exemple celle des « Machines célibataires » en 1975, qui donnent leur place aux utopistes, aux anarchistes, aux illuminés, aux fous... Depuis 1983, date de son exposition sur « La quête de l'œuvre d'art totale », il prône une vision de l'histoire de l'art des « intentions intenses » plutôt qu'une histoire de l'art des chefs-d'œuvre.

D'une exposition à l'autre, il investit des lieux hors normes, volontiers gigantesques, pour y montrer des créations marginales ou marginalisées, en faisant toujours la preuve de son éclectisme, de son humour, de son sens de la relativité.

Nommé commissaire indépendant au Kunsthau de Zurich en 1981, Harald Szeemann occupe toujours cette fonction. Il vit en principe à Tegna, dans le Tessin, où il a son « usine », un village de montagne.

G. B.

Catherine David, une Parisienne à Kassel

LA DIXIÈME et dernière Documenta avant le 3^e millénaire s'est choisie, pour la première fois un (une) commissaire français(e) : Catherine David, qui, pour ce faire, a

PORTRAIT

La Française porte un regard sur l'art contemporain qui n'a rien d'hexagonal

dû quitter son poste parisien de conservateur à la Galerie nationale du Jeu de paume.

Née à Paris en 1954, Catherine David a fait des études littéraires, linguistiques (espagnol et portugais) et d'histoire de l'art dans les années 70. Tout au long des années 80, elle a été conservateur au Musée national d'art moderne - Centre Georges-Pompidou avant de faire partie, avec Alfred Pacquement, de l'équipe du Jeu de paume, dès l'ouverture de la galerie en 1991. Par son cursus universitaire et son éducation professionnelle dans le giron des Musées de France, elle ne saurait apparaître comme une grande vedette de la scène internationale. C'est peut-être, justement, une des raisons

G. B.

Entre l'opéra et la chorégraphie, l'initiation au monde selon Ea Sola passe par la séparation

L'œuvre de la chorégraphe « Il a été une fois » est donnée au Théâtre de la Ville avec seize adolescents et cinq musiciens

Pour sa deuxième pièce, la Vietnamienne Ea Sola a pris pour thème la séparation, la douleur et l'enseignement qui en résultent. L'ou-

time rencontre entre frères et sœurs avant de rester avec leur mère, l'oiseau phénix Au-Co, ou de suivre leur père, le dragon Lac-

Lông Quân. On peut voir dans cette fable la tragédie des boat people ou la migration du peuple vietnamien. Il reste le message d'es-

poir des chants écrits par le poète Nguyen Duy, interprétés et dansés par des adolescents qui ont l'air d'être des enfants.

Il a été une fois, par la compagnie Ea Sola. Théâtre dansé et chanté pour seize danseurs et cinq musiciens. Textes Nguyen Duy. Lumières Michel Schwartz. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 75004 Paris. Les 23, 24 et 26 mai, à 20 h 30. Le 25, à 15 heures. Tél : 01-42-74-22-77.

C'est du minimalisme. De l'extrait, du « super concentré ». La Vietnamienne Ea Sola (*Le Monde* du 6 mai 1997) à force de retenir l'écriture de sa pièce *Il a été une fois*, comme on retient un fauve, la dompte probablement trop fort. On la sent se battre contre elle-même pour ne laisser filtrer de ses passions qu'un mince filet de sang. Elle réduit tout, comme le cuisinier sa sauce. Elle ne pourra aller au-delà. Certains voient dans ce travail comme un appauvrissement. C'est pourtant cette réduction extrême qui fascine. Telle une image subliminale qui s'imprimerait sur votre rétine à votre insu, développant sa force, plus tard, beaucoup plus tard. Parce que ce spectacle ne vous lâche pas.

C'est lent, animé du poids du temps asiatique, mais ce n'est pas

zen. Ça bouge, parfois à peine, sans être pour autant un éloge du vide. Ce n'est pas non plus un spectacle, et pas davantage un rituel : c'est un frisson de l'âme. Une nervosité du corps. Un corps qui serait très ancien, très doux aussi. Le corps collectif du peuple vietnamien. Avoir décidé de le faire danser, chanter, par des adolescents qui ont l'air d'être des enfants est évidemment la bonne idée de cette mise en scène. Un message d'espoir. Il s'agit davantage d'un opéra que d'une chorégraphie. On pourrait dire qu'il s'agit d'une danse de chants. Et quels chants ! Et quelles voix que celles de ces jeunes enfants de familles paysannes du delta du Mékong, au sud de Saïgon ! Ea Sola les a choisis dans des écoles où ils apprenaient le *tai tu*, chant traditionnel déclamatoire. Les garçons entonnent le plus souvent en chorale. Solos pour les filles, avec ruptures de tons jusqu'au *ut* contre. La musique est un bonheur.

Filles et garçons sont à un âge où les timbres des voix masculines et féminines ne sont pas encore trop séparés. Et c'est troublant : car le thème de *Il a été une fois* est, justement, celui de la séparation. La pièce raconte l'ultime rencontre

entre des frères et des sœurs, ceux qui restent avec leur mère, l'oiseau phénix Au-Co, ceux qui retournent au fond des mers, emmenés par leur père, le dragon Lac-Lông Quân. On peut voir dans cette légende l'histoire des boat people, mais ce n'est pas une obligation. On peut aussi lire dans le programme qu'il s'agit de la migration du peuple vietnamien descendant pendant deux siècles (du XVI^e au XVIII^e siècle) vers le Sud pour échapper à l'occupation chinoise. On peut s'attacher surtout à voir les mouvements des corps, les pieds qui glissent, les tailles qui ploient, des mains qui cachent les visages, des bras qui se lèvent, des bustes qui se penchent une dernière fois pour apercevoir celui qui s'en va.

La scénographie façonne la pièce, lui donne son sens. Les filles et les garçons sont enfermés dans deux rectangles de lumière, séparés par la ligne infranchissable que forment les musiciens alignés en colonne. Pas une seule fois un orteil ne franchira la ligne de son enfermement. Tout autour de la scène, sur des rideaux de plastique très souple, on croit discerner des fonds

sous-marins, ou une forêt de jeunes arbres. Ce sont les corps des adolescents qui se reflètent, allongés, dédoublés par des éclairages irisés.

« Je ne sais pas si c'est bon ou mauvais, je sais seulement que je ne pouvais pas faire autre chose »

Les filles portent le costume traditionnel de la robe longue et du pantalon flottant. Les garçons sont torsés nus. Leurs épaules brillent dans les ombres. Tous sont vêtus en rouge. Le sol est noir. Couleurs de l'amour et de la mort : l'initiation au monde passe par la séparation, et la douleur qui en résulte. On ressent l'intensité de cette rupture quand des panneaux transparents achèvent de séparer les frères et les sœurs. L'angle imperceptible que soudain les têtes forment avec le cou dit l'accablement. Mais il faut suivre avec la plus grande at-

tention cette énergie bruisante, fragile, qui se faufile de corps en corps, de notes de vielle à la cithare à seize cordes, pour ne pas rester de marbre face au travail d'Ea Sola. De toute façon, cette chorégraphe n'est pas le genre de femme à vous prendre par la main. « *Je ne sais pas si c'est bon ou mauvais, je sais seulement que je ne pouvais pas faire autre chose que ce qui est sur scène* », dit-elle.

Les chants de cette séparation ont été écrits par le poète Nguyen Duy. Il avait déjà signé le livret de la première pièce de Ea Sola, *Sécheresse et Pluie*, avec laquelle l'artiste vietnamienne rencontra, en 1995, un grand succès en Europe. C'est Ea Sola qui a tenté d'en rendre la beauté en les traduisant : « *Ne pas perdre la saveur - ginsengre et sel relevés/Même si la terre se fend - les montagnes s'affaissent/Le profond amour se lie de vie en vie.* » La troisième pièce, déjà en chantier - elle surgissait malgré la chorégraphe pendant *Il a été une fois* -, sera-t-elle l'expression d'un lâcher prise de sa part ? Tout est possible, à ce point de renoncement.

Dominique Fréard

Stéphane Lissner rejoint Peter Brook au Théâtre des Bouffes du Nord

DIRECTEUR général du Théâtre du Châtelet à Paris jusqu'à la fin de la saison en cours, directeur du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence depuis novembre 1996, Stéphane Lissner, quarante-quatre ans, deviendra le 1^{er} janvier 1998 codirecteur du Centre international de créations théâtrales (CICT) au côté du metteur en scène Peter Brook. Il succède à la productrice Micheline Rozan, qui avait cofondé le CICT en 1970 avec le metteur en scène anglais. Cette dernière a décidé de mettre fin à une longue et prolifique collaboration avec Peter Brook, commencée en 1957 avec la création française de *Vu du pont*, d'Arthur Miller, alors qu'elle était la représentante en France d'acteurs, metteurs en scène et auteurs de premier plan (*Le Monde* du 15 décembre 1995).

En 1974, le CICT s'installait au Théâtre des Bouffes du Nord, dans le 10^e arrondissement de Paris, salle qui allait devenir aussitôt l'une des enseignes les plus prestigieuses de la création internationale.

Peter Brook, visiblement ému par cette séparation à l'amiable de son alter ego, a présenté à la presse, jeudi 22 mai, les raisons de cette succession : « *Après le départ de Micheline Rozan, il nous fallait maintenir la spécificité du centre, qui a accueilli depuis 1970 des artistes de vingt-six nationalités différentes. Constitué d'un noyau d'ac-*

teurs rejoins au fil des ans par tous ceux qui étaient prêts à faire un théâtre un peu différent, le centre a alterné les travaux de recherche, d'expérimentation et les représentations publiques, ici et dans le monde entier. Il nous fallait aussi élargir le champ de nos activités. Après avoir rencontré Stéphane Lissner, qui m'a demandé il y a dix-huit mois de mettre en scène Don Giovanni à Aix-en-Provence en 1998, nous avons commencé de travailler et de discuter ensemble. Je me suis aperçu qu'il pouvait être celui qui assurerait la continuité du centre, sans rupture dramatique entre "avant" et "après". Nous comptons sur son énergie, sa détermination, pour trouver de nouveaux relais, de l'argent... Evidemment, la relation entre les Bouffes du Nord et le Festival d'Aix sera encouragée à tous les niveaux. »

UN UNIVERS « PLUS SIMPLE »

Au point que Stéphane Lissner confie avoir choisi pour modèle le CICT au moment de constituer, parallèlement au Festival d'Aix, une Académie européenne qui réunira chaque année pendant deux mois une centaine de professionnels dont les travaux pourront être présentés à Aix comme aux Bouffes du Nord. Après avoir forgé ses armes de producteur au sein du monde du théâtre, Stéphane Lissner n'est pas mécontent de retrouver un univers « plus modeste, plus simple, un état d'esprit

différent, débarrassé des pressions de l'argent ». Directeur du Théâtre mécanique de 1972 à 1975, secrétaire général du Théâtre d'Aubervilliers auprès de Gabriel Garran, de 1977 à 1978, codirecteur du Centre dramatique national de Nice avec Jean-Louis Thamin, de 1978 à 1983, il a connu en 1996, en Espagne, une vraie désillusion. Nommé directeur de l'Opéra de Madrid, il n'est pas parvenu à s'entendre avec le nouveau gouverneur conservateur de José-Maria Aznar et a dû démissionner. Il espère pouvoir bientôt mobiliser en faveur des Bouffes du Nord, outre l'Etat - qui subventionne déjà le CICT -, la Ville de Paris, la région Ile-de-France et d'éventuels mécènes afin « *de disposer, au-delà des moyens nécessaires au fonctionnement normal du théâtre et du centre, de 2 millions de francs environ pour la production et continuer ainsi à travailler avec les artistes que j'aime, comme Stéphane Braunschweig et Yves Beaunesne.* »

Olivier Schmitt

AVENTURES
jusqu'au 27 mai

THEATRE

VIVA LA MUERTE
Martin Petitguyot

L'ODE A SCARLETT O'HARA
Jean-René Lemoine

DANSE

HAUTNAH !
Félix Ruckert

VERSO, VERTIGO
Sylvain Prunenc

JEROME BEL
Jérôme Bel

INCARNADINE
TWO LINE
Lucy Guérin

A DOUBLE PURPOSE
Wally Cardona

La Ferme du Buisson
01 64 62 77 77

FATUS 19h
DERNIERE
le 7 JUIN
"Un remède sûr contre la déprime." NOUVEL OBS. "Irrésistible... Un grand pas pour l'humour humain." TELERAMA. "Une vraie découverte qui rend heureux, qui rend joyeux." FRANCE-SOIR. "La jolie fugue comique d'un soliste." LE PARISIEN.
PEPINIERE OPERA • LOC. 01 42 61 44 16

L'autre moitié du ciel
Compagnie Image Aiguë
Une création conçue et mise en scène par Christiane Véricel
Musique originale : Louis Sclavis - Lumière - Michel Theuil
La rencontre d'une vingtaine d'enfants de différentes nationalités de banlieue parisienne et de Thaïlande.
Grande Halle - du 14 au 25 mai 1997
Parc de la Villette
Location : Fnac, Virgin - Sur place ou au 0 803 075 075*
Porte de Pantin - Information 0 803 306 306*

CAHIERS DU CINEMA

HISTOIRES DE CANNES

50 textes retrouvés,
un pour chaque année du festival,
signés... François Truffaut,
Jean-Louis Bory, Claude Mauriac,
André Bazin, Georges Sadoul,
Serge Daney... et aussi...
Jean Cocteau, Jacques Audibert,
Georges Simenon, Jean-Marie
Le Clezio, Jean Douchet, Jean-Luc
Godard, Marguerite Duras,
Catherine Breillat...

N° HORS SÉRIE - MAI 1997 - 50 F

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

Le Département de la
Haute-Corse

recrute par voie de concours externe sur titres

Un psychologue territorial

L'épreuve qui consistera en un entretien avec le jury d'une durée de trente minutes aura lieu à partir du 1^{er} septembre 1997, à 9 heures.

ce concours est ouvert aux candidats titulaires :

- soit de la licence et de la maîtrise en psychologie ou de la licence en psychologie obtenue conformément à la réglementation antérieure au décret n° 66-412 du 22 juin 1966 relatif à l'organisation des deux premiers cycles d'enseignement dans les facultés des lettres et sciences humaines ; les candidats doivent en outre justifier de l'obtention de l'un des diplômes d'études supérieures spécialisées en psychologie ou de l'un des titres figurant sur la liste des titres exigés pour l'accès aux concours sur titres ouverts pour le recrutement des agents du corps homologué de la fonction publique hospitalière,
- soit de diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes ci-dessus mentionnés, dans les conditions fixées par l'article 1^{er} (2°) du décret du 22 mars 1990,
- soit du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'institut catholique de Paris.

Les conditions, demandes d'inscription et renseignements peuvent être obtenus auprès de :

Monsieur le Président du Conseil Général
Direction des Ressources Humaines - Bureau de la Formation
Rond-point du Maréchal Leclerc - 20405 BASTIA CEDEX
La clôture des inscriptions interviendra le 1^{er} août 1997 à 17 heures

COMMUNAUTE DE COMMUNES

SAINT-ETIENNE METROPOLE

373 815 habitants
(Département de la Loire), recrute

1 Chargé de Mission

dans le cadre de la mise en place de son service économique

Missions

- accueil des entreprises et montage des dossiers
- suivi prospection en liaison avec les partenaires institutionnels
- définition supports de communication et suivi de leur élaboration
- définition et suivi des études à caractères économique
- définition et suivi de réalisation de zones d'activités

Profil

- Bac + 4 au moins sur un diplôme à finalité économique
- expérience exigée du développement économique local au sein d'une Collectivité Territoriale ou d'une Agence Economique type Comité d'Expansion
- sens du contact
- disponibilité et facilité d'adaptation
- pratique courante de l'anglais

Conditions recrutement

- statutaire (Attaché, Attaché Principal ou Directeur Territorial)
- ou à défaut contractuel

Candidature à adresser à :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes
Le Polygone - 46, rue de la Télématique - BP 797
42952 SAINT-ETIENNE CEDEX 9 - Tél. 04.77.92.38.92

RENNES

La Ville de Rennes
recrute

Chargé(e) de Communication pour sa Direction de l'Information (Femme ou Homme)

MISSIONS :

- Pilotage de campagnes et d'actions de communication (de la conception à l'évaluation, intégrant la coordination des différents intervenants, et le suivi de la réalisation des supports),
- Coordination des actions de communication liées aux travaux et chantiers dans la ville,
- Gestion administrative et financière de ces actions de communication, selon les règles en vigueur dans une collectivité locale.

APTITUDES REQUISES :

- Expérience de la communication opérationnelle,
- Connaissance des collectivités territoriales.

Les demandes des attachés de la Fonction Publique Territoriale seront examinées en priorité.

Adresser lettre de candidature et curriculum-vitæ détaillé à :
VILLE DE RENNES
Direction du Personnel
(Bureau du Recrutement)
8, rue Louis Pasteur - BP 3126
35031 RENNES Cedex

avant le 2 juin 1997

Le Conseil Régional
de Basse-Normandie
recrute
par voie statutaire
(inscrit sur liste d'aptitude
après concours, mutation
ou détachement)

UN ATTACHE TERRITORIAL

pour sa direction de la Formation
Professionnelle et de l'Apprentissage

Mission :

- Rattaché à la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage et en étroite collaboration avec le chargé des programmes de formation des jeunes de moins de 26 ans, vous aurez à :
- participer à la programmation des formations qualifiantes et non qualifiantes des jeunes,
 - en assurer le suivi.

Activités principales :

- Recenser les besoins de formation par bassin d'emploi.
- Préparer les appels à projets.
- Participer au choix des prestataires de formation.
- Assurer le suivi des actions de formation en participant aux comités de pilotage et aux bilans organisés par les organismes de formation.

Connaissances et aptitudes souhaitées :

- Connaissance de l'environnement de la Formation professionnelle.
- Qualités relationnelles (sens de la négociation/animation de réunions).
- Capacité d'analyse.
- Savoir gérer un projet.
- Mobilité.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, adressez votre lettre de candidature et votre Curriculum Vitæ détaillé à :

Monsieur le Président du Conseil Régional
de Basse-Normandie
Abbaye aux Dames - BP 523
14035 CAEN CEDEX

La Ville de Sarcelles
(Val-d'Oise) 60 000 habitants
recrute

Un directeur de la musique et de la danse (H/F)

Fonctionnaire territorial, titulaire du certificat d'aptitude de professeur chargé de direction des écoles agrées.

Au sein de la direction du développement culturel, il sera chargé de :

- la direction pédagogique et administrative du conservatoire municipal de musique agréé (32 professeurs, 600 élèves, 28 disciplines),
- la mise en œuvre de projets en partenariat et/ou la concertation avec les différents secteurs municipaux, les associations, les institutions dont l'Education Nationale et les collectivités territoriales,
- l'élaboration de propositions concernant l'avenir de la pratique de la danse dans la ville.

Adresser lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Maire
4, place de Navarre - 95200 Sarcelles
avant le 31 mai 1997
Fax : 01 39 92 35 72
Prise de fonction : 1^{er} septembre 1997

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
organise
**DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE SUR EPREUVES
POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES REDACTEURS TERRITORIAUX**
(femme ou homme)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 24 juillet 1997.
Date des épreuves : • épreuves d'admissibilité : 25 et 26 sept. 1997.
• épreuves d'admission : nov.-déc. 1997.

Lieu de déroulement des épreuves d'admissibilité :
Maison des Examens - 7, rue Ernest Renan - 94114 ARCUEIL
Nombre de postes ouverts : concours externe concours interne

Spécialité Administration Générale 80 80
Spécialité Secteur Sanitaire et Social 5 5

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :
Centre Interdépartemental de Gestion
de la Petite Couronne de la Région Ile-de-France
3, rue de Romainville - 75940 PARIS Cedex 19

AVIS DE CONCOURS

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques et de Tarn-et-Garonne organisent en commun un concours sur titres avec épreuve

d'assistant territorial socio-éducatif (femme ou homme)

pour pourvoir :

- 12 postes dans la spécialité "assistance de service social"
- 5 postes dans la spécialité "éducation spécialisée"
- 1 poste dans la spécialité "conseil en économie sociale et familiale"

Date limite et lieu de dépôt
des candidatures :
MARDI 29 JUILLET 1997 A MINUIT

(le cachet de la poste faisant foi)
au Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
des Pyrénées-Atlantiques
Maison des Communes
BP 609 - 64006 PAU CEDEX

Date de l'épreuve d'admission :
A PARTIR DU 8 SEPTEMBRE 1997

Renseignements :
Adresser une enveloppe grand format
timbrée à 4,50 F et libellée à vos nom
et adresse pour obtenir une notice explicative
et un dossier d'inscription :

- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
Maison des Communes
41, rue Jeanne d'Albret
BP 2 - 32001 AUCH CEDEX
Tél. 05 62 60 15 00
- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées
2, rue Théophile Gautier - 65600 SEMEAC
Tél. 05 62 38 92 50
- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques
Maison des Communes
BP 609 - 64006 PAU CEDEX
Tél. 05 59 84 59 45
- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn et Garonne
23, bd Vincent Auriol - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05 63 21 62 00

313 000 Cadres de l'administration sont des lecteurs du Monde*.
Pour tous renseignements, contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34



Le chef-d'œuvre inconnu de Marvin Gaye

« Vulnerable », un album à écouter en l'absence du chanteur assassiné par son père en 1984

EMIL GILELS
(Piano)

Wolfgang Amadeus Mozart : *Sonate pour piano n° 16 - Frédéric Chopin : Sonate pour piano op. 35 « Funèbre » - Dimitri Chostakovitch : Préludes et fugues op. 87 n° 1, 5 et 24.*

Né en 1916, mort en 1985, Emil Gilels est un peu oublié aujourd'hui. Allez savoir pourquoi ! Sa sonorité sublimait l'aspect percussif du piano et lorsque le pianiste martelait son instrument, il en sortait des volées de cloches en or. Sa fidélité au texte n'était jamais stérilisante ; son humilité n'était pas un asservissement : Gilels inventait les œuvres avec un entêtement, une indifférence aux traditions, un atticisme qui exprimaient l'essence même de la musique. **Al. Lo.**

★ Un CD Testament SBT 1089.

Enregistré à Paris et à New York en 1954 et en 1955.

ENCUENTRO SANZ
& SANTA CRUZ

Rolf Lislevand, Eduardo Eguez & Béatrice Pernon (guitares baroques), Adela Gonzalez-Campa (castagnettes)

Ce disque est une œuvre de poète. On connaissait Gaspar Sanz (c.1640-ap.1721), notamment grâce au magnifique programme d'Hopkinson Smith, d'après son *Instrucción de Musica sobre la guitarra española de 1674* (Astrée-Auvidis 8576), qui établissait la fusion idéale entre le style savant adopté par les guitaristes de la péninsule italienne et la saveur populaire de la tradition ibérique.

Lislevand a rêvé la rencontre, plausible quoique non attestée, du maître avec son aîné, le méconnu Antonio de Santa Cruz, dont l'œuvre s'est très mal conservée. Rythmes contrastés des *pavanas* et *canarios*, *zarabanda* et *jacaras* aux bornes de la décence, *clarines y trompetas* et *lanturlu* de l'univers des soldats, le récit regorge de couleurs, servies au mieux par l'invention captivante des interprètes, d'une sensualité et d'une intelligence qui font de cette mise en dialogue, imaginaire et audacieuse, une véritable conversation. **Ph.-J. C.**

★ 1 CD Astrée-Auvidis E 8575

VULNERABLE est la dernière livraison d'une série de compilations, de chansons inédites, et de coffrets qui, au fil d'un travail de fourmi, laissent à chaque fois apparaître une nouvelle face de Marvin Gaye. Après *The Marvin Gaye Collection*, où figurait une sublime reprise de l'hymne national américain, *Vulnerable* est le fruit de dix ans d'efforts, révélé seulement aujourd'hui grâce à l'obstination de David Ritz, le biographe, ami, et parolier - sur *Midnight Love* où figurait le fameux *Sexual Healing*. Marvin Gaye a mis plus de dix ans à terminer cet album, entamé en 1967 en collaboration avec Bobby Scott et intitulé à l'origine *The Ballads*. Composé de sept chansons, il a été sans cesse retravaillé. Les différends du chanteur, puis sa séparation avec Tamla Motown, le label de ses débuts, un divorce, une seconde séparation, des ennuis avec l'administration fiscale américaine, qui le contraignent à s'exiler en Belgique, la peur aussi d'essayer un échec commercial, les arcanes des caves de Motown où les masters de *Vulnerable* seront longtemps introuvables, achèveront de planter les clous sur le cercueil d'une œuvre longtemps maudite.

Dès son premier album en 1961, *Soulful Mood*, Marvin Gaye visait sans succès la *super club audience*, qui se déplaçait pour des crooners noirs comme Nat King Cole, Johnny Mathis ou Sam Cooke. Ce début catastrophique oblitérera à tout jamais, semble-t-il, le devenir Nat King Cole de Marvin Gaye pour l'orienter vers une forme plus actuelle

et plus dansante de rhythm and blues. « *Je ne voulais pas reprendre le son à la mode*, disait Gaye à David Ritz dans un entretien à *Essence*, le magazine noir le plus en vue dans les années 70. *Je l'ai finalement fait parce que je courais après la gloire et l'argent. Je tenais vraiment à devenir un chanteur de pop - comme Nat Cole, Sinatra, ou Tony Bennett. Je voulais devenir un second Sam Cooke, et montrer que notre musique et la manière dont nous ressentions les choses pouvaient fonctionner dans des ballades pop. Seulement Motown ne m'y a jamais encouragé.* »

L'HOMME AUX TROIS VOIX

Marvin Gaye prétendait posséder trois voix : une qui serait rugueuse, à la limite du son rock ; un falsetto perçant dont il se servait pour accentuer les mots clés de ses chansons (et utilisé à merveille pour la seconde version de *I Won't Cry Anymore* dans *Vulnerable*) ; et enfin ce feulement passionné qui semblait le plus proche de la personnalité du chanteur. C'est cette dernière voix qui enveloppe *Vulnerable*.

Que nous révèle *Vulnerable*? Une chose : Marvin Gaye était têtu. *Stubborn Kind of Fellow* (« Un type du genre obstiné »), chantait-il en 1962. *Vulnerable* commence à voir le jour peu de temps avant *What's Going on* - qui inaugurerait en 1971 la période la plus féconde de Marvin Gaye - et sera achevé en 1979, en même temps que l'étrange *In Our Lifetime*, où le chanteur livrait un bilan de ce qui aurait été son passage sur Terre : le

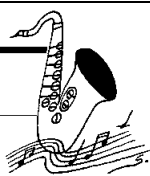
diable avait été accroché à ses basques, et tant pis pour lui s'il avait été incapable de repousser ses avances.

Vulnerable serait donc le tombeau de Marvin Gaye, pas seulement un simple album posthume ou vaguement testamentaire, mais une œuvre explicitement destinée à être écoutée en son absence. Le critique musical Nelson George parlait d'une « véritable schizophrénie vocale chez Marvin Gaye » couplée à une personnalité complexe, destructrice, et souvent incontrôlable. Ce qu'il y d'émouvant dans *Vulnerable* n'est pas tant dans cette immense carrière de crooner à côté de laquelle Gaye serait passé, dans ce destin de Frank Sinatra contrarié, mais dans cette manière bouleversante qu'il a eu de concevoir cet album comme un écrivain. Qu'y a-t-il dans cet écrivain ? Des choses vulnérables justement. Un homme qui chante tout bas, dans *This Will Make You Laugh*, « *ce truc ne me fait pas rire du tout* », ou reconnaît, dans *I Won't Cry Anymore*, être incapable de se débarrasser de l'obsession amoureuse. Dans *Vulnerable*, Marvin Gaye ne sublime plus (comme dans *I Want You*, conçu spécialement pour sa future femme), ne moralise plus (*Here, my Dear*, son album suivant était un prétexte pour régler ses comptes avec son ancienne épouse), il se contente de parler de ce qu'il est et de celles qu'il aime.

Samuel Blumenfeld

★ 1 CD Motown 530 786-2.

JAZZ



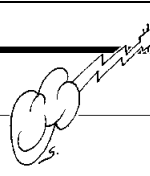
LOUIS ARMSTRONG
The Quintessence (I, II)

On ne va pas refaire à chaque fois l'excuse des anthologies ni la biographie de Louis Armstrong. L'histoire de l'enregistrement est ainsi tricotée qu'à chaque seconde dans le monde il y a des auditeurs potentiels qui apparaissent, le marché qui les couve, et les éditeurs qui éditent. Armstrong, on croit le connaître. C'est ce qui peut arriver de pire à un artiste. *The Quintessence*, sélection, choix passionné, assortiment cultivé, est une collection de doubles

coffrets dirigée par Alain Gerber (écrivain, cosmonaute). On y reviendra. Pour le classique du jazz, un mélomane honnête, sans budget illimité, peut s'en tenir à ses volumes. Ses choix sont imparables. Les textes de présentation sont précieux. La qualité de la reproduction est haute. Au moment où paraît le second double CD d'Armstrong, on ne peut que l'associer au premier (où figurent *The Saint Louis Blues* avec Bessie Smith, *West End Blues* et son introduction magique à la musique du temps présent, et enfin deux versions royales de *I Can't Give You Anything But Love* en grande formation). Le deuxième volume de deux CD creuse le sillon. **F. M.**

★ 2 coffrets de 2 CD, FA 201 et 221.

ROCK



PAUL MCCARTNEY
Flaming Pie

Deux années plongées dans les archives des Beatles pour les besoins des trois volumes de leur fameuse *Anthology* ont peut-être rappelé à Paul McCartney les vertus de la spontanéité et des chansons instinctives. *Flaming Pie* renoue avec une simplicité et une inspiration qui font de ce nouvel album un de ses disques solo les plus attachants. Si Jeff Lynne a été convié à la production, il délaisse son goût pour les décors de fête foraine et en-

registre sobrement une instantanéité puisée à la source du folk, du blues et du rock'n'roll. Quelques vieux camarades ont été invités autour du feu de camp. Le guitariste bluesy Steve Miller (l'auteur de *The Joker*) avec qui l'ex-Beatle collabora en 1969, Ringo Starr et le producteur George Martin qui, à deux occasions (*Somedays, Beautiful Night*), vient broder des orchestrations nostalgiques. Si aujourd'hui Paul s'étrangle un peu dans les aigus, l'âge a plutôt joliment patiné son timbre. Sa mythique « gentillesse » continue de l'attirer parfois dans les pièges de la mièvrerie. On aurait pu faire l'économie de deux titres (*Used To Be Bad, Really Love You*), fruits de jams paresseuses. Mais dans ce répertoire de ma-

ri, de père (son fils James l'accompagne pour la première fois) et de scout idéal, impossible d'ignorer la délicatesse des petits trésors d'un mélodiste toujours orfèvre. *If You Wanna, Young Boy, Calico Skies, Great Day* miroitent avec une grâce lumineuse, loin d'être indigne des chefs-d'œuvre d'antan. **S. D.**

★ 1 CD EMI 7243 8 56500 2 4.



LA TORDUE
T'es fou

« *Où va-t-on papa? Je ne sais pas mais on y va / De qui descendons-nous maman / Pour être aussi descendants?* » : La Tordue a beau tout tourner en dérision, le propos de ce trio qui a fait de la guitare et de l'accordéon, et pourquoi pas du tuba ou de la scie musicale, ses points d'appui, met à mal les valeurs actuelles, et les anciennes (les mêmes, toujours les mêmes, la guerre par exemple). De la musique de La Tordue, on remarquera l'excellente utilisation du swing - un peu Paolo Conte, un peu Django (Lune), de la poésie française (*A une mendiante rousse*, de Baudelaire), des chœurs marins et des chants à répons. L'univers de La Tordue a cela de particulier qu'il navigue entre un faux réalisme (« *Le roulis du destin / Fait le bruit / Que ferait / Le silence en chemin / Sous la houle des forêts* »), une vraie nostalgie de Prévert, de Brassens ou de Gaston Couté, et une vraie fausse attirance pour les brouillards glauques des bistrotiers de bord de port (ceux de Mac Orlan).

L'ensemble est un peu rigide, trop pince sans rire pour le disque, au contraire de la scène où La Tordue excelle. La belle voix de Benoît Morel, grave, légèrement obligée à la noirceur, privée de clin d'œil, de sourire implicite, nourrit l'économie rigoureuse de *T'es fou*, preuve supplémentaire des talents à venir de La Tordue, moins rock n'roll, mais plus construits, que leurs comparses et amis les plus proches des Têtes raides. Et puis tout finit en fanfare (*La Clique*)... **V. Mo.**

★ 1 CD Média 7 MDCD708.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

Chargé(e) de missions

Rhône-Alpes : 220 - 250 KF/an.

ARADEL : Association Rhône-Alpes des Professionnels du développement économique local recrute un(e) chargé(e) de missions sur la Région Rhône-Alpes.

Mission : animation d'un service d'appui aux développeurs économiques locaux (diagnostic des besoins et attentes, organisation des réponses), réalisée en partenariat avec l'Etat et la Région Rhône-Alpes.

5 ans d'expérience en développement territorial à dominante économique, connaissances des institutions, des acteurs du territoire et de l'entreprise.

Poste basé à Lyon, fréquents déplacements en Rhône-Alpes.

Candidature : **ARADEL - 18 bis, rue d'Enghien - 69002 LYON**

COMMUNE DE BRIOUDE

Sous-Préfecture de la Haute-Loire - 7722 habitants

RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MISSIONS

- ◇ Collaborateur direct du Maire
- ◇ Direction générale des services municipaux (y compris C.C.A.S. et Caisse des Ecoles)
- ◇ Préparation et mise en œuvre des projets communaux
- ◇ Optimisation des moyens humains

PROFIL

- ◇ Formation juridique et financière
- ◇ Compétence affirmée dans le domaine financier et en droit des collectivités territoriales
- ◇ Compétence en organisation et en gestion des ressources humaines
- ◇ Expérience confirmée dans une fonction de direction de services
- ◇ Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 1998

Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée du curriculum-vitae détaillé avec photo à :

Monsieur Jean-Jacques FAUCHER, maire de BRIOUDE - Hôtel de Ville - BP 20 - 43101 BRIOUDE CEDEX



recherche pour la Direction des Ressources Humaines - Service Gestion du Personnel (6000 agents, masse salariale : 1,2 milliard de francs) :

RESPONSABLE DES OUTILS DE PILOTAGE

Cadre A

A l'aide de traitements informatiques, vous vous chargez d'élaborer, de produire, d'analyser et de commenter différents outils de pilotage et de prévision : prévisions budgétaires portant sur la masse salariale et les autres dépenses de personnel, tableaux de bord, bilan social, études sociales... Sur cette base, vous assurez le suivi des effectifs et des dépenses de personnel. Enfin, vous assurez la cohérence du traitement des informations relatives au personnel par le service central et les unités déconcentrées de gestion des ressources humaines dans les services.

Vous possédez une formation ou une expérience professionnelle en analyse financière, statistique ou de gestion. Vous êtes capable d'intégrer des informations variées et complexes (comptables, juridiques, humaines...) tout en détectant, analysant et synthétisant les informations essentielles. Parfaitement à l'aise dans l'utilisation de l'outil informatique, vous avez également de bonnes qualités relationnelles. Une connaissance de la fonction publique et la pratique d'un progiciel de gestion de la paie seraient appréciées. Réf. 51LM97.

RESPONSABLE DU PÔLE DE GESTION ADMINISTRATIVE

Directeur ou Attaché confirmé

Assisté par une équipe de 13 personnes, vous êtes chargé de suivre et de contrôler la gestion administrative des carrières de la moitié de l'effectif de la Communauté Urbaine de Strasbourg (3 000 agents), depuis l'entrée en fonction jusqu'à la retraite, en accord avec les conditions statutaires. Cette gestion inclut également les contractuels et les vacataires, ainsi que les allocations pour perte d'emploi. Vous assurez ainsi le relais auprès des responsables des ressources humaines dans les services et auprès des représentants du personnel.

Votre bonne connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale vous permet de vous intégrer rapidement à notre structure. Organisé, vous avez l'esprit d'initiative, le sens des contacts et le goût du travail en équipe. Réf. 52LM97.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV), en précisant la référence choisie, avant le 13 juin 1997 dernier délai, à : Madame la Présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, Direction des Ressources Humaines, Service Emploi-Formation, Centre Administratif, 1 place de l'Etoile, BP 1049/1050F, 67070 Strasbourg Cedex.

AUDIOVISUEL Après deux refus, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit à nouveau se prononcer sur la demande de Ted Turner d'installer sa chaîne pour en-

fants, Cartoon, sur les réseaux câblés français. ● LE CONVENTIONNEMENT des télévisions étrangères par le CSA pour accéder au câble est rendu obligatoire par la législation mais

très difficile à appliquer. Pourquoi interdire Cartoon, diffusé par satellite et aussi de manière pirate par certains réseaux câblés, alors que Disney Channel a été autorisée ?

● L'AUDIENDE des chaînes thématiques sur le câble augmente au détriment des télévisions généralistes. Selon Médiamétrie, RTL 9 est la plus regardée des thématiques, mais la

chaîne musicale française MCM enregistre une progression spectaculaire, devançant l'anglo-saxonne MTV. Paris Première est plébiscitée à l'indice de satisfaction des abonnés.

L'arrivée des chaînes étrangères sur le câble reste un casse-tête pour le CSA

Après deux refus, Cartoon, programme pour enfants de Ted Turner, demande à nouveau au Conseil supérieur de l'audiovisuel son autorisation d'émettre sur le câble. Les neuf sages devraient entériner un état de fait, la chaîne étant déjà diffusée de manière illégale sur certains réseaux

« **JE NE BOIRAI plus de vin français** », affirmait récemment Ted Turner, vice-président du groupe Time Warner, en repréailles contre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui lui refuse l'accès de ses chaînes thématiques Cartoon (pour enfants) et TNT (cinéma) sur le câble français (*Le Monde* daté 18-19 mai). Le fondateur de CNN pourrait prochainement acheter à nouveau des caisses de Bordeaux ou de Bourgogne. En effet, une demande de conventionnement de sa chaîne Cartoon a été officiellement déposée au CSA. Il a renoncé à proposer TNT, dont il remanie aujourd'hui la grille et le positionnement. Les neuf sages devraient examiner le dossier Cartoon début juin et se prononcer sur cette requête « *avant la fin du mois de juin* », précise le service des autorisations.

La chaîne pour enfants Cartoon est aujourd'hui diffusée en France par satellite, dans le bouquet numérique CanalSatellite, mais elle reste, pour des raisons légales, interdite sur le câble. Ce qui n'empêche pourtant pas sa diffusion sur certains réseaux câblés de Vidéopole. « *Nous considérons que Cartoon et TNT, qui peuvent être reçues en clair avec certains bouquets satellitaires, font partie de ce que j'appelle le débordement satellitaire transparent. Nous considérons qu'il est logique de proposer les mêmes programmes sur le câble et en ré-*

ception directe », affirme Bernard Touraine, directeur général de Vidéopole. Selon lui, « *le CSA ferme les yeux car il sait que la réglementation est magnifiquement caduque, et d'un archaïsme sympathique* ».

PIRATAGE MANIFESTE

Tant qu'une nouvelle loi sur l'audiovisuel ne réforme pas ce point, le CSA n'a pas compétence sur la diffusion des chaînes en réception directe, mais reste qualifié pour autoriser ou interdire la diffusion des chaînes françaises et étrangères sur le câble, en fonction notamment de leur respect de la directive télévision sans frontière. Dans la mesure où Cartoon est une

chaîne délocalisée – son siège européen est situé à Londres –, le CSA a par deux fois en 1993 et 1994 bloqué le dossier, jugeant que le groupe de Ted Turner n'offrait pas de garanties suffisantes en terme de programmation européenne. Il est vrai que le groupe américain n'avait pas vraiment choisi son moment, en pleine renégociation de la directive Télévision sans frontière. De plus, une étude du CSA avait montré, en 1994, que Cartoon diffusait une très large majorité de programmes américains.

Le dossier s'est corsé juridiquement par un arrêt de la Cour de justice européenne du 10 septembre 1996 : l'autorisation de dif-

fusion de Cartoon en Grande-Bretagne, accordée par l'organisme de régulation britannique l'ITC doit être amendée. Parallèlement, il semble qu'aux termes de ce même arrêt, la France ne puisse plus légalement refuser de conventionner la chaîne.

ARCANES JURIDIQUES

Plus politiquement, la donne pourrait être modifiée par le fait que Time Warner, le nouvel allié de Ted Turner, devient un acteur important du câble en France. Câblo-opérateur notamment de Limoges, Montreuil ou du département du Rhône, Time Warner est en négociation pour reprendre une partie des réseaux câblés de la Générale des eaux. La position jusqu'alors inflexible du CSA sera d'autant plus difficile à maintenir qu'il a récemment autorisé l'arrivée sur le câble d'une autre chaîne à capitaux américains, Country Music Television (dans le giron de CBS et de sa maison mère Westinghouse). Vu son contenu, cette chaîne thématique semble difficile à franciser. Tout comme les chaînes arabophones qui ont aussi récemment obtenu droit de cité sur le câble français, après des années de bataille acharnée.

Sans compter que Disney Channel, dont le siège social est en France, vient aussi de recevoir son conventionnement, pour dix ans, sur les réseaux câblés français. La chaîne s'est engagée à respecter

des contraintes strictes en matière de protection de l'enfance et de l'adolescence, et adoptera la signalétique antiviolence. Disney Channel, qui n'aura recours ni à la publicité ni au télé-achat, devra consacrer « *au moins 10 % du temps à la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles ou 10 % de son budget de programmation à des œuvres européennes émanant de producteurs indépendants* ». La chaîne s'est engagée à diffuser, dès 1997, « *au moins 50 % de la diffusion d'œuvres européennes et 30 % au moins à la diffusion d'œuvres d'expression originale française* », l'objectif étant d'atteindre, par paliers, un ratio de 60/40 en 2001.

Enfin, le groupe de Rupert Murdoch compte demander son passe-

port pour le câble français à la rentrée pour le lancement de Fox Kids, en partenariat avec le groupe Saban. Toutes ces chaînes arrivent dans un marché fortement occupé par le pionnier, Canal J, et les récentes chaînes pour enfants TeleToon (TF 1) et AB Cartoon (Groupe AB). Le CSA est au pied du mur, obligé de faire appliquer une loi qu'il n'approuve pas. Il est complexe de s'y retrouver dans les arcanes juridiques et d'expliquer pourquoi une chaîne américaine pour enfants peut être autorisée et une autre refusée. Il semble encore plus difficile aux neuf sages de fermer parfois les yeux sur des situations de piratage manifeste.

N. V.

RMC et Sud Radio peaufinent leur rapprochement

DANS LES BUREAUX de RMC et de Sud Radio, à Paris, Toulouse et Monaco, les réunions se multiplient en vue du rapprochement entre les deux stations. Vendredi 23 mai, les deux instances de RMC que sont le comité d'entreprise à Paris et la commission de contrôle à Monaco devraient être informées de l'état des discussions entre les deux entreprises.

Depuis trois mois, Georges Vanderschmitt, administrateur délégué de RMC et Pierre-Yves Revol, PDG de Sud Radio, travaillent à dessiner l'architecture de cette association entre les deux radios qui émettent en Aquitaine, Languedoc-Roussillon, et Midi-Pyrénées (*Le Monde* daté 9-10 février). Les deux sociétés seraient à l'avenir détenues à 100 % par un holding, baptisé Société monégasque de communication, dont la Sofrad posséderait la majorité du capital.

BOUCLAGE FIN JUIN

Le reste sera partagé entre la principauté de Monaco (autour de 15 %) et Sud Communication (autour de 25 %). Les parts détenues par chacun dépendront du calcul des actifs qui n'est pas encore achevé. Par ailleurs, les laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre, propriétaires de Sud Communication, pourraient, sous une forme qui n'est pas encore définie, apporter un peu d'argent frais.

Le schéma devrait être totale-

ment bouclé fin juin, pour être opérationnel, dès la rentrée, sur les plans commercial et promotionnel. Ensuite, il faudra traiter, avant la fin de l'année, le problème de la régie publicitaire. En effet, Sud Radio est lié jusqu'en décembre à IP (Havas Inter Médiation), alors que RMC fait partie de la galaxie Gem, qui commercialise également Radio Montmartre et Nostalgie, et a des accords avec Europe Régies dans le cadre d'Eurogem.

Les personnels, qui sont conscients que le rapprochement entre les deux stations est une condition de leur survie, y sont plutôt favorables. Mais ils sont vigilants sur les conditions d'application. Notamment, la rédaction de Sud Radio s'inquiète de l'annonce de la fermeture de ses bureaux de Bordeaux et de Montpellier, fusionnés avec ceux de RMC. Elle craint aussi le non-renouvellement des contrats à durée déterminée. Pour peser sur la négociation en cours, les journalistes de Sud Radio laissent entendre qu'ils pourraient refuser de participer aux soirées électorales réalisées en commun par les deux stations.

La grande inconnue reste l'attitude de l'Etat actionnaire lorsque les conseils d'administration devront se prononcer sur les modalités de rapprochement. Le nouveau gouvernement aura-t-il les mêmes objectifs que l'actuel ?

Françoise Chirot

Les télévisions thématiques grignotent l'audience des hertziennes

OÙ SONT PASSÉS les téléspectateurs perdus par les grandes chaînes hertziennes ? Sur les chaînes thématiques distribuées par câble ou satellite. La quatrième vague du panel Audicâble, réalisée par l'Institut Médiamétrie, illustre la montée en puissance du paysage audiovisuel de complément. Selon l'enquête, l'audience globale des chaînes nationales mesurée sur le câble tombe à 76,2 % auprès des téléspectateurs âgés de quatre ans et plus contre 23,8 % aux chaînes thématiques. « *Dans un an, prévoit un analyste, le rapport devrait s'établir autour de 70 % en faveur des chaînes hertziennes contre 30 % aux programmes thématiques. Un résultat semblable à celui enregistré sur le marché américain, où les grands networks rassemblent deux tiers de l'audience contre un tiers aux chaînes thématiques* ».

L'étude donne aussi le palmarès des télévisions thématiques. Chaîne la plus distribuée sur le câble avec 3 659 000 individus initialisés – personnes abonnées ou recevant la chaîne –, RTL 9 est aussi la plus regardée avec 1 724 700 téléspectateurs ayant déclaré avoir vu la chaîne sur une semaine de référence. Derrière la station de

la CLT, se positionne un quatuor formé par Eurosport, Monte-Carlo-TMC, Planète et La Chaîne info (LCI). « *Avoir choisi la cible des individus âgés de quatre ans et plus a favorisé RTL 9 et Monte-Carlo-TMC, deux chaînes généralistes du câble* », constate un analyste. Plus parlante, selon lui, serait la comparaison de l'audience quotidienne d'une chaîne par rapport à ses téléspectateurs potentiels.

A cette aune, RTL 9 arrive toujours en tête avec 47,1 % d'audience, mais c'est Ciné-Cinéma qui crée la surprise. La chaîne, disponible en option sur le câble auprès de 635 500 personnes, a été vue par 193 700 d'entre elles soit un score de 30,5 %. MCM, la chaîne musicale, figure au nombre des progression spectaculaires relevées par Médiamétrie. « *MCM a gagné 73 % sur la cible des quinze-trente-quatre ans et 78 % auprès des onze-quatorze ans* », triomphe Thierry Laval, son directeur général. Plus significative est l'échappée réalisée par MCM aux dépens de sa rivale MTV (657 300 téléspectateurs quotidiens contre 373 400 pour MTV). Cet écart est « *un phénomène européen* », constate le directeur gé-

néral de MCM. Viva en Allemagne, Z Tv en Suède ou TMF aux Pays-Bas sont aussi passées devant la chaîne musicale anglo-saxonne. « *Cela démontre que l'on ne peut l'emporter avec un produit conçu depuis Londres ou New York. Il faut s'adapter aux spécificités locales* », analyse Thierry Laval.

Aux mesures d'audience, la majorité des chaînes du câble préfèrent le taux de satisfaction synonyme d'abonnement. Selon le Baromètre câble de Médiamétrie, Paris Première, distancée en audience par RTL 9, obtient une « *note moyenne de satisfaction* » de 6,9 sur 10. Mieux, la chaîne dirigée par Alexandre Michelin justifie à elle seule l'abonnement au câble pour 19,4 % des sondés. Très appréciées de leurs publics, Eurosport, Canal Jimmy, Canal J, mais aussi Planète réalisent des performances similaires. Des scores qui comptent lors des négociations avec les câblo-opérateurs pour les rémunérations ou la reprise de ces chaînes sur le câble ou les bouquets satellites.

Guy Dutheil

Les secrets du pouvoir de TF 1 résistent à l'enquête

« **SI J'ÉTAIS un général sur un champ de bataille, à qui devrais-je rendre mon épée** : à M. Chirac ? à M. Valéry Giscard d'Estaing ? à M. Bouygues ? à M. Patrick Poivre d'Arvor ? », se demandait François Mitterrand, le 24 mars 1993, à l'issue du dernier conseil des ministres « de gauche ».

Dans *TF 1, un pouvoir*, publié jeudi 22 mai, Pierre Péan, auteur d'*Une jeunesse française*, François Mitterrand, et Christophe Nick, ancien journaliste d'*Actuel*, montrent comment La Une a pesé sur la politique française. Ils décortiquent pièce par pièce la stratégie de pouvoir du clan Bouygues dans la machine TF 1.

Ce volumineux ouvrage de 700 pages analyse la façon dont la chaîne a pu miser sur le « *mauvais* » candidat, Edouard Balladur, lors de la dernière élection présidentielle. Chiffres à l'appui : entre mi-décembre 1992 et fin mars 1995, « *quatre fois plus d'invités balladuriens (quarante-quatre) que chiraquiens (quinze) sont passés sur TF 1* ». Au point que Nicolas Bazire, conseiller d'Edouard Balladur,

concédait, le jour de la défaite de son candidat, que « *TF 1 a tout fait pour Balladur* ». La chaîne a commis une autre erreur, en pariant sur l'avenir de « *présidentiable* » de Michel Noir, dont le destin a été scellé avec l'affaire Botton, menaçant d'entraîner dans sa chute le présentateur du 20 heures, PPD.

Cet ouvrage, qui ne contient pas de révélations croustillantes, analyse à la loupe le système Bouygues et l'interpénétration entre les marchés publics et le premier média de France. Très cynique, Francis Bouygues en avait assez, selon l'un de ses proches baptisé pour l'occasion « *Gorge profonde* », d'arroser le plus petit élu politique pour obtenir des marchés dans le BTP. Grâce à TF 1, le journal de 20 heures deviendra son meilleur allié : tous les hommes politiques lui seront désormais acquis, puisque la chaîne pourra faire et défaire leur carrière. C'est aussi la raison pour laquelle le président de Bouygues ne semblait pas inquiet quand le gouvernement a fixé le prix de cession de TF 1 à 20 % de plus que prévu.

Doublement Jean-Luc Lagardère, pourtant donné comme favori pour devenir opérateur de TF 1, Francis Bouygues explique au per-

chant : « *Tu as joué la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés), moi j'ai joué les gars* », en égrenant la liste des rendez-vous personnels qu'il avait eus avec les membres de la CNCL. Malgré trois ans d'investigations, les auteurs n'ont pas réussi à savoir si les rumeurs de versements de pots de vin à certains membres de la CNCL étaient fondées.

Pierre Péan et Christophe Nick expliquent comment Bouygues a mis au point son propre service de renseignement, ses systèmes d'écoute... Les auteurs font un point précis sur toutes les affaires auxquelles le groupe Bouygues est mêlé, qu'il s'agisse du logiciel Drapo, des Ciments français, des finances du RPR, de la Française des jeux ou encore des fausses factures de l'Ile-de-France.

« 25 000 COPAINS »

Seul Laurent Dominati, député UDF de Paris, a tenté, en vain, de déstabiliser TF 1 en proposant un amendement visant à interdire « *aux entreprises ayant des marchés publics avec l'Etat ou les collectivités locales d'avoir une participation dans une entreprise d'information* ». Sinon, tous les pouvoirs se sont généralement montrés cléments. La

loi Carignon a, par exemple, permis à Bouygues de monter jusqu'à 49 % dans le capital de la chaîne.

TF 1, un pouvoir dévoile aussi la stratégie de LCI, la chaîne d'information de TF 1. « *En moyenne, chaque année, 1 000 personnes peuvent accéder à la grand-messe du JT de 20 heures. Ce qui crée 24 000 rumeurs (...). Si nous faisons une chaîne d'information, on se fera en revanche 25 000 copains* », déclarait ses concepteurs. Difficile d'être plus clair.

L'ouvrage reste en revanche très flou sur l'avenir du groupe. Alors que la télévision numérique devient un axe de développement prioritaire, cette diversification de TF 1 dans TPS n'est quasiment pas analysée. Tout comme est survolé l'avenir capitaliste de TF 1 et de Bouygues. Trois solutions radicalement différentes et peu étayées semblent par trop abruptes au lecteur : une cession de TF 1 par Bouygues ; un débarquement de la famille Bouygues de l'entreprise ; ou encore un vaste rapprochement Bouygues-Lyonnais-Suez.

Nicole Vulser

★ *TF 1, un pouvoir*, de Pierre Péan et Christophe Nick, Fayard, 700 pages, 160 francs.

Altedia négocie avec Wolters Kluwer la vente de ses journaux

LE GROUPE de Raymond Soubie, Altedia, négocie actuellement avec le groupe néerlandais Wolters Kluwer la vente de ses publications professionnelles spécialisées dans les transports et l'agriculture. Le pôle presse d'Altedia réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 100 millions de francs, avec un résultat avant impôt en 1996 de plus de 15 millions. « *Depuis six mois, explique Raymond Soubie, il y a eu une accélération des propositions de la part de six groupes mondiaux allemands, hollandais, anglais et américains* ». Si rien n'est encore signé, M. Soubie a reconnu que Wolter Kluwers « *tient la corde* ». Ce groupe possède les éditions Lamy et a acheté cet automne le groupe Liaisons. Les négociations devraient aboutir dans la première quinzaine de juin. Raymond Soubie veut recentrer les activités d'Altedia sur le pôle communication du groupe qui a réalisé, en 1996, 160 millions de chiffres d'affaires et dégagé une marge brute de 80 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, maison-mère du groupe Hersant, a confirmé, jeudi 22 mai devant les élus du comité d'entreprise de *France-Soir*, sa volonté d'accélérer le passage du quotidien en format tabloïd. L'hypothèse la plus couramment évoquée est la création d'un nouveau site pour la rédaction et l'impression du journal à Clichy. La direction voudrait que le titre soit « *neutre* » au plan politique. Ce tabloïd devrait voir le jour avant le 1^{er} janvier 1998. Il comprendrait quarante pages en quadrichromie et son prix serait de 3,80 francs.

■ **SATELLITE** : News Corp, contrôlé par Rupert Murdoch, est en négociations avec Primestar, deuxième satello-opérateur américain. Ces pourparlers font suite à l'échec de l'alliance de News Corp avec Ecostar (*Le Monde* du 15 mai). Time Warner, actionnaire de Primestar, serait opposé à un accord : Fox News, chaîne info de Rupert Murdoch, ferait directement concurrence à CNN. – (AFP)

Procès-verbal

par Alain Rollat

JE CONFESSE ma faute, mais je plaide les circonstances atténuantes. Je m'étais branché sur LCI avec des intentions pures. En bon citoyen, je voulais parfaire mon information sur la fin de la campagne. Je tenais à savoir ce qu'avaient dit exactement M. Juppé à Lyon et M. Jospin à Toulouse. J'y avais été incité par les propos sibyllins tenus deux heures plus tôt par les envoyées spéciales de France 2 dans ces deux villes. Je voulais comprendre pourquoi le chef du gouvernement, qui paraissait inquiet, tenait tant à « adresser un dernier message aux indécis mais également aux électeurs de la majorité sortante tentés par un vote protestataire ». Je désirais savoir pourquoi le premier secrétaire du PS, qui semblait détendu, répétait avec autant d'insistance que la gauche était « prête à gouverner ». Tout s'est passé très vite et – je le jure sur l'honneur – j'ai cédé à la tentation sans malignité.

C'est le commentaire d'Anita Hauser, l'envoyée spéciale de LCI à Lyon qui m'a titillé. Un instant, j'ai cru que la langue lui avait fourché quand elle a déclaré que la majorité avait « abattu » ses « dernières cartouches » au lieu de dire qu'elle les avait tout simplement « tirées ». Mais, connaissant le professionnalisme de cette consœur, j'ai vite deviné qu'il s'agissait d'une expression codée. Et je ne me suis pas trompé. Son faux lapsus m'a aidé à décrypter la suite de son analyse qui évoquait la crainte de la majorité sortante devant « le danger d'une

nouvelle cohabitation ». Mon intuition s'est muée en certitude quand, vers 22 h 20, le présentateur du journal de LCI a ajouté, sans ambages : « A défaut de connaître les derniers sondages, on peut connaître la tendance avec la nouvelle baisse des valeurs françaises à la Bourse de Paris. »

Cela ne faisait plus aucun doute : il fallait entendre le contraire. La rédaction de LCI disposait des résultats des sondages « interdits » et les communiquait à ses téléspectateurs camouflés sous une litote. Ces sondages promettaient une déception à la coalition UDF-RPR. J'ai donc commis le délit d'initié cybernétique en prenant bonne note du code d'accès au site suisse ouvert sur Internet par *La Tribune de Genève*, qui diffusait les résultats du sondage réalisé par l'institut CSA. Mais ce code, je ne l'ai pas volé : c'est LCI qui l'a diffusé en incrustation.

Pour le reste, je réclame l'indulgence du jury. Je reconnais avoir péché, mais il eût fallu que je sois de bois pour résister au plaisir de l'arrêt sur images quand, à défaut de pouvoir me guider jusqu'au site de *La Tribune de Genève*, dont l'accès était encombré, LCI m'a offert à l'écran la lecture fugitive des résultats d'autres sondages consultables sur le site Internet de *Libération*. J'ai tout vu : la majorité sortante à .. %, le PS à .. %, le PC à .. %, les écologistes à .. %, le Front national à .. %, l'annonce d'un « résultat en sièges très serré entre la droite et la gauche », etc. Oui, je suis devenu un voyeurmaute...

La fin du paradis terrestre

« La Première Fin du monde » décrit les effets de l'impact d'un énorme astéroïde sur notre planète, il y a soixante-cinq millions d'années

IL Y A soixante-cinq millions d'années, « la Terre ressemblait à une immense ferme préhistorique avec de grands animaux, beaux, mais pas très intelligents. Les dinosaures y régnaient en maîtres. Puis une explosion a dévasté ce paradis terrestre ». Ainsi commence le documentaire canadien (diffusé dans le cadre de « La 25^e heure ») consacré à l'extinction massive des espèces qui a provoqué, à la fin du crétacé, la disparition de « 60 à 75 % des êtres vivants et celle des terribles lézards », seigneurs de la planète pendant deux cent millions d'années.

Le cataclysme, qui aurait eu lieu entre les deux Amériques, a été mis en évidence dans les années 60 par les paléontologues, spécialistes de la « lecture » des strates géologiques empilées depuis des millénaires. En observant une couche correspondant à la fin du crétacé et au début de l'ère tertiaire, ils ont remarqué une raréfaction importante des traces de vie, et la présence d'une couche d'argile totalement dépourvue de fossiles. Pour expliquer le phénomène, de nombreuses hypothèses ont été avancées, et de multiples travaux scientifiques effectués entre les années 60 et les années 90. C'est l'histoire de cette quête scientifique, qui est présentée dans le film réalisé par André Larochelle, avec le concours de géologues et de paléontologues canadiens et américains.

Intrigués par la couche d'argile, des scientifiques de l'université de Berkeley, Luis Alvarez, Prix Nobel



de physique 1968, son fils Walter, Franck Asaro et Helen Michel, l'analysent et y découvrent une quantité anormalement élevée d'iridium, un métal rare sur Terre, que l'on trouve habituellement dans certaines météorites.

UN CRATÈRE CACHÉ

Pour eux, pas de doute, l'extinction massive de la fin du crétacé a été provoquée par la chute d'un objet extraterrestre énorme, d'un diamètre de 10 kilomètres. La présentation de leurs travaux, en juin 1980, suscite une intense polémique dans la communauté scientifique et donne lieu à la publica-

tion de deux mille articles. Petit à petit, d'autres découvertes viennent renforcer cette hypothèse. Les scientifiques trouvent des quartz « choqués », déformés par un fort impact, dans la couche contenant l'iridium ainsi que des traces de vagues gigantesques en Haïti, dans les Caraïbes, et au sud de l'Amérique du Nord. Il y a donc bien eu un impact entre les deux Amériques.

Des photos prises par satellite et des mesures gravimétriques confirment la présence d'un cratère caché sous 1 000 mètres de sédiments, au Mexique, dans le Yucatan, près du petit village de

Chixculub. Sa taille : entre 150 et 300 kilomètres de diamètre. Aujourd'hui, peu mettent en doute ce scénario. Pourtant, d'autres ont été évoqués, que le documentaire canadien laisse de côté.

« Il n'y a pas eu une seule mais plusieurs vagues d'extinctions réparties sur plusieurs milliers d'années, et les animaux ont commencé à mourir avant l'impact », explique Vincent Courtillot, directeur de l'Institut de physique du Globe, à Paris. Pour ce spécialiste, la chute d'un astéroïde n'explique pas, à elle seule, l'hécatombe qu'a connue la Terre à cette époque. Or, avant et après l'impact ont eu lieu, en Inde, dans la région du Deccan, des éruptions volcaniques gigantesques qui se sont échelonnées sur cinq cent mille ans. On peut penser que de telles éruptions ont eu des conséquences désastreuses sur la vie et l'environnement terrestres.

Le documentaire canadien souffre d'un autre défaut. Son titre ne correspond pas à la réalité, puisque l'extinction des espèces de la fin du crétacé n'a pas été « la première fin du monde ». Notre planète a en effet connu plusieurs extinctions massives. L'une des plus importantes, qui a provoqué la disparition de la presque totalité du monde vivant, a eu lieu il y a... deux cent cinquante millions d'années.

Christiane Galus

★ « La 25^e heure » : *La Première Fin du monde*, France 2, samedi 24 mai à 0 h 35.

VENDREDI 23 MAI

TF 1

20.45

SVP COMÉDIES

Divertissement présenté par Pierre Tchernia. Avec Philippe Risoli et Maureen Dor (140 min). 652526
Les téléspectateurs et le public pourront choisir dix extraits de films français parmi les quinze proposés.

23.05

SANS AUCUN DOUTE

Magazine présenté par Julien Courbet. (110 min). 9594694
Les contrefaçons. Le témoignage de chefs d'entreprise et d'artisans qui ont tout perdu à cause des contrefaçons.

0.55 et 2.00, 3.05, 4.10
TF 1 nuit.
1.10 et 4.20, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 2.15 Les Défis de l'océan. Documentaire. La planète vivante (rediff.). 3.15 Kandinsky. Documentaire. 4.50 Musique. Concert (25 min).

France 2

21.20

HORS LIMITES

Mariages à la bulgare. Téléfilm de Dennis Berry (95 min). 9564976
Des SDF sont assassinés à Strasbourg avec comme unique point commun d'avoir épousé, peu avant leur mort, des danseuses bulgares.

23.00

BOUILLON DE CULTURE

Magazine présenté par Bernard Pivot. Exercices de style. Invités : Fabrice Luchini, George Steiner, Erik Orsenna, Eva Almassy (60 min). 94471
0.00 Au bout du compte. 0.10 Journal, Météo. 0.30 Le Messenger. Film de Joseph Losey, avec Julie Christie (1971, 105 min). 2933502
2.15 Clip Siva Pacifica. 2.55 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 5.00 Pierre Bonnard. Documentaire. 5.50 Aux marches du palais. Documentaire. Pé-tain (10 min).

France 3

20.50

THALASSA

Présenté par Georges Pernoud. La star de la Columbia (65 min). 340014
Deborah Dempsay, première femme diplômée de l'Académie maritime du Maine en 1976, est devenue « pilote de barre » à Astoria, zone la plus dangereuse du monde.

21.55

FAUT PAS RÊVER

Magazine. Invitée : Marie-France Pisier. Pakistan : les teinturiers de Lahore ; France : le village chauffé-eau ; Italie : le carnaval des bergers (60 min). 4911435
22.55 Journal, Météo. 23.20 Comment ça va ? (60 min). 1706052
0.20 Libre court. La traversée du phare (25 min). 74279
0.45 ► Musique graffiti. 0.50 Vivre avec... (rediff., 30 min). 1.25 Guerres privées. Série. 2.20 Guerres privées. Série (50 min).

Arte

20.45

UN LOUKOUM CHEZ LE BOUCHER

Téléfilm de Samir, avec Wilfried Dzallias, Brigitte Böttrich (1996, 90 min). 223149
Un bon boucher, allemand de pure souche, quitte son quartier envahi par des Turcs. Alors qu'il se réjouit de revivre parmi les siens, son nouvel immeuble ne tarde pas à devenir un lieu d'accueil pour une famille de réfugiés kurdes...

22.15

GRAND FORMAT : PAROLES OUVRIÈRES, PAROLES DE WONDER

Documentaire de Richard Copans, d'après les entretiens filmés par Hervé Le Roux pour son film, Reprise (1996, 85 min). 899976
23.40 Orfeu Negro. Film de Marcel Camus, avec Breno Mello, Marpessa Dawn (1959, 100 min). 4720255
1.20 Le Dessous des cartes. Les instruments et l'architecture de la sécurité européenne (rediff., 20 min). 7712521
1.40 Music Planet : Madonna. Documentaire (rediff., 60 min). 3125434
2.40 Bull Business. Court métrage (15 min). 9673163

M 6

20.45

FAUSSE PISTE

Téléfilm de James Fraxley, avec Edward Woodward, Jeffrey Nordling (105 min). 657946
En séjour chez sa fille à New York, un inspecteur, retraité de Scotland Yard, enquête sur le meurtre d'un flic.

22.30

LE CAMÉLÉON

Le premier Noël de Jarod. Série, avec Michael T. Weiss (55 min). 49762
Jarod enquête sur la mort d'un homme qui s'occupait d'enfants dévalorisés. 23.25 L'Aube de l'apocalypse. Téléfilm de Jack Sholder, avec James Earl Jones (105 min). 3076149
1.10 Best of groove. 2.10 Jazz 6 (rediff.). 3.10 Movida opus 4. Documentaire. 4.00 E=M 6 (rediff.). 4.25 Culture pub (rediff.). 4.50 Fan de (25 min).

Canal +

20.35

FENÊTRE SUR TOILES

[2/2] Trois courts métrages réalisés par John Boorman, Bob Raffenel et Jonathan Kaplan (90 min). 238946
22.05 Babylon 5. Série. Vaisseau de larmes. 22.50 Flash d'information.

23.00

L'ÎLE AUX PIRATES

Film de Renny Harlin, avec Geena Davis, Matthew Modine (1995, 118 min). 37236
1.00 Le Fils du Capitaine Blood. Film de Tulio Demicheli (1961, 85 min). 6841618
2.25 Taxi Driver. Film de Martin Scorsese (1976, v.o., 120 min). 3471057
4.25 Parades. Documentaire. 5.15 Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles. Film de Marcello Cesena (1994, 90 min). 3991502

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. De la part de Georges Neveux (n° 4).
21.32 Black and Blue. Les quatuors de saxophones. Avec Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Sur les traces du hasard. 4.
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Michon (Mythologies d'hiver) ; (Trois auteurs). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert Franco-allemand. Donné le 18 mai, à la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : Œuvres de Mozart, R. Schumann et Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Zenith, de Ruders, par l'Orchestre symphonique d'Odense, dir. Michael Schönwandt.
23.07 Miroir du siècle.
0.00 Jazz-club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Pie voleuse, ouverture, de Rossini, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Giuseppe Patané ; Der Freischütz ; Œuvres de Von Weber, de Chopin, de Hummel, de Haendel, de Paganini.
22.40 Concert. Œuvres de Mozart, Chopin, Spohr. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Eurosport

20.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe (120 min). 652410
22.00 Trampoline. Championnats de France.
23.00 Fléchettes. Championnat d'Europe.
0.00 Tennis (30 min).

Voyage

19.00 Destination : Bali. 19.50 et 23.20 Deux jours en France. Magazine. 20.05 et 23.35 Suivez le guide. 22.00 Lacs d'Europe. Le lac Majeur. 22.30 L'Heure de partir. Magazine (50 min).

Muzzik

20.20 Rostropovitch : Three Friends. 21.00 Le Concerto d'Aranjuez. Concert (30 min). 781
21.30 Paco de Lucía. Concert enregistré à la Casa de Almería, à Barcelone (35 min). 61859
22.05 La Guitare de Paco de Lucía. Concert. Avec Paco de Lucía, Paul Mauriat, Victor et Diego, Camaron de la Isla, Manuel Carrasco, Victoria de Triana, Jesus Quintana et Ravi Shankar (80 min). 9597656

Série Club

20.15 L'Île aux naufragés. Hair Today, Gone Tomorrow.
20.40 Le Club. Magazine. 20.45 Two. Un jeu pervers. 21.35 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [18/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Vengeance.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. La femme en vert.
23.45 Lou Grant. Conflit d'intérêts (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. 21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. Four Mules (v.o.).
21.45 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
22.10 Chronique du front. Magazine.
22.15 Dream On. Question de profondeur (v.o.).
22.45 Seinfeld. Le pilote (v.o.).
23.30 Top bab. Magazine. 0.15 New York Police Blues. Tom et Geri (v.o.).
1.00 Spin City (v.o.).

Disney Channel

19.00 Petite fleur. 19.30 Dinosaur. 20.10 Juste pour rire. Téléfilm (50 min). 4263472
21.00 Encore vous Imogène ! Téléfilm de François Leterrier, avec Dominique Lavanant (90 min). 733859
22.30 Sport Académie. 23.00 La Rédac (60 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva. 20.55 Nos meilleures années. 22.30 Murphy Brown. 23.00 Coups de griffes. Daniel Hechter.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. Un plat cuisiné. 21.00 Bon week-end. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Elections législatives. Magazine. 23.00 Taratata. (France 2 du 22/5/97). 0.15 Grand tourisme. Magazine. 0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.35 Le Passage du pôle. 20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Des squelettes sous le sable. 21.30 Espagne, le retour des loups. 22.25 La Couleur des dieux. 23.15 Concours de chiens de berger. 23.45 Blind (135 min). 54858897
● Le Monde daté jeudi 22.

Animaux

20.00 Wild South. La face cachée de l'Eden. 21.00 Le Monde sauvage. Il était une fois la baleine. 21.30 Flipper le dauphin. Mr Marvella. 22.00 ABC Natural History. Selva Verde. 23.00 The First Bon. 23.30 Beauté sauvage. L'Inde.

Paris Première

20.00 La Semaine 20 h Paris Première. 21.00 Ici Londres. Magazine. 21.55 Le J.T.S. Magazine. 22.30 La Khovantchina. Opéra en cinq actes de Modest Moussorgsky. Enregistré à Saint-Petersbourg en 1992 (210 min). 66705014

France Supervision

20.30 Mentons bleus. Pièce de théâtre de Georges Courteline. Mise en scène de André Delacroix. Avec Michel Galabru, Roger Pierre (55 min). 22639976
21.25 Russlan et Ludmila. Opéra en cinq actes de Mikhaïl Ivanovitch Glinka. Enregistré à Saint-Petersbourg en 1995 (190 min). 54687507

Ciné Cinéma

20.30 Acque amare. Film de Sergio Corbucci (1954, N., v.o., 75 min). 33301192
21.45 Que les hommes sont bêtes ! Film de Roger Richebé (1956, N., 100 min). 23108304
23.25 Cash on Demand. Film de Quentin Lawrence (1961, N., v.o., 75 min). 54858897
21.00 Point Break. Film de Kathryn Bigelow (1991, 120 min). 6873043
23.00 City of Hope. Film de John Sayles (1992, v.o., 130 min). 99403507
1.10 Poltergeist. Film de Tobe Hooper (1982, 110 min). 27887927

Festival

20.30 Été brûlant. Téléfilm de Jérôme Foulon, avec Claude Rich (85 min). 64280697
21.55 Le Chasseur de la nuit. Téléfilm de Jacques Renard, avec Cécile Bois (100 min). 41177007
23.35 Thibaut. Court métrage de Christophe Prédignac (25 min).

ABONNEMENT VACANCES

Ce n'est vraiment pas le moment de vous passer du Monde Abonnez-vous !

OUI, je souhaite m'abonner au Monde pendant mes vacances (en France métropolitaine uniquement).

Je choisis la durée suivante : 701 MQ 005

2 semaines (13 N°) : 91 F 2 mois (52 N°) : 360 F
 3 semaines (19 N°) : 126 F 3 mois (78 N°) : 536 F
 1 mois (26 N°) : 181 F 1 an (312 N°) : 1 890 F

► Je joins mon règlement soit : _____ F par
 Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
 Par carte bancaire N° _____
Date de validité _____ Date et signature obligatoires

► Mon adresse en vacances : du _____ 9/7 au _____ 9/7
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

► Mon adresse habituelle :
Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

vous pouvez également vous abonner sur 3615 LE MONDE code ABO

* Pour l'étranger nous consulter

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :
LE MONDE service abonnements

24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

Les Espagnols dans l'arène politique française

Les journaux de la péninsule analysent les retombées des élections législatives sur les applications du traité de Maastricht

VOUS AVEZ DIT élections françaises ? Les Espagnols, qui traversent ces jours-ci de fortes turbulences politiques, ne se sont guère passionnés pour les joutes électorales de leurs voisins. Et si, d'aventure, ils ont eu quelques préoccupations « hexagonales », elles sont allées au sort des melons, patates et autres beaux produits saccagés par les paysans français, à peine franchie la frontière. Se faisant l'écho du secteur agricole, le journal conservateur ABC note à ce propos que « les élections en France ont été un vrai bouillonnement de culture pour ces actes de vandalisme, [...] car le gouvernement français n'interviendra pas avec fermeté pour ne pas se rendre impopulaire ». Pour le reste, la presse s'est peu attachée au fond de ces élections, et seul *El País* (proche des socialistes) a risqué un diagnostic en début de campagne. Dans un article intitulé « La face malade de la France », le quotidien note que le

pays va aux urnes « au milieu des affaires d'espionnage, de corruption et d'abus de pouvoir ». Et expliquant que « la République est malade » et que « se perçoit un sérieux dysfonctionnement de ses institutions », l'auteur fustige le passé : « *Quelque chose qui ressemble fort à la corruption d'Etat : un président [Mitterrand] qui épie clandestinement ses concitoyens et une police qui torpille l'action des juges et vole les documents sensibles.* »

Soit, la France est malade. Aussi les analyses resteront-elles « cliniques ». Ces élections « ne vont provoquer aucun changement spectaculaire, sur le plan national, affirme ABC. Sur le terrain européen en revanche, la fragilité, l'instabilité ou la rupture qui découleront du choix des électeurs peut introduire un facteur de risque pour le calendrier de convergence et la monnaie unique ». Et voilà le grand mot lâché, car l'Espagne, « le nez dans le guidon », pour se



gagner une place de tête dans le critérium de l'euro, est inquiète à l'idée que les Français puissent changer de sentiment à ce sujet. D'où la floraison d'articles sur cette gauche profonde française d'où peut venir un danger. Surtout, comme l'explique *El País*, sous le titre « Le baiser de la mort », dans un reportage sur l'amour-haine entre communistes et socialistes, si ces derniers, en cas de victoire doivent sacrifier aux idées anti-Maastricht de leurs alliés. Mais que l'on se rassure, dit *El Mundo* (proche du gouvernement conserva-

teur) « les idées de Jospin ne sont pas révolutionnaires », et en cas de « cohabitation, on peut douter que la marche vers l'euro sera révisée ».

De toutes façons la presse espagnole croit à la victoire du centre droit. Ce qui inspire à Xavier Batalla de *La Vanguardia* de Barcelone, une réflexion originale intitulée « Que voterait aujourd'hui Colbert ? », sur les tentations du libéralisme à la Madelin, appliqué au vieux système étatique français. Plus conventionnels, les autres journaux s'interrogent sur l'« effet Le Pen », et surtout l'impopularité de M. Juppé. « M. Juppé a réussi à ne transmettre que le côté négatif de sa personnalité, écrit encore *El País* : une arrogance difficilement compatible avec le dialogue. » Quant à ABC, il propose déjà des noms pour lui succéder, du « populiste re-centré Séguin » au « respectable et respecté Ballador ».

Marie-Claude Decamps

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

Ce scrutin français de dimanche est arrivé plus tôt que prévu, et sans doute trop tôt pour être amusant. Les électeurs ont à choisir entre deux équipes, dont chacune a récemment été aux affaires, et qui ne les excitent pas davantage l'une que l'autre. Cela fait contraste avec l'expérience britannique d'il y a trois semaines. Le Parti travailliste, après tout, a été si longtemps dans l'opposition, et s'est transformé si pro-

fondément lui-même, que l'idée de le retrouver au pouvoir est plaisante et intéressante. Il est difficile de dire la même chose du PS français. (...) La France souffre d'un fort taux de chômage et d'une croissance très lente. Ces symptômes sont aggravés par l'effet déflationniste et la rigueur fiscale requise pour les critères de Maastricht concernant la monnaie unique. Un gouvernement Jospin ne renoncerait pas volontairement, mais serait probablement moins obstiné dans ces domaines que ne l'a été M. Juppé. Les causes structurelles des

maux économiques de la France sont cependant toujours les mêmes : un marché du travail trop réglementé et accablé par les charges sociales. (...) Ni la gauche ni la droite ne proposent réellement d'affronter ce problème, mais il y a une légère chance qu'un gouvernement de droite le ferait, en particulier s'il incluait M. Alain Madelin. Les électeurs français qui sont à la fois libéraux et intéressés par l'Europe ont donc deux raisons de reconduire le gouvernement sortant, même s'ils ne nourrissent pas d'espoirs excessifs.

LA REPUBBLICA

Franco Fabiani

Si la gauche l'emporte, c'est grâce aux voix du PCF qu'elle obtiendra la majorité. Une situation à l'italienne, car personne n'est en mesure de savoir jusqu'à quel point Robert Hue sera capable de respecter la déclaration commune signée avec Lionel Jospin, qui, face à l'urgence électorale, a relégué au second plan les vieilles et les nouvelles divergences. Surtout sur l'Europe. Mais pour l'instant tout va bien : chacun doit jouer son rôle dans la bataille contre le centre droit.

SAMEDI 24 MAI

| | | | | | | |
|---|--|---|--|--|---|---|
| <p>TF 1</p> <p>20.45 DRÔLE DE JEU Divertissement animé par Lagaf. Invités : Christian Morin, Fiona Gélin, Eric Morena, Alain Gillot-Pétré, Charly, Lulu, Tom Novembre, Sonia Dubois (140 min). 101415</p> <p>23.05 HOLLYWOOD NIGHT Attrance fatale. Téléfilm de Daniel Raskov, avec Al Corley (95 min). 9551989 Négligée par son petit ami, une jeune femme rencontre un avocat dans un bar. Cette liaison d'un soir va se transformer, bientôt, en une dangereuse passion... 0.40 Formule F1. 1.15 Formule foot. Magazine. 1.50 et 2.30, 3.35, 4.40 TF1 nuit. 2.05 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.40 Les Défis de l'océan. Documentaire. La conquête des grands fonds (rediff.). 3.45 et 5.20 Histoires naturelles. Documentaire. 4.50 Musique. (30 min).</p> | <p>France 2</p> <p>20.55 ÉTONNANT ET DRÔLE Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Ysabelle Lacamp, Frédéric Mitterrand, Laurent Baffie, Raphaël Mezrahi, Camille Saféris, Danièle Gilbert, David Charvet, 911, Les Forbans, etc. (135 min). 6293958</p> <p>23.10 FARCE ATTAQUE... STRASBOURG Divertissement présenté par Olivier Minne (70 min). 3150724 0.20 Journal, Bourse, Météo. 0.35 La 25^e heure. La première fin du monde (60 min). 1935019 Comment une énorme météorite a, jadis, percuté la Terre. 1.35 Clip Siva Pacifica. 1.40 Bouillon de culture (rediff.). 2.45 Les Z'amours (rediff.). 3.15 Pyramide (rediff.). 3.45 Un pays, une musique. Brésil. 4.35 Aux marches du palais. Seznec. 4.50 Taratata (rediff., 80 min).</p> | <p>France 3</p> <p>20.50 MER CALME... MORT AGITÉE Téléfilm de Charles Némés, avec Pierre Fierry (95 min). 594637 Lors d'une sortie en mer avec son mari, une femme disparaît. Dans le petit port méditerranéen, les rumeurs circulent. 22.25 LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE Documentaire de Robert Mugnerot. Le Chemin des Dames : avril 1917 (60 min). 5545989 23.25 Journal, Météo. 23.50 Mise en scène. Invité : Bernard Girardeau (55 min). 824569 0.50 La Grande Aventure de James Oudin. Feuilleton. Les voleurs de graines. 1.40 Musique graffiti. Magazine (25 min).</p> | <p>La Cinquième</p> <p>17.25 Légendes vivantes d'outre-mer. Les coqs de la rivière. 17.55 Enjeu : 18 000 vies. 18.55 Le Journal du temps. Arte 19.00 et 1.55 Hale and Pace. Série [2/7]. 19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 24 mai 1947. Berlin-Moscou-Tokyo. 20.15 Le Dessous des cartes. 20.30 8 1/2 Journal.</p> <p>20.45 L'AVENTURE HUMAINE : LA ROUTE DE L'ENCENS Expéditions au Yémen. Documentaire de Helga Lippert (1997, 55 min). 4612163 En 1761, une mission de cinq chercheurs quitte Copenhague pour explorer ce qu'on appelle, depuis l'Antiquité, l'Arabie heureuse (aujourd'hui le Yémen) ; le pays de la myrrhe et de l'encens, du désert et des oasis. 21.40 L'AVOCAT La paille dans l'œil du voisin. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug (45 min). 371347 22.25 Métropolis. Magazine. James Elroy ; Derrière la page ; Lucio Attinelli ; Beaubourg a vingt ans (60 min). 4841250 23.25 Music Planet : Noa, Manhattan - Tel-Aviv. Documentaire (1996, 55 min). 4980076 Achinoam Nini est une chanteuse qui, si elle revendique ses racines yéménites, ne s'interdit pas d'être une pop star à New York. 0.20 Les Meilleures Intentions. Téléfilm de Bille August, avec Samuel Frøler [3/4] (1992, v.f., 70 min). 8229390 1.30 Tracks. Magazine (rediff.). 1.55 Hale and Pace. Série (rediff.). 2.20 Cartoon Factory (rediff., 30 min).</p> | <p>M 6</p> <p>18.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Une petite gare désaffectée. 19.05 Turbo. Magazine. 19.40 Warning. Magazine. 19.54 Six minutes d'information. 20.00 Hot forme. Magazine. 20.35 Plus vite que la musique. Magazine.</p> <p>20.45 AU-DELÀ DU RÉEL L'AVENTURE CONTINUE Série (165 min). 83347637 Dos au monde, avec D. W. Moffett. Des extraterrestres arrivent sur Terre et doivent prendre possession d'"enveloppes" humaines pour survivre. Une deuxième chance O, avec John Savage. Deux inconnus proposent à un escroc, récemment libéré de prison, de l'aider à redémarrer une nouvelle vie. Sous le lit Δ, avec Laura Bruneau. Sous les yeux de sa sœur, qui en est traumatisée, un enfant de huit ans disparaît sous son lit. 23.30 Délit de fuite. Téléfilm de Peter O'Fallon, avec René Estevez (100 min). 3200811 Trois étudiants en état d'ébriété renversent un homme sur le bord d'une route. Après avoir dissimulé le corps, elles prennent la fuite... 1.10 La Nuit des clips (390 min).</p> | <p>Canal +</p> <p>16.05 Les Superstars du catch. 16.55 Cyclisme. Tour d'Italie (8^e étape) : Mondragone - Cava dei Tirreni (210 km). ► En clair jusqu'à 20.00 17.55 Décode pas Bunny. Dessins animés. 18.55 Flash d'information. 19.00 T.V. +. Magazine.</p> <p>19.45 MULTIFOOT En direct. Championnat de France D1. 38^e et dernière journée. 20.00 Coups d'envoi ; Suivi de Jour de foot (175 min). 41361434 22.55 Flash d'information. 23.00 SOUVENIRS DE L'AU-DELÀ Film de Brett Leonard, avec Jeff Goldblum, Christine Lahti (1995, 102 min). 7214347 0.45 Mondo ■ Film de Tony Gatlif (1995, 75 min). 7819309 Adaptation d'une nouvelle de Jean-Marie Gustave Le Clézio. 2.00 Technoland. 3.30 Surprises. 3.50 L'Amour meurtri ■ Film de Mario Martone (1995, v.o., 105 min). 3225651</p> | <p>Radio</p> <p>France-Culture 20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec Larry Tremblay ; 20.55, L'Ogre, de Larry Tremblay ; 21.50, Le Fada, de Madeleine Laik. 22.35 Opus. A la Cour d'Anne de Bretagne. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). France-Musique 20.00 Opéra. Festival d'Utrecht. Donné le 10 décembre 1995, au centre de musique Vredenburg, par le chœur de l'Opéra de Leipzig, le chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio hollandaise, dir. Gabriele Chmura. 22.45 Entracte. 23.07 Le Bel Aujourd'hui. Espace Contemporain. Concert donné le 15 mars, salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Dominique My ; œuvres de Dazzi, Blondeau, Lounier. 1.00 Les Nuits de France-Musique.</p> <p>Radio-Classique 20.40 Les dernières années de Gabriel Fauré. Valse-caprice n° 2, de Fauré ; Jour d'été à la montagne : Jour et Soir, de d'Indy ; Introduction et allegro, de Ravel ; Rhapsodie, prélude, de Fauré ; Rhapsodie avec clarinette, de Debussy ; Le Jardin clos, de Fauré ; La Muse et la Poète, de Saint-Saëns ; Quatuor op. 121, de Fauré. 22.35 Da Capo. Archives Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.</p> |
|---|--|---|--|--|---|---|

| | | | | | | |
|---|--|--|--|---|--|---|
| <p>TV 5</p> <p>20.00 Le Pain noir. Téléfilm de Serge Moati [8/8] (1978) (100 min). 43099927 21.40 Le Petit Conte Nègre. Court métrage de Tony Boriello. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Spécial Fa si la chanter (France 3 du 13/5/97). 0.30 Soir 3 (France 3).</p> <p>Planète</p> <p>20.35 La Portée des notes. Violons en Galilée. 21.35 Manga II lutteur sénégalais. 22.00 15 jours sur Planète. 22.25 Le Passage du pôle. 23.25 Les Nouveaux Explorateurs. Des squelettes sous le sable.</p> <p>Animaux</p> <p>20.00 Maîtres de l'espace intérieur. 21.00 Le Monde sauvage. Le géant des insectes. 21.30 La Vie des zoos. 22.00 Notre monde. Le royaume des éléphants. 23.00 Wildlife International. Hiver-été-automne- printemps de Pâques. 23.30 Animaux sauvages. Sur la piste des lemmings.</p> | <p>Paris Première</p> <p>20.00 Top Flop. Magazine. 20.30 Golf. 22.05 Nova. Magazine. 23.00 Ici Londres. Magazine. 23.55 Betty Page. L'alluméeuse du Tennessee. 0.25 Lilla.</p> <p>France Supervision</p> <p>19.00 Murray Perahia. Concert enregistré au Snape Maltings Concert Hall à Aldeburgh (90 min). 56499724 20.30 La Fête africaine. 0.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Miossec ; L'Affaire Louis Trio. 1.30 Le Visiteur. Téléfilm de Gérard Vergez, avec Robert Rimbaud (95 min). 56373729</p> <p>Ciné Cinéfil</p> <p>19.50 Actualités Pathé n° 2. 20.45 Le Club. Magazine. 22.00 Jean Painlevé au fil de ses films. De Denis Derrien et Hélène Hazera. [5/8]. Pasteur en noir et blanc, la mer en couleur ; Roscoff. [6/8]. Roscoff. 23.00 En route pour l'Alaska (Road to Utopia) ■ Film de Hal Walker (1945, N., v.o., 90 min). 5578892</p> | <p>Ciné Cinémas</p> <p>20.30 El Salvador : Le Pays des quatorze volcans. Téléfilm de Florestano Vancini (1987), avec Bruno Cremer (95 min). 5729892 22.05 Ciné Cinécourts. Invité : Benoit Poelvoorde. 23.10 Les Morfalous ■ Film d'Henri Verneuil (1983, 105 min). 37119453</p> <p>Festival</p> <p>20.30 L'Enfant des loups. Téléfilm de Philippe Monnier [3/3] (1990), avec Marisa Berenson (85 min). 98585809 21.55 L'Hospice. Téléfilm de Dominique Othenin-Girard, avec Jack Shepherd (55 min). 96902298 22.50 Le Voyageur. Décharge interdite. 23.15 Le Voyageur. En toute confiance (45 min).</p> <p>Série Club</p> <p>19.55 Highlander. 20.45 Le Saint, la saga. Le volier. 22.20 Code Quantum. Au douzième coup de minuit. 23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 0.00 Mission impossible. Fantômes (45 min).</p> | <p>Canal Jimmy</p> <p>21.00 Friends (3^e saison). Celui qui était prof et élève. Celui qui avait pris un coup sur la tête. 21.50 Spin City. La compétition. 22.10 Chronique californienne. Magazine. 22.15 T's pas une idée ? Invité : Annie Fratellini. 23.15 Le Fugitif. Le Jugement. 0.05 Motor Trend. Magazine. 0.25 Seinfeld. Le pilote (v.o.). 1.15 Star Trek : la nouvelle génération. Conspiration (v.o., 45 min).</p> <p>Disney Channel</p> <p>19.40 Dinosaures. A bas Georgie. 20.10 Planète Disney. 21.00 Des couacs en vac. 21.25 Animalément vôtre. 21.50 Documentaire. 22.45 Sinbad. 23.10 Petite fleur. Le conte de fées. 23.30 SOS Polluards. 23.55 Sports (65 min).</p> <p>Téva</p> <p>20.30 Téva débat. Magazine. 20.55 et 22.30 Clara. Téléfilm [3/4] d'Andrea et Antonio Frazzi, avec Barbara De Rossi, Jean Dalric (95 min). 505377076</p> | <p>Eurosport</p> <p>19.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Madison (Illinois) : La course (150 min). 9631142 21.30 Voitures de tourisme. Championnat allemand de Super Tourisme. Essais. 22.00 Boxe. Poids lourds. 23.00 Haltérophilie. Championnats d'Europe. 0.30 G.R.S. Championnats d'Europe (90 min).</p> <p>Voyage</p> <p>20.00 Destination golf. 20.30 et 23.30 L'Heure de partir. 21.00 Suivez le guide. 22.50 Deux jours en France. 23.05 Lacs d'Europe. Le lac Majeur. 23.25 Chronique Lanzmann.</p> <p>Muzzik</p> <p>19.15 Festival Tchaïkovski : Vladimir Fedossevjev. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (105 min). 8713724 21.00 Salsa opus 5. [5/5]. Cuba : du rhum entre les oreilles. 22.00 La Traviata. Opéra en trois actes de Verdi, enregistré au Grand Théâtre de Bordeaux en mars 1997. Solistes : Leontina Vaduva, Josselte Fontana (180 min). 78527415</p> | <p>Chaînes d'information</p> <p>CNN Information en continu, avec, en soirée : 20.30 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. Euronews Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection. LCI Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Événement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.</p> <p>LES CODES DU CSA</p> <p>O Accord parental souhaitable. Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans. □ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.</p> | <p>Les films sur les chaînes européennes</p> <p>TSR 23.10 Robocop II. Film d'Irvin Kershner (1990, 115 min). Avec Peter Weller, Nancy Allen. Fantastique.</p> <p>Le film de la semaine : « La ballade de Narayama », de Shohei Imamura.</p> <p>Signification des symboles : ► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ». ■ Ne pas manquer. ◆ Chef-d'œuvre ou classique. ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.</p> |
|---|--|--|--|---|--|---|

Au pays de la Prohibition

par Pierre Georges

UN ÉTRANGE HOMME en noir faisait la sortie des réunions, jeudi, au Monde. Tout juste s'il ne portait pas un grand imper, largement ouvert. Il ricanait, proférait d'étranges propos - « Ça se tasse, ça se tasse » - et faisait d'abominables propositions aux jeunes rédactrices : « Viens chez moi, je te montrerai mes sondages ».

D'étranges hommes en gris rôdaient aux frontières du pays du silence. Ils couraient les montagnes suisses à dos d'Internet. Les montagnes espagnoles à dos de mulet. Les montagnes belges en vélo. Plutôt versés ordinairement dans la contrebande de blondes, de cigares ou de CD piratés, ils ne portaient, cette fois-ci, que de petits papiers accrochés au revers par des épingles à nourrice et voletant à l'air pur des cimes. « Sondages, sondages, des beaux, authentiques, pas cher ! »

D'étranges hommes pressés couraient les coursives du Palais Brongniart et les bistrotts du coin. La hausse, la baisse étaient leur royaume, leur gagne-pain, leur vie. Et là, ils vivaient à 100 % à l'heure. « J'ai le dernier, j'ai le dernier, la vache ! ».

D'étranges... On pourrait continuer longtemps. Car c'était bien ainsi que cela se passait au pays de la prohibition, des trafiquants de pourcentages, des bootleggers du bouteillon et des nantis de l'information. Plus c'était interdit, plus on en consommait. Plus cela devenait ridicule, plus c'était tentant. Délicieux goût de l'interdit. Savoir ou ne pas savoir, la question ! Être ou ne pas être au fait des dernières intentions, voici qui vous posait son homme, dans la posture vaniteuse du salon des sachants. La France était ainsi

coupée en deux. Aussi ridicule qu'un lombric tronçonné et dont la plus petite partie se serait tortillée d'aise : « Moi, je sais, moi, je sais ! » La France souffrait les affres d'une atroce et nouvelle fracture, la fracture sondeuse, imbécile et vaine, de la vanité des imbéciles.

Car à quoi bon savoir, si l'on ne peut pas dire ? Et à quoi bon sonder, si l'on ne peut faire savoir ? Où est le plaisir de l'information, si l'information est vouée, comme livre obscène, à l'enfer des informations ? C'est frustrant pour ceux qui l'ont. Vexant pour ceux qui en sont privés.

La vérité, si l'on ment ! Ayant reçu en magasin, hier, quatre beaux sondages bien français, joliment frais, mais interdits de territoire, pourchassés par la loi, on se sent dans l'aimable posture de l'imbécile heureux. Ou du poissonnier interdit de criée. Ils sont beaux mes sondages, ils sont beaux mes sondages ! Mange-les et crève, égoïste !

Bref, la loi est stupide. Ou l'on interdit les sondages. Ou on les autorise. Mais, en interdisant la publication en le seul hameau France, à l'heure du village planétaire, revient en une tentative prométhéenne de péter contre le tonnerre. Presque aussi imbécile que ce qualificatif rituel, entendu ce matin, sur le « parti des pêcheurs à la ligne ». Il se trouve qu'hier soir, on descendit, en télévision et par film, les gorges du Montana. Au milieu coulait la rivière ! Et rien que pour une scène d'anthologie, la prise d'une gigantesque truite arc-en-ciel, « cet instant de pure perfection » et de pure beauté, on adhère immédiatement au parti. Et qu'au milieu coule l'élection !

Les syndicats de pilotes d'Air France terminent la grève dans la division

LA DIVISION s'accroît au sein des syndicats de pilotes d'Air France, qui commencent, vendredi 23 mai, leur quatrième et dernier jour de grève. Sur les trois syndicats de la compagnie nationale qui avaient initialement appelé à arrêter le travail, deux sont déjà parvenus à un accord avec la direction. Le SPAC, mardi 20 mai, et le Snomac, jeudi 22 mai, ont accepté les propositions de la direction sur les modalités d'embauche des nouvelles recrues : celles-ci recevront un salaire annuel de 240 000 francs, contre 350 000 francs aujourd'hui. Les stagiaires d'Air France, dont l'embauche était suspendue depuis 1992, verront leur ancienneté reconnue et seront embauchés à 320 000 francs. Le conseil d'administration d'Air France doit adopter ce projet le 29 mai.

Le SNPL, majoritaire chez les pilotes de la compagnie nationale, restait donc, vendredi, seul dans le conflit. Il apparaît lui aussi divisé. Son conseil syndical, prévu vendredi après-midi, devait être décisif. La ligne dure du SNPL ris-

quait d'être désavouée au profit des partisans de la cogestion, ceux-là mêmes qui ont soutenu la direction d'Air France depuis 1993. Du côté de l'ex-Air Inter, les syndicats sont plus unis. En grève depuis un mois, ils ont annoncé jeudi qu'ils reconduisaient pour 48 heures leur mot d'ordre, jusqu'à samedi soir. Les ex-Air Inter redoutent les conséquences de la fusion avec Air France sur leurs conditions de travail et de rémunération.

La mobilisation des pilotes, à l'évidence, n'a pas atteint son maximum. Vendredi matin, la direction a annoncé que 70 % des vols européens, 50 % des vols intérieurs et l'intégralité des long-courriers étaient assurés. Comme la veille. Le SNPL conteste ces chiffres, arguant que le programme de référence a été tronqué, que les affectations sont nombreuses, et que les cadres sont fortement mobilisés. Arguments que la direction réfute catégoriquement.

Virginie Malingre

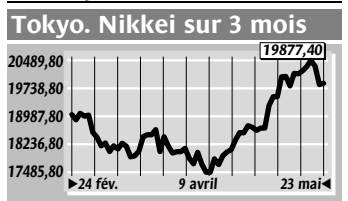
■ **CORSE.** Deux attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mai, à Sartène, contre un relais de France Télécom et au sud de Bastia contre l'agence du Crédit Agricole de Montesoro.

■ **INDONÉSIE.** Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno et chef de l'opposition, a annoncé, jeudi 22 mai, qu'elle s'abstiendrait de voter à l'occasion des élections générales du 29 mai, tout en refusant de prôner le boycottage du scrutin. Le Golkar pro-gouvernemental est assuré de recueillir une large majorité des suffrages. - (Corresp.)

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 23 mai, à 10 h 15 (Paris)

| FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES | | | |
|---------------------------------|----------|-------|-------|
| Tokyo Nikkei | 19877,40 | +0,18 | +2,66 |
| Hong Kong index | 14212 | -0,17 | +5,65 |



| OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES | | | |
|----------------------------------|----------|-----------|------------------|
| | Cours au | Var. en % | Var. en % fin 96 |
| Paris CAC 40 | 2741,65 | -1,60 | +18,39 |
| Londres FT 100 | ... | ... | +5,91 |
| Zurich | ... | ... | +30,15 |
| Milan MIB 30 | ... | ... | +4,42 |
| Francofort Dax 30 | 3591,15 | -0,14 | +24,31 |
| Bruxelles | ... | ... | +12,42 |
| Suisse SBS | ... | ... | +32,24 |
| Madrid Ibex 35 | ... | ... | +25,93 |
| Amsterdam CBS | ... | ... | +24,44 |

La FNSEA essaie de relancer le dialogue entre producteurs laitiers et industriels

Philippe Vasseur prône le gel des prix à son niveau actuel jusqu'à l'été

DES MANIFESTATIONS de producteurs de lait ont à nouveau eu lieu, vendredi 23 mai, deux jours après l'échec de la table ronde réunie au ministère de l'Agriculture. Un échec attribué au refus des grandes entreprises de collecte et de transformation des produits laitiers de maintenir à son niveau actuel le prix du lait payé aux agriculteurs. A Villers-les-Pré (Haute-Saône), le chargement d'un camion-citerne a été vidé sur un parking. Dans ce département - qui est l'un des plus en pointe dans le conflit -, 55 000 litres ont été déversés sur les chaussées en quarante-huit heures. Dans le Tarn, une cinquantaine de manifestants ont établi des barrages avec des bétailières et des tracteurs pour contrôler les poids lourds. Dans le Finistère, environ deux cents adhérents de la confédération paysanne se sont notamment emparés, dans une laiterie de Châteaulin, de deux sacs de lactosérum, qu'ils ont déversés à l'entrée d'un supermarché.

Mais c'est à Laval (Mayenne),

où est installé le siège de l'important groupe privé Besnier, que trois cents manifestants ont organisé le plus important rassemblement devant une usine de fabrication de yaourts. Un responsable du groupe a été accidentellement blessé par la chute d'une grille.

CRISE

Exploitant en Ile-et-Vilaine, Jean-Michel Lemetayer, président de la Fédération nationale des producteurs de lait et vice-président de la FNSEA, cherche à calmer ses troupes et multiplie les contacts avec les industriels pour renouer le dialogue. « On ne peut pas laisser les producteurs sur les barricades pendant des jours », nous a-t-il déclaré. « Il faut sortir de l'aspect conjoncturel de la crise et remettre à plat tous les éléments qui interviennent dans la fixation du prix du lait. Occupons-nous d'abord de gérer notre important marché intérieur. Nous sommes victimes de la logique concurrentielle et du manque de transparence de la filière », a-t-il ajouté.

De son côté, la Fédération na-

tionale des coopératives laitières (FNCL), répondant à un appel de la FNSEA et du Centre des jeunes agriculteurs, se prononce pour la mise en place d'un « cartel de crise », afin de « remédier aux problèmes du secteur avec le concours de l'office du lait ». Ces initiatives conduisent à isoler les industriels privés de la transformation puisque les distributeurs, et notamment les grandes surfaces, ont fait savoir, pour leur part, qu'ils étaient prêts à faire un geste en matière de marge et de prix au détail pour ne pas pénaliser producteurs et fournisseurs.

Philippe Vasseur a annoncé qu'il souhaitait le gel du prix du lait à son niveau actuel jusqu'à l'été. Le ministre de l'Agriculture devrait faire à ses collègues de l'Union réunis en sommet informel à Dumburg, aux Pays-Bas, du 25 au 27 mai, des propositions tendant à aboutir à une réforme de l'Organisation commune du marché européen (OCM) des produits laitiers.

François Grosrichard et Martine Valo

Bill Clinton dénonce « l'héroïne chic » dans les photos de mode

LE PRÉSIDENT Bill Clinton vient de dénoncer la « glorification de l'héroïne chic » dans le monde de la mode aux Etats-Unis. La Maison Blanche vise spécialement l'industrie de la mode qui recourt, pour assurer la publicité de ses lignes de vêtements, à des photos ambiguës. « Présenter sous un jour favorable l'héroïne ne relève pas de la création, c'est destructif », a déclaré le président mercredi 21 mai. M. Clinton a réagi ainsi après la publication d'un article paru dans le New York Times à la suite du décès d'un jeune photographe de mode, Davide Sorrenti, par surdose.

Le président vise dans son propos des industriels et des photographes qui mettent en valeur des mannequins pâles, voir exsangues, ou encore des marques dont les noms de parfum et d'eaux de toilette suggèrent des formes de dépendance. Bill Clinton a déploré que ceux qui fabriquent l'image de la mode « banalisent depuis plusieurs années les photographies qui transforment la dépendance à l'héroïne en quelque chose de glorieux, sexy, chic et cool ».

TOTAL

1997

COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 21 MAI 1997

Réunie le 21 mai 1997, sous la présidence de Thierry Desmarest, l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de TOTAL a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées. Les comptes de l'exercice 1996 ont été approuvés, de même que la mise en paiement d'un dividende de 10,50 francs par action, en hausse de 21% par rapport à celui de l'an dernier, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,25 francs. Le détachement du

coupon relatif au dividende aura lieu le 3 juin 1997. Le versement du dividende exclusivement en espèces s'effectuera à partir de la même date.

L'Assemblée a approuvé la nomination de M. Daniel Bouton, Directeur Général de la Société Générale, et de M. Bruno Ribeyron Montmartin, cadre supérieur de TOTAL, en qualité d'administrateurs pour une période de trois ans.

• L'Assemblée Générale des Actionnaires, réunie le 21 Mai 1997, a approuvé les comptes de l'exercice 1997 et l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées

• Dividende 1996 : **10,50 F** net par action (+ 21%)

• Détachement du coupon : **3 Juin 1997**

« Nous comptons atteindre un niveau de production de 1 million de barils équivalent pétrole par jour en l'an 2000.

En stabilisant le nombre d'actions, nous souhaitons permettre à nos actionnaires de bénéficier pleinement à l'avenir de la croissance de la Société.

Le résultat opérationnel de TOTAL devrait progresser de 35% au premier semestre 1997 ».

Le Président, Thierry Desmarest

Le Rapport Annuel peut être obtenu sur demande à la Direction de la Communication

INFORMATION DES ACTIONNAIRES
3615 Cliff (1,29 F/mn)
http://www.total.com
Banque des communiqués ECOFIL

Extraits de l'Allocution du Président

■ Au cours de son allocution,

M. Desmarest a notamment déclaré :

« L'objectif de votre société, qui était de doubler la production d'hydrocarbures en dehors du Moyen-Orient entre 1990 et 2000, sera atteint dès 1998. La bonne visibilité que nous avons de l'évolution de nos activités Amont me permet de vous annoncer aujourd'hui que nous comptons atteindre le niveau de production de 1 million de barils équivalent pétrole par jour en l'an 2000, et ce, tout en maintenant un niveau élevé de réserves représentant environ 15 années de production.

En Europe, la réduction du point mort de nos raffineries se poursuit avec succès et demeure un élément essentiel pour un retour rapide à une meilleure rentabilité de l'Avant. Aux Etats-Unis, le rapprochement entre notre filiale de raffinage-distribution TOPNA et la compagnie américaine UDS, annoncé en avril dernier, devrait permettre de réaliser d'importantes synergies.

Enfin, la Chimie de spécialités constitue un élément important de stabilité du résultat opérationnel avec une contribution de l'ordre de 20 à 25% du résultat d'ensemble du Groupe. Votre Société va continuer dans les prochaines années à développer à un rythme soutenu ce troisième pôle d'activités, dont le résultat est largement indépendant des paramètres pétroliers. Le chiffre d'affaires du secteur devrait être ainsi porté à plus de 50 milliards de francs d'ici à la fin de la décennie (...)

(...) La stratégie de croissance des activités, que je viens de vous préciser, ne saurait être dissociée d'une politique déterminée d'amélioration de la rentabilité.

Il y a un an, devant vous, j'avais annoncé un objectif de rentabilité des fonds propres de 10% dès 1998, dans l'hypothèse d'un environnement pétrolier de référence prudent correspondant à l'environnement moyen de 1994 et 1995. En 1996 nous avons obtenu une rentabilité supérieure à 10%, aidés il est vrai par un contexte pétrolier favorable, et nous sommes en avance sur notre tableau de marche calculé dans l'environnement de référence. Nous nous fixons maintenant un objectif complémentaire de rentabilité des fonds propres de 12% en l'an 2000, toujours sur la base de l'environnement pétrolier prudent de référence.

■ Concernant le capital de TOTAL,

M. Desmarest a ajouté :

« Nous sommes convaincus que TOTAL est capable de financer la poursuite de sa croissance et d'assurer le service du dividende sans recourir à des augmentations de capital. Notre objectif est de stabiliser le nombre d'actions et à cet effet nous vous proposons trois mesures :

• prier le dividende uniquement en espèces et donc ne plus proposer le paiement du dividende en actions.

• pouvoir racheter sur le marché les actions qui seront distribuées sous forme de stock-options, de préférence à l'émission de nouvelles actions.

• avoir la faculté d'annuler les actions acquises en bourse, dans le cadre de la régulation du cours.

En stabilisant le nombre d'actions à l'aide des trois mesures que je viens de présenter, nous souhaitons permettre à nos actionnaires de bénéficier pleinement à l'avenir de la croissance de la Société. Je voudrais préciser à ce sujet qu'il n'est pas, pour autant, dans notre intention de procéder à une Offre Publique de Rachat d'Actions, fiscalement pénalisante en France et peu opportune pour TOTAL, compte-tenu du nombre de projets à bonne rentabilité que nous avons en portefeuille ».

■ Commentant le début de l'année 1997,

M. Desmarest a déclaré :

« Depuis le début de 1997, l'environnement peut être qualifié de globalement satisfaisant, et nous bénéficions parallèlement de la poursuite de nos actions de croissance et de productivité.

Dans le secteur Amont, l'exploration a conduit à des découvertes substantielles, dont les plus importantes se situent en Angola et en Mer du Nord. La production en dehors du Moyen-Orient poursuit sa croissance, dans un contexte de forte progression du dollar et de prix du pétrole assez résistants.

Dans le secteur Avant, on observe depuis le début de l'année des marges de raffinage européennes toujours volatiles, mais en moyenne nettement supérieures à leur niveau d'il y a un an.

Le secteur Chimie bénéficie des opérations de croissance externe, ainsi que d'une évolution favorable des taux de change du dollar et de la livre sterling.

La progression de 26,3% du chiffre d'affaires du Groupe pour le premier trimestre 1997 reflète ces différents éléments.

Compte-tenu de tous ces éléments, le résultat opérationnel de TOTAL devrait progresser d'environ 35% au premier semestre 1997 par rapport au premier semestre 1996. »

